COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2012 DE L'OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Le conseil d'administration

OFFICE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS

POLYNESIE FRANÇAISE

DÉLIBERATION N°11-2013/OPT DU 16 AOÛT 2013

RELATIVE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012 : - RAPPORT DE GESTION, - RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE PORTANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Le conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications,

Vu la délibération n° 85-1023 / AT du 8 mars 1985, modifiée, portant création de l'établissement public territorial dénommé "Office des postes et télécommunications" ;

Vu le code des postes et télécommunications ;

Vu l'arrêté n°1891/CM du 20 décembre 2012 modifié, relatif à l'organisation et aux règles de fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Office des postes et télécommunications" (OPT) ;

Vu l'arrêté n°580/CM du 5 juillet 1993, modifié, relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics territoriaux ;

Vu l'arrêté n°1429/CM du 24 septembre 2012 portant nomination de Monsieur Benjamin TEIHOTU en qualité de directeur général de l'Office des postes et télécommunications ;

Vu l'arrêté n°1108/CM du 8 août 2013 portant nomination de Monsieur Sébastien PETIT en qualité de commissaire de gouvernement auprès de l'Office des postes et télécommunications ;

Vu la délibération n°53-2012/OPT du 27 décembre 2012 relative à l'avis du conseil d'administration sur l'affectation de dividendes au budget de la Polynésie française, au titre du bénéfice distribuable de l'OPT pour les exercices 2011 et 2012;

Vu l'arrêté n°0130/CM du 30 janvier 2013 fixant le montant des dividendes à verser par l'établissement au budget général de la Polynésie française ;

Vu la lettre n°3668/PR du 28 juin 2013 du Président de la Polynésie française relative à une demande d'affectation de dividendes au bénéfice du budget du Pays ;

Vu le rapport n°11-2013/OPT du 16 août 2013 relative aux comptes de l'exercice 2012 : rapport de gestion, rapport du conseil d'administration à l'Assemblée de la Polynésie française, portant sur les comptes de l'exercice 2012 et ses annexes ;

EN AYANT DÉLIBÉRÉ LORS DE SA SÉANCE DU 16 AOÛT 2013 ADOPTE :

ARTICLE 1 : Les comptes annuels et le rapport du conseil d'administration à l'Assemblée de la Polynésie française relatifs aux comptes de l'exercice 2012 sont arrêtés.

ARTICLE 2 : La proposition d'affectation du résultat net de l'exercice 2012, soit 2.669.618.685 FCFP et le report à nouveau de l'exercice 2011, soit 448.925 FCFP, est la suivante :

- 2.667.000.000 FCFP en dividendes au bénéfice du budget du Pays ;
- 3.067.610 FCFP en "report à nouveau".

ARTICLE 3 : Les comptes annuels et le rapport du conseil d'administration seront adressés au conseil des ministres en charge de les transmettre à l'Assemblée de la Polynésie française pour examen des comptes en vue de leur approbation et affectation du résultat.

ARTICLE 4 : Le directeur général est chargé de l'application de la délibération de l'Assemblée de la Polynésie française, après publication au Journal officiel de la Polynésie française.

UN ADMINISTRATEUR

Teura IRITI

LE VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel TUIHANI

Le conseil d'administration

OFFICE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS

POLYNESIE FRANÇAISE

II - RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE PORTANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,

Mesdames, Messieurs les représentants,

En application de l'article D. 311-3 du code des postes et télécommunications en Polynésie française, un projet de délibération portant approbation des comptes de l'exercice 2012 de l'Office des postes et télécommunications et affectation du résultat doit être adressé à votre assemblée.

Le document qui est présenté à votre appréciation a été examiné par le conseil d'administration de l'établissement dans sa séance du 9 août 2013.

Les commissaires aux comptes donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels présentés.

1. ACTIVITÉS DE L'OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 2012

1.1. Les faits marquants de l'exercice 2012

1.1.1. L'application des nouvelles règles comptables sur les actifs

La délibération n°211-13 APF du 5 mai 2011 a rendu applicable en Polynésie française, à compter du 31 décembre 2012, les dispositions du plan comptable 1999.

L'Office des postes et télécommunications, conformément à la délibération, a mis en œuvre la nouvelle méthode de comptabilisation et d'amortissement des éléments principaux de ses immobilisations, appelée usuellement la méthode des composants.

Ainsi, avec l'assistance du cabinet d'expertises GALTIER, une partie des immobilisations de l'Office ont été retraitées selon la méthode prospective qui a consisté à conserver la valeur nette comptable des biens à la date du 31 décembre 2011 et à amortir cette valeur nette sur la durée d'utilité restante de ces biens.
Sur un total d'immobilisations de 59 410 millions de FCFP, la valeur des biens retraités s'élèvent à 25 528 millions de FCFP représentant 10 984 immobilisations sur les 48 580 biens composant l'actif immobilisé.

Pour l'exercice 2012, l'impact sur les comptes se traduit par une diminution de la dotation aux amortissements de 371 millions de FCFP.

1.1.2. La certification des comptes annuels de l'exercice 2012

L'Assemblée de la Polynésie française, dans le cadre de l'approbation des comptes des exercices 2006, 2007, 2008 et 2009, avait *« demandé au Président de la Polynésie française et au conseil d'administration de l'OPT de se conformer aux règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française ».*

Dans ce cadre, la direction de l'OPT, prenant en considération les recommandations d'améliorations prioritaires pour l'arrêté des comptes 2010 formulées par les commissaires aux comptes, dans le but d'obtenir la certification des comptes pour l'exercice 2010, a décidé de créer une structure dédiée dénommée task force de certification des comptes (TFCC).

La TFCC a assuré les missions prioritaires suivantes :

- le pilotage de la mise en œuvre des actions identifiées dans le document zones d'audit critiques établi par les commissaires aux comptes (à l'exception du contrôle interne) ;
- l'identification des intervenants chargés de la réalisation des actions à mener ;
- la réalisation directe de certaines actions ;
- la communication entre l'expert-comptable, les différents intervenants internes de l'OPT et les commissaires aux comptes.

Ainsi, grâce aux actions menées et aux contrôles alternatifs réalisés par la TFCC durant toute l'année 2011, les commissaires aux comptes, dans leur rapport sur les comptes de l'exercice 2010 ont, sous les réserves et insuffisances suivantes :

- existence et exhaustivité des immobilisations ;
- existence et exhaustivité du chiffre d'affaires liaisons ;
- absence de livre de paie issue directement de l'application de gestion de la paie et incertitude sur les jours de congés payés ;

certifié que les comptes annuels étaient, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnaient une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2010 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Pour l'exercice 2011, la direction générale a maintenu la TFCC pour traiter notamment les réserves émises par les commissaires aux comptes sur l'exercice 2010.

Ainsi, grâce à la poursuite des actions menées par la TFCC, les commissaires aux comptes ont certifié les comptes de l'exercice 2011 avec les réserves suivantes :

- incertitudes concernant le patrimoine foncier de l'OPT eu égard à l'absence de rapprochement entre le relevé cadastral fourni par la direction des affaires foncières et les immobilisations inscrites en comptabilité ;
- existence et exhaustivité du chiffre d'affaires liaisons (identique à celle de 2010 et 2011) ;
- incertitudes sur les jours de congés payés (identique à celle de 2010 et 2011) ;

Pour l'exercice 2012, la direction générale a maintenu la TFCC pour traiter notamment les réserves émises par les commissaires aux comptes sur l'exercice 2011.

1.1.3. Départs volontaires anticipés

Dans le cadre du dispositif de départs volontaires anticipés des agents conformément à la délibération n°18-2010 du 11 juin 2010, l'OPT avait versé 270 millions de primes sur l'exercice 2011.

Pour l'exercice 2012, sur les 62 demandes de départ, 42 agents ont effectivement quitté l'Office au 31 décembre et 20 agents ont demandé à bénéficier du dispositif avant la clôture des comptes, leur date de départ étant prévu sur 2013. Le coût total de ces départs au titre de 2012 s'élève à 678 millions de FCFP.

Il est rappelé que le dispositif prend fin le 31 juillet 2013.

1.1.4. Litige lié système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par SOFRECOM

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'Office et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;
- le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;
- la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM.

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365 520 euros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'OPT, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'OPT a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 673,65 euros, soit 44,9 millions de FCFP pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM.
La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'OPT et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'OPT a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009.

Nonobstant cette information, l'OPT a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'OPT dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'OPT.
La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'OPT en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au

31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'OPT envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'OPT puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

1.2. Les résultats de l'activité

Les comptes ont été établis, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation, en fonction des principes comptables applicables en Polynésie française.
Les résultats de l'exercice 2012, dont les comptes sont soumis à votre approbation, sont les suivants :

1.2.1. Les produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 16 663,6 millions de FCFP en 2012 contre 17 349,2 millions en 2011. Ils sont composés des éléments suivants :

a) Le chiffre d'affaires

Il s'établit à 15 997 millions de FCFP, contre 16 550 millions en 2011, soit un recul de 3,3% qui résulte principalement de la baisse des produits des télécommunications compensée partiellement par de légères augmentations notamment :

- **Produits en baisse :**
  - Les produits des télécommunications, sont en baisse de 389 millions, soit -3%. Ce recul s'explique par l'effet conjugué de :
    - La poursuite de la baisse de la téléphonie fixe, soit 273,7 millions (-5,6%) liée à la diminution des volumes de communication ;
    - La baisse de la téléphonie mobile représentée par le reversement de quotes-parts sur le trafic mobile entrant, soit 573,4 millions au lieu de 628,4 millions (-8,8%) et par la vente de Vinicards et recharges soit 409,9 millions au lieu de 431,4 millions (-5%) ;
    - La baisse des activités réseaux -110,5 millions liée notamment à la révision des tarifs ;
    - Compensée par une hausse de l'activité internet de 78,5 millions liée à la commercialisation de la ManaBOX.
  - L'activité postale connaît une baisse de 51 millions, soit -2,9% suite à la diminution en volume des trafics courrier et colis postaux entrant.
- **Produits en hausse :**

  Les produits des services financiers sont en hausse de 86 millions, soit + 17,9% résultant :
  - de la gestion des fonds déposés dans les agences par les banques qui a permis de générer 77,8 millions de produits au lieu de 28 millions en 2011 ;
  - des produits liés à l'activité des mandats intérieurs à la Polynésie, gérée par les services financiers dans l'application Delta Bank qui ont progressé de 29%.

b) La production immobilisée

Elle s'établit à 227,4 millions de FCFP contre 201,5 millions au cours de l'exercice précédent.

Correspondant aux investissements réalisés par l'OPT pour lui-même, elle est en hausse de 25,9 millions par rapport à 2011, soit +13%.

En 2012, les principaux projets ayant nécessité le recours à la production immobilisée concernent :

- le déploiement du réseau de fibre optique FTTX pour 34 millions FCFP ;
- Le remplacement de l'OCB à l'hôtel des postes pour 35,3 millions FCFP ;
- Le déploiement du réseau GSM pour 20,4 millions FCFP
- L'extension et l'enterrage du réseau pour 21,2 millions FCFP ;

c) Les reprises sur provisions

Elles s'élèvent à 366 millions contre 498,6 millions à l'exercice précédent et concernent :

- Les reprises de provisions sur créances douteuses pour 344,2 millions FCFP :
  - 90,6 millions de créances G2G ;
  - 114,7 millions de créances CCP ;
  - 74 millions de créances ARCHIPEL passées en pertes ;
  - 24,7 millions de créances PSRT ;
  - 4,8 millions de créances Mana ;
  - 7,9 millions de créances diverses.

- Les reprises de provisions pour dépréciations de stocks pour 3 millions.

- Les reprises de provisions sur débiteurs divers pour 46,3 millions, dont :
  - 19,1 millions sur les écarts de caisse des receveurs ;
  - 18,3 millions sur l'écart non justifié du compte de compensation, passé en pertes ;
  - 4,5 millions sur les montants trop perçus par les agents ;
  - 2,6 millions sur les timbres fiscaux détériorés ;
  - 1,9 million sur les mandats IFS 2009.

d) Les autres produits d'exploitation

Ils s'élèvent à 72,6 millions de FCFP au 31décembre 2012, contre 99,3 millions au cours de l'exercice précédent et concernent :

- Les transferts de charges d'exploitation pour 40,3 millions FCFP contre 57,5 millions en 2011, l'augmentation de 17,2 millions de FCFP est liée au remboursement par le fond paritaire des frais de formation aux agents ;
- Les autres produits concernent principalement les rémunérations de l'OPT en tant que président des filiales sous forme de SAS pour 12,7 millions FCFP, ainsi que des refacturations de frais d'huissiers aux clients dont la créance a été transférée au service contentieux.

1.2.2. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 16 183,4 millions de FCFP en 2012 contre 16 942,7 millions pour l'exercice précédent.

a) <u>Les marchandises et matières premières consommées</u>

Elles s'élèvent à 591,2 millions de FCFP contre 701,8 millions en 2011, l'évolution à la baisse est corrélée à une baisse de chiffre d'affaires portant sur les terminaux mobiles et accessoires

b) Les autres achats et charges externes

Ils s'élèvent à 5 272,5 millions contre 5 940,4 millions pour l'exercice 2011, soit une baisse de 11,2%, les principaux postes de charges en baisse portant sur :

- Les reversements internationaux sur comptes postaux, colis postaux, téléphoniques et Transpac connaissent une baisse globale de 20,5% liée à celle des volumes ;

- Les locations de transpondeurs sur satellite, 126,6 millions au lieu de 294,5 millions sont en baisse de 167,8 millions. La baisse est liée à l'utilisation, à compter de novembre 2011, du satellite Intelsat IS18 qui a entrainé la résiliation de plusieurs contrats de location de bandes C et KU ;

- La location des liaisons Internet et TV par satellite KU bouquet: 11,7 millions au lieu de 285,4 millions soit une baisse de -273,7 millions, liée également à l'utilisation, à compter de novembre 2011, du satellite Intelsat de l'IS18. C'est sur cette capacité qu'est dorénavant prélevée la bande passante nécessaire au transport du bouquet TNS.

- Les locations du programme d'investissements de l'année 2006 financé en défiscalisation Loi Girardin dont les loyers ont pris fin le 31 décembre 2011 soit un impact sur les charges de - 287,3 millions.

c) Les impôts et taxes

Ils s'élèvent à 95,3 millions contre 241,5 millions pour l'exercice 2011, soit une baisse de 61% due à un changement de méthode de comptabilisation.
Sur 2011, l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers était comptabilisé dans le poste « Impôts et taxes » et les dividendes bruts dans le compte « produits des participations ». A compter de 2012, l'IRCM n'est plus constaté en compte de charges, les dividendes étant directement comptabilisés en produits pour leur montant net. L'impact sur les comptes de charges 2012 est de 181,5 millions.

d) Les charges de personnel

Ils s'élèvent à 7 447,6 millions contre 7 034,5 millions en 2011, soit une hausse de 5,9%. Les rémunérations du personnel augmentent de 404,7 millions à la suite du versement de 677,9 millions de primes de départ à la retraite ou de départ négocié au lieu de 270,7 millions en 2011.
Les charges sociales connaissent une hausse globale de 6,8 millions, composée d'une baisse des provisions pour cotisation retraite de 43,4 millions mais d'une hausse des frais de formation et œuvres sociales de 51,3 millions.

e) Les dotations d'exploitation

Ils s'élèvent à 2 528,6 millions de FCFP contre 2 778,2 millions en 2011, soit une baisse de 249,6 millions représentant -9%. Leur ventilation est la suivante :

- dotations aux amortissements : 2 245 millions contre 2 438,7 millions. La baisse des dotations aux amortissements s'explique par l'application, à compter de 2012, du nouveau plan comptable 1999 qui oblige les sociétés à comptabiliser leurs immobilisations selon la méthode des composants, avec application d'un taux d'amortissement fonction de la durée de vie réelle du composant ;
- dotations aux provisions pour dépréciation des stocks : 10 millions contre 5,6 millions ;
- dotations aux provisions sur créances douteuses : 244,1 millions contre 275,1 millions en 2011.
  Les principales provisions 2012 sont les suivantes :
  - 97,4 millions pour les créances douteuses téléphoniques ;
  - 110,4 millions pour les créances douteuses CCP ;
  - 32,7 millions pour les créances douteuses Mana ;
  - 1 million pour les créances douteuses PSRT.

- dotations aux provisions sur débiteurs divers : 28,9 millions contre 58,9 millions. La dotation 2012 concerne :
  - pour 19,7 millions les écarts de caisse des agences ;
  - pour 3,5 millions les mandats émis non régularisés ;
  - pour 2,7 millions, les timbres fiscaux détériorés ;
  - pour 2,2 millions des droits de douane versés à tort.

1.2.3. *Le résultat d'exploitation s'élève à 480,2 millions de FCFP contre 406,4 millions en 2011.*

1.2.4. *Le résultat financier s'élève à 2 435,9 millions de FCFP contre 1 472,1 millions pour l'exercice 2011.*

La progression de 963,9 millions du résultat financier provient, à hauteur de 846,8 millions, des revenus des titres de participation qui sont passés de 1 209,6 millions en 2011 à 2 056,4 millions en 2012.
Par ailleurs, sur 2012, les intérêts payés sur l'avance en compte courant accordée par la Socredo ont diminué de 40,3 millions suite à la révision des taux d'intérêts.
Egalement sur l'exercice 2012, des reprises de provisions d'un montant de 123,6 millions ont été comptabilisées, dont 111 millions portent sur les titres TNT et 12,6 millions sur les titres Ofina.

1.2.5. *Le résultat exceptionnel se concrétise par un excédent de 33 millions de FCFP contre 524,9 millions en 2011.*

Sur l'exercice 2011, l'Office avait constaté 445,3 millions de produits exceptionnels représentés par la régularisation des produits relatifs aux reversements sur trafic sortant voix international des roamers étrangers pour la période 2005 à 2008.

Pour l'exercice 2012, les charges exceptionnelles sont généralement compensées par des reprises de provisions exceptionnelles. A ce titre, le litige qui lie l'OPT à la CPS a entraîné une reprise de provisions de 233,8 millions et une dotation aux provisions 261,8 millions correspondant au montant de la notification de redressement.

Sur 2012, les autres produits exceptionnels représentent la reprise de subvention d'investissement de 148,4 millions effectuée, parallèlement aux amortissements pratiqués, sur les investissements financés par cette subvention, et, les autres charges exceptionnelles sont composées :

- de la dotation aux amortissements exceptionnels de 35,2 millions portant sur les immobilisations à réformer et de la dotation aux provisions de 34,8 millions portant sur les immobilisations inexistantes ou non retrouvées, suite à la réalisation de l'inventaire physique des immobilisations ;
- ainsi que de la provision pour litige avec la société VITI portant sur la tarification des liaisons louées pour 68 millions.

1.2.6. *L'impôt sur les bénéfices est de 279,5 millions contre 500,2 millions en 2011.*

Il est constitué de l'impôt sur les sociétés au taux de 30 % pour un montant de 197,9 millions, après imputation de la réduction d'impôt pour incitation fiscale pour l'emploi durable de 3,2 millions, et de la contribution supplémentaire pour 81,6 millions.

1.2.7. *Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 669,6 millions de FCFP, en hausse de 766,4 millions par rapport à 2011.*

1.3. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

1.3.1. Réorganisation des services de l'OPT

Dans le cadre des décisions prises par le conseil d'administration concernant la réorganisation des services de l'OPT, le directeur général de l'OPT a conduit les travaux nécessaires durant l'année 2012 qui ont abouti à sa mise en œuvre effective début 2013.

1.3.2. Évolution du groupe OPT

Dans le cadre des décisions prises par le conseil d'administration concernant les orientations stratégiques et l'organisation cible du groupe OPT, les trois sociétés filiales de l'Office, TIKIPHONE, TNS et MANA ont fusionné le 20 avril 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013.
L'opération a pris la forme d'une fusion absorption : TIKIPHONE a absorbé les deux autres sociétés TNS et MANA. La nouvelle société ainsi créée a adopté le nom de sa marque commerciale, soit VINI.

Par ailleurs, suite à l'avis favorable du conseil d'administration de l'Office, et dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité de distribution de la téléphonie mobile, la SAS TIKIPHONE a procédé en mars 2013, à l'acquisition de la société Import Discount (Tahiti Phone).

1.3.3. Création de la banque postale polynésienne

Dans le cadre de la décision du conseil d'administration, un appel d'offres relatif à l'assistance à l'Office des postes et télécommunications de Polynésie française pour développer les métiers de la banque, via la création d'une filiale Banque Postale Polynésienne a été organisé début avril 2013. Le démarrage des activités de cette filiale est prévu le 1er janvier 2015.

1.3.4. Création de la SCI FARE RATA

Dans le cadre de la décision du conseil d'administration, la SCI FARE RATA a été créée en avril 2013. Elle est chargée de la construction d'un ensemble immobilier composé du siège de la poste, du centre de traitement du courrier, d'une agence OPT, de la philatélie et de locaux à usage de location sur un terrain acquis par l'OPT sur la terre dénommée Totoie 2, située dans la commune de Faaa, près de l'aéroport.

1.4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La situation de l'OPT est fragile du fait de résultats d'exploitation faibles et en décroissance de manière récurrente. Si l'OPT a pu présenter en 2012 un résultat net positif, ce dernier provient essentiellement de dividendes versés par les filiales, notamment par TIKIPHONE.
Or, cette filiale pourrait enregistrer une baisse significative de ses parts de marché et donc de ses résultats, du fait de l'impact de la concurrence, effective en juin 2013.

D'autre part, des travaux restent à conduire concernant l'organisation cible du groupe OPT et notamment :
- la création d'une holding ;
- le positionnement de la SAS ISS au sein du groupe ;
- le transfert des activités de TNT à l'OPT.

1.5. Les résultats des cinq derniers exercices

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices vous est communiqué en annexe.

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément à la loi et aux dispositions du code des postes et télécommunications et de l'arrêté relatif à l'organisation et aux règles de fonctionnement de l'OPT, il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2012 soit 2 669 618 655 FCFP ajouté du report à nouveau de l'exercice 2011 de 448 925 CFP, soit un montant affectable de 2 670 067 610 FCFP conformément aux dispositions suivantes :

- un montant de 2 667 000 000 F CFP versé à titre de dividendes au bénéfice du budget du Pays ;
- un montant de 3 067 610 FCFP en "Report à nouveau".

3. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'OPT, sur décision du conseil des ministres (arrêté n°937/CM du 18 juin 2010) et après avis conforme du conseil d'administration (délibération n°1B-2010/OPT du 26 janvier 2010), a procédé en 2010 à une distribution du bénéfice distribuable pour les exercices 2006 et 2007 comme suit :

- 2006 : 1 636 000 000 FCFP
- 2007 : 1 364 000 000 FCFP

Par ailleurs, dans le cadre de la demande du Président de la Polynésie française du 20 décembre 2012 relative à la distribution de dividendes de 3 milliards de francs CFP au budget du Pays, le conseil des ministres a pris un arrêté n°0130/CM du 30 janvier 2013, après avis conforme du conseil d'administration (délibération n°53-2012/OPT du 20 décembre 2012).

Cet arrêté prévoit les modalités de paiement des dividendes précités ainsi :

- 1 903 000 000 FCFP au titre de l'exercice 2011, à verser avant le 31 janvier 2013 ;
- 1 097 000 000 FCFP au titre d'un acompte sur dividendes de l'exercice 2012.

Il est précisé que les comptes de 2012 n'étant pas encore arrêtés et approuvés par l'Assemblée de la Polynésie française, seuls des acomptes peuvent être versés au titre des dividendes. Ainsi, il a été précisé que la date de versement de la somme de 1 097 000 000 FCFP était liée au rapport des commissaires aux comptes devant attester que le montant du résultat de la situation intermédiaire au 30 septembre 2012 est au moins égal au montant de l'acompte sur dividendes.

Ainsi, l'OPT a procédé au paiement des dividendes selon les modalités suivantes :

- 1 903 000 000 FCFP, le 12 février 2013 ;
- 1 097 000 000 FCFP, le 19 février 2013, après réception du rapport des commissaires aux comptes daté du 11 février 2013.

4. SITUATION DU GROUPE OPT

L'OPT consolide les comptes des sociétés dans lesquelles il détient des participations :

- par intégration globale pour les sociétés contrôlées de manière exclusive par le groupe OPT (% de contrôle > 50 %) : Tikiphone, Vini Distribution, Mana, ISS, TNT, TNS, SC Fare Fenua, SC Fare Hotu, SC Fare Hinoi, SC Le Flamboyant, GIE FARE HONO (anciennement SCM PAA TOA) ;
- par mise en équivalence lorsque le groupe OPT exerce une influence notable : OSB, ODI, OFINA.

ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE PORTANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

LE TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.

OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social ou Fonds dotation territoire	2 871 173 645	2 871 173 645	2 871 173 645	2 871 173 645	2 871 173 645
b) Nombre des actions ordinaires existantes	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
II. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	17 144 107 013	17 208 460 385	16 995 415 063	16 549 724 542	15 997 415 443
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 222 591 410	5 195 354 219	4 398 790 154	4 527 739 374	5 106 941 404
c) Impôts sur les bénéfices	1 346 649 500	1 089 155 700	493 580 862	500 217 147	279 456 743
d) Particip. des salariés due au titre de l'exercice					
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 620 579 715	2 050 034 915	1 127 528 558	1 903 170 196	2 669 618 685
f) Résultat distribué	1 364 000 000				1 903 000 000
III. Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a
c) Dividende attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	934	939	957	934	923
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	6 779 884 992	6 635 713 148	6 994 983 771	7 034 493 328	7 447 710 047
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 661 793 544	1 663 622 947	1 887 746 214	1 821 055 360	1 829 615 784

Etats financiers de l'Office des postes et télécommunications Exercice 2012

S.A.R.L KPMG
Membre de KPMG International
Commissaires aux Comptes
B.P. 2143 – 98713 PAPEETE
Tél : 54.50.50
Fax : 54.50.51

Véronique MORIN

Commissaire aux Comptes
B.P. 4933 – 98713 PAPEETE
Tél : 43.86.00
Fax : 43.34.02

OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE POLYNESIE FRANCAISE

" O.P.T. "

Fonds de dotation de 2.871.173.645 FCFP

8 rue de la reine Pomare IV

PAPEETE - TAHITI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMTPES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée de Polynésie française,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de « **l'Office des postes et télécommunications** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans notre rapport du 29 mars 2013 relatif à l'exercice 2011, nous avions formulé une réserve sur le montant de la provision de congés payés en raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne relatives au suivi des jours de congés payés. Malgré les contrôles alternatifs mis en place, nous avons été dans l'impossibilité de justifier, cette année encore, le solde de jours de congés payés et en conséquence, le montant de la provision correspondante qui s'élève au 31 décembre 2012, hors charges sociales, à 578 M.FCFP.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les développements donnés dans l'annexe aux comptes annuels :

- Note 1 « Application de la méthode dite par composants aux immobilisations de l'Office » qui indique les modalités d'application du nouveau plan comptable promulgué en Polynésie française le 5 mai 2011 ;

- Note 18 « Placements MARARA » qui indique le traitement comptable de ces placements ;

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des normes d'exercice professionnel relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux divers litiges dans lesquels elle est engagée.

  Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du caractère raisonnable de l'estimation du montant global de ces provisions s'est fondée sur :
  - l'évolution des différents litiges au cours de l'exercice,
  - la comparaison des estimations indépendantes effectuées avec celles de la société,
  - l'analyse des événements postérieurs venant corroborer les estimations.

  Nous nous sommes par ailleurs assuré que les litiges identifiés étaient décrits de façon appropriée dans les notes 14, 35 et 46 de l'annexe.

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de la mise en application de l'approche par composants des actifs immobilisés suite à l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable général au 1er janvier 2012.

  Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette méthode, son impact dans les comptes annuels et nous nous sommes assurés que la note 1 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée de Polynésie française sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Papeete, le 21 octobre 2013

Pour la S.A.R.L KPMG
Membre de KPMG International

Gilles REDON
Commissaire aux Comptes Associé

Véronique MORIN
Commissaire aux Comptes

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	372 120 126	336 927 259	35 192 867	29 219 425
Concessions, brevets et droits similaires	9 272 606 167	3 001 671 420	6 270 934 747	5 200 176 388
Fonds commercial	38 000 000		38 000 000	38 000 000
Immobilisations en cours	66 880 407		66 880 407	49 008 064
Avances et acomptes				1 500 000 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 749 606 700**	**3 338 598 679**	**6 411 008 021**	**6 816 403 877**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 178 150 705	219 868 823	1 958 281 882	1 956 545 844
Constructions	8 387 664 444	5 278 825 434	3 108 839 010	3 334 467 748
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831 292 691	25 899 691 170	10 931 601 521	10 935 390 574
Autres immobilisations corporelles	4 005 429 431	3 435 690 589	569 738 842	587 928 196
Immobilisations en cours	360 268 961		360 268 961	599 961 439
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**51 762 806 232**	**34 834 076 016**	**16 928 730 216**	**17 414 293 801**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Filiales et participations	10 071 836 886	349 957 102	9 721 879 784	9 620 113 759
Créances rattachées à des participations	1 106 046 600		1 106 046 600	5 030 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 708 416 973		2 708 416 973	204 989 940
TOTAL immobilisations financières :	**13 886 300 459**	**349 957 102**	**13 536 343 357**	**9 830 133 699**
ACTIF IMMOBILISÉ	**75 398 713 391**	**38 522 631 797**	**36 876 081 594**	**34 060 831 377**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	525 676 338	82 672 131	443 004 207	248 147 676
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	177 502 902	14 343 483	163 159 419	178 057 147
TOTAL stocks et en-cours :	**703 179 240**	**97 015 614**	**606 163 626**	**426 204 823**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	60 266 649		60 266 649	38 529 487
Créances clients et comptes rattachés	7 085 160 022	1 759 447 970	5 325 712 052	7 037 021 706
Autres créances	3 968 262 040	524 113 357	3 444 148 683	3 236 243 838
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**11 113 688 711**	**2 283 561 327**	**8 830 127 384**	**10 311 795 031**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 884 076 815		24 884 076 815	24 317 380 601
Charges constatées d'avance	157 231 670		157 231 670	149 492 372
TOTAL disponibilités et divers :	**25 041 308 485**		**25 041 308 485**	**24 466 872 973**
ACTIF CIRCULANT	**36 858 176 436**	**2 380 576 941**	**34 477 599 495**	**35 204 872 827**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	67 492 911		67 492 911	67 167 168
TOTAL GÉNÉRAL	**112 324 382 738**	**40 903 208 738**	**71 421 174 000**	**69 332 871 372**

OPT PF — Période du 01/01/12 au 31/12/12

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE		
Fonds de dotation du Territoire	2 871 173 645	2 871 173 645
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 171 000 000	39 043 000 000
Report à nouveau	1 903 448 925	1 128 278 730
Résultat de l'exercice	2 669 618 685	1 903 170 196
TOTAL situation nette :	47 615 241 255	44 945 622 571
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 586 758 891	1 735 184 045
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	49 202 000 146	46 680 806 616
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	801 121 665	540 324 249
Provisions pour charges		233 814 784
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	801 121 665	774 139 033
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 906 317 197	4 376 636 591
Emprunts et dettes financières divers	11 921 290 391	11 321 686 978
TOTAL dettes financières :	15 827 607 588	15 698 323 569
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	11 746 665	12 014 542
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 430 340 909	1 486 146 593
Dettes fiscales et sociales	2 166 752 914	3 188 048 580
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	445 106 515	446 330 745
Autres dettes	1 189 231 418	672 865 290
TOTAL dettes diverses :	5 231 431 756	5 793 391 208
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	347 266 180	368 324 848
DETTES	21 418 052 189	21 872 054 167
Ecarts de conversion passif		5 871 556
TOTAL GÉNÉRAL	71 421 174 000	69 332 871 372

Compte de Resultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises	100 440 371		100 440 371	115 854 233
Production vendue de biens				
Production vendue de services	15 896 975 072		15 896 975 072	16 433 870 309
Chiffres d'affaires nets	**15 997 415 443**		**15 997 415 443**	**16 549 724 542**
Production stockée				
Production immobilisée			227 447 237	201 502 369
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			406 360 367	556 107 777
Autres produits			32 363 165	41 820 455
PRODUITS D'EXPLOITATION			**16 663 586 212**	**17 349 155 143**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			84 133 954	104 299 802
Variation de stock de marchandises			17 514 690	10 489 431
Achats de matières premières et autres approvisionnement			694 767 407	589 129 191
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(205 145 152)	(2 035 909)
Autres achats et charges externes			5 272 541 533	5 940 418 446
TOTAL charges externes :			**5 863 812 432**	**6 642 300 961**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			95 255 173	241 514 084
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 642 802 661	5 213 437 968
Charges sociales			1 804 907 386	1 821 055 360
TOTAL charges de personnel :			**7 447 710 047**	**7 034 493 328**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 245 035 596	2 438 763 164
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			283 620 719	339 487 607
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**2 528 656 315**	**2 778 250 771**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			247 944 663	246 191 258
CHARGES D'EXPLOITATION			**16 183 378 630**	**16 942 750 402**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**480 207 582**	**406 404 741**

OPT PF — Période du 01/01/12 au 31/12/12

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**480 207 582**	**406 404 741**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 056 457 785	1 209 641 784
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	305 935 361	327 672 070
Reprises sur provisions et transferts de charges	123 578 979	75 779 425
Différences positives de change	141 255	186 462
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 486 113 380	**1 613 279 741**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	21 800 587	
Intérêts et charges assimilées	17 099 628	99 031 946
Différences négatives de change	11 306 735	42 196 824
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	50 206 950	**141 228 770**
RÉSULTAT FINANCIER	**2 435 906 430**	**1 472 050 971**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 916 114 012**	**1 878 455 712**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 387 531	520 682 843
Produits exceptionnels sur opérations en capital	170 984 178	142 899 473
Reprises sur provisions et transferts de charges	354 852 660	119 460 923
	638 224 369	**783 043 239**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 934 201	112 774 497
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76 462 763	105 365 603
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	451 865 989	39 971 508
	605 262 953	**258 111 608**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**32 961 416**	**524 931 631**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	279 456 743	500 217 147
TOTAL DES PRODUITS	**19 787 923 961**	**19 745 478 123**
TOTAL DES CHARGES	**17 118 305 276**	**17 842 307 927**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 669 618 685**	**1 903 170 196**

NOTES SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 7

1. Application de la méthode dite par composants aux immobilisations de l'Office 7
2. Départs volontaires anticipés 8
3. Modification des tarifications des liaisons louées 8
4. Evénements postérieurs à la clôture 9

4.1. Tarification des liaisons louées 9
4.2. Fusion des filiales TIKIPHONE, TNS et MANA. 9

REGLES ET METHODES COMPTABLES 10

5. Immobilisations incorporelles 10
6. Immobilisations corporelles 11
7. Immobilisations financières 12
8. Stocks 12
9. Créances 13

9.1. Procédure de déclassement en créances douteuses sur l'exercice 13
9.2. Règles et méthodes de dépréciation 13
10. Opérations en devises 14
11. Subventions d'investissement 14
12. Provisions pour risques et charges 14
13. Estimations et évaluations 14

13.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
13.2. Autres immobilisations financières 15
13.3. Provisions pour litiges 15

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS 16

14. Litige CPS 16
15. Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM 16
16. Litiges VITI 17
17. Activation des taxes opérateur 18
18. Placements MARARA 18
19. Dépôt de garantie INTELSAT 18
20. Reprise de provision sur les titres TNT 19
21. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les terrains 19
22. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les liaisons louées 19

NOTES SUR LE BILAN ACTIF 20

23. Immobilisations incorporelles 20

23.1. Variation en valeur brute 20
23.2. Variation des amortissements et provisions 20
23.3. Détail des immobilisations incorporelles au bilan 20
23.4. Variation en valeur nette 21
24. Immobilisations corporelles 21

24.1. Variation en valeur brute 21
24.2. Variation des amortissements et provisions 22
24.3. Détail des immobilisations corporelles au bilan 22
24.4. Variation en valeur nette 23

25. Impact de l'application du nouveau plan comptable sur la dotation aux amortissements 23
26. Immobilisations financières 24
27. Stocks 24
28. Avances et acomptes 24
29. Comptes clients 24

29.1. Provisions des créances clients et clients douteux 25
29.2. Créances jugées irrécouvrables passées en perte 25
30. Autres créances 26
31. Trésorerie 26
32. Comptes de régularisation 27

32.1. Charges constatées d'avance 27
32.2. Écarts de conversion actif 27

NOTES SUR LE BILAN PASSIF 28

33. Variation des capitaux propres 28
34. Subventions d'investissement 28
35. Provisions pour risques et charges 28
36. Dettes financières 29
37. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 29
38. Dettes diverses 29

38.1. Fournisseurs et comptes rattachés 29
38.2. Dettes fiscales 29
38.3. Dettes sociales 30
38.4. Dettes sur immobilisations 30
38.5. Autres dettes 30
39. Produits constatés d'avances 30

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 31

40. Résultat d'exploitation 31

40.1. Chiffre d'affaires sectoriel 31
40.2. Autres produits d'exploitation 31
40.3. Charges d'exploitation 32
41. Résultat financier 33

41.1. Produits financiers 33
41.2. Charges financières 33
42. Résultat exceptionnel 34

42.1. Produits exceptionnels 34
42.2. Charges exceptionnelles 34
43. Impôts sur le résultat 34

AUTRES INFORMATIONS 35

44. Informations relatives au crédit bail 35
45. Engagements hors bilan significatifs 36

45.1. Engagements donnés 36
45.2. Engagements reçus 36
45.3. Contrats longue durée 36
46. Passifs éventuels 37
47. Engagements retraite 37
48. Liste des filiales et participations 37
49. Transactions conclues entre la société et les parties liées 37
50. Information sur les postes concernant les entreprises liées 38
51. Effectif de l'Office 38

L'Office des postes et télécommunications, créé par la délibération n° 85-1023 AT du 8 mars 1985, est un établissement public territorial à caractère industriel et commercial (EPIC) et a pour mission d'assurer l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Application de la méthode dite par composants aux immobilisations de l'Office

Par délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté le nouveau plan comptable général qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour la préparation des comptes, bilans et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

La méthode par composants consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle amortissable en fonction des éléments qui la composent et qui ont une utilisation différente de l'élément principal. Les éléments d'une immobilisation sont appelés composants. L'immobilisation principale est appelée structure ou composant principal.

Dès lors, l'Office, pour se conformer à la nouvelle réglementation, a entrepris d'analyser ses immobilisations sous l'angle de la méthode des composants.

Pour ce faire, l'Office a choisi de se faire accompagner par les expertises GALTIER, société internationalement reconnue dans le domaine de l'évaluation des immobilisations pour les assurances et par ailleurs fournisseur de l'application de gestion des immobilisations intitulée OPTIMMO, application acquise par l'Office en 2006.

La délibération du conseil d'administration n°47-2012 du 6 décembre 2012 relative à la mise en œuvre des nouvelles dispositions du plan comptable adopte l'application de la méthode par composants aux immobilisations de l'Office.

La méthodologie utilisée a consisté à :

- ✓ analyser et définir les natures de composants et leur durée d'utilité, en collaboration avec les équipes techniques de l'Office ;
- ✓ fournir une méthodologie de décomposition des immobilisations par composant ;
- ✓ définir des types de biens ;
- ✓ requalifier les données du fichier immobilisations afin de mettre en application ces nouveaux Principes ;
- ✓ identifier d'éventuels rebuts à pratiquer ;
- ✓ pouvoir lancer diverses simulations de calcul d'amortissement en fonction des durées définies pour les composants (méthode prospective au 01/01/2012) ;
- ✓ valider ces calculs d'amortissements dans le référentiel comptable existant une fois les principes et durées définitivement arrêtées ;
- ✓ proposer des règles d'automatisation pour la saisie des futures acquisitions respectant ces nouvelles règlementations (dès l'exercice 2012).

Le choix de l'Office s'est porté sur la méthode prospective qui consiste à conserver la valeur nette comptable des biens au 31 décembre 2011 et à amortir cette valeur nette sur la durée d'utilité restante de ces biens.

La population d'immobilisations concernées par les retraitements est la suivante :

Montants en millions de F CFP

Population	Base amortissable	VNC début d'exercice	Nombre d'immobilisations
biens retraités	25 528	15 282	10 984
Total	59 410	23 127	48 580

La mise en œuvre du nouveau plan comptable sur l'exercice 2012 entraine une diminution de la dotation aux amortissements des immobilisations existantes au 31 décembre 2011 sur l'exercice et les deux exercices suivants comme suit :

Montants en millions de F CFP — Application de la méthode dite par composants

Exercice	Dotation avant	Dotation après	Impact sur la dotation
31/12/2012	2 490	2 119	-371
31/12/2013	2 094	1 798	-296
31/12/2014	1 698	1 484	-214

2. Départs volontaires anticipés

Dans le cadre des dispositions de la délibération n°18-210 du 11 juin 2010, ainsi que de la circulaire n°CI/OPT/DG/RH/12/00150 du 2 novembre 2012, relatives aux dispositifs de départs volontaires du personnel, 62 personnes ont bénéficié de la mesure sur l'exercice 2012. Parmi ces personnes, 42 sont effectivement parties et 20 ont demandé à bénéficier du dispositif avant la date de clôture. En contrepartie des départs des 42 agents, une prime individualisée dont les modalités ont été arrêtées dans l'annexe à la délibération ou au sein de la circulaire leur a été versée.

Le montant total des primes comptabilisées s'élève à 650 MF. Le montant moyen de la prime s'élève à 10 MF par agent et représente 26 mois de traitement en moyenne.

L'économie théorique (salaires et primes, majorés des cotisations patronales) résultant du départ de ces 62 personnes s'élève à 448 MF en année pleine et devrait s'élever à 296 MF en 2013. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels remplacements des agents sur les postes concernés.

3. Modification des tarifications des liaisons louées

L'exercice 2012 est marqué par une modification des tarifs des services de capacités des liaisons louées à destination des opérateurs de télécommunication, dont l'historique est le suivant :

			Tarification du Mb/s	
Type de liaisons louées	Date d'effet	N°Arrêté et date de parution	Nouvelle tarification	Ancienne tarification
Internationales	16/02/2012	218/CM du 10 février 2012	16 232 F CFP	Contractuelle
Locales	01/11/2012	1574/CM du 22 octobre 2012	3 000 F CFP	Contractuelle
Locales *1)*	18/12/2012	1848/CM du 14 décembre 2012	12 000 F CFP	3 000 F CFP

1) Annulé par décision du tribunal administratif de Papeete cf. note 4.1

4. Evénements postérieurs à la clôture

4.1. Tarification des liaisons louées

Le tribunal administratif de la Polynésie française a rendu un jugement en date du 3 juillet 2013.

Ce jugement annule l'arrêté n°1848 CM du 14 décembre 2012 relatif à la fixation de la tarification des liaisons louées. Par conséquent, les tarifs applicables sont ceux fixés par arrêté n°1574 CM du 22 octobre 2012 (tarif du Mb/s à 3.000 CFP).

Compte tenu du fait que cet arrêté avait été suspendu avant ce jugement, le différentiel entre le chiffre d'affaires facturé aux clients à 12.000 CFP le Mb/s et le tarif des 3.000 CFP le Mb/s pour la période considérée a fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

4.2. Fusion des filiales TIKIPHONE, TNS et MANA.

Conformément à la délibération du conseil d'administration n°09-2013 du 28 février 2013, les filiales TIKIPHONE, TNS et MANA, ont fusionné en date du 20 avril 2013. L'opération a pris la forme d'une fusion absorption de TNS et MANA par TIKIPHONE. La nouvelle société ainsi constituée a été dénommée VINI.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes comptables ;
- ✓ indépendance des exercices ;

et, conformément aux principes comptables français tels qu'applicables en Polynésie française et modifiés à compter de cet exercice conformément à la délibération n°2011-13 APF du 5 mai 2011.

Le bilan présenté couvre la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, soit une durée de 12 mois.

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (ou de production) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les licences et logiciels informatiques, les droits au bail, les droits d'utilisations de capacités satellitaires et les droits d'accès forfaitaires permettant la fourniture au public du service de télécommunication fixe et d'accès à internet.

Les coûts engagés ne sont reconnus comme des actifs que lorsqu'ils sont identifiables, peuvent être évalués de manière fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront à l'Office.

Durées d'amortissement

Les immobilisations incorporelles de l'Office ont une durée d'utilité déterminée. Elles sont donc amortissables, à l'exception des droits au bail, dès que l'actif est mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- ✓ les frais de recherche et de développement sont amortis sur 3 ans ;
- ✓ le droit d'utilisation des installations sises à Hawaii relatif à l'exploitation du câble HONOTUA est amorti sur 15 ans ;
- ✓ les licences et logiciels informatiques, ainsi que les autres concessions et droits similaires sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans ;
- ✓ les droits d'utilisation de capacités satellitaires sont amortis sur 15 ans ;
- ✓ les droits d'accès forfaitaires relatifs aux autorisations d'exploitation de réseau interne permettant la fourniture au public du service de télécommunications et au titre de la fourniture de l'accès à l'Internet sont amortis sur 12 ans.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (ou de production), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut le prix, ainsi que tous les coûts directement attribuables à son acquisition ou sa création, à son transfert jusqu'à son lieu d'exploitation, et à sa mise en état pour permettre son exploitation.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est alors sorti des immobilisations.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces dépenses iront à l'entité et que le coût peut être évalué de façon fiable.

Toutes les autres dépenses ultérieures, dont les coûts d'entretien de l'immobilisation, sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont réalisées.

Durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains, dès que l'actif est mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- ✓ les agencements des terrains sont amortis sur une durée de 15 ans ;
- ✓ les composants des bâtiments et agences immobilisés sont amortis de la façon suivante :

  Structure ..... 40 ans
  Couverture ..... 20 ans
  Agencements ..... 20 ans

- ✓ les bâtiments techniques (URAD, STATERS), en kit (agences OPT) ou les logements n'ont pas donné lieu à une décomposition compte tenu de leurs spécificités et de leur durée plus courte, leur durée d'amortissement est la suivante :

  Bâtiments techniques (URAD, STATERS) ..... 30 ans
  Agences OPT avec une structure OPH ..... 15 ans
  Logements ..... 20 ans
  Bâtiments reçus en dotation ..... 40 ans

- ✓ leurs aménagements et agencements sont amortis sur une durée de 5 à 20 ans ;
- ✓ les installations techniques, matériels et outillage industriels sont amortis selon les durées suivantes :

  - o Ouvrages d'infrastructure et installations techniques à caractère spécifique :
    Cuivre (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 15 ou 25 ans
    Fibre optique (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 15 ou 20 ans
    Génie civil (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 20 ou 25 ans
    Matériel ..... 10 ans
  - o Câble et autres équipements HONOTUA ..... 25 ans
  - o Commutation de la boucle locale :

Réseau données internet.....5ans
Mobile..... de 8 à 12 ans
Téléphonie traditionnelle ..... de 5 à 10 ans

- Réseau et transmission de la boucle locale :
  Cuivre, faisceaux hertzien et fibre optique..... de 10 à 15 ans
  Générateurs d'énergie ..... de 5 à 10 ans
  Equipements de transmission vers le satellite..... de 10 à 15 ans
- Terminaux destinés à la location .....5 ans
- Appareils de mesure, outillage et surveillance :
  Appareils de mesure et outillage..... de 3 à 8 ans
  Equipements de surveillance.....8 ans
- Matériels divers ..... de 5 à 8 ans
- Groupes électrogènes.....10 ans
- Energie primaire .....20 ans
- Energie secondaire.....10 ans
- Appareils de climatisation ..... de 5 à 15 ans
- Matériel de sécurité et alarme..... de 5 à 15 ans

✓ les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

- Matériel de transport..... de 5 à 8 ans
- Matériel de bureau..... de 5 à 15 ans
- Matériel informatique..... de 3 à 10 ans
- Mobilier.....10 ans

7. Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés, à la clôture de l'exercice, à leur valeur d'achat déduction faite des éventuelles dépréciations constatées lorsque la valeur des titres est inférieure à la quote-part de la situation nette détenue dans la société.

Pour les titres des sociétés civiles immobilières, la situation nette tient compte des éventuelles plus ou moins values latentes sur les biens de l'actif immobilisé.

8. Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts accessoires d'achats.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Règles et méthodes de dépréciation

Les stocks sont dépréciés suivant leur niveau d'obsolescence apprécié selon l'âge du stock :

- ✓ 50% si l'âge du stock est compris entre 12 et 24 mois ;
- ✓ 75% si l'âge du stock est compris entre 24 et 36 mois ;
- ✓ 100% au-delà de 36 mois.

Précisions sur la valorisation des stocks de l'Office

Le stock de cartes téléphoniques prépayées *«OPTCard»*, ainsi que le stock de timbres postes, sont valorisés à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat auprès du prestataire qui réalise l'impression du support, majoré des frais accessoires d'achat.

Le stock de cartes téléphoniques prépayées *«ViniCard»* est valorisé à son coût d'acquisition auprès de la filiale TIKIPHONE, soit la valeur faciale des cartes après remise de la marge distributeur.

9. Créances

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances clients pour lesquelles des difficultés de recouvrement et/ou un litige apparaissent sont basculées en créances dites *«douteuses»*.

S'il existe une indication objective de perte de valeur ou un risque sur le recouvrement de la créance, une provision pour dépréciation est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

9.1. Procédure de déclassement en créances douteuses sur l'exercice

Les créances clients des abonnés aux lignes fixes, les créances clients des abonnés à l'Internet, ainsi que toutes les créances clients, dont la facture est générée par l'application ADONIX, font l'objet d'une procédure de déclassement et de relance via le logiciel ADONIX CONTENTIEUX. Le déclassement est effectué lorsque la solvabilité du client apparaît incertaine au terme des procédures de relance.

Depuis la mise en œuvre de l'application bancaire intitulée *«DELTA BANK»*, les titulaires des comptes chèques postaux disposant d'un compte chèque postal débiteur font l'objet, après épuisement de toutes les procédures de relances d'usage, d'un déclassement en créances douteuses dans l'application *«DELTA BANK»*.

9.2. Règles et méthodes de dépréciation

Les décisions de dépréciation des créances douteuses sont prises par la direction de l'Office en fonction des risques de non recouvrements identifiés.

Les méthodes de dépréciation des créances douteuses fixées par l'Office sont les suivantes :

- ✓ les créances déclassées il y a moins d'un an sont provisionnées à 70% ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus d'un an n'ayant fait l'objet d'aucun règlement sont provisionnées en intégralité ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus d'un an ayant fait l'objet d'un règlement partiel sur l'exercice sont provisionnées à 70% ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus de deux ans sont provisionnées en intégralité.

Cas particuliers

Font également l'objet de provisions, des créances clients non déclassées en clients douteux, mais considérées par l'Office comme présentant un risque de non recouvrement, du fait de leur antériorité ou du fait de leur déclassement sur l'exercice suivant jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

10. Opérations en devises

La trésorerie libellée en devises est convertie en fin d'exercice aux cours de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'appréciation des autres immobilisations financières valorisées en devises, aux cours de clôture, sont inscrites en écart de conversion actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en écart de conversion passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque de change.

11. Subventions d'investissement

Conformément aux règles du Plan Comptable Général, le montant global des subventions a été comptabilisé au passif du bilan.

Les subventions d'investissements sont reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les investissements financés.

12. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation de l'Office à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel. Elle peut également découler de pratiques de l'Office ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que l'Office assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions pour risques et charges correspond à la sortie de ressources que l'Office devra probablement supporter pour éteindre son obligation.

Les passifs éventuels font l'objet d'une information en annexe et correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains et qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Office ;

- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires et administratives.

Les charges pouvant résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, et la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

13. Estimations et évaluations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction, ainsi que l'ensemble du management sont amenés à faire certaines estimations ou évaluations et à retenir des hypothèses qu'ils considèrent comme réalistes et raisonnables.

Pour limiter les incertitudes, ces évaluations ou estimations sont revues régulièrement sur la base des informations disponibles et retours d'expérience, ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques notamment. Les effets résultant de ces révisions sont alors immédiatement pris en compte.

Le contexte de ces dernières années, encore marqué par une forte volatilité de l'environnement économique et financier, rend particulièrement difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence significative sur les actifs et les passifs des états financiers sont les suivantes :

13.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les actifs les plus significatifs suivants :

Immobilisations incorporelles

- ✓ Le droit d'accès forfaitaire permettant la fourniture au public du service de télécommunication fixe inscrit à l'actif pour une valeur nette de 822 MF ;
- ✓ Le droit d'accès forfaitaire permettant la fourniture au public du service d'accès à internet inscrit à l'actif pour une valeur nette de 646 MF ;
- ✓ Le droit d'utilisation de capacités satellitaires « IS 18 » inscrit à l'actif pour une valeur nette de 4 088 MF ;

Immobilisations corporelles

- ✓ Le câble HONOTUA inscrit à l'actif pour une valeur nette de 5 916 MF.

13.2. Autres immobilisations financières

Le placement inscrit à l'actif en autres immobilisations financières pour un montant de 2 506 MF, dont les caractéristiques sont précisées dans la note 31, fait l'objet d'une «*opération de couverture*» au sens de l'article 332-7 du Plan Comptable général. En effet, ce placement bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance, aucune dépréciation de cet actif n'est à constater.

13.3. Provisions pour litiges

Ces provisions sont déterminées et mises à jour en fonction d'hypothèses émises par un groupe de travail constitué de la cellule juridique, de la Task Force pour la Certification des Comptes (TFCC) et de l'expert comptable. Ce groupe de travail statue, litige par litige, sur les passifs, dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise et pour lesquels une obligation à la date de clôture est certaine ou probable à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

14. Litige CPS

Dans les comptes de l'Office, arrêtés au 31 décembre 2010, une provision pour rappel de cotisations de 234 MF avait été constituée en provision pour charges. Ce rappel faisait suite au contrôle effectué en 2009 et 2010 par les services de la CPS qui ont mis en évidence une absence de déclarations dans les bases soumises à cotisations des avantages en nature, notamment les cotisations de retraite complémentaire et la part des tickets repas pris en charge par l'Office. A l'issue du contrôle, en juin 2011, la CPS a adressé à l'Office une lettre d'observations notifiant un rappel de cotisations d'un montant de 234 MF.

L'Office, par courriers du 12 et du 25 juillet 2011, a contesté le redressement envisagé. La CPS, par lettre du 14 septembre 2011, a rejeté les arguments développés par l'Office et a maintenu les redressements notifiés en juin. A la clôture des comptes 2011, la provision constituée en 2010 a été maintenue dans les comptes.

La CPS a adressé une mise en demeure de payer à l'Office en date du 26 avril 2012 pour un montant de 262 MF correspondant au rappel de cotisations initial auquel viennent s'ajouter un complément de rappel et des majorations de retard. Par lettre du 15 mai 2012, l'Office a fait part à la CPS de son maintien de la contestation du redressement. Le 13 novembre 2012, la CPS a assigné l'Office devant le Président du tribunal de première instance de Papeete pour paiement de la somme de 262 MF.

A la clôture des comptes de l'exercice 2012, la provision antérieurement constituée a été reprise pour son montant de 234 MF et une nouvelle provision, pour litige cette fois-ci, d'un montant de 262 MF a été constituée. L'Office conteste la procédure initiée par la CPS et demande sa nullité.

15. Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'Office et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- ✓ la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;
- ✓ le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;
- ✓ la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM ;

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365.520 €uros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'Office, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'Office a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 674 €uros, soit 45 MF pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012. La somme a été comptabilisée en produit au sein des comptes 2011.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM. La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'Office et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'Office a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009. Nonobstant cette information, l'Office a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'Office dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'Office. La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'Office en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'Office envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'Office puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

16. Litiges VITI

L'Office est opposé à la société VITI dans une première affaire relative à la convention d'interconnexion auprès du tribunal de première instance et dans une seconde relative au non règlement de factures par cette dernière auprès du Tribunal Mixte de Commerce de PAPEETE.

Au titre de la première affaire opposant l'Office à VITI auprès du tribunal de première instance, la société VITI tente d'obtenir communication de documents contractuels entre l'Office et MANA dans le but d'essayer de se constituer des motifs susceptibles de remettre en cause la convention d'interconnexion signée entre l'Office et VITI et plus particulièrement pour la partie relative à la tarification. Justifiant de cette procédure, la société VITI s'est abstenue du règlement des factures 2012 en cours. L'Office a donc constitué une provision pour litige du solde de la créance due par VITI à la clôture 2012, soit 38 MF. La prochaine audience est attendue pour le 12 août 2013.

Considérant que la procédure en cours n'était pas un argument suffisant au non paiement de ses factures et craignant des difficultés financières de la société VITI, l'Office a traduit cette dernière devant le Tribunal Mixte de Commerce de PAPEETE afin d'obtenir le règlement de sa créance.

A ce titre, l'Office a obtenu gain de cause et s'est vu accorder par une ordonnance rectificative du 26 avril 2013 le versement d'une provision de 9 MF, à valoir sur les factures impayées de mars à octobre 2012 . Ce montant de 9 MF correspond à la somme restant due au titre du contrat opérateur à la fin du mois d'octobre 2012 sur la base du tarif de 3 000 FCP par Mb/s pour la liaison louée en référence au tarif fixé par arrêté n°1574/CM du 22 octobre 2012.

17. Activation des taxes opérateur

En contrepartie de l'autorisation d'établir et d'exploiter des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunications et de fourniture de l'accès à l'Internet, renouvelée par arrêté n° 2088 CM du 16 novembre 2009, l'Office avait versé l'intégralité des droits d'accès forfaitaires en 2009 pour un montant de 1 500 MF répartis de la façon suivante :

- ✓ 840 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunication, dont le service de téléphonie fixe ;
- ✓ 660 MF au titre de la fourniture d'accès à l'Internet.

La Loi de Pays n°2011-29 du 21 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du livre II du code des postes et télécommunications a porté la durée des autorisations conférées à 12 années au lieu de 9 années précédemment. Par conséquent, les deux droits inscrits à l'actif sont amortis linéairement sur une durée de 12 années à compter du 1er octobre 2012.

18. Placements MARARA

Le placement inscrit à l'actif en *«Autres immobilisations financières»* pour un montant de 2 506 MF correspond à des fonds libres de l'Office placés sur un produit structuré de type EMTN (Euro Medium Term Notes) dénommé *«MARARA 3»* auprès d'UBS France. La valorisation du produit à la clôture fait ressortir une moins value latente de 58 MF. Cette moins-value latente n'a pas fait l'objet d'une dépréciation car le produit bénéficie d'une garantie en capital à l'échéance, soit au 14 avril 2014. *Cf. Note 31*

Au cours de l'exercice 2012, les placements dénommés *«MARARA 1 et 2»* sont arrivés à échéance et ont été remboursés et les fonds correspondants ont été rapatriés en Polynésie française.

Il est à noter que pour l'exercice précédent, ces placements étaient comptabilisés en disponibilités alors qu'à l'origine, l'Office avait l'intention de les conserver durablement. Il a été décidé de reclasser le dernier placement subsistant du fait de l'échéance à plus d'un an du produit.

19. Dépôt de garantie INTELSAT

Les capacités satellitaires IS18 inscrites à l'actif en immobilisations incorporelles étaient auparavant louées au consortium satellitaire INTELSAT.

Afin de garantir le paiement des loyers, INTELSAT exigeait de ses clients le versement d'un dépôt de garantie productif d'intérêts représentant 4 mois de loyers mensuels. A la clôture des comptes 2012, cette somme s'élève, intérêts compris, à 2 Millions de $ correspondant à 184 MF.

Le dépôt de garantie est inscrit dans les comptes de l'office en autres immobilisations financières depuis l'origine et fait l'objet de constatation d'écarts de conversion à chaque clôture. Au titre de 2012, l'écart de conversion s'élève à 67 MF et est intégralement provisionné en provision pour perte de change.

L'Office envisage de demander le remboursement du dépôt de garantie auprès d'INTELSAT sous déduction des sommes dues conformément à l'accord transactionnel conclu en juin 2013 et des sommes à laisser en garantie au titre des contrats commerciaux existants.

20. Reprise de provision sur les titres TNT

Compte tenu du résultat 2012 bénéficiaire de la filiale TNT, la provision pour dépréciation figurant des les comptes au 31 décembre 2011 a été entièrement reprise, soit 111 MF.

21. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les terrains

Dans le cadre de leur rapport annuel sur les comptes 2011, les commissaires aux comptes n'ont pas *«été en mesure de s'assurer de l'exhaustivité et de l'existence des terrains inscrits à l'actif de la société pour un montant de 1 956 M. FCP»*.

Le rapprochement de l'état des transcriptions issu de la Direction des Affaires Foncières (DAF) avec les livres comptables de l'Office a été réalisé au titre de l'exercice 2012. Ce rapprochement a permis de mettre en évidence des écarts non significatifs nécessitant des corrections, soit dans la comptabilité de l'Office, soit au niveau de la DAF.

Les régularisations ont été effectuées dans la comptabilité de l'Office sur l'exercice 2012. Les absences de transcription doivent être régularisées par la DAF en 2013.

22. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les liaisons louées

Dans le cadre de leur rapport annuel sur les comptes 2011, les commissaires aux comptes n'ont *«pas pu obtenir l'assurance sur l'existence et sur l'exhaustivité du chiffre d'affaires»* relatif au chiffre d'affaires découlant des liaisons dites *«intra-commutateurs»*.

L'inventaire desdites liaisons a été effectué dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2012 afin de s'assurer de l'existence et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires.

Les conclusions des travaux menés par les services concernés de l'Office ont abouti aux constats suivants :

- ✓ 4 liaisons actuellement en exploitation ne sont pas facturées au client Tikiphone. Trois liaisons n'ont pas donné lieu à facturation au titre de 2012 et une liaison a été résiliée en 2013. Les impacts de l'absence de facturation ne sont pas significatifs.

- ✓ pour une partie des liaisons louées à Tikiphone, l'Office n'est pas en mesure actuellement de s'assurer que les débits utilisés correspondent aux débits facturés. De ce fait, il est envisagé d'engager des actions techniques et commerciales garantissant l'adéquation des débits utilisés avec ceux facturés. Ces mesures n'entraîneront aucune régularisation sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2012, ainsi que des précédents.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

23. Immobilisations incorporelles

23.1. Variation en valeur brute

Montants en millions de F CFP	2011	Augmentation: Acquisitions	Augmentation: Virements de poste à poste	Diminution: Cessions et réformes	Diminution: Virements de poste à poste	2012
Frais de recherche et développement	343	0	29	0	0	372
Concessions, brevets et droits similaires	7 676	79	1 518	-1	0	9 273
Fonds commercial	38	0	0	0	0	38
Immobilisations en cours	49	64	0	0	-47	67
Avances et acomptes	1 500	0	0	0	-1 500	0
TOTAL	9 607	143	1 547	-1	-1 547	9 750

Les acquisitions et virements de poste à poste s'élèvent à 1 690 MF et correspondent pour 1 500 MF aux droits d'accès forfaitaires versés par l'office en 2009 lui conférant l'autorisation d'exploiter les services de télécommunication fixe et d'accès à l'Internet.

Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations en cours) s'élèvent à 79 MF et correspondent principalement à des licences de logiciels informatiques pour 70 MF.

23.2. Variation des amortissements et provisions

Montants en millions de F CFP	2011	Augmentation	Diminution	2012
AMORTISSEMENTS				
Frais de recherche et développement	314	23	0	337
Concessions, brevets et droits similaires	2 476	526	-1	3 002
PROVISIONS				
TOTAL	2 790	549	-1	3 339

Les immobilisations incorporelles ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

23.3. Détail des immobilisations incorporelles au bilan

Montants en millions de F CFP	31 décembre 2012: Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	31 décembre 2011: Valeur nette
Frais de recherche et développement	372	337	35	29
Concessions, brevets et droits similaires	9 273	3 002	6 271	5 200
dont droits d'utilisation de capacités satellitaires IS 18	*4 421*	*336*	*4 085*	*4 383*
dont taxes opérateur	*1 500*	*31*	*1 469*	*0*
dont licences et logiciels informatiques	*2 679*	*2 293*	*386*	*487*
Fonds commercial	38	-	38	38
Immobilisations en cours	67	-	67	49
Avances et acomptes	-	-	-	1 500
TOTAL	9 750	3 339	6 411	6 816

23.4. Variation en valeur nette

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Solde en début de période	6 816	2 397	4 419
Immobilisations			
Acquisitions	79	4 885	-4 807
Virement de poste à poste	1 547	9	1 538
VNC des immobilisations cédées			
VNC des immobilisations réformées	-	-4	4
Dotation aux amortissements de l'exercice	-549	-490	-59
Dotation aux provisions	0	0	0
Immobilisations en cours			
Augmentation	64	29	35
Virement de poste à poste	-47	-9	-38
Cession	-	-1	1
Avances et acomptes			
Augmentation	-	-	-
Virement de poste à poste	-1 500	-	-1 500
Solde en fin de période	6 411	6 816	-405

24. Immobilisations corporelles

24.1. Variation en valeur brute

		Augmentation		Diminution		
Montants en millions de F CFP	2011	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et réformes	Virements de poste à poste	2012
Terrains	2 144	35	11	-2	-11	2 178
Constructions	8 239	134	26	-12	0	8 388
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 885	763	359	-176	0	36 831
Autres immobilisations corporelles	4 038	177	34	-244	0	4 005
Immobilisations en cours	600	247	0	-68	-419	360
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
TOTAL	50 907	1 357	430	-502	-430	51 763

Les mises en service de l'exercice (acquisitions et virements de poste à poste) correspondent principalement à :

L'aménagement des terrains ..... 43 MF
L'aménagement des constructions ..... 150 MF
Installations spécifiques (Construction de lignes) ..... 286 MF
Commutation de la boucle locale ..... 321 MF
Réseau, transmission et énergie de la boucle locale ..... 433 MF
Outillage et appareils de mesure ..... 47 MF
Du matériel de transport ..... 38 MF
Du matériel et mobilier de bureau ..... 31 MF
Du matériel informatique ..... 140 MF

La valeur brute des immobilisations cédées s'élève à 140 MF. Ces cessions concernent principalement :

- ✓ la cession d'immobilisations en cours (matériel de transport) faisant l'objet d'un contrat de défiscalisation pour 68 MF ;
- ✓ du matériel de transport dont la valeur brute s'élève à 71 MF, amorti à hauteur de 70 MF et cédé pour un montant de 8 MF.

La valeur brute des immobilisations réformées s'élève à 362 MF. Ces réformes concernent principalement :

- ✓ des installations techniques pour 176 MF en valeur brute dont la valeur nette est inférieure à 1 MF ;
- ✓ du matériel de transport pour 70 MF en valeur brute dont la valeur nette s'élève à 1 MF ;
- ✓ du matériel informatique pour 53 MF en valeur brute dont la valeur nette est inférieure à 1 MF.

24.2. Variation des amortissements et provisions

Montants en millions de F CFP	2011	Augmentation	Diminution	2012
AMORTISSEMENTS				
Terrains	188	33	-1	220
Constructions	4 905	385	-12	5 279
Installations techniques, matériels et outillages industriels	24 949	1 126	-175	25 900
Autres immobilisations corporelles	3 450	188	-238	3 401
PROVISIONS				
Autres immobilisations corporelles	0	35	0	35
TOTAL	33 493	1 766	-425	34 834

La dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles au titre de l'exercice 2012 s'élève à 1 766 MF, dont 35 MF d'amortissement exceptionnel et 35 MF de provisions exceptionnelles. Suite aux travaux d'inventaire des immobilisations engagés par l'Office en 2011 et poursuivis jusqu'au début de l'année 2013, il a été décidé de constituer ces dotations décomposés comme suit :

- ✓ la dotation aux amortissements pour 35 MF correspond pour 19 MF à des immobilisations existantes, proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations concernées, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 19 MF représentent 94 lignes d'immobilisations ; et pour 16 MF à des immobilisations inexistantes/non retrouvées, proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 16 MF représentent 405 lignes d'immobilisations ;
- ✓ la dotation aux provisions pour 35 MF correspond à des immobilisations inexistantes/non retrouvées et non proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 35 MF représentent 585 lignes d'immobilisations.

24.3. Détail des immobilisations corporelles au bilan

	31 décembre 2012			31 décembre 2011
Montants en millions de F CFP	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	2 178	220	1 958	1 957
Constructions	8 388	5 279	3 109	3 334
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831	25 900	10 932	10 935
dont câble Honotua	*6 462*	*612*	*5 850*	*6 112*
dont installations techniques à caractère spécifique	*11 889*	*9 307*	*2 582*	*2 485*
Autres immobilisations corporelles	4 005	3 436	570	588
dont matériels informatique	*2 396*	*2 088*	*309*	*2 344*
dont matériels et mobiliers de bureau	*845*	*728*	*117*	*124*
dont matériels de transport	*573*	*443*	*130*	*677*
Immobilisations en cours	360	-	360	600
TOTAL	51 763	34 834	16 929	17 414

24.4. Variation en valeur nette

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Solde début de période	**17 414**	**17 687**	**-272**
Immobilisations			
Acquisitions	1 110	1 238	-128
Mises en service d'immobilisations en cours	419	148	270
VNC des immobilisations cédées	-1	-	-1
VNC des immobilisations réformées	-7	-17	10
Dotation aux amortissements et provisions	-1 766	-1 949	183
dont dotation aux amortissements d'exploitation	*-1 696*	*-1 949*	*253*
dont dotation aux amortissements exceptionnelle	*-35*	-	*-35*
dont dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	*-35*	-	*-35*
Immobilisations en cours			
Augmentation	247	511	-263
Mises en service d'immobilisations en cours	-419	-148	-270
Cessions (contrats de défiscalisation)	-68	-	-68
Mises au rebut	-	-36	-36
Avances et acomptes			
Augmentation	-	-	-
Diminution	-	-20	20
Solde fin de période	**16 929**	**17 414**	**-486**

25. Impact de l'application du nouveau plan comptable sur la dotation aux amortissements

La mise en œuvre des nouvelles dispositions du plan comptable concernant l'application de la méthode par composant aux immobilisations fait ressortir une diminution nette de la dotation aux amortissements de l'exercice de 371 MF. Cet impact sur la dotation aux amortissements de l'exercice se détaille comme suit :

Montants en millions de F CFP	Montant Brut	Impact sur la dotation
Immobilisations incorporelles	**9 750**	**-115**
Frais de recherche et développement	372	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 273	-115
Fonds commercial	38	0
Immobilisations en cours	67	0
Immobilisations corporelles	**51 763**	**-257**
Terrains	2 178	0
Constructions	8 388	53
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831	-232
Autres immobilisations	4 005	-77
Immobilisations en cours	360	0
TOTAL	**61 512**	**-371**

26. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se répartissent comme suit à la clôture de l'exercice :

Montants en millions de F CFP	2011	Augmentation	Diminution	2012
VALEURS BRUTES				
Titres de participation	10 072	0	0	10 072
Dont titres Tikiphone	*4 075*	*0*	*0*	*4 075*
Dont titres TNT	*3 101*	*0*	*0*	*3 101*
Créances rattachées à des participations	5	1 106	-5	1 106
Dont dividendes à recevoir de Tikiphone	*0*	*1 106*	*0*	*1 106*
Autres immobilisations financières	205	2 506	-3	2 708
Dont caution versée à Intelsat	*187*	*0*	*-3*	*184*
Dont Placement Marara	*0*	*2 506*	*0*	*2 506*
Total immobilisations financières brutes	10 282	3 612	-8	13 886
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Titres de participation	452	22	-124	350
Dont titres Le Flamboyant	*241*	*22*	*0*	*263*
Dont titres TNT	*111*	*0*	*-111*	*0*
Total Provisions	452	22	-124	350
VALEURS NETTES	9 830	3 590	116	13 536

Il n'y a eu aucune cession, ni acquisition de titres de participation au cours de l'exercice.

Seule l'échéance des créances rattachées à des participations (dividendes à recevoir) est à moins d'un an.

27. Stocks

Les stocks en valeur brute s'élèvent à 703 MF au 31/12/2012 et sont principalement constitués :

- du stock de matériels et fournitures techniques ..... 447 MF
- du stock de Vinicard ..... 119 MF

La provision sur stock s'élève à 97 MF à la clôture de l'exercice et concerne principalement :

- le stock de matériels et fournitures techniques ..... 75 MF
- le stock de produits postaux ..... 11 MF

28. Avances et acomptes

Les avances versées sur commandes s'élèvent au 31 décembre 2012 à 60 MF et concernent principalement des commandes en cours dont l'échéance est à moins d'un an.

29. Comptes clients

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
VALEUR BRUTE	7 085	8 869	-1 784
dont clients douteux	*1 755*	*1 716*	*38*
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	1 759	1 832	-73
VALEUR NETTE	5 326	7 037	-1 711
- part à moins d'un an	7 085	8 869	-1 784

29.1. Provisions des créances clients et clients douteux

Le montant total des provisions sur créances clients et clients douteux s'élève à 1 759 MF et se détaille comme suit :

	Créances provisionnées			Provisions			
Montants en millions de F CFP	2011 TTC	2012 TTC	2012 HT	2011	Dotation	Reprise	2012
CREANCES DECLASSEES PROVISIONNEES							
Douteux OFFICIELS TELECOM ARCHIPEL	74	0	0	74	0	74	0
Douteux TEL ADONIX (G2G)	962	976	919	893	40	25	907
Douteux TNS ADONIX	169	167	152	153	0	1	152
Douteux CCP ADONIX	292	272	272	288	6	22	272
Douteux MANUELS CCP	107	111	111	92	104	92	104
Douteux MANA ADONIX	86	92	84	68	18	5	80
Douteux Offices G2G	42	42	38	36	0	0	36
Autres créances douteuses	92	95	89	86	1	0	87
Total	1 824	1 755	1 664	1 691	169	220	1 640
CREANCES NON DECLASSEES PROVISIONNEES							
Clients non déclassés G2G	75	71	65	64	58	64	58
Clients non déclassés MANA		24	22	0	15	0	15
Autres créances non déclassées provisionnées	96	51	49	77	2	33	47
Total	171	147	135	141	75	96	120
TOTAL DES PROVISIONS				1 832	244	317	1 759

Les créances clients non déclassées et provisionnées car jugées par l'Office comme présentant un risque de non recouvrement sont principalement :

- ✓ des clients abonnés téléphoniques dont les créances sont antérieures à Juin 2011 et qui ont été déclassés et transférés à la cellule contentieux début 2013 ;
- ✓ des clients des services officiels (communes, établissements publics) téléphoniques ;
- ✓ des clients Internet gérés par MANA, dont le déclassement s'est effectué début 2013 ;
- ✓ des créances du pôle service réseaux et télécommunications antérieures à 2010.

29.2. Créances jugées irrécouvrables passées en perte

Les créances irrécouvrables passées en perte sur l'exercice s'élèvent à 117 MF se décomposant principalement ainsi :

- ✓ 74 MF correspondent aux créances douteuses ARCHIPEL des exercices 1998 à 2002. Ces créances étaient provisionnées en intégralité à la clôture 2011 ;
- ✓ 38 MF correspondent aux découverts CCP d'un montant unitaire inférieur à 15 000 F CFP, dont le solde est uniquement composé d'agios et commissions, couvrant les exercices 2008 à 2011. La totalité de ces créances étant couverte par une provision, une reprise de provision de même montant a été effectuée. Ces mêmes créances à moins d'un an sont, depuis 2012, déduites du chiffre d'affaires si elles ne sont pas recouvrées en fin d'année.

30. Autres créances

Les autres créances, d'un montant de 3 968 MF, sont composées principalement :

- ✓ des sommes dues par la société Yellow-On-Line, déduction faite des montants des prestations effectuées par cette société et non payées par l'Office, soit 437 MF ;
- ✓ du solde des crédits vendeurs et reliquats de TVA dus par les SNC sur opérations de défiscalisation pour 1 524 MF ;
- ✓ du solde dû par La Poste au titre des reversements des bureaux d'échanges extra territoriaux pour 199 MF ;
- ✓ de divers produits à recevoir par le pôle services postaux pour 798 MF. Ils comprennent notamment les frais de terminaux avions au titre des exercices 2011 et 2012 pour 367 MF, ainsi que les reversements dus par différents pays au titre des colis postaux pour 317 MF dont la France à hauteur de 302 MF.
- ✓ des écarts de caisse des agences pour 18 MF.

L'échéance des autres créances est à moins d'un an en dehors du solde des crédits vendeurs dont 1 368 MF sont à plus d'un an.

Les autres créances font l'objet d'une provision pour risque d'un montant de 524 MF qui concerne principalement :

✓ la créance Yellow-on-line	398 MF
✓ la créance Océane Production	20 MF
✓ les créances des comptes internationaux	24 MF
✓ les écarts de caisse des agences	18 MF

31. Trésorerie

Au 31 décembre 2012, la trésorerie figurant au bilan s'élève à 24 884 MF. En ajoutant le produit structuré Marara 3, comptabilisé dorénavant en autres immobilisations financières pour un montant de 2 506 MF, les fonds de l'Office s'élèvent à 27 390 MF.

Hormis les encaisses des agences, les comptes de liaisons et les soldes de certains comptes rapprochés en 2013, les fonds de l'Office s'élèvent à 25 879 MF et concernent :

- ✓ les avoirs des titulaires de comptes CCP pour 11 920 MF ;
- ✓ les fonds libres de l'Office pour 13 959 MF.

Une partie de ces fonds est placée selon la réglementation en vigueur :

Les fonds libres de l'Office pour 2 506 MF

Les fonds libres sont représentés par le fonds Marara 3 placés par l'intermédiaire de l'Union des Banques Suisses France.

Les fonds sont placés depuis le 14 avril 2006 (21 millions d'euros, soit 2 506 MF). Le taux de rémunération de ces fonds est garanti à 3,75% la première et la deuxième année, entre 0 et 6,25% les 6 années suivantes. La garantie en capital de ce produit n'est valable qu'à l'échéance, soit le 14 avril 2014.

En cas de cession du produit avant son échéance, l'Office ne bénéficie d'aucune garantie. Au 31 décembre 2012, ce placement fait apparaître une moins-value latente de 58 MF. Cette moins-value n'a pas fait l'objet d'une provision, car ce placement ne sera pas dénoué avant le terme des 8 années. *Cf. Note 18*

Ce placement n'a pas généré de produit financier sur 2012.

Les avoirs des particuliers aux CCP pour 6 552 MF

- ✓ Les comptes à terme à la banque Socredo pour 1 000 MF, rémunérés au taux moyen de 2,47% pour l'exercice 2012 et bloqués pour une période moyenne de 45 mois ;
- ✓ Les comptes à terme à la Banque de Polynésie pour 1 400 MF au taux de 4,05% et bloqués pour une période de 60 mois ;
- ✓ Les sommes gagées au titre du découvert mis en place pour le financement de Honotua pour 3 887 MF, rémunérées ainsi :
  - o Pour la tranche A correspondant à 50% de ce montant : au taux Euribor à 1 mois ;
  - o Pour la tranche B correspondant à 50% de ce montant : au taux fixe de 1,619% jusqu'au 27 octobre 2012 et 2,5% à compter du 29 octobre 2012 pour une durée de 24 mois ;
- ✓ Les fonds déposés en garantie auprès de « La Banque Postale » pour les paiements et les retraits des cartes visas des clients des CCP pour 265 MF ;

A noter que les intérêts courus à recevoir sur les comptes Socredo et Banque de Polynésie s'élèvent à 46 MF.

32. Comptes de régularisation

32.1. Charges constatées d'avance

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Divers contrat de location et de maintenance	95	73	22
Congés payés du personnel mis à disposition	5	17	-12
Charges afférantes à l'annuaire 2013	48	59	-11
Autres	9	0	9
TOTAL	**157**	**149**	**8**
- part à moins d'un an :	157	149	8

32.2. Écarts de conversion actif

L'écart de conversion actif concerne la créance INTELSAT libellée en dollars. Il s'élève à 67 MF à la clôture 2012 et fait l'objet d'une provision pour perte de change. *Cf. Note 35.*

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

33. Variation des capitaux propres

Montant en millions de F CFP	2011	Affectation du résultat 2010	Résultat 2012	Autres mouvements	2012
Fonds de dotation	2 871				2 871
Réserves affectées aux investissements	39 043	1 128			40 171
Report à nouveau	1	0			0
Résultat 2010	1 128	-1 128			0
Résultat 2011	1 903				1 903
Résultat de l'exercice			2 670		2 670
Subvention d'investissement	1 735			-148	1 587
TOTAL	46 681				49 202

Conformément à la délibération n° 2012-19 APF du 21 juin 2012 portant approbation des comptes annuels 2010 de l'Office des postes et télécommunications et affectation de son résultat, le résultat de l'exercice 2010 a été affecté aux *«réserves affectées aux investissements»*.

34. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, accordées dans le cadre du Fonds pour la Reconversion Économique de la Polynésie française et du projet de câble sous-marin s'élèvent à 1 587 MF en valeur nette. Ces subventions sont destinées au financement partiel des programmes d'investissement suivants :

Montant en millions de F CFP	Valeur brute	Reprises antérieures	Reprise 2012	Cumul reprise	Valeur nette 2012
Numérisation du réseau des Archipels	254	236	11	247	7
Reconfiguration des réseaux de télécommunication d'UTUROA	21	9	1	10	11
Projet METUA	934	646	75	722	212
Câble sous marin HONOTUA	1 500	82	61	143	1 357
TOTAL	2 709	973	148	1 122	1 587

La quote-part de subvention virée au compte de résultat en 2012 s'élève à 148 MF.

35. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 801 MF à la clôture de l'exercice et se répartissent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2011	Dotation	Reprise	2012
PROVISIONS POUR RISQUES				
Litiges	473	379	118	734
Dont litige Club édition	*286*	*0*	*0*	*286*
Dont litige CPS	*0*	*262*	*0*	*262*
Dont litige Vitl	*0*	*38*	*0*	*38*
Perte de change	67	3	3	67
Dont perte de change INTELSAT	*65*	*3*	*0*	*67*
Total des provisions pour risque	540	382	121	801
PROVISIONS POUR CHARGES				
CPS	234	0	234	0
Totale des provisions pour charges	234	0	234	0
TOTAL DES PROVISIONS POUR R & C	774	382	355	801

36. Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 15 828 MF et se détaillent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes bancaires	3 906	4 377	-470
Dont compensation aller local	*19*	*3*	*15*
Dont convention Honotua	*3 887*	*4 373*	*-486*
Dettes diverses	11 921	11 322	600
Dont dépôts et cautions reçus	*1*	*1*	*0*
Dont avoirs des titulaires CCP	*11 920*	*11 321*	*600*
TOTAL	**15 828**	**15 698**	**129**
Dont : - part à moins d'un an	12 407	11 903	504
- de 1 à 5 ans	2 430	2 311	118
- part à plus de 5 ans	991	1 484	-493

37. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Ils s'élèvent à 12 MF et concernent principalement les acomptes versés sur commandes par les abonnés aux éditions philatéliques. Leur échéance est à moins d'un an.

38. Dettes diverses

38.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs d'exploitation s'élèvent à 1 430 MF dont 457 MF concernent des provisions pour factures non parvenues.

Montant en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes fournisseurs	1 430	1 486	-56
- part à moins d'un an	1 430	1 486	-56

38.2. Dettes fiscales

Les dettes fiscales s'élèvent à 314 MF et se répartissent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Impôt sur les sociétés et CSIS	-	631	-631
TVA	306	422	-117
Retenue à la source	5	4	1
IRCM	4	2	3
Autres dettes fiscales	-	1	-1
TOTAL	**314**	**1 059**	**-744**
- part à moins d'un an	314	1 059	-744

38.3. Dettes sociales

Les dettes sociales s'élèvent à 1 852 MF et se répartissent comme suit :

Montant en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes envers le personnel	1 070	843	227
Dont prime provisionnée	*284*	*207*	*77*
Dont prime de départ volontaire	*179*	*0*	*179*
Dont congés à payer (1)	*578*	*589*	*-11*
Dont participation au résultat	*27*	*30*	*-2*
Dettes envers les organismes sociaux	782	1 286	-503
Dont caisse de Prévoyance et de sécurité	*419*	*443*	*-25*
Dont charges sur congés à payer	*202*	*218*	*-17*
Dont retraite complémentaire	*85*	*217*	*-132*
TOTAL	**1 852**	**2 129**	**-277**
- part à moins d'un an	1 852	2 129	-277

(1) Méthodologie de calcul des droits à congés :

Le nombre de jours de congés est déterminé, salarié par salarié, à la clôture de l'exercice par le logiciel SEDIT MARIANNE. Chaque salarié fait l'objet d'une validation de ses droits en nombre de jours par le responsable du service concerné. Ces droits sont ensuite intégrés dans un tableur Excel pour valorisation et comptabilisation de la somme globale.

38.4. Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisation s'élèvent à 445 MF à la clôture de l'exercice contre 446 MF l'exercice précédent. Elles ont une échéance à moins d'un an. Ces dettes concernent principalement des installations techniques, matériel et outillage industriel pour 208 MF et des immobilisations en cours pour 146 MF.

38.5. Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 1 189 MF à la clôture de l'exercice. Les autres dettes ont une échéance à moins d'un an. Au sein de ces autres dettes sont comprises des charges à payer du pôle services postaux à hauteur de 884 MF constitués principalement des reversements à effectuer au titre de l'activité des bureaux d'échanges extra territoriaux pour 705 MF, des frais terminaux avions des exercices 2009 à 2012 pour 145 MF, ainsi que des colis postaux des exercices 2008 à 2012 pour 2 MF.

39. Produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 347 MF à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Abonnements téléphoniques	254	258	-4
Annuaire 2013	93	106	-14
Autres	1	4	-3
TOTAL	**347**	**368**	**-21**
- part à moins d'un an :	347	368	-21

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

40. Résultat d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	% du CA	2011	% du CA	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Chiffre d'affaires	15 997		16 550		-552	-3%
Autres produits d'exploitation	666		799		-133	-17%
Charges d'exploitation	16 183		16 943		-759	-4%
Résultat d'exploitation	**480**	**3%**	**406**	**2%**	**74**	**18%**

40.1. Chiffre d'affaires sectoriel

Montants en millions de F CFP	2012	% du CA	2011	% du CA	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Telecom	13 282	83%	13 979	84%	-697	-5%
Postal	1 740	11%	1 800	11%	-60	-3%
Financier	567	4%	481	3%	86	18%
Divers	408	3%	290	2%	118	41%
dont loyers immobiliers	*49*	-	*41*	-	*8*	*18%*
dont refacturation du personnel mis à disposition	*78*	-	*89*	-	*-11*	*-13%*
dont prestations informatiques	*140*	-	*189*	-	*-50*	*-26%*
Chiffre d'affaires	**15 997**		**16 550**		**-552**	**-3%**

40.2. Autres produits d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012/2011 En Valeur	En %
Production immobilisée	227	202	26	13%
Reprises sur amortissements, provisions et transfert de charges	406	556	-150	-27%
Dont reprises de provisions sur créances douteuses	*317*	*344*	*-27*	*-8%*
Dont reprises de provisions sur débiteurs divers	*46*	*149*	*-102*	*-69%*
Autres produits	32	42	-9	-23%
Autres produits d'exploitation	**666**	**799**	**-133**	**-17%**

40.3. Charges d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	% du Total	2011	% du Total	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Achat de marchandises	84	64%	104	80%	-20	-19%
Variation de stocks	18	13%	10	8%	7	67%
Achats MP et autres appro	695	526%	589	454%	106	18%
Variation de stocks	-205	-155%	-2	-2%	-203	9976%
Autres achats et charges externes	5 273	3993%	5 940	4577%	-668	-11%
dont taxe telephone fixe	*270*	205%	*311*	240%	*-41*	*-13%*
dont trafic fixe vers mobile	*250*	190%	*217*	167%	*33*	*15%*
dont électricité	*490*	371%	*455*	351%	*34*	*8%*
dont sous traitance	*132*	100%	*130*	100%	*2*	*2%*
dont location immobilière	*183*	138%	*171*	132%	*11*	*7%*
dont location de lignes EDT	*123*	93%	*40*	31%	*82*	*204%*
dont location de satellites	*459*	347%	*883*	680%	*-424*	*-48%*
dont location defisc HONOTUA	*218*	165%	*225*	173%	*-7*	*-3%*
dont maintenance matériels et logiciels	*236*	179%	*266*	205%	*-30*	*-11%*
dont prestations MANA	*499*	378%	*443*	341%	*57*	*13%*
dont rémunération d'intermédiaires	*164*	124%	*165*	127%	*-1*	*-1%*
dont honoraires versés	*277*	209%	*335*	258%	*-58*	*-17%*
dont voyages, déplacements, missions	*277*	210%	*239*	184%	*38*	*16%*
dont nettoyages, entretien et gardiennage	*169*	128%	*170*	131%	*0*	*0%*
Impôts taxes et versements assimilés	95	72%	242	186%	-146	-61%
Salaires et traitements	5 643	4273%	5 213	4017%	429	8%
dont contractuels	*3 285*	*2488%*	*3 236*	2493%	*50*	*2%*
dont fonctionnaires	*588*	*446%*	*600*	462%	*-11*	*-2%*
dont occasionnels	*127*	*96%*	*169*	130%	*-41*	*-25%*
dont prime de treizième mois	*280*	*212%*	*276*	213%	*3*	*1%*
dont prime d'efficience	*160*	*121%*	*163*	126%	*-3*	*-2%*
dont prime de départ volontaire anticipé et autre	*678*	*513%*	*271*	209%	*407*	*150%*
dont primes diverses du personnel permanent	108	*82%*	105	81%	*4*	*4%*
Charges sociales	1 805	1367%	1 821	1403%	*-16*	-1%
dont cotisation maladie CPS du personnel permanent	*669*	*507%*	*660*	508%	*10*	*2%*
dont cotisation de retraite, pensions civiles	*207*	*157%*	*223*	172%	*-16*	*-7%*
dont cotisation de retraite, personnel permanent	*324*	*246%*	*348*	268%	*-23*	*-7%*
dont cotisation de retraite complémentaire	*372*	*282%*	*373*	288%	*-1*	*0%*
Dotations aux amortissements	2 245	1700%	2 439	1879%	-194	-8%
Dotations aux provisions	284	215%	339	262%	-56	-16%
Autres charges	248	188%	246	190%	2	1%
dont pertes sur créances irrécouvrables	*117*	*88%*	*72*	55%	*45*	*63%*
Charges d'exploitation	16 183	100%	16 943	100%	-759	-4%

41. Résultat financier

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits financiers	2 486	1 613	873	54%
Charges financières	50	141	-91	-64%
Résultat financier	**2 436**	**1 472**	**964**	**65%**

41.1. Produits financiers

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Revenus des titres de participation	2 056	1 210	847	70%
Dont dividendes Tikiphone	*1 969*	*1 015*	*954*	*94%*
Interêts et produits assimilés	306	328	-22	-7%
Dont revenus de placements des fonds libres	*123*	*132*	*-10*	*-7%*
Dont revenus des fonds CCP en dépôts	*101*	*108*	*-7*	*-6%*
Reprises sur provisions des immobilisations financières	124	76	48	63%
Dont reprise de provisions sur titres TNT	*111*	*60*	*51*	*85%*
Produits financiers	**2 486**	**1 613**	**873**	**54%**

A partir de l'exercice 2012, les dividendes sont comptabilisés nets d'IRCM en produits financiers. Les exercices précédents, les dividendes étaient comptabilisés en brut en produits financiers et l'IRCM était comptabilisé en charge d'impôt.

41.2. Charges financières

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Dotations aux provisions des immobilisations financières	22	0	22	-
Interêts et charges assimilées	17	99	-82	-83%
Pertes de change	11	42	-31	-73%
Charges financières	**50**	**141**	**-91**	**-64%**

42. Résultat exceptionnel

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits exceptionnels	638	783	-145	-18%
Charges exceptionnelles	605	258	347	134%
Résultat exceptionnel	33	525	-492	-94%

42.1. Produits exceptionnels

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112	521	-408	-78%
Dont correction d'erreur nette d'impôt	-	*445*	*-445*	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	171	143	28	20%
Dont quote part de subvention virée au résultat	*148*	*88*	*60*	*68%*
Dont produits de cession des immobilisations	*23*	*55*	*-32*	*-59%*
Reprises sur provisions et transfert de charges	355	119	235	197%
Dont reprises sur provisions pour risques et charges	*355*	*119*	*235*	*197%*
Produits exceptionnels	638	783	-145	-18%

42.2. Charges exceptionnelles

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77	113	-36	-32%
Dont charge dénouement litige salarial	*11*	-	*11*	-
Dont charge dénouement litige fraude compte CCP	*51*	-	*51*	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76	105	-29	-27%
Dont VNC des immobilisations sorties de l'actif	*76*	*105*	*-29*	*-27%*
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	452	40	412	1030%
Dont dotations exceptionnelles sur immobilisations	*35*	-	*35*	-
Dont dotations exceptionnelles sur immobilisations à réformer	*35*	-	*35*	-
Dont dotations aux provisions pour risques et charges	*382*	*40*	342	855%
Charges exceptionnelles	605	258	347	134%

43. Impôts sur le résultat

L'Office est assujetti à un impôt sur les bénéfices de 30% du résultat fiscal. L'impôt sur les sociétés s'élève à 198 MF après imputation de l'aide fiscale IFED pour 3 MF. La contribution supplémentaire pour l'exercice 2012 s'élève à 82 MF.

Pour la détermination du résultat fiscal, ont été réintégrées 495 MF de charges non déductibles, dont 279 MF au titre de l'impôt sur les sociétés et de la contribution exceptionnelle, et déduits 2 494 MF de produits non imposables principalement constitués de dividendes reçus.

AUTRES INFORMATIONS

44. Informations relatives au crédit bail

Approche économique

Désignation	Valeur origine HT	Amortissement théorique		VNC	Engagement Total
		Exercice	Exerc. antér.		
Télécom et SI	1 538 089 611	0	1 538 089 611	0	1 212 444 515
Télécom et SI	1 755 752 250	0	1 755 752 250	0	1 434 288 700
Equipement sécurité	13 432 447	2 686 489	10 745 958	0	9 402 710
Equipements techniques	6 858 939	1 371 788	5 487 151	0	4 801 260
Equipements techniques	34 078 615	6 815 723	27 262 892	0	23 855 030
Equipements techniques	32 450 213	6 490 042	25 960 171	0	23 323 590
Equipements techniques	31 972 444	6 394 489	25 577 955	0	22 380 710
Véhicules 2010 - lot 2	8 894 732	1 778 946	1 853 074	5 262 712	7 253 120
Véhicules 2010 - lot 3	7 662 428	1 532 486	2 171 022	3 958 920	6 248 256
Véhicules 2010 - lot 5	4 017 702	803 540	1 138 349	2 075 813	3 276 200
Véhicules 2010 - lot 6	9 725 000	1 945 000	2 755 417	5 024 583	7 930 160
Véhicules 2010 - lot 7	15 686 400	3 137 280	4 444 480	8 104 640	12 791 320
Véhicules 2010 - lot 8-9-10	12 741 984	2 548 397	3 610 229	6 583 358	10 390 320
Câble sous marin	2 945 291 772	147 264 589	196 352 785	2 601 674 398	1 479 428 517
Véhicules 2011 - lot 1	23 660 000	4 732 000	0	18 928 000	18 948 800
Véhicules 2011 - lot 2	18 201 905	3 640 381	0	14 561 524	14 577 520
Véhicules 2011 - lot 3	5 192 288	1 038 458	0	4 153 830	4 158 400
Véhicules 2012 - lot 2	2 309 998	0	0	2 309 998	1 649 280
Véhicules 2012 - lot 3	2 309 998	0	0	2 309 998	1 651 400
Véhicules 2012 - lot 4	2 309 998	0	0	2 309 998	1 651 400
Véhicules 2012 - lot 5	2 151 398	0	0	2 151 398	1 538 020
Véhicules 2012 - lot 6	7 902 065	0	0	7 902 065	5 649 120
Véhicules 2012 - lot 7	4 099 000	0	0	4 099 000	2 930 340
Véhicules 2012 - lot 8	10 519 397	0	0	10 519 397	7 520 220
Véhicules 2012 - lot 9	10 519 397	0	0	10 519 397	7 520 220
Véhicules 2012 - lot 10	10 973 712	0	0	10 973 712	7 845 000
Véhicules 2012 - lot 11	2 151 398	0	0	2 151 398	1 538 020
Véhicules 2012 - lot 12	2 307 049	0	0	2 307 049	1 649 280
Véhicules 2012 - lot 13	3 112 736	0	0	3 112 736	2 225 260
Véhicules 2012 - lot 14	2 264 898	0	0	2 264 898	1 619 160
Véhicules 2012 - lot 15	5 393 717	0	0	5 393 717	3 855 920
TOTAUX	6 532 033 491	192 179 608	3 601 201 344	2 738 652 539	4 344 341 768

Répartition par échéance

Désignation	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Des exercices antérieurs	Redevances dues à 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans	Total	
Télécom et SI	100	1 212 444 515	0	0	0	0	
Télécom et SI	200	1 434 288 700	0	0	0	0	
Equipement sécurité	1 880 542	7 522 168	0	0	0	0	
Equipements techniques	960 252	3 841 008	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 771 006	19 084 024	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 664 718	18 658 872	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 476 142	17 904 568	0	0	0	0	
Véhicules 2010 - lot 2	1 450 624	2 081 534	1 450 624	2 270 338	0	3 720 962	
Véhicules 2010 - lot 3	1 249 648	1 793 165	1 249 648	1 955 795	0	3 205 443	
Véhicules 2010 - lot 5	655 240	940 223	655 240	1 025 497	0	1 680 737	
Véhicules 2010 - lot 6	1 586 032	2 275 841	1 586 032	2 482 255	0	4 068 287	
Véhicules 2010 - lot 7	2 558 264	3 670 917	2 558 264	4 003 875	0	6 562 139	
Véhicules 2010 - lot 8-9-10	2 078 064	2 981 860	2 078 064	3 252 332	0	5 330 396	
Câble sous-marin	218 427 107	333 531 746	211 272 748	497 769 074	0	709 041 822	981 330 146
Véhicules 2011 - lot 1	3 789 760	0	3 789 760	11 369 280	0	15 159 040	
Véhicules 2011 - lot 2	2 915 504	0	2 915 504	8 746 512	0	11 662 016	
Véhicules 2011 - lot 3	831 680	0	831 680	2 495 040	0	3 326 720	
Véhicules 2012 - lot 2	0	0	329 856	1 319 424	0	1 649 280	
Véhicules 2012 - lot 3	0	0	330 280	1 321 120	0	1 651 400	
Véhicules 2012 - lot 4	0	0	330 280	1 321 120	0	1 651 400	
Véhicules 2012 - lot 5	0	0	307 604	1 230 416	0	1 538 020	
Véhicules 2012 - lot 6	0	0	1 129 824	4 519 296	0	5 649 120	
Véhicules 2012 - lot 7	0	0	586 068	2 344 272	0	2 930 340	
Véhicules 2012 - lot 8	0	0	1 504 044	6 016 176	0	7 520 220	
Véhicules 2012 - lot 9	0	0	1 504 044	6 016 176	0	7 520 220	
Véhicules 2012 - lot 10	0	0	1 569 000	6 276 000	0	7 845 000	
Véhicules 2012 - lot 11	0	0	307 604	1 230 416	0	1 538 020	
Véhicules 2012 - lot 12	0	0	329 856	1 319 424	0	1 649 280	
Véhicules 2012 - lot 13	0	0	445 052	1 780 208	0	2 225 260	
Véhicules 2012 - lot 14	0	0	323 832	1 295 328	0	1 619 160	
Véhicules 2012 - lot 15	0	0	771 184	3 084 736	0	3 855 920	
TOTAUX	252 294 883	3 061 019 141	238 156 092	574 444 110	0	812 600 202	981 330 146

45. Engagements hors bilan significatifs

45.1. Engagements donnés

Dans le cadre du financement du câble sous marin HONOTUA par un contrat de crédit bail mobilier, l'Office s'est engagé, par anticipation auprès de la SAS FINPART, à lever l'option de rachat du matériel à l'issue du contrat dont l'échéance est le 30 juin 2016 pour un montant de 981 MF.

45.2. Engagements reçus

L'Office a reçu une caution de la Société Générale relative à la bonne fin de travaux entre la réception des certificats de recette provisoire des systèmes sous-marin de communication à fibre optique international et domestique, dénommés Honotua, et la réception des certificats de recette de fin de garantie. Conformément aux dispositions du cahier des charges administratives (article 8), cette caution d'un montant de 3.611.991 euros correspond à 5% du prix initial du contrat conclu avec la société ASN dans le cadre de la fourniture des câbles sous-marin. En date du 27 avril 2012, la Société Générale a renouvelé sa caution jusqu'au 1er mai 2014.

45.3. Contrats longue durée

Le contrat avec Pacific Lightnet (devenue Wavecom), sur une durée de 15 ans, concernant la gestion de la station de connexion du câble d'Hawaii pour un montant de 348 MF comptabilisé en immobilisation incorporelle. La maintenance est versée trimestriellement pour un montant de 6 MF.

46. Passifs éventuels

En complément de la note 14 sur le litige opposant l'Office à la CPS, il est à signaler que l'Office a fait procéder à l'évaluation du montant de cotisations qu'elle aurait à verser au titre des périodes postérieures à la période contrôlée et redressée, soit 183 MF qui comprend les cotisations salariales, ainsi que les charges patronales. Compte tenu du litige en cours, l'Office a pris la décision de ne pas constituer de nouvelle provision.

47. Engagements retraite

L'Office a externalisé auprès d'un assureur la gestion des indemnités de départ à la retraite et verse à ce titre des primes destinées à couvrir les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Les primes ainsi versées constituent des charges déductibles du résultat fiscal.

48. Liste des filiales et participations

L'Office, société mère du groupe, consolide les comptes de ses filiales et sociétés pour lesquelles elle détient une participation significative en appliquant les méthodes suivantes :

- ✓ L'intégration globale (IG) lorsqu'il exerce un contrôle exclusif ;
- ✓ La mise en équivalence (MEE) lorsqu'il exerce une influence notable ;

En millions de F CFP	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2012 Brute	Nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat de l'exercice 2012	Dividendes nets reçus par la société	Méthode de consolidation
FILIALES (détenues à plus de 50%)										
Tikiphone	1 301	12 089	100%	4 075	4 075	-	9 496	849	1 969	IG
TNT	3 030	257	100%	3 101	3 101	-	719	178	-	IG
Mana	50	177	100%	50	50	-	626	76	43	IG
ISS	415	236	100%	442	442	-	1 034	7	-	IG
TNS	94	547	100%	94	94	-	2 147	217	-	IG
Fare Fenua	525	164	100%	525	525	-	59	28	-	IG
Fare Hotu	185	26	100%	185	185	-	31	11	-	IG
Le Flamboyant	155	-38	100%	523	260	-	-	-3	-	IG
Fare Hinoi	947	-146	74%	702	702	-	5	-2	-	IG
Total Filiales				9 698	9 435					
PARTICIPATIONS (détenues entre 10 et 50 %)										
OSB	160	670	18%	64	64	-	1 324	179	32	MEE
ODI	74	236	40%	30	30	-	378	17	14	MEE
OFINA	507	390	22%	280	193	-	424	58	-	MEE
Total Participations				374	287					
TOTAL	7 444	14 608		10 072	9 722	-	16 242	1 616	2 056	

49. Transactions conclues entre la société et les parties liées

Les transactions conclues avec des filiales détenues en totalité ou quasi-totalité sont significatives et sont basées sur des conditions normales de marché.

Les transactions conclues avec des sociétés dans lesquelles il existe un lien de participation sont peu significatives et sont basées sur des conditions normales de marché.

50. Information sur les postes concernant les entreprises liées

Montants en millions de F CFP

FILIALES ET PARTICIPATIONS		Montant concernant les entreprises	
		Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés			
	MANA	1 238	
	TIKIPHONE	2 308	
	TNS	75	
	TNT	125	
	OSB		2
Avances et acomptes versés			
	OSB		4
Autres créances			
	TIKIPHONE	190	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	MANA	148	
	TIKIPHONE	251	
	TNS	3	
	TNT	197	
	ISS	87	
	OSB		14
	ODI		9
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés			
	OSB		3
Produits financiers			
	TIKIPHONE	1 969	
	MANA	43	
	OSB		32
	ODI		14

51. Effectif de l'Office

L'effectif de l'Office s'établit à 923 salariés présents à la clôture de l'exercice et se répartit comme suit :

PRESENT AU 31/12/2012	CDD	21
	CDI	812
	CEAPF	90
	TOTAL	**923**

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immo. au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établ., de recherche et de dévelop. TOTAL (I)					KA	343 444 552	KB		KC	28 675 574
INCORP.	Autres postes d'Immobilisations incorporelles TOTAL (II)					KD	9 263 433 346	KE		KF	1 661 148 090
CORPORELLES	Terrains					KG	2 144 438 117	KH		KI	46 188 588
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont composants	L9		KJ	5 418 707 662	KK		KL	10 010 653
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont composants	M1		KM	52 485 043	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Instal. glcs, agenc. et am. des const	Dont composants	M2		KP	2 768 299 632	KQ		KR	150 018 306
CORPORELLES	Inst. techniques, mat. et outil. indust.		Dont composants	M3		KS	35 884 811 096	KT		KU	1 122 372 082
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				KV	91 501 868	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Matériel de transport				KY	676 577 922	KZ		LA	37 794 177
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier				LB	3 239 647 720	LC		LD	171 714 813
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Emballages récupérables et divers				LE	30 581 725	LF		LG	1 543 664
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					LH	599 961 439	LI		LJ	247 375 177
CORPORELLES	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL (III)					LN	50 907 012 224	LO		LP	1 787 017 460
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des participations					IL	10 076 879 253	IM		IN	1 101 004 233
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières					IT	204 989 940	IU		IV	2 503 427 033
	TOTAL (IV)					LQ	10 281 869 193	LR		LS	3 604 431 266
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	70 795 759 315	0H		0J	7 081 272 390

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Valeur d'origine des immo. réévaluées en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établ., de rech. et de dév. TOTAL (I)	IN		LT		LU	372 120 126	1W		
INCORP.	Autres postes d'immob. incorp. TOTAL (II)	IO	1 546 586 022	LV	508 840	LW	9 377 486 574	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP	10 944 960	LX	1 531 040	LY	2 178 150 705	LZ		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB	5 428 718 315	MC		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	52 485 043	MF		
CORPORELLES	Constructions: Inst. glcs, ag. & am. des constructions	IS		MG	11 856 852	MH	2 906 461 086	MI		
CORPORELLES	Inst. techniques, mat. et out. indust.	IT		MJ	175 890 487	MK	36 831 292 691	ML		
CORPORELLES	Autres immob. corporelles: Inst. glcs, agencts et aménagts divers	IU		MM	12 213 032	MN	79 288 836	MO		
CORPORELLES	Autres immob. corporelles: Matériel de transport	IV		MP	141 594 132	MQ	572 777 967	MR		
CORPORELLES	Autres immob. corporelles: Mat.bureau et informatique, mobilier	IW		MS	90 125 294	MT	3 321 237 239	MU		
CORPORELLES	Autres immob. corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	32 125 389	MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	418 742 894	MZ	68 324 761	NA	360 268 961	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL (III)	IY	429 687 854	NG	581 535 598	NH	51 762 806 232	NI		
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des part.	IZ		IY		IZ	11 177 883 486	2A		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2 708 416 973	2G		
	TOTAL (IV)	I3		NJ		NK	13 886 300 459	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	1 976 273 876	0K	502 044 438	0L	75 398 713 391	0M		

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'exercice 1		Augmentations : dotations de l'exercice 2		Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises 3		Montant des amortissements à la fin de l'exercice 4	
Frais d'établ., de rech. et de dév. TOTAL (I)	PA	314 225 127	PB	22 702 132	PC		PD	336 927 259	
Autres immobilisations incorp. TOTAL (II)	PE	2 476 248 894	PF	525 931 366	PG	508 840	PH	3 001 671 420	
Terrains	PI	187 892 273	PJ	32 527 430	PK	550 880	PL	219 868 823	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 986 230 641	PN	278 220 275	PO		PQ	3 264 450 916
	Sur sol d'autrui	PR	4 883 654	PS	3 552 882	PT		PU	8 436 536
	Inst. gles, ag. et am. des const.	PV	1 913 910 294	PW	103 622 921	PX	11 595 233	PY	2 005 937 982
Instal. techn., matériel et outillage industriels		PZ	24 949 420 522	QA	1 125 615 081	QB	175 344 433	QC	25 899 691 170
Autres immobilisations corporelles	Inst. gles, ag. et am. div.	QD	68 800 322	QE	5 923 612	QF	8 732 029	QG	65 991 905
	Matériel de transport	QH	558 362 893	QI	23 709 500	QJ	139 283 686	QK	442 788 707
	Mat. de bur. et infor., mob.	QL	2 821 896 932	QM	158 413 110	QN	89 568 941	QO	2 890 741 101
	Emballages récup. et div.	QP	1 320 892	QR		QS		QT	1 320 892
TOTAL (III)		QU	33 492 718 423	QV	1 731 584 811	QW	425 075 202	QX	34 799 228 032
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	36 283 192 444	OP	2 280 218 309	OQ	425 584 042	OR	38 137 826 711

CADRE B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements linéaires 1		Amortissements dégressifs 2		Amortissements exceptionnels (dont amortissements de caducité) 3	
Frais d'établ., de recherche et de dévelop. TOTAL (I)	QY	22 702 132	2J		2K		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL (II)	QZ	525 843 735	2N		2P	87 631	
Terrains	RA	32 499 647	RB		RC	27 783	
Constructions — Sur sol propre	RD	261 528 043	RE		RF	16 692 232	
Constructions — Sur sol d'autrui	RG	3 552 882	RH		RI		
Constructions — Instal. gles, agencements et am. des constructions	RJ	98 942 104	RK		RL	4 680 817	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	RM	1 117 643 763	RN		RO	7 971 318	
Autres immo. corp. — Instal. gles, agencements et aménagements divers	RP	3 776 351	RQ		RR	2 147 261	
Autres immo. corp. — Matériel de transport	RS	23 709 500	RT		RU		
Autres immo. corp. — Matériel de bureau et informatique, mobilier	RV	154 837 439	RW		RX	3 575 671	
Autres immo. corp. — Emballages récupérables et divers	RY		RZ		SA		
TOTAL (III)	SB	1 696 489 729	SC		SD	35 095 082	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	SG	2 245 035 596	SH		SJ	35 182 713	

CADRE D					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice 1	Augmentations 2	Dotations de l'exercice aux amortissements 3		Montant net à la fin de l'exercice 4	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées			3T							
			3U							
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL (I)		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres prov. pour risques et charges (1)		5V	774 139 033	5W	381 835 292	5X	354 852 660	5Y	801 121 665
	TOTAL (II)		5Z	774 139 033	TV	381 835 292	TW	354 852 660	TX	801 121 665
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F	34 847 984	6G		6H	34 847 984
		- autres imm.,financières	6J	451 735 494	6K	21 800 587	6L	123 578 979	6M	349 957 102
	Sur stock et en cours		6N	89 343 955	6P	10 659 037	6R	2 987 378	6S	97 015 614
	Sur comptes clients		6T	1 832 124 262	6U	244 085 807	6V	316 762 099	6W	1 759 447 970
	Autres prov. pour dépréciation (1)		6X	541 513 281	6Y	28 875 875	6Z	46 275 799	7A	524 113 357
	TOTAL (III)		7B	2 914 716 992	TY	340 269 290	TZ	489 604 255	UA	2 765 382 027
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	3 688 856 025	UB	722 104 582	UC	844 456 915	UD	3 566 503 692
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			7D	283 620 719	7E	366 025 276		
		- financières			7F	21 800 587	7G	123 578 979		
		- exceptionnelles			7H	416 683 276	7J	354 852 660		

(1) à détailler ci-dessous

Provisions réglementées (art 119-3 et LP.119-4 du code des impôts) :

Autres à préciser :

Litiges en cours	734 195 074
Risque de change Intelsat	67 492 911
Autres débiteurs	524 113 357

NOTA : Les frais à payer ne doivent pas être mentionnés sur ce tableau. Les entreprises ayant inscrit en frais à payer des dépenses qui, du point de vue fiscal, ne peuvent être déduites que par voie de provisions, doivent produire un relevé détaillé distinct de ces frais en annexe à la déclaration.

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		7K	1 106 046 600	1 106 046 600	
	Prêts (1) (2)		7L			
	Autres immobilisations financières		7M	2 708 416 973	202 450 370	2 505 966 603
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 754 582 059	1 754 582 059	
	Autres créances clients		7N	5 330 577 963	5 330 577 963	
	Personnel et comptes rattachés		7P	42 520 922	42 520 922	
	Sécurité sociale (C.P.S.) et autres organismes sociaux		7R	75 346 255	75 346 255	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	7S	65 263 257	65 263 257	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	182 318 352	182 318 352	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	7T	3 341 349	3 341 349	
		Divers	7U			
	Groupe et associés (2)		VC			
	Débiteurs divers		7V	3 599 471 905	3 599 471 905	
Charges constatées d'avance			7W	157 231 670	157 231 670	
		TOTAUX	7X	15 025 117 305	12 519 150 702	2 505 966 603

RENVOIS				
(1)	Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		Remboursements obtenus en cours d'ex.	VE	
(2)	Prêts et av. consentis aux assoc. (personnes physiques)		VF	

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (1)	à 2 ans maximum à l'origine	VG	3 906 317 197	485 917 457	2 429 587 285	990 812 455
	à plus de 2 ans à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A	11 921 290 391	11 921 290 391		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 430 340 909	1 430 340 909		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 069 767 764	1 069 767 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	782 313 434	782 313 434		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	8F	305 811 225	305 811 225		
	Obligations cautionnées	8G				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8H	8 615 491	8 615 491		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	445 106 515	445 106 515		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes		8K	1 189 476 418	1 189 476 418		
Produits constatés d'avance		8L	347 266 180	347 266 180		
	TOTAUX	8M	21 406 305 524	17 985 905 784	2 429 587 285	990 812 455

RENVOIS				
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	485 917 457
(2)	Mont. des div. emprunts et dettes cont. auprès des assoc. pers. phys.		VL	

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2012 DU GROUPE OPT

Le conseil d'administration

OFFICE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS

POLYNESIE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION N°16-2013/OPT DU 13 SEPTEMBRE 2013

RELATIVE À L'ARRÊT DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE OPT POUR L'EXERCICE 2012

Le conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications,

Vu la délibération n°85-1023/AT du 8 mars 1985, modifiée, portant création de l'établissement public territorial dénommé "Office des postes et télécommunications" ;

Vu le code des postes et télécommunications ;

Vu l'arrêté n°1891/CM du 20 décembre 2012 modifié, relatif à l'organisation et aux règles de fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Office des postes et télécommunications" (OPT) ;

Vu l'arrêté n°580/CM du 5 juillet 1993, modifié, relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics territoriaux ;

Vu l'arrêté n°1429/CM du 24 septembre 2012 portant nomination de Monsieur Benjamin TEIHOTU en qualité de directeur général de l'Office des postes et télécommunications ;

Vu l'arrêté n°1108/CM du 8 août 2013 portant nomination de Monsieur Sébastien PETIT en qualité de commissaire de gouvernement auprès de l'Office des postes et télécommunications ;

Vu le rapport n°16-2013/OPT du 13 septembre 2013 relatif à l'arrêt des comptes consolidés du groupe OPT pour l'exercice 2012 ;

EN AYANT DÉLIBÉRÉ LORS DE SA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2013
ADOPTE :

ARTICLE 1 : Les comptes annuels consolidés du groupe OPT et le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2012 sont arrêtés.

ARTICLE 2 : Les comptes annuels consolidés et le rapport de gestion seront annexés aux comptes sociaux de l'OPT qui doivent être transmis au conseil des ministres, en charge de les transmettre à l'Assemblée de la Polynésie française pour examen en vue de leur approbation et affectation du résultat.

ARTICLE 3 : Le directeur général est chargé de l'application de la présente délibération en vertu des dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°1891 CM du 20 décembre 2012 qui prévoit que : « *en cas de vacance du poste de président du conseil d'administration, l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu des articles 6 et 9 du présent arrêté est confié au directeur général de l'OPT* ».

UN ADMINISTRATEUR

Jean TAMA

LE VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel TUIHANI

Le conseil d'administration

OFFICE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS

POLYNESIE FRANÇAISE

RAPPORT N°16-2013/OPT DU 13 SEPTEMBRE 2013

RELATIF À L'ARRÊT DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE OPT POUR L'EXERCICE 2012

PRÉAMBULE RÉGLEMENTAIRE ET HISTORIQUE SUR LA CONSOLIDATION DES COMPTES DU GROUPE OPT

Il convient de souligner que les comptes consolidés du groupe OPT étaient établis à titre volontaire depuis l'exercice 1998. A cette date, l'OPT, assujetti aux règles de la comptabilité publique, n'était pas légalement tenu d'établir des comptes consolidés.

Depuis le 1er janvier 2005, comme déjà évoqué supra, selon la délibération n° 2003-85 APF du 12 juin 2003, modifiée, l'OPT est soumis à la réglementation comptable applicable aux sociétés commerciales.

Il convient de rappeler les dispositions en vigueur en matière de consolidation des comptes :

« I. - Les sociétés commerciales établissent et publient chaque année à la diligence du conseil d'administration, du directoire, du ou des gérants, selon le cas, des comptes consolidés ainsi qu'un rapport sur la gestion du groupe, dès lors qu'elles contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qu'elles exercent une influence notable sur celles-ci, dans les conditions ci-après définies. »

Au regard de ces dispositions, les sociétés commerciales ont l'obligation de consolider leurs comptes avec les comptes de celles de leurs filiales, quelle que soit leur forme juridique, sur lesquelles elles exercent soit un contrôle exclusif ou conjoint, soit une influence notable, à moins de satisfaire les conditions d'exemption de cette obligation.

Les seuils de consolidation fixés sont applicables lorsque l'ensemble constitué par la société et les entreprises qu'elle contrôle dépasse pendant deux exercices successifs, une taille déterminée par référence à deux des trois critères suivants :

- Total du bilan = 1.818.181.818 FCFP
- Chiffre d'affaires net = 3.636.363.636 FCFP
- Nombre moyen de salariés permanent : 500

L'OPT et ses filiales dépassent au moins deux des critères liés à la taille du groupe sur deux exercices consécutifs et ne peut donc bénéficier de l'exemption de l'obligation de consolidation.

Les commissaires aux comptes ont attiré l'attention en 2009 sur l'application probable à l'OPT des dispositions réglementaires en matière de comptes consolidés.

En conséquence, il peut être affirmé que l'OPT, étant soumis à la réglementation comptable applicable aux sociétés commerciales, est soumis à l'obligation de consolidation des comptes relevant des dispositions en vigueur.

Toutefois s'agissant de **l'approbation des comptes consolidés**, il peut être relevé que la délibération n°2004-39 APF du 19 février 2004 et l'arrêté n° 1891/CM modifié du 20 décembre 2012 précités, ne prévoient pas expressément que les comptes consolidés soient approuvés par l'Assemblée de la Polynésie française.

Aussi, il a été décidé, comme pour les exercices précédents et dans l'attente de la modification des textes concernés, de joindre aux documents relatifs aux comptes de l'OPT, les documents relatifs aux comptes consolidés, à savoir :

- la délibération du conseil d'administration arrêtant les comptes consolidés
- le rapport de gestion,
- les états financiers consolidés
- le rapport des commissaires aux comptes.

Concernant la certification des comptes consolidés, il convient de noter que pour *les exercices 2008 et 2009*, les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes consolidés en raison notamment du fait que les comptes de l'OPT, société mère, ont fait l'objet d'un refus de certification.

Concernant *l'exercice 2010*, les commissaires aux comptes ont certifié que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Cependant, des réserves ont été émises concernant :

- le fait que le processus de consolidation comporte toujours des faiblesses bien que l'incidence de celles-ci a pu être limitée,

- les comptes sociaux de l'OPT sont certifiés avec des réserves sur l'existence et l'exhaustivité des immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que sur le rapprochement de l'ensemble des éléments de paie,

- un écart d'acquisition relatif à la SCI LE FLAMBOYANT n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation portant sur la diminution de la valorisation du seul actif de la société civile, à savoir un terrain nu.

Concernant l'exercice 2011, les commissaires aux comptes ont établi leur rapport en date du 28 mars 2013 dans lequel ils ont certifié *«que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation».*

Ainsi, pour la deuxième fois depuis la présentation des comptes consolidés (à compter de l'exercice 2008), les commissaires aux comptes ont certifié réguliers et sincères les comptes consolidés du groupe OPT.

Les commissaires aux comptes ont rappelé que les comptes sociaux 2011 de l'OPT, «société» mère de la consolidation, sont certifiés «avec des réserves sur l'existence et l'exhaustivité des terrains portés à l'actif, du chiffre d'affaires liaisons, ainsi que sur l'insuffisance des procédures de contrôle interne relatives au suivi des jours de congés payés».

Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis une réserve concernant *«les faiblesses identifiées dans le processus de consolidation».*

C'est donc dans la continuité des exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 que les comptes consolidés du groupe OPT pour l'exercice 2012 sont présentés ci-après afin d'être arrêtés par le conseil d'administration de l'OPT.

Il convient de souligner que, dans le cadre des travaux visant à obtenir une certification des comptes de l'exercice 2012, des efforts particuliers ont été apportés par les services comptables et financiers de l'OPT afin que les flux inter-compagnies soient totalement réconciliés.

1. FINALITÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principaux objectifs de la consolidation des comptes consistent à :

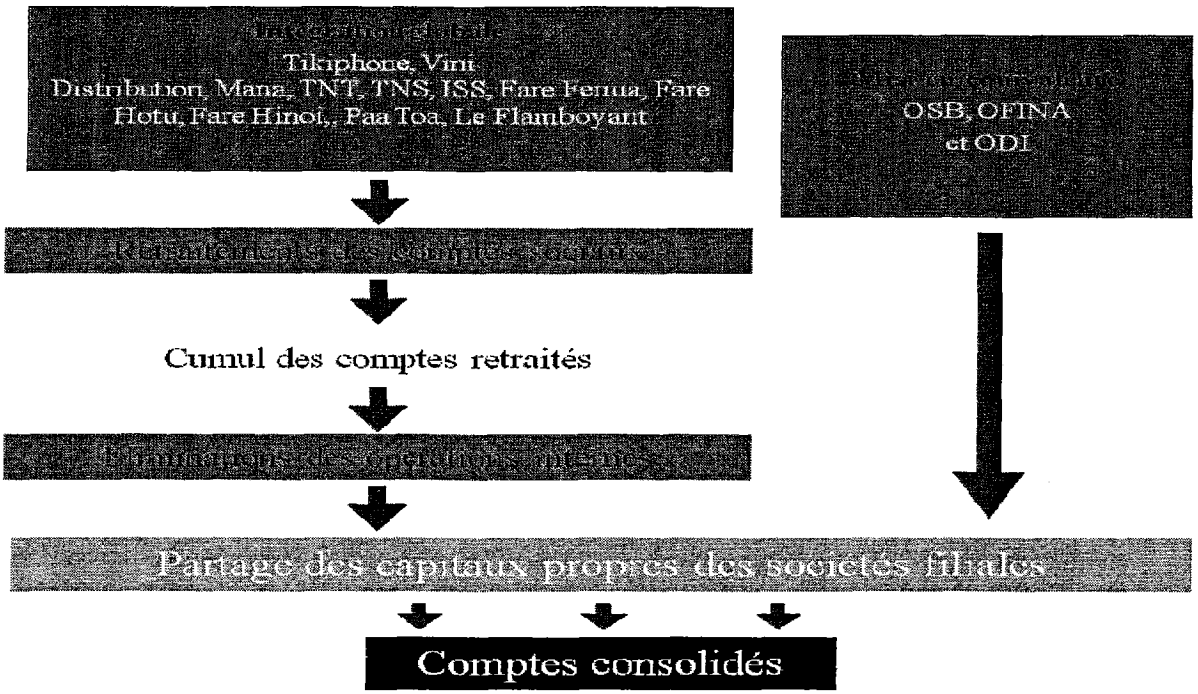
- présenter une image globale du groupe qui se substituerait à l'image de chacune des sociétés formant ce groupe ;
- appréhender le patrimoine et l'activité du groupe en éliminant les artifices ne concourant pas à la rentabilité du groupe ;
- faciliter la mise en place d'une politique de groupe par l'unité de décision ;
- sensibiliser les filiales sur la notion de groupe.

2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont consolidées :

- par intégration globale lorsqu'elles sont contrôlées de manière exclusive par le groupe OPT (% de contrôle > 50 %) ;
- par intégration proportionnelle lorsqu'elles sont contrôlées conjointement avec un ou plusieurs autres groupes ou sociétés ;
- par mise en équivalence lorsque le groupe OPT exerce une influence notable.

Le schéma ci-dessous récapitule les différentes étapes de la consolidation des comptes :



Les détails chiffrés de ces opérations, (retraitements des comptes sociaux des filiales intégrées globalement, cumul des comptes, éliminations des opérations internes au groupe, partage des capitaux propres) sont fournis en annexe.

3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Redressement fiscal de Tikiphone

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a notifié la société TIKIPHONE le 22 mars 2011 de l'ouverture d'un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009. Celui-ci s'est déroulé du 11 avril 2011 au 15 décembre 2011 et a porté en particulier sur les déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés, la TVA, les patentes et les impôts fonciers.

TIKIPHONE a reçu une notification de redressement à hauteur de 1 073 MF. Les observations de la société ont été présentées en Commission des Impôts qui a émis un avis largement favorable à ces observations. Nonobstant l'avis de la commission, la DICP a maintenu le redressement. La procédure suit son cours.

Sur la base d'un courrier émanant du conseil juridique de TIKIPHONE, il a été décidé de provisionner les points sur lesquels la probabilité que la société obtienne gain de cause au contentieux est inférieure ou égale à 50% ce qui représente un montant de 233 MF.

Réactivation du projet TGR et abandon du redressement fiscal par les contributions

3 entités du groupe ont participé à une opération de défiscalisation locale au sein du projet « Tahaa Golf Resort » (TGR) pour lesquelles elles ont reçues une notification de redressement provisionnée dans les comptes 2010 à hauteur de 944 MF.

La direction des impôts et des contributions publiques a, en date du 10 octobre 2012, informé les défiscalisants intéressés dans le projet TGR que l'ensemble des chefs de redressements initialement notifiés et contestés étaient abandonnés. Par conséquent, les provisions constituées dans les comptes ont été reprises au titre de l'exercice 2012.
Compte tenu des doutes qui subsistent sur la viabilité du projet réactivé sous la nouvelle dénomination « Tahiti Luxury Resort » (TLR) et portant sur la construction d'une résidence hôtelière de tourisme, le gain net fiscal de l'opération de défiscalisation a été neutralisé. La synthèse des opérations réalisées au titre de l'exercice 2012 est présentée ci-dessous :

	Reprises de provision	Impact sur le résultat de l'exercice 2012
TIKIPHONE :	665 MF	+471 MF
MANA :	28 MF	+28 MF
TNT :	167 MF	+167 MF

Soit un total de : **860 MF** de reprises et de : **+666 MF** d'impact sur le résultat de l'exercice du groupe, comptabilisé en résultat exceptionnel et qui participe, pour partie, à la progression du résultat net du groupe.

Application de la méthode dite par composants aux immobilisations du groupe

Par délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté le nouveau plan comptable général qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour la préparation des comptes, bilans et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

L'adoption du nouveau plan comptable impose l'application de la méthode de comptabilisation dite par composants aux éléments de l'actif immobilisé. Cette méthode consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle amortissable en fonction des éléments qui la composent et qui peuvent avoir des durées d'utilisation différentes. L'immobilisation principale est appelée structure ou composant principal. Les éléments d'une immobilisation sont appelés composants.

Dès lors, les différentes entités du groupe, pour se conformer à la nouvelle réglementation, ont entrepris d'analyser leurs immobilisations sous l'angle de la méthode des composants.

Pour ce faire, les différentes entités du groupe pour lesquelles des actifs susceptibles d'être décomposés ont été identifiés se sont fait accompagner dans cette démarche en vue d'appliquer la méthode dite par composants.

Le tableau suivant récapitule les modalités d'application de la méthode dite par composants au sein des entités consolidées par intégration globale et totalise l'impact global sur la dotation aux amortissements du groupe OPT :

(en MF)	Méthode utilisée	Impact sur la dotation	Contribution à l'impact global
OPT	Prospective	-371,5	**69%**
TIKIPHONE	Prospective	-151,0	**28%**
FARE FENUA	Prospective	-10,9	**2%**
FARE HOTU	Prospective	-5,5	**1%**
FARE HINOI	Prospective	0,2	**NS**
LE FLAMBOYANT	Prospective	0,1	**NS**
FARE HONO	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNT	Aucun actif identifié	NA	**NA**
VD	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
ISS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
MANA	Aucun actif identifié	NA	**NA**
	Impact sur la dotation	**-538,6**	**100%**

L'impact global de l'application de la méthode dite par composants est un amoindrissement, sur l'exercice 2012, de la dotation aux amortissements de 538 MF.

Départs volontaires anticipés de l'OPT

Dans le cadre des dispositions de la délibération n°18-210 du 11 juin 2010, ainsi que de la circulaire n°CI/OPT/DG/RH/12/00150 du 2 novembre 2012, relatives aux dispositifs de départs volontaires du personnel, 62 personnes ont bénéficié de la mesure sur l'exercice 2012. Parmi ces personnes, 42 sont effectivement parties et 20 ont demandé à bénéficier du dispositif avant la date de clôture. En contrepartie des départs des 42 agents, une prime individualisée dont les modalités ont été arrêtées dans l'annexe à la délibération ou au sein de la circulaire leur a été versée.

Le montant total des primes comptabilisées s'élève à 650 MF. Le montant moyen de la prime s'élève à 10 MF par agent et représente 26 mois de traitement en moyenne.

L'économie théorique (salaires et primes, majorés des cotisations patronales) résultant du départ de ces 62 personnes s'élève à 448 MF en année pleine et devrait s'élever à 296 MF en 2013. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels remplacements des agents sur les postes concernés.

Redressement fiscal de TNS

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a procédé à un contrôle des comptes de la société TNS pour la période du 01/01/2009 au 31/12/2011 au cours de l'exercice 2012.

Une notification de redressement a été adressée le 28/09/2012 pour un rappel total envisagé de 164 MF dont 148 MF en principal sur les impôts suivants : impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, contribution de solidarité territoriale sur l'IRCM, contribution de solidarité territoriale sur les salaires. Le montant principal du redressement provient du calcul de la retenue à la source et de sa comptabilisation.

TNS, après avis pris auprès de son conseil juridique, a adressé sa réponse à la DICP le 29/10/2012 pour contester l'intégralité du redressement à l'exception de la CST sur les avantages en nature d'un montant non significatif. La contestation porte essentiellement sur la déductibilité de la retenue à la source prise en charge par TNS sur les redevances audiovisuelles en se basant sur les dispositions contractuelles avec les distributeurs et les articles du code des impôts de la Polynésie.

L'argumentation apportée reposant sur des éléments pertinents et ayant de bonnes chances d'aboutir à une issue favorable pour TNS, il a été décidé de ne pas provisionner ce risque.

Événements postérieurs à la clôture

TIKIPHONE a réalisé une opération de croissance externe au titre de ses activités de distribution de produits et services mobiles en procédant au rachat, en mars 2013, de la société IMPORT DISCOUNT SARL connue sous le nom commercial de TAHITI PHONE.

D'autre part, conformément à la délibération du conseil d'administration n°09-2013 du 28 février 2013, les filiales TIKIPHONE, TNS et MANA, ont fusionné en date du 20 avril 2013. L'opération a pris la forme d'une fusion absorption de TNS et MANA par TIKIPHONE. La nouvelle société ainsi constituée a été dénommée VINI.

Litige opposant l'OPT à la CPS

Dans les comptes de l'OPT, arrêtés au 31 décembre 2010, une provision pour rappel de cotisations de 234 MF avait été constituée en provision pour charges. Ce rappel faisait suite au contrôle effectué en 2009 et 2010 par les services de la CPS qui ont mis en évidence une absence de déclarations dans les bases soumises à cotisations des avantages en nature, notamment les cotisations de retraite complémentaire et la part des tickets repas pris en charge par l'OPT. A l'issue du contrôle, en juin 2011, la CPS a adressé à l'OPT une lettre d'observations notifiant un rappel de cotisations d'un montant de 234 MF.

L'OPT, par courriers du 12 et du 25 juillet 2011, a contesté le redressement envisagé. La CPS, par lettre du 14 septembre 2011, a rejeté les arguments développés par l'OPT et a maintenu les redressements notifiés en juin. A la clôture des comptes 2011, la provision constituée en 2010 a été maintenue dans les comptes.

La CPS a adressé une mise en demeure de payer à l'OPT en date du 26 avril 2012 pour un montant de 262 MF correspondant au rappel de cotisations initial auquel viennent s'ajouter un complément de rappel et des majorations de retard. Par lettre du 15 mai 2012, l'OPT a fait part à la CPS de son maintien de la contestation du redressement. Le 13 novembre 2012, la CPS a assigné l'OPT devant le Président du tribunal de première instance de Papeete pour paiement de la somme de 262 MF.

A la clôture des comptes de l'exercice 2012, la provision antérieurement constituée a été reprise pour son montant de 234 MF et une nouvelle provision, pour litige cette fois-ci, d'un montant de 262 MF a été constituée. L'OPT conteste la procédure initiée par la CPS et demande sa nullité.

Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM et concernant l'OPT

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'OPT et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- ✓ la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;
- ✓ le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;
- ✓ la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM ;

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365.520 €uros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'OPT, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'OPT a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 674 €uros, soit 45 MF pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012. La somme a été comptabilisée en produit au sein des comptes 2011.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM. La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'OPT et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'OPT a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009. Nonobstant cette information, l'OPT a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'OPT dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'OPT. La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'OPT en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'OPT envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'OPT puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

Activation des taxes opérateur

En contrepartie de l'autorisation d'établir et d'exploiter des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunications et de fourniture de l'accès à l'Internet, renouvelée par arrêté n° 2088 CM du 16 novembre 2009, l'OPT ainsi que TIKIPHONE avaient versé l'intégralité des droits d'accès forfaitaires en 2009 pour un montant de 3 000 MF répartis de la façon suivante :

- ✓ 840 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunication, dont le service de téléphonie fixe ;
- ✓ 1 500 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux permettant d'offrir un service de télécommunication mobile ;
- ✓ 660 MF au titre de la fourniture d'accès à l'Internet.

La Loi de Pays n°2011-29 du 21 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du livre II du code des postes et télécommunications a porté la durée des autorisations conférées à 12 années au lieu de 9 années précédemment. Par conséquent, les droits inscrits à l'actif sont amortis linéairement sur une durée de 12 années à compter du 1er octobre 2012.

Placements MARARA

Le placement inscrit à l'actif en «Autres immobilisations financières» pour un montant de 2 506 MF correspond à des fonds libres de l'OPT placés sur un produit structuré de type EMTN (Euro Medium Term Notes) dénommé «MARARA 3» auprès d'UBS France. La valorisation du produit à la clôture fait ressortir une moins value latente de 58 MF. Cette moins-value latente n'a pas fait l'objet d'une dépréciation car le produit bénéficie d'une garantie en capital à l'échéance, soit au 14 avril 2014.

Au cours de l'exercice 2012, les placements dénommés «MARARA 1 et 2» sont arrivés à échéance et ont été remboursés et les fonds correspondants ont été rapatriés en Polynésie française.
Il est à noter que pour l'exercice précédent, ces placements étaient comptabilisés en disponibilités dans les comptes alors qu'à l'origine, l'OPT avait l'intention de les conserver durablement. Il a été décidé de reclasser le dernier placement subsistant du fait de l'échéance à plus d'un an du produit.

Il convient de remarquer que la sous rubrique « Valeurs mobilières de placement » est essentiellement représentée par un produit du même type appartenant à TIKIPHONE. Aucun reclassement n'a été effectué au sein de comptes consolidés du fait de l'échéance à moins d'un an du produit à la clôture.

4. PRÉSENTATION DU GROUPE OPT ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE 2012

4.1 Présentation du groupe OPT

Le groupe OPT est constitué des entités suivantes par domaine d'activité :

- L'Office des postes et télécommunications (OPT), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) doté de la personnalité publique et dont l'objet est d'assurer l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information.

■ Télécommunications et assimilés
- TIKIPHONE S.A.S, société spécialisée dans l'exploitation du téléphone mobile, et sa filiale VINI DISTRIBUTION spécialisée dans la distribution.
- MANA S.A.S, société spécialisée dans la gestion technique et commerciale de l'accès au réseau Internet,
- TAHITI NUI TELECOM (TNT) S.A., société chargée d'assurer la gestion et l'exploitation du service public des télécommunications extérieures de la Polynésie française et le développement de ces activités dans le Pacifique Sud en qualité d'opérateur de réseau.
- TAHITI NUI SATELLITE (TNS) S.A.S, société chargée d'assurer l'exploitation et la commercialisation du bouquet de chaînes audiovisuelles.

■ Informatique
- I.S.S. S.A.S., société spécialisée dans la vente de matériel informatique, de conseil et d'expertise informatique.

■ Monétique bancaire et financement
- OCEANIENNE DE SERVICES BANCAIRES S.A., premier centre monétique interbancaire territorial.
- OCEANIENNE DE FINANCEMENT S.A. (American Express)

■ Editique
- OCEANIENNE D'INDUSTRIE S.A., société spécialisée dans l'édition et la personnalisation de documents sécurisés et confidentiels.

■ Immobilier et autres
- Sociétés civiles immobilières FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT dont l'objet est la construction et la gestion d'immeubles à usage professionnel.
- Société civile de moyens PAA TOA ayant pour objet exclusif, de faciliter à chacun de ses membres (FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT), l'exercice de leur activité, par la mise en commun de moyens.

4.2 Périmètre de consolidation

Par rapport à la consolidation de l'exercice 2011, il n'y a eu aucune évolution du périmètre au cours de l'exercice 2012.

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIKIPHONE SAS	100	IG
VINI DISTRIBUTION SAS	100	IG
MANA SAS	100	IG
ISS SAS	100	IG
TNS SAS	100	IG
TAHITI NUI TELECOM SA	99,99	IG
FARE FENUA SCI	100	IG
FARE HOTU SCI	100	IG
FARE HINOI SCI	100	IG
LE FLAMBOYANT SCI	100	IG
PAATOA SCM	100	IG
OSB SA	18	MEE
OFINA SA	24,17	MEE
ODI SA	43,56	MEE

IG : intégration globale
MEE : mise en équivalence

5. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Chiffres en millions de francs CFP

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	Variations	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	**23 301,6**	**23 651,5**	**- 350,1**	**-1%**
PRODUITS D'EXPLOITATION	**24 265,6**	**25 138,9**	**- 873,3**	**-3%**
TOTAL charges externes :	**7 461,4**	**8 208,4**	**- 747,0**	**-9%**
Impôts, taxes et versements assimilés	**173,2**	**313,1**	**- 139,8**	**-45%**
TOTAL charges de personnel :	**9 302,1**	**8 648,5**	**653,5**	**+8%**
TOTAL dotations d'exploitation :	**4 067,8**	**4 732,8**	**- 665,0**	**-14%**
Autres charges d'exploitation	**860,6**	**951,1**	**- 90,5**	**-10%**
CHARGES D'EXPLOITATION	**21 865,1**	**22 853,9**	**- 988,8**	**-4%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 400,5**	**2 285,0**	**115,5**	**5%**
TOTAL Produits financiers :	**696,5**	**467,4**	**229,1**	**49%**
TOTAL Charges financières :	**479,9**	**604,6**	**- 124,8**	**-21%**
RESULTAT FINANCIER	**216,6**	**-137,2**	**353,9**	**-258%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 617,1**	**2 147,7**	**469,4**	**22%**
TOTAL Produits Exceptionnels :	**1 715,6**	**617,6**	**1 098,0**	**178%**
TOTAL Charges Exceptionnelles :	**1 156,9**	**433,9**	**723,0**	**167%**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**558,7**	**+183,7**	**375,1**	**204%**
Impôts sur les bénéfices	**1 120,6**	**1 118,7**	**1,9**	**0%**
TOTAL DES PRODUITS	**26 677,7**	**26 223,9**	**453,8**	**2%**
TOTAL DES CHARGES	**24 622,4**	**25 011,2**	**- 388,7**	**-2%**
BENEFICE OU PERTE	**2 055,3**	**1 212,7**	**842,5**	**69%**
Quote-part des entreprises mises en équivalence	53,7	72,3	-18,6	-26%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	80,2	80,2	0,0	0%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**2 028,7**	**1 204,8**	**823,9**	**68%**
Part revenant aux intérêts minoritaires	0,0	0,0	-	-
RESULTAT NET DE L'ENTREPRISE CONSOLIDEE	**2 028,7**	**1 204,89**	**823,9**	**68%**

Au cours de cet exercice social, le groupe a réalisé un **chiffre d'affaires net de 23 301,6** millions de francs CFP contre 23 651,5 millions de francs CFP au titre de l'exercice précédent.

Ventilation du Chiffre d'affaires par activités :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Services et produits postaux et financiers	2 515,8	2 464,3
Services et produits de télécommunication *dont téléphonie mobile, après éliminations*	17 331,8 *8 241,8*	17 639,3 *8 718,2*
Services et produits informatiques	809,4	879,3
Services et produits audiovisuel	2 136,1	2 305,4
Distribution de téléphonie mobile *Abonnements et terminaux*	404,1	30,5
Autres services et produits	104,4	332,7
Total	**23 301,6**	**23 651,5**

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à **21 865,1** millions de francs CFP contre 22 934,1 millions de francs CFP pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure des activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants (en millions de francs CFP) :

- Charges de personnel : 9 302,0
- Dotations amortissements, provisions d'exploitation: 4 067,8
- Locations : 1 310,2
- Entretiens et réparations : 730,7
- Achats d'études 545,8
- Achats de sous-traitance : 402,7
- Rémunérations d'intermédiaires : 805,4
- Publicité : 309,8
- Missions réception : 309,8
- Redevances : 605,5

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat se solde par un bénéfice de **2 028,7** millions de francs CFP contre **1 204,8** millions de francs CFP au titre du précédent exercice.

Comparaisons entre les résultats des comptes sociaux et le résultat des comptes consolidés :

Le résultat des comptes sociaux des entités du groupe intégrées s'élève à **3 978,5** millions de francs CFP, tandis que le résultat des comptes consolidés s'élève à **2 028,7** millions de francs CFP, soit un écart de – 1 949,8 millions de francs CFP qui se décompose comme suit :

Résultat	Montant en millions de francs CFP
Résultat des comptes sociaux	**3 978,5**
Retraitements des comptes sociaux (annexe 1)	+140,4
Elimination des produits réciproques (annexe 2)	-7 342,7
Elimination des charges réciproques (annexe 2)	+7 342,7
Elimination des pertes et profits internes (annexe 3)	-2 103,6
Reprise de provision du terrain Le Flamboyant	+40
Résultat consolidé entreprises intégrées	**2 055,3**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	+53,7
Amortissements des écarts de consolidation (*)	-80,2
Résultat consolidé de l'ensemble	**2 028,7**

(*) Écarts d'acquisition des titres depuis la première consolidation

A noter que la contribution de chacune des entités dans le résultat consolidé du groupe OPT est la suivante (par ordre décroissant) :

Entités	Montants en MF	%
TIKIPHONE	893,7	44,3%
OPT	596,1	29,6%
TNT	278,1	13,8%
TNS	217,0	10,8%
MANA	76,4	3,8%
FARE FENUA	28,0	1,4%
FARE HOTU	10,6	0,5%
PAA TOA	-0,1	0,0%
FARE HINOI	-1,6	-0,1%
Le FLAMBOYANT	-3,1	-0,2%
ISS	-17,3	-0,9%
VINI DISTRIBUTION	-62,7	-3,1%

5.2 LE BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

RUBRIQUES	Brut	Amort. et Provisions	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011	Variations	Var. %
TOTAL immobilisations incorporelles	15 048,0	6 605,1	8 442,9	8 805,7	- 362,8	-4%
TOTAL immobilisations corporelles	73 752,3	47 277,2	26 475,0	27 450,7	- 975,7	-4%
TOTAL immobilisations financières	7 807,9	1 865,9	5 942,0	3 435,7	+ 2 506,3	+ 73%
ACTIF IMMOBILISE	96 608,2	55 748,3	40 859,9	39 692,1	+ 1 167,8	+3%
TOTAL stocks et en-cours	941,7	121,4	820,3	773,1	+47,2	+ 6%
TOTAL créances	10 030,2	3 713,3	6 316,9	6 469,0	- 152,1	-2%
TOTAL disponibilités et divers	41 829,4	0	41 829,4	49 027,9	- 7 198,5	- 15%
ACTIF CIRCULANT	52 801,3	3 834,7	48 966,6	56 270,0	- 7 303,4	-13%
Impôts différés actif	199,2		199,2	295,7	- 96,5	- 33%
TOTAL GENERAL	149 608,7	59 583,0	90 025,7	96 257,8	- 6 232,1	- 6%

Les acquisitions de l'exercice (en dehors des virements de poste à poste) se sont élevées à 2 300 MF.CFP. Elles concernent principalement les postes suivants :

	En MF.CFP
Incorporelles	
Autres immos incorporelles	153
TOTAL	***153***
Corporelles	
Terrains	35
Constructions, Agencements et aménagements des const.	172
Installations techniques, matériels et outillage	1 285
Autres immos corporelles	327
Avances, acomptes et immos en cours	329
TOTAL	***2 141***
TOTAL	**2 300**

- Les biens jugés significatifs financés par contrat de crédit-bail (ou dans le cadre du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer), ont été comptabilisés dans les postes suivants :

(en MF.CFP)	*Valeurs d'origine*
Logiciels et Licences	1.107
Installations techniques	4 675
Matériel de bureau et info, Mobilier	2.187
TOTAL	**7 969**

- Les disponibilités ressortent globalement à **38.837,2 MF** contre 23.571,2 MF pour l'exercice précédent :

(en MF.CFP)	**31/12/2012**	**31/12/2011**	
Valeurs à l'encaissement	11,7	6,2	
Comptes bancaires	28 768,1	18.335,7	(1)
Chèques postaux	1 734,3	640,3	
Comptes et placements	7 288,5	3.335,6	
Intérêts courus	192,8	97,1	
Caisses (y compris service comptable et comptables secondaires)	869,7	1.166,1	
Virements internes	(27,9)	(9,8)	
Total	**38 837,2**	**23 571,2**	

(1) dont 6 552 MF de placement provenant d'avoirs en dépôt des titulaires des comptes CCP.

- Les valeurs mobilières de placements ressortent globalement à **2 744,7 MF** contre 28.498,3 MF pour l'exercice précédent. Elles se ventilent comme suit :

(en MF.CFP)	**31/12/2012**	**31/12/2011**
Bons du Trésor		2.200,0
Obligataire		2 613,8
Fonds structurés à capital garanti in fine	2 744,7	20 286,4
OPCVM		146,0
Provisions pour dépréciation		(9,4)
Total	**2 744,7**	**25.236,8**

Les fonds structurés sont financés par un emprunt d'un montant global de 2 104,4 MF.

Les valeurs mobilières de placement ont été reclassées dans les comptes consolidés par rapport à leur présentation au poste « disponibilités » dans les comptes annuels de l'OPT.

PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	Variations	Var. %
TOTAL situation nette	57 179,0	56 074,9	- 1 104,1	-2%
CAPITAUX PROPRES	**57 179,0**	**56 074,9**	**- 1 104,1**	**-2%**
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0	-
AUTRES FONDS PROPRES	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**-**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 192,6**	**1 724,6**	**- 532,0**	**-45%**
TOTAL dettes financières	19 874,3	26 819,5	-6 945,2	-26%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	241,6	149,1	-92,5	-62%
TOTAL dettes diverses	7 330,1	7 084,9	+245,2	+3%
Produits constatés d'avance	4 011,8	4 121,4	-109,6	-3%
DETTES	**31 457,8**	**38 174,9**	**-6 717,1**	**-18%**
Impôts différés passif	196,2	283,3	-87,1	-31%
TOTAL GENERAL	**90 025,7**	**96 257,8**	**- 6 232,1**	**-6%**

Comparaisons entre les bilans des comptes sociaux et le bilan des comptes consolidés :

Le total du bilan des comptes sociaux des entités du groupe intégrées s'élève à **105 238,6** millions de francs CFP, tandis que le bilan des comptes consolidés s'élève à **90 025,7** millions de francs CFP, soit un écart de 15 213 milliards de francs CFP qui se décompose comme suit :

ACTIF	BILAN DES COMPTES SOCIAUX	BILAN CONSOLIDE	IMPACT
Actif immobilisé (1)	**49 008,3**	**40 859,9**	**- 8 148,4**
Actif circulant (2)	**56 162,8**	**48 966,6**	**- 7 196,2**
Divers	**67,5**	**199,2**	**+ 131,7**
Total actif	**105 238,6**	**90 025,7**	**+ 15 212,9**

(1) élimination des titres de participation et ajout des investissements en crédit-bail (défiscalisation Girardin)
(2) élimination des créances clients entre sociétés du groupe

PASSIF	BILAN DES COMPTES SOCIAUX	BILAN CONSOLIDE	IMPACT
Capitaux propres (1)	**69 147,0**	**57 179,0**	**-11 968,0**
Provisions	**1 308,1**	**1 192,6**	**-115,5**
Dettes (2)	**34 782,8**	**31 457,8**	**-3 325,0**
Divers	**0,0**	**196,2**	**+196,6**
Total Passif	**105 238,6**	**90 025,7**	**-15 212,9**

(1) élimination des capitaux sociaux des filiales
(2) élimination des dettes fournisseurs entre sociétés du groupe et ajout du crédit vendeur pour les investissements financés en crédit-bail (défiscalisation Girardin)

5.3 LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En millions de francs	RÉALISÉ 2012		RÉALISÉ 2011		VARIATION	
	MF	% CA	MF	% CA	MF	%
MARGE COMMERCIALE	5	0%	-335	-1%	+340	-102%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	22 242	95%	22 952	97%	-710	-3%
CHIFFRE D'AFFAIRES	23 302	100%	23 652	100%	-350	-1%
VALEUR AJOUTÉE	16 108	69%	15 986	68%	+122	1%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 635	28%	7 024	30%	-389	-6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 400	10%	2 284	10%	+116	+5%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 617	11%	2 147	9%	+470	+22%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	559	2%	184	1%	+375	+204%
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 121	5%	1 119	5%	+2	+0%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 029	9%	1 204	5%	+825	+68%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 446	23%	5 015	21%	+431	+9%

5.4. L'EFFECTIF DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe en 2012 est de 1 231, dont :

- fonctionnaires : 92
- contractuels : 1.118
- temporaires : 21

L'évolution de l'effectif moyen du groupe est le suivant :

ANNEES	2008	2009	2010	2011	2012
TOTAL	1 214	1 172	1 201	1 210	1 231

6. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES

Les bons résultats apparents du groupe en 2012 sont dus à des évènements particuliers, telle que :

- la mise en œuvre de la méthode dite par composants qui se traduit par une diminution des amortissements de 538 MF.
- la reprise de provisions constituées antérieurement concernant le redressement fiscal sur l'opération de défiscalisation TGR, litige abandonné par l'administration fiscale et générant ainsi un résultat exceptionnel de 666 MF.

Le résultat d'exploitation, en amélioration de 115 MF, soit 5% par rapport à 2011, aurait été en régression de 422 MF, soit 18%, par rapport à 2011, sans les impacts favorables de la méthode des composants.
Le chiffre d'affaires du groupe OPT poursuit son érosion amorcée depuis plusieurs années, il est en baisse de 350 MF, soit 1% par rapport à 2011.

Ces constats démontrent la tendance baissière des résultats du groupe et ce, alors que la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile, n'a pas encore réellement démarré, puisque l'opérateur Vodafone doit commercialiser ses offres à la fin du 1er semestre 2013.

Ainsi, dans ce contexte, le groupe OPT qui doit réaliser sa réorganisation, notamment avec la fusion des filiales Tikiphone, Mana et ISS, doit rapidement définir ses axes stratégiques et les plans d'actions en découlant, afin d'aborder les prochaines années dans la perspective de garantir les équilibres financiers, tout en assurant les missions de service public dévolues à l'opérateur historique et en préservant les emplois de plus de 1.200 agents.

ANNEXE A
AU RAPPORT N°16-2013/OPT

1 - RETRAITEMENTS DES COMPTES SOCIAUX

Les retraitements sont effectués dans les comptes individuels des filiales dans la mesure où ils présentent une importance significative à l'échelle du « groupe » OPT.

Les tableaux suivants récapitulent par sociétés du groupe les différents retraitements opérés :

(En millions de F.CFP)

A/ Retraitements des subventions d'investissement	Montants	Impact sur le résultat consolidé
OPT	1 586,8	-
TNT	133,6	-
TIKIPHONE	82,4	
TOTAUX	**1 787,6**	**-**

Les subventions d'investissement sont reclassées dans les produits constatés d'avance au passif du bilan.

B/ Retraitements des opérations en devises	Montants	Impact sur le résultat consolidé
OPT	67,5	0
TIKIPHONE	0,3	+0,2
ISS	0,4	+0,3
TOTAUX	**68,2**	**+0,5**

Les écarts de conversions (actif et passif) sont enregistrés au compte de résultat et les provisions pour perte des changes annulées.

C/ Retraitements optionnels (location/financement : loi Girardin)	Montants	Impact sur le résultat consolidé
OPT	6 801,6	+34,3
TIKIPHONE	1 630,6	+10,7
TOTAUX	**8 432,2**	**+45,0**

Les biens loués à travers des contrats de location financement (loi Girardin) sont portés à l'actif en contrepartie d'une dette (crédit vendeur) et d'une subvention d'investissement (reclassée dans les produits constatés d'avance au passif).

D/ Retraitements des fonds de commerce acquis ou reçus	Montants	Impact sur le résultat consolidé
TNS	110	-
ISS	70	-
VD	15	-10,5
TNT	927,5	+100
TOTAUX	**1.122,5**	**+89,5**

Tableau de synthèse des différents retraitements opérés :

(En millions de F.CFP)

Retraitements (A, B, C)	Mouvements	Impact sur le résultat consolidé
A/Subventions d'investissement *(Reclassement au bilan)*	1 787,6	-
B/Opérations en devises *(Reclassement au bilan et impact au compte de résultat)*	68,2	+0,5
C/Retraitements optionnels : Crédit-bail / loi Girardin *(Impact au bilan et au compte de résultat)*	8 432,2	+45,1
D/ Retraitement des Fonds de Commerce acquis ou reçus	1 130,2	+94,9
	TOTAL	+140,4

2 - CUMUL DES COMPTES RETRAITÉS

Après avoir été retraités, les comptes sociaux des sociétés consolidées par **intégration globale** sont cumulés en totalité poste à poste (Tikiphone, Vini Distribution, TNT, Mana, ISS, TNS, Fare Fenua, Fare Hotu, Fare Hinoi, Paa Toa, Le Flamboyant).

Remarque: les comptes des sociétés consolidées par « **Mise en équivalence** » ne sont pas cumulés (OSB, OFINA et ODI). Les titres de ces sociétés sont valorisés au bilan consolidé en fonction du pourcentage de détention du « groupe » OPT dans leurs capitaux propres (remplacement de la valeur d'acquisition des titres).

3 - ÉLIMINATIONS DES OPERATIONS INTERNES

Les éliminations des opérations internes se décomposent en 2 catégories :

- **Opérations réciproques « classiques » :** Elles concernent les comptes de bilan (actifs et passifs), les comptes de gestion (produits et charges), et **ne s'appliquent qu'aux sociétés intégrées** (ne s'applique pas aux sociétés consolidées par Mise en équivalence : OSB, OFINA et ODI) ;

- **Autres opérations internes (pertes et profits) :** Elles **s'appliquent à toutes les sociétés du groupe** (distribution de dividendes, cessions d'immobilisations, marges, provisions sur titres de participation, etc....)

(En millions de F.CFP)

Eliminations	Montant	Impact sur le résultat consolidé
Opérations réciproques au bilan (Actifs /Passifs) :	5 309,3	
Les opérations réciproques au compte de résultat :	*7 342,7*	
Pertes et Profits internes (marges, cessions, dividendes, provisions, etc... ; voir ci-dessous : A, B, C)		- 2 103,6
	TOTAL	**- 2 103,6**

Le tableau suivant détaille par sociétés les éliminations des pertes et profits internes :

A/ Élimination des marges internes	Mouvements	Impact sur le résultat consolidé
ISS	43,4	-30,4
OPT	28,0	+19,8
VD	1,4	+1,0
B/ Éliminations des dividendes	**Mouvements**	**Impact sur le résultat consolidé**
OPT	2 056,5	-2 056,5
C/ Éliminations des provisions pour dépréciations des titres OFINA, Flamboyant et Vini distribution	**Mouvements**	**Impact sur le résultat consolidé**
OPT	101,8	-71,2
TIKIPHONE	48	+33,6
	TOTAUX (A, B, C)	**-2 103,6**

4 - PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES ET AMORTISSEMENTS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Filiales intégrées globalement :
Les capitaux propres des filiales sont annulés et les écarts d'acquisition sont constatés en contrepartie des titres de participation détenus par l'OPT, des réserves consolidées, du résultat consolidé, et des intérêts des minoritaires selon le schéma comptable ci-dessous :

	Débit	Crédit
Capital social	x	
Report à nouveau	x	
Réserves	x	
Résultat après retraitements	x	
Ecart d'acquisition	x	
Réserves consolidées		x
Résultat consolidé		x
Intérêts minoritaires		x
Titres de participation		x
	X	**X**

Filiales intégrées par mise en équivalence :
Les écarts d'acquisition sont constatés et les titres de ces sociétés sont valorisés en fonction du pourcentage de détention du « groupe » OPT dans leurs capitaux propres en contrepartie des titres de participation détenus par l'OPT, des réserves et du résultat consolidés selon le schéma comptable ci-dessous :

	Débit	Crédit
Titres mis en équivalence	x	
Ecart d'acquisition	x	
Réserves consolidées		x
Résultat consolidé		x
Titres de participation.		x
	X	**X**

Amortissements des écarts d'acquisition :
Les écarts sont amortis selon le schéma comptable ci-dessous :

	Débit	Crédit
Réserves consolidées	x	
Dotation de l'exercice	x	
Amortissements des écarts		x
	X	**X**

Office des Postes
et Télécommunications
(O.P.T)
Comptes consolidés
Exercice 2012

Crowe Horwath

Crowe Horwath™

Horwath Tahiti sarl
Membre de Crowe Horwath International
RCS 9476 B – Tahiti 667006
15 Avenue Pouvana O Opaa
BP 44530 Fare Tony
98713 Papeete
Polynésie française
Tél. : + 689 54 91 54
Fax : + 689 54 91 53
www.horwath.com
horwath@horwath-tahiti.com

ATTESTATION
DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à nos accords, nous avons dressé les états financiers consolidés du groupe Office des Postes et Télécommunications (O.P.T) pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Les comptes consolidés se caractérisent par (en millions de francs CFP) :

- Total du bilan consolidé	90 026
- Chiffre d'affaires consolidé	23 302
- Résultat net consolidé - part du groupe	2 029
- Réserves consolidées - part du groupe	52 279
- Ecart d'acquisition (net)	399

Les états financiers comprennent, outre la présente attestation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes consolidés.

Ils ont été établis à partir des comptes annuels établis par les sociétés du groupe ainsi que les informations et les pièces justificatives transmises par la direction de ces sociétés.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les diligences définies par la Profession dans le cadre de la présentation des comptes consolidés.

Fait à Papeete, le 22 août 2013

Florent Doligez
Expert-comptable associé

Sommaire

	Pages
Bilan consolidé (en millions de francs CFP)	1 à 2
Compte de résultat consolidé (en millions de francs CFP)	3 à 4
Bilan consolidé (en francs CFP)	5 à 6
Compte de résultat consolidé (en francs CFP)	7 à 8
Annexe aux comptes consolidés	9 à 29
Soldes intermédiaires de gestion consolidés (en millions de francs CFP)	30
Détail des comptes consolidés	31 à 36

Bilan consolidé

ACTIF

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement		40	40	0	0
Frais de recherche et de développement	3.3.3	372	337	35	29
Ecart d'acquisition	5.1	1 360	961	399	479
Autres immobilisations incorporelles	5.1	13 276	5 267	8 008	5 297
Avances et acomptes sur immo.incorp.	5.1				3 000
TOTAL immobilisations incorporelles :		15 048	6 605	8 443	8 806
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	5.1	3 867	432	3 434	3 405
Constructions	5.1	10 060	6 126	3 934	4 157
Installations tech., mat. et outillage ind.	5.1	51 344	34 113	17 231	17 701
Autres immobilisations corporelles	5.1	7 540	6 520	1 019	1 076
Immobilisations en cours	5.1	943	86	856	1 107
Avances et acomptes	5.1				4
TOTAL immobilisations corporelles :		73 752	47 277	26 475	27 451
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres mis en équivalence	5.3	501		501	502
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5.4	0	0	0	0
Prêts	5.5	4 573	1 866	2 708	2 708
Autres immobilisations financières	5.6	2 733		2 733	226
TOTAL immobilisations financières :		7 808	1 866	5 942	3 436
ACTIF IMMOBILISE		96 608	55 748	40 860	39 692
STOCKS ET EN-COURS					
Stocks de matières premières	3.3.7	566	81	484	285
Stocks d'en-cours de prod.de biens					
Stocks d'en-cours de prod.de services					
Stocks produits intermédiaires et finis					
Stocks de marchandises	3.3.7	376	40	336	488
TOTAL stocks et en-cours :		942	121	820	773
CREANCES					
Avances, acomptes versés sur comm.	5.7	175		175	175
Créances clients et comptes rattachés	5.7	6 760	3 160	3 601	3 783
Autres créances	5.7	3 095	554	2 541	2 511
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL créances :		10 030	3 713	6 317	6 469
DISPONIBILITES ET DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	5.9	2 745		2 745	25 237
Disponibilités	5.8	38 837		38 837	23 571
Charges constatées d'avance		248		248	220
TOTAL disponibilités et divers :		41 829		41 829	49 028
ACTIF CIRCULANT		52 801	3 835	48 967	56 270
Charges à répartir sur plusieurs ex.					
Impôts différés actif	5.12	199		199	296
TOTAL GENERAL		149 609	59 583	90 026	96 258

Bilan consolidé

PASSIF

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
SITUATION NETTE			
Fonds de dotation	5.10	2 871	2 871
Primes			
Réserves consolidées	5.10	52 279	51 999
Résultat consolidé de l'exercice	5.10	2 029	1 205
TOTAL situation nette :		57 179	56 075
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
CAPITAUX PROPRES	5.10	57 179	56 075
Intérêts minoritaires		0	0
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		1 138	1 687
Provisions pour charges		55	37
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.11	1 193	1 725
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.13	8 432	15 909
Emprunts et dettes financières divers	5.14	11 442	10 910
TOTAL dettes financières :		19 874	26 819
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		242	149
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 796	2 021
Dettes fiscales et sociales	5.15	3 560	3 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		593	633
Autres dettes		1 381	639
TOTAL dettes diverses :		7 330	7 085
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 012	4 121
DETTES		31 458	38 175
Impôts différés passif	5.12	196	283
TOTAL GENERAL		90 026	96 258

Compte de résultat consolidé

Première partie

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises		1 327	1 242
Production vendue de biens			
Production vendue de services		21 975	22 409
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	6.1	**23 302**	**23 652**
Production stockée		0	0
Production immobilisée		268	543
Subvention d'exploitation		3	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		666	930
Autres produits		28	14
PRODUITS D'EXPLOITATION		**24 266**	**25 139**
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (et droits de douane)		1 334	1 426
Variation de stock de marchandises		-12	151
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 260	1 084
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		-208	0
Autres achats et charges externes	6.2.2	5 088	5 548
TOTAL charges externes :		**7 461**	**8 208**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		**173**	**313**
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		7 087	6 495
Charges sociales		2 215	2 154
TOTAL charges de personnel :	6.2.1	**9 302**	**8 649**
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.2	3 544	4 137
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		428	583
Dotations aux provisions pour risques et charges		96	13
TOTAL dotations d'exploitation :		**4 068**	**4 733**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		**861**	**951**
CHARGES D'EXPLOITATION		**21 865**	**22 854**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 400**	**2 285**

Compte de résultat consolidé

Deuxième partie

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 400**	**2 285**
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1	0
Autres intérêts et produits assimilés		460	445
Reprises sur provisions et transferts de charges		40	
Différences positives de change		72	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		123	3
		696	**467**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		81	135
Intérêts et charges assimilées		313	354
Différences négatives de change		86	116
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		480	**605**
RESULTAT FINANCIER		**217**	**-137**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**2 617**	**2 148**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		33	25
Produits exceptionnels sur opérations en capital		431	452
Autres produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 251	141
		1 716	**618**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		288	109
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		143	109
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		726	215
		1 157	**434**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**559**	**184**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	6.2.3	**1 121**	**1 119**
TOTAL DES PRODUITS		**26 678**	**26 224**
TOTAL DES CHARGES		**24 622**	**25 011**
BENEFICE OU PERTE		**2 055**	**1 213**
Quote-part des entreprises mises en équivalence	5.3	54	72
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5.1	80	80
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**2 029**	**1 205**
Part revenant aux intérêts minoritaires		0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**2 029**	**1 205**

Bilan consolidé

ACTIF

RUBRIQUES	Notes	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement		39 845 896	39 731 606	114 290	283 267
Frais de recherche et de développement	3.3.3	372 120 126	336 927 259	35 192 867	29 219 425
Ecart d'acquisition	5.1	1 360 354 173	961 049 535	399 304 638	479 492 367
Autres immobilisations incorporelles	5.1	13 275 710 273	5 267 412 790	8 008 297 483	5 296 739 146
Avances et acomptes sur immo.incorp.	5.1				3 000 000 000
TOTAL immobilisations incorporelles :		15 048 030 468	6 605 121 190	8 442 909 278	8 805 734 205
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	5.1	3 866 505 685	432 025 533	3 434 480 152	3 405 177 786
Constructions	5.1	10 059 794 369	6 125 708 970	3 934 085 399	4 157 037 149
Installations tech., mat. et outillage ind.	5.1	51 343 757 884	34 112 801 782	17 230 956 102	17 700 725 821
Autres immobilisations corporelles	5.1	7 539 531 948	6 520 430 602	1 019 101 346	1 076 413 401
Immobilisations en cours	5.1	942 660 557	86 265 609	856 394 948	1 107 116 219
Avances et acomptes	5.1				4 216 158
TOTAL immobilisations corporelles :		73 752 250 443	47 277 232 496	26 475 017 947	27 450 686 534
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres mis en équivalence	5.3	501 499 595		501 499 595	502 490 509
Autres participations					
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés	5.4	121 000	115 000	6 000	17 000
Prêts	5.5	4 573 407 665	1 865 835 242	2 707 572 423	2 707 582 415
Autres immobilisations financières	5.6	2 732 872 153		2 732 872 153	225 601 555
TOTAL immobilisations financières :		7 807 900 413	1 865 950 242	5 941 950 171	3 435 691 479
ACTIF IMMOBILISE		96 608 181 324	55 748 303 928	40 859 877 396	39 692 112 218
STOCKS ET EN-COURS					
Stocks de matières premières	3.3.7	565 697 880	81 438 554	484 259 326	285 095 374
Stocks d'en-cours de prod.de biens					
Stocks d'en-cours de prod.de services					
Stocks produits intermédiaires et finis					
Stocks de marchandises	3.3.7	376 013 767	39 977 770	336 035 997	487 982 762
TOTAL stocks et en-cours :		941 711 647	121 416 324	820 295 323	773 078 136
CREANCES					
Avances, acomptes versés sur comm.	5.7	175 264 061		175 264 061	175 012 327
Créances clients et comptes rattachés	5.7	6 760 329 472	3 159 582 030	3 600 747 442	3 783 469 110
Autres créances	5.7	3 094 593 593	553 725 480	2 540 868 113	2 510 527 783
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL créances :		10 030 187 126	3 713 307 510	6 316 879 616	6 469 009 220
DISPONIBILITES ET DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	5.9	2 744 650 052		2 744 650 052	25 236 872 595
Disponibilités	5.8	38 837 158 362		38 837 158 362	23 571 217 565
Charges constatées d'avance		247 616 837		247 616 837	219 775 166
TOTAL disponibilités et divers :		41 829 425 251		41 829 425 251	49 027 865 326
ACTIF CIRCULANT		52 801 324 024	3 834 723 834	48 966 600 190	56 269 952 682
Charges à répartir sur plusieurs ex.					
Impôts différés actif	5.12	199 212 555		199 212 555	295 704 280
TOTAL GENERAL		149 608 717 903	59 583 027 762	90 025 690 141	96 257 769 180

Bilan consolidé

PASSIF

RUBRIQUES	Notes	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
SITUATION NETTE			
Fonds de dotation	5.10	2 871 173 645	2 871 173 645
Primes			
Réserves consolidées	5.10	52 279 087 397	51 998 932 335
Résultat consolidé de l'exercice	5.10	2 028 744 083	1 204 819 949
TOTAL situation nette :		57 179 005 125	56 074 925 929
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
CAPITAUX PROPRES	5.10	57 179 005 125	56 074 925 929
Intérêts minoritaires		41 823	39 472
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES		41 823	39 472
Provisions pour risques		1 137 647 778	1 687 265 142
Provisions pour charges		54 950 796	37 299 285
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.11	1 192 598 574	1 724 564 427
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.13	8 432 163 254	15 909 085 966
Emprunts et dettes financières divers	5.14	11 442 171 316	10 910 379 536
TOTAL dettes financières :		19 874 334 570	26 819 465 502
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		241 596 847	149 092 149
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 795 776 271	2 020 549 654
Dettes fiscales et sociales	5.15	3 560 021 509	3 792 321 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		593 281 496	632 764 083
Autres dettes		1 381 007 559	639 280 073
TOTAL dettes diverses :		7 330 086 835	7 084 915 471
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 011 778 337	4 121 434 511
DETTES		31 457 796 589	38 174 907 633
Impôts différés passif	5.12	196 248 030	283 331 719
TOTAL GENERAL		90 025 690 141	96 257 769 180

Compte de résultat consolidé

Première partie

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises		1 326 984 425	1 242 269 187
Production vendue de biens			
Production vendue de services		21 974 574 009	22 409 253 289
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	6.1	**23 301 558 434**	**23 651 522 476**
Production stockée		-325 000	325 000
Production immobilisée		267 961 927	543 139 361
Subvention d'exploitation		2 715 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		666 116 111	929 849 888
Autres produits		27 555 027	14 079 219
PRODUITS D'EXPLOITATION		**24 265 581 499**	**25 138 915 944**
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (et droits de douane)		1 333 614 195	1 425 803 001
Variation de stock de marchandises		(11 696 308)	151 097 715
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 260 309 506	1 083 572 452
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		(208 472 332)	(246 226)
Autres achats et charges externes	6.2.2	5 087 689 181	5 548 179 366
TOTAL charges externes :		**7 461 444 242**	**8 208 406 308**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		**173 229 423**	**313 072 626**
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		7 087 206 956	6 494 657 451
Charges sociales		2 214 846 039	2 153 852 013
TOTAL charges de personnel :	6.2.1	**9 302 052 995**	**8 648 509 464**
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.2	3 544 458 166	4 137 066 904
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		427 687 926	583 001 255
Dotations aux provisions pour risques et charges		95 648 126	12 766 843
TOTAL dotations d'exploitation :		**4 067 794 218**	**4 732 835 002**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		**860 591 588**	**951 114 988**
CHARGES D'EXPLOITATION		**21 865 112 466**	**22 853 938 388**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 400 469 033**	**2 284 977 556**

Compte de résultat consolidé

Deuxième partie

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 400 469 033	2 284 977 556
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		661 517	446 933
Autres intérêts et produits assimilés		460 127 079	444 869 124
Reprises sur provisions et transferts de charges		40 220 286	
Différences positives de change		72 372 529	18 989 785
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		123 114 340	3 064 151
		696 495 751	**467 369 993**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		81 142 217	134 810 198
Intérêts et charges assimilées		312 729 394	353 836 020
Différences négatives de change		85 979 397	115 966 503
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		479 851 008	**604 612 721**
RESULTAT FINANCIER		216 644 743	137 242 728
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 617 113 776	2 147 734 828
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		33 442 034	25 222 098
Produits exceptionnels sur opérations en capital		430 905 345	451 755 649
Autres produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 251 271 180	140 633 202
		1 715 618 559	**617 610 949**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		287 725 608	109 350 669
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		142 930 709	109 354 247
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		726 227 987	215 222 268
		1 156 884 304	**433 927 184**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		558 734 255	183 683 765
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	6.2.3	**1 120 589 837**	**1 118 686 789**
TOTAL DES PRODUITS		26 677 695 809	26 223 896 886
TOTAL DES CHARGES		24 622 437 615	25 011 165 082
BENEFICE OU PERTE		2 055 258 194	1 212 731 804
Quote-part des entreprises mises en équivalence	5.3	53 675 969	72 276 668
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5.1	80 187 729	80 187 729
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 028 746 434	1 204 820 743
Part revenant aux intérêts minoritaires		2 351	794
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 028 744 083	1 204 819 949

Annexe aux comptes consolidés

1 – PRESENTATION DU GROUPE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'Office des postes et télécommunications (OPT) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) doté de la personnalité publique et dont l'objet est d'assurer l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information.

1.1. SOCIETES DU GROUPE

Le groupe OPT est constitué des entités suivantes par domaine d'activité :

■ ***Télécommunications et assimilés***

- Office des Postes et Télécommunications, entité tête de groupe,
- TIKIPHONE S.A.S, société spécialisée dans l'exploitation du téléphone mobile, et sa filiale VINI DISTRIBUTION spécialisée dans la distribution.
- MANA S.A.S, société spécialisée dans la gestion technique et commerciale de l'accès au réseau Internet,
- TAHITI NUI TELECOM (TNT) S.A., société chargée d'assurer la gestion et l'exploitation du service public des télécommunications extérieures de la Polynésie française et le développement de ces activités dans le Pacifique Sud en qualité d'opérateur de réseau.
- TAHITI NUI SATELLITE (TNS) S.A.S, société chargée d'assurer l'exploitation et la commercialisation du bouquet de chaînes audiovisuelles.

■ ***Informatique***

- I.S.S. S.A.S., société spécialisée dans la vente de matériel informatique, de conseil et d'expertise informatique.

■ ***Monétique bancaire et financement***

- OCEANIENNE DE SERVICES BANCAIRES S.A., premier centre monétique interbancaire territorial.
- OCEANIENNE DE FINANCEMENT S.A. (American Express).

■ ***Editique***

- OCEANIENNE D'INDUSTRIE S.A., société spécialisée dans l'édition et la personnalisation de documents sécurisés et confidentiels.

■ ***Immobilier et autres***

- Sociétés civiles immobilières FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT dont l'objet est la construction et la gestion d'immeubles à usage professionnel.
- Société civile de moyens PAA TOA ayant pour objet exclusif, de faciliter à chacun de ses membres (FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT), l'exercice de leur activité, par la mise en commun de moyens.

1.2. *PERIMETRE DE CONSOLIDATION*

Il n'y a eu aucune évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIKIPHONE S.A.S.	100	IG
VINI DISTRIBUTION	100	IG
MANA S.A.S.	100	IG
TAHITI NUI TELECOM S.A.	99,99	IG
FARE FENUA S.C.I	100	IG
FARE HOTU S.C.I	100	IG
FARE HINOI S.C.I	100	IG
PAATOA S.C.M	100	IG
LE FLAMBOYANT S.C.I	100	IG
I.S.S S.A.S.	100	IG
TAHITI NUI SATELLITE S.A.S.	100	IG
OSB S.A.	18	MEE
OFINA S.A.	24,17	MEE
ODI S.A.	43,56	MEE

IG : intégration globale
MEE : mise en équivalence

2 – *EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE*

Redressement fiscal de Tikiphone

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a notifié la société TIKIPHONE le 22 mars 2011 de l'ouverture d'un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009. Celui-ci s'est déroulé du 11 avril 2011 au 15 décembre 2011 et a porté en particulier sur les déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés, la TVA, les patentes et les impôts fonciers.

TIKIPHONE a reçu une notification de redressement à hauteur de 1 073 MF. Les observations de la société ont été présentées en Commission des Impôts qui a émis un avis largement favorable à ces observations. Nonobstant l'avis de la commission, la DICP a maintenu le redressement. La procédure suit son cours.

Sur la base d'un courrier émanant du conseil juridique de TIKIPHONE, il a été décidé de provisionner les points sur lesquels la probabilité que la société obtienne gain de cause au contentieux est inférieure ou égale à 50% ce qui représente un montant de 233 MF.

Réactivation du projet TGR et abandon du redressement fiscal par les contributions

3 entités du groupe ont participé à une opération de défiscalisation locale au sein du projet « Tahaa Golf Resort » (TGR) pour lesquelles elles ont reçues une notification de redressement provisionnée dans les comptes 2010 à hauteur de 944 MF.

La direction des impôts et des contributions publiques a, en date du 10 octobre 2012, informé les défiscalisants intéressés dans le projet TGR que l'ensemble des chefs de redressements initialement notifiés et contestés étaient abandonnés. Par conséquent, les provisions constituées dans les comptes ont été reprises au titre de l'exercice 2012.

Compte tenu des doutes qui subsistent sur la viabilité du projet réactivé sous la nouvelle dénomination « Tahiti Luxury Resort » (TLR) et portant sur la construction d'une résidence hôtelière de tourisme, le gain net fiscal de l'opération de défiscalisation a été neutralisé. La synthèse des opérations réalisées au titre de l'exercice 2012 est présentée ci-dessous :

	Reprises de provision	Impact sur le résultat de l'exercice 2012
TIKIPHONE :	665 MF	+471 MF
MANA :	28 MF	+28 MF
TNT :	167 MF	+167 MF

Soit un total de : **860 MF** de reprises et de : **+666 MF** d'impact sur le résultat de l'exercice du groupe, comptabilisé en résultat exceptionnel et qui participe, pour partie, à la progression du résultat net du groupe.

Application de la méthode dite par composants aux immobilisations du groupe

Par délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté le nouveau plan comptable général qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour la préparation des comptes, bilans et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

L'adoption du nouveau plan comptable impose l'application de la méthode de comptabilisation dite par composants aux éléments de l'actif immobilisé. Cette méthode consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle amortissable en fonction des éléments qui la composent et qui peuvent avoir des durées d'utilisation différentes. L'immobilisation principale est appelée structure ou composant principal. Les éléments d'une immobilisation sont appelés composants.

Dès lors, les différentes entités du groupe, pour se conformer à la nouvelle réglementation, ont entrepris d'analyser leurs immobilisations sous l'angle de la méthode des composants.

Pour ce faire, les différentes entités du groupe pour lesquelles des actifs susceptibles d'être décomposés ont été identifiés se sont fait accompagner dans cette démarche en vue d'appliquer la méthode dite par composants.

Le tableau suivant récapitule les modalités d'application de la méthode dite par composants au sein des entités consolidées par intégration globale et totalise l'impact global sur la dotation aux amortissements du groupe OPT :

(en MF)	Méthode utilisée	Impact sur la dotation	Contribution à l'impact global
OPT	Prospective	-371,5	**69%**
TIKIPHONE	Prospective	-151,0	**28%**
FARE FENUA	Prospective	-10,9	**2%**
FARE HOTU	Prospective	-5,5	**1%**
FARE HINOI	Prospective	0,2	**NS**
LE FLAMBOYANT	Prospective	0,1	**NS**
FARE HONO	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNT	Aucun actif identifié	NA	**NA**
VD	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
ISS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
MANA	Aucun actif identifié	NA	**NA**
	Impact sur la dotation	**-538,6**	**100%**

L'impact global de l'application de la méthode dite par composants est un amoindrissement, sur l'exercice 2012, de la dotation aux amortissements de 538 MF.

Départs volontaires anticipés de l'OPT

Dans le cadre des dispositions de la délibération n°18-210 du 11 juin 2010, ainsi que de la circulaire n°CI/OPT/DG/RH/12/00150 du 2 novembre 2012, relatives aux dispositifs de départs volontaires du personnel, 62 personnes ont bénéficié de la mesure sur l'exercice 2012. Parmi ces personnes, 42 sont effectivement parties et 20 ont demandé à bénéficier du dispositif avant la date de clôture. En contrepartie des départs des 42 agents, une prime individualisée dont les modalités ont été arrêtées dans l'annexe à la délibération ou au sein de la circulaire leur a été versée.

Le montant total des primes comptabilisées s'élève à 650 MF. Le montant moyen de la prime s'élève à 10 MF par agent et représente 26 mois de traitement en moyenne.

L'économie théorique (salaires et primes, majorés des cotisations patronales) résultant du départ de ces 62 personnes s'élève à 448 MF en année pleine et devrait s'élever à 296 MF en 2013. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels remplacements des agents sur les postes concernés.

Redressement fiscal de TNS

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a procédé à un contrôle des comptes de la société TNS pour la période du 01/01/2009 au 31/12/2011 au cours de l'exercice 2012.

Une notification de redressement a été adressée le 28/09/2012 pour un rappel total envisagé de 164 MF dont 148 MF en principal sur les impôts suivants : impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, contribution de solidarité territoriale sur l'IRCM, contribution de solidarité territoriale sur les salaires. Le montant principal du redressement provient du calcul de la retenue à la source et de sa comptabilisation.

TNS, après avis pris auprès de son conseil juridique, a adressé sa réponse à la DICP le 29/10/2012 pour contester l'intégralité du redressement à l'exception de la CST sur les avantages en nature d'un montant non significatif. La contestation porte essentiellement sur la déductibilité de la retenue à la source prise en charge par TNS sur les redevances audiovisuelles en se basant sur les dispositions contractuelles avec les distributeurs et les articles du code des impôts de la Polynésie.

L'argumentation apportée reposant sur des éléments pertinents et ayant de bonnes chances d'aboutir à une issue favorable pour TNS, il a été décidé de ne pas provisionner ce risque.

Evénements postérieurs à la clôture

TIKIPHONE a réalisé une opération de croissance externe au titre de ses activités de distribution de produits et services mobiles en procédant au rachat, en mars 2013, de la société IMPORT DISCOUNT SARL connue sous le nom commercial de TAHITI PHONE.

Par ailleurs et conformément à la délibération du conseil d'administration n°09-2013 du 28 février 2013, les filiales TIKIPHONE, TNS et MANA, ont fusionné en date du 20 avril 2013. L'opération a pris la forme d'une fusion absorption de TNS et MANA par TIKIPHONE. La nouvelle société ainsi constituée a été dénommée VINI.

3 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'OPT sont établis conformément à la délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011. Ils sont établis en francs pacifiques (1 Euro = 119,3317 F.CFP), monnaie légalement utilisée en Polynésie française.

Le défaut d'application des normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) en Polynésie française ne permet pas à l'OPT de présenter ses états financiers consolidés selon ces normes.

L'exercice 2012 est le seizième exercice pour lequel l'OPT établit des comptes consolidés.

3.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- Les sociétés dans lesquelles l'OPT exerce le contrôle, c'est-à-dire dont il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

  Le contrôle est présumé exister lorsque l'OPT détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le groupe.

  Toutes les sociétés comprises dans le périmètre de l'OPT sont intégrées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception des sociétés OSB, ODI et OFINA pour lesquelles le groupe exerce une influence notable (note 1.2) et dont les titres sont mis en équivalence dans les états financiers consolidés.

  L'impact des éventuelles variations de périmètre sur les rubriques du bilan et du compte de résultat est communiqué dans chacune des notes annexes lorsqu'il est significatif.

- Les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre de chaque année.

- La différence de consolidation initiale représente la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part dans leurs capitaux propres au bilan d'ouverture du premier exercice consolidé. Pour chaque entreprise de l'ensemble consolidé, la différence de consolidation initiale est ventilée entre, d'une part un écart de première consolidation traité rétroactivement comme indiqué au paragraphe suivant, et d'autre part les réserves consolidées. La part affectée dans ces dernières représente les droits acquis depuis l'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation.

- Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part dans leurs capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Compte tenu des difficultés nées de l'absence d'éléments d'information et de l'antériorité de certaines acquisitions, les capitaux propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des titres n'ont pas été retraités.

  Ils sont affectés, le cas échéant, à des actifs identifiés et une valeur incorporelle. L'affectation aux actifs identifiés porte sur des plus-values significatives et durables. Les écarts de première consolidation dégagés sur certaines entreprises consolidées ne correspondent pas à des actifs identifiés de ces entreprises. Ils sont affectés pour leur totalité à une valeur incorporelle.

- Les écarts d'acquisition sont la partie non affectée des écarts de première consolidation.

  Les écarts d'acquisition positifs sont en principe amortis sur une durée qui peut varier de 5 à 20 ans, à moins que des circonstances permettent de justifier une durée d'amortissement inférieure ou supérieure à ce qui est communément admis.

- L'ensemble des opérations réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminées ; les plus et moins-values internes, dont les montants sont jugés significatifs, sont annulés.

3.3. *PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION*

3.3.1. Eléments reclassés en consolidation par rapport à leur présentation dans les comptes annuels

Les écarts latents de change sont reclassés en résultat de l'exercice ; Les contrats de crédit bail sont reclassés en immobilisation lorsque la valeur d'actif du bien est supérieure à 20 MF.

3.3.2. Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés. Les communications téléphoniques sont enregistrées en produit lorsque la prestation de service est rendue. Les abonnements, la location et l'entretien des terminaux, de même que les frais de mise en service et de mise à disposition des liaisons sont constatés en produits linéairement sur la durée du contrat ou lorsque la prestation de service est rendue. Le produit de la vente des terminaux est constaté lors de la livraison au client.

3.3.3. Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés à l'actif et amortis sur une durée moyenne de 10 années.

3.3.4. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement de trois mois au moins à la date d'acquisition, et qui sont évalués au coût historique qui est proche de la valeur de réalisation. Les principales disponibilités sont constituées de comptes bancaires, de comptes de chèques postaux et de comptes au trésor (note 5.7).

3.3.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision, calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non côtés.

3.3.6. Risque de crédits liés aux clients

Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances. Les provisions sont fondées sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non recouvrement.

3.3.7. Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production, qui est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

3.3.8. Immobilisations incorporelles et corporelles

A l'origine, les immobilisations ont été transférées par la Polynésie française à l'Office des postes et télécommunications en tant qu'exploitant public. Les immobilisations acquises postérieurement sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, sans capitalisation des frais financiers intercalaires encourus pendant la période de production.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les biens financés par contrats de crédit-bail, qui transfèrent au Groupe OPT les risques et avantages liés à la propriété, sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette lorsque la valeur d'actif est significative.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire en fonction des durées de vie économiques suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 15 ans
Constructions décomposées : Structure : 40 ans ; Couverture et agencements : 20 ans	
Constructions n'ayant pas fait l'objet d'une décomposition	15 à 40 ans
Aménagements des constructions	5 à 20 ans
Matériels techniques	5 à 25 ans
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 20 ans
Matériel de transport	4 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Câble sous marin pour la partie non financée par crédit bail à l'origine	25 ans

3.3.9. Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la nécessité de constituer une provision est notamment appréciée par groupes d'actifs par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs non actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction de l'Office des postes et des télécommunications. En raison de diverses incertitudes spécifiques au secteur des télécommunications, en particulier les effets de la concurrence sur la téléphonie mobile, il est possible que les hypothèses et conditions varient au cours des exercices ultérieurs et modifient, par conséquent, les prévisions de cash-flows futurs attendus.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire pour ces actifs, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la juste valeur. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés ou par référence, soit aux coûts de remplacement vétusté déduite, soit aux coûts des technologies alternatives, soit aux transactions récentes sur des activités comparables, soit aux prix de marché (immobilier).

Les actifs destinés à être cédés sont dépréciés lorsque leur valeur de marché, diminuée des frais de vente, est inférieure à la valeur nette comptable. Les dépréciations constatées sont considérées comme irréversibles.

3.3.10. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, fondée sur l'appréciation par la direction de l'Office des postes et télécommunications de la nature spécifique de chaque participation.

3.3.11. Impôts différés

Le groupe OPT constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires. Des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs sont constatées en fonction de la probabilité de récupération de ces impôts.

3.3.12. Indemnités de fin de carrière

Dans les principales filiales du groupe, les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision pour charge calculée à l'égard de l'ensemble des salariés en proportion de leur ancienneté. Les indemnités dues sont actualisées au taux de 2,24 % (OAT 10 ans). Il est tenu compte de la probabilité pour chaque salarié d'être vivant et de rester dans l'entreprise jusqu'à la retraite.

Afin de couvrir le règlement des indemnités de fin de carrière dues aux agents de l'OPT lors du départ à la retraite, celui-ci a souscrit un contrat d'assurance auprès de la compagnie ARIAL. Les primes d'assurances sont inscrites en charges.

3.3.13. Subventions d'investissement reçues

Les subventions d'investissement reçues par le groupe sont reclassées en produits à recevoir.

4 – AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Litige opposant l'OPT à la CPS

Dans les comptes de l'OPT, arrêtés au 31 décembre 2010, une provision pour rappel de cotisations de 234 MF avait été constituée en provision pour charges. Ce rappel faisait suite au contrôle effectué en 2009 et 2010 par les services de la CPS qui ont mis en évidence une absence de déclarations dans les bases soumises à cotisations des avantages en nature, notamment les cotisations de retraite complémentaire et la part des tickets repas pris en charge par l'OPT. A l'issue du contrôle, en juin 2011, la CPS a adressé à l'OPT une lettre d'observations notifiant un rappel de cotisations d'un montant de 234 MF.

L'OPT, par courriers du 12 et du 25 juillet 2011, a contesté le redressement envisagé. La CPS, par lettre du 14 septembre 2011, a rejeté les arguments développés par l'OPT et a maintenu les redressements notifiés en juin. A la clôture des comptes 2011, la provision constituée en 2010 a été maintenue dans les comptes.

La CPS a adressé une mise en demeure de payer à l'OPT en date du 26 avril 2012 pour un montant de 262 MF correspondant au rappel de cotisations initial auquel viennent s'ajouter un complément de rappel et des majorations de retard. Par lettre du 15 mai 2012, l'OPT a fait part à la CPS de son maintien de la contestation du redressement. Le 13 novembre 2012, la CPS a assigné l'OPT devant le Président du tribunal de première instance de Papeete pour paiement de la somme de 262 MF.

A la clôture des comptes de l'exercice 2012, la provision antérieurement constituée a été reprise pour son montant de 234 MF et une nouvelle provision, pour litige cette fois-ci, d'un montant de 262 MF a été constituée. L'OPT conteste la procédure initiée par la CPS et demande sa nullité.

Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM et concernant l'OPT

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'OPT et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- ✓ la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;
- ✓ le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;
- ✓ la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM ;

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365.520 €uros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'OPT, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'OPT a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 674 €uros, soit 45 MF pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012. La somme a été comptabilisée en produit au sein des comptes 2011.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM. La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'OPT et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'OPT a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009. Nonobstant cette information, l'OPT a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'OPT dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'OPT. La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'OPT en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'OPT envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'OPT puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

Activation des taxes opérateur

En contrepartie de l'autorisation d'établir et d'exploiter des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunications et de fourniture de l'accès à l'Internet, renouvelée par arrêté n° 2088 CM du 16 novembre 2009, l'OPT ainsi que TIKIPHONE avaient versé l'intégralité des droits d'accès forfaitaires en 2009 pour un montant de 3 000 MF répartis de la façon suivante :

- ✓ 840 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunication, dont le service de téléphonie fixe ;
- ✓ 1 500 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux permettant d'offrir un service de télécommunication mobile ;
- ✓ 660 MF au titre de la fourniture d'accès à l'Internet.

La Loi de Pays n°2011-29 du 21 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du livre II du code des postes et télécommunications a porté la durée des autorisations conférées à 12 années au lieu de 9 années précédemment. Par conséquent, les droits inscrits à l'actif sont amortis linéairement sur une durée de 12 années à compter du 1er octobre 2012.

Placements MARARA

Le placement inscrit à l'actif en «Autres immobilisations financières» pour un montant de 2 506 MF correspond à des fonds libres de l'OPT placés sur un produit structuré de type EMTN (Euro Medium Term Notes) dénommé «MARARA 3» auprès d'UBS France. La valorisation du produit à la clôture fait ressortir une moins value latente de 58 MF. Cette moins-value latente n'a pas fait l'objet d'une dépréciation car le produit bénéficie d'une garantie en capital à l'échéance, soit au 14 avril 2014.

Au cours de l'exercice 2012, les placements dénommés «MARARA 1 et 2» sont arrivés à échéance et ont été remboursés et les fonds correspondants ont été rapatriés en Polynésie française.

Il est à noter que pour l'exercice précédent, ces placements étaient comptabilisés en disponibilités dans les comptes alors qu'à l'origine, l'OPT avait l'intention de les conserver durablement. Il a été décidé de reclasser le dernier placement subsistant du fait de l'échéance à plus d'un an du produit.

Il est à noter que la sous rubrique « Valeurs mobilières de placement » est essentiellement représentée par un produit du même type appartenant à TIKIPHONE. Aucun reclassement n'a été effectué au sein de comptes consolidés du fait de l'échéance à moins d'un an du produit à la clôture.

5 – *NOTES SUR LE BILAN (exprimées en millions de francs CFP : MF)*

5.1. *ECARTS D'ACQUISITION*

Les écarts d'acquisition présentés au bilan sont nets de la partie imputée directement en diminution des capitaux propres.

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Ecarts d'acquisition bruts au 1er janvier	1 360,3	1 360,3
Amortissements cumulés	(880,8)	(800,7)
Ecarts d'acquisition nets au 1er janvier	**479,5**	**559,6**
Entrées de l'exercice	-	-
Diminutions de l'exercice	-	-
Amortissements de l'exercice	(80,2)	(80,2)
Ecarts d'acquisition nets au 31 décembre	**399,3**	**479,4**

Amortissements à la clôture de l'exercice

(en MF)	Durée	31/12/12	31/12/11
TIKIPHONE	10	712,5	673,0
ISS	2	39,6	39,6
OSB	10	9,8	8,2
TNT	3	4,2	4,2
LE FLAMBOYANT	10	194,9	155,9
	Totaux	**961,0**	**880,9**

Les durées d'amortissement ont été appréciées selon des modalités raisonnables relatives aux acquisitions ainsi qu'à la forte hétérogénéité existante entre ces écarts.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de l'exercice s'élève à 80,2 MF.

5.2. *IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES*

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 300 MF. Elles concernent principalement les postes suivants :

		En MF
Incorporelles		
Autres immos incorporelles		153
	TOTAL	***153***

		En MF
Corporelles		
Terrains		35
Constructions, Agencements et aménagements des const.		172
Installations techniques, matériels et outillage		1 285
Autres immos corporelles		327
Avances, acomptes et immos en cours		329
	TOTAL	***2 147***
TOTAL		**2 300**

Les biens jugés significatifs financés par contrat de crédit-bail, ont été comptabilisés dans les postes suivants :

(en MF)	*Valeurs d'origine*
Logiciels et Licences	1 107
Installations techniques	4 675
Matériel de bureau et info, Mobilier	2 187
TOTAL	**7 969**

Les dotations aux amortissements ressortent globalement à 3 668,7 MF ventilées comme suit :

- Financement loi Girardin, actifs corporels :		414,5 MF
- Actifs incorporels :		607,8 MF
- Actifs corporels :		2 646,4 MF
	TOTAL	**3 668,7 MF**

- Dotation aux amortissements d'exploitation :		3 544,5 MF
- Dotation aux amortissements exceptionnelle :		124,2 MF
	TOTAL	**3 668,7 MF**

Provisions à la clôture de l'exercice

(en MF)	31/12/12	31/12/11
Terrains	60,0	100,0
Autres immos corporelles	34,8	20,6
Immos en cours	86,3	86,3
TOTAL	**181,1**	**206,9**

5.3. *TITRES MIS EN EQUIVALENCE*

(en MF)		31/12/2012	31/12/2011
Titres mis en équivalence au début de l'exercice		502,5	475,6
Variations du périmètre de consolidation		-	-
Variations des capitaux propres (quote-part)		(1,0)	26,9
Titres mis en équivalence au 31 décembre		**501,5**	**502,5**
Dont :	*OSB*	*149,4*	*154,5*
	OFINA	*216,7*	*202,6*
	ODI	*135,4*	*145,4*

La quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence se ventile comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
OSB	32,2	37,3
OFINA	14,1	17,5
ODI	7,4	17,4
Quote-part de résultat	**53,7**	**72,2**

5.4. *AUTRES TITRES IMMOBILISES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
PACIFIC HOLDING	0,1	0,1
Provisions pour dépréciation	(0,1)	(0,1)
Titres non consolidés nets au 31 décembre	**NS**	**NS**

NS : non significatif

5.5. *PRETS*

Ces opérations représentent principalement les participations à des financements de programmes d'investissements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation.

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
MANA	86,5	86,5
TNS	195,0	195,0
Tikiphone	4 212,9	4 179,8
ISS	79,0	79,0
OPT	-	-
Provisions pour dépréciations	(1 865,8)	(1 832,8)
Total	**2 707,6**	**2 707,5**

5.6. *AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Produit structuré MARARA 3	2 506,0 (1)	-
Dépôt de garantie INTELSAT	183,8	186,7
Autres dépôts de garantie	43,1	38,9
Total	**2 732,9**	**225,6**

(1) Cf. Autres événements significatifs.

5.7. *CREANCES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Clients et comptes rattachés	6 760,3	7 088,8
Provisions pour dépréciation des créances	(3 159,6)	(3 305,6)
Clients nets de provisions	**3 600,7**	**3 783,5**
Créances sociales	139,9	69,9
Créances fiscales	556,4	940,8
Dont impôt sur les sociétés :	*65,3*	*192,7*
Autres créances	2 398,2	2 069,3
Provisions sur autres créances	(553,7)	(569,5)
Total net	**6 141,6**	**6 294,0**

5.8. *EMPLOIS BANCAIRES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs à l'encaissement	11,7	6,2
Comptes bancaires	28 768,1 (1)	18 335,7
Chèques postaux	1 734,3	640,3
Comptes et placements	7 288,5	3 335,6
Intérêts courus	192,8	97,1
Caisses (y compris Agent comptable et agents secondaires)	869,7	1 166,1
Virements internes	(27,9)	(9,8)
Total	**38 837,2**	**23 571,2**

(1) Dont 6 552 MF de placement provenant d'avoirs en dépôt des titulaires des comptes CCP (note 5.14).

5.9. *VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Bons du trésor :		2 200,0
Obligataire :		2 613,8
Fonds structurés à capital garanti in fine :	2 744,7	20 286,4
OPCMV :		146,0
Provisions pour dépréciation (OPCVM) :		(9,4)
Total	**2 744,7**	**25 236,8**

Les fonds structurés sont financés par un emprunt d'un montant global de 2 104,4 MF (note 5.13).

5.10. *VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES*

(en MF)	Capital	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 1er janvier	**2 871,2**	**51 998,9**	**1 204,8**	**56 074,9**
Résultat consolidé 2011		1 204,8	(1 204,8)	
Retraitements et éliminations sur les réserves		(924,6)		(924,6)
Résultat consolidé, part du groupe			2 028,7	2 028,7
Capitaux propres au 31 décembre	**2 871,2**	**52 279,1**	**2 028,7**	**57 179,0**

5.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de départ à la retraite	55,0	37,3
Risques	1 137,6	1 687,3
Total	**1 192,6**	**1 724,6**

Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite représentent les engagements d'indemnité de fin de carrière à l'égard des salariés du groupe OPT (sociétés intégrées globalement) en proportion de leur ancienneté. Les indemnités sont actualisées au taux OAT 10 ans à la fin de l'exercice. Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités de fin de carrière dues aux agents de l'OPT lors du départ à la retraite, couvertes par un contrat d'assurance auprès de la compagnie ARIAL.

Provisions pour risques

Les risques provisionnés concernent essentiellement :

- ✓ Des litiges constatés dans les comptes de l'OPT pour un montant de 733,6 MF dont 261,8 MF au titre d'un litige opposant l'OPT à la CPS (Cf. Autres événements significatifs) ;
- ✓ Des litiges constatés dans les comptes de TIKIPHONE pour un montant de 289,3 MF dont 233,1 MF au titre d'un premier risque fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (Cf. événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice) et dont 42,2 MF au titre d'un risque fiscal portant sur la patente.

5.12. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs ressortent à 199,2 MF et correspondent aux éliminations des opérations internes pour 54,6 MF, des financements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation pour 124,3 MF, et des différences de change pour 20,3 MF.

Les impôts différés passifs ressortent à 196,2 MF et correspondent aux éliminations des opérations internes pour 32,1 MF, des financements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation pour 143,6 MF, et des différences de change pour 20,5 MF.

5.13. RESSOURCES BANCAIRES

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Ressources à moyen et long terme	4 291,9 (1)	11 493,9
Ressources à court terme	4 140,3 (2)	4 415,2
Total	**8 432,2**	**15 909,1**

(1) dont 2 104,4 MF affectés aux placements (note 5.9)
(2) dont 3 887,3 MF correspondant à un découvert bancaire dans le cadre du projet de câble sous-marin Honotua.

5.14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnement reçus	152,3	156,3
Avoirs en dépôt (Comptes CCP)	11 289,9 (1)	10 754,1
Total	**11 442,2**	**10 910,4**

(1) dont 6 552 MF affectés aux placements (note 5.8).

5.15. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Personnel	1 233,9	976,5
Organismes sociaux	922,1	1 407,6
Dettes fiscales	1 389,4	1 389,2
Dont impôt sur les sociétés	*735,5*	*738,7*
Autres dettes	14,7	19
Total net	**3 560,0**	**3 792,3**

6 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par activité s'analyse comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Services et produits postaux et financiers	2 515,8	2 464,3
Services et produits de télécommunication	17 331,8	17 639,3
dont téléphonie mobile, après éliminations	*8 241,8*	*8 718,2*
Services et produits informatiques	809,4	879,3
Services et produits audiovisuel	2 136,1	2 305,4
Distribution de téléphonie mobile *Abonnements et terminaux*	404,1	30,5
Autres services et produits	104,4	332,7
Total	**23 301,6**	**23 651,5**

Les éliminations intragroupes de l'exercice concernant les prestations de services (y compris les activités annexes) et les ventes de marchandises s'élèvent respectivement à 6 816,1 et 526,6 MF.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 23 301,6 MF, soit une diminution de 1,48% par rapport à 2011.

Evolution des abonnés Telecom

	31/12/2012	31/12/2011
Téléphonie fixe :	56 005	57 276
Téléphonie mobile : - Abonnés	105 438	106 654
- Vinicards	122 163	116 173
Multimédia (Internet)	36 866	36 444

6.2. *CHARGES D'EXPLOITATION*

6.2.1. *Personnel*

- Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en MF)	31/12/12	31/12/11
Traitements et salaires	5 201,4	5 135,1
Congés payés	180,9	92,3
Primes, indemnités, indemnités de départ anticipé et avantages divers	1 704,8	1 267,2
Charges sociales	2 214,8	2 153,9
Total	**9 302,1**	**8 648,5**

- L'effectif moyen des entreprises du groupe consolidées par intégration globale se répartit comme suit :

	31/12/12	31/12/11
Fonctionnaires	92	110
Contractuels	1 118	1 030
Temporaires	21	70
Total	**1 231**	**1 210**

- Ventilation du personnel par activité :

	31/12/12	31/12/11
Postes et télécommunications	1 166	1 142
Informatique et multimédia	65	68
Total	**1 231**	**1 210**

6.2.2. *Charges externes*

Les autres charges externes ressortent à 5 087,7 MF contre 5 548,2 MF en 2011, soit une baisse de 8%.

6.2.3. *Impôts sur le résultat*

La ventilation de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts exigibles	1 123,6	1 105,2
Impôts différés nets de l'exercice	(3,0)	13,5
Total	**1 120,6**	**1 118,7**

7 – AUTRES INFORMATIONS

7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS

7.1.1. Engagements donnés

Le poste de valeurs mobilières de placement d'un montant de 2 744 MF est gagé au profit de la Banque HSBC en garantie du remboursement de l'emprunt contracté pour leur acquisition.

Dans le cadre du financement du câble sous marin HONOTUA par un contrat de crédit bail mobilier, l'OPT s'est engagé, par anticipation auprès de la SAS FINPART, à lever l'option de rachat du matériel à l'issue du contrat dont l'échéance est le 30 juin 2016 pour un montant de 981 MF.

7.1.2 Engagements reçus

L'OPT a reçu une caution de la Société Générale relative à la bonne fin de travaux entre la réception des certificats de recette provisoire des systèmes sous-marin de communication à fibre optique international et domestique, dénommés Honotua, et la réception des certificats de recette de fin de garantie. Conformément aux dispositions du cahier des charges administratives (article 8), cette caution d'un montant de 3.611.991 euros correspond à 5% du prix initial du contrat conclu avec la société ASN dans le cadre de la fourniture des câbles sous-marin. En date du 27 avril 2012, la Société Générale a renouvelé sa caution jusqu'au 1er mai 2014.

En garantie du remboursement des sommes dues par la SARL CLI AMOE pour un montant de 766 MF, TIKIPHONE a obtenu le nantissement de la totalité des parts de cette société, titulaire des droits immobiliers, ainsi qu'une promesse d'hypothèque sur tous les biens et droits immobiliers dépendant de la résidence « AMOE 98 », consistant en six immeubles sis sur la commune de Mahina.

7.1.3 Contrats longue durée

Le contrat conclu par l'OPT avec Pacific Lightnet (devenue Wavecom), sur une durée de 15 ans, concernant la gestion de la station de connexion du câble d'Hawaii pour un montant de 348 MF comptabilisé en immobilisation incorporelle. La maintenance est versée trimestriellement pour un montant de 6 MF.

7.2. PASSIFS EVENTUELS

En complément de la note 14 sur le litige opposant l'OPT à la CPS, il est à signaler que l'OPT a fait procéder à l'évaluation du montant de cotisations qu'elle aurait à verser au titre des périodes postérieures à la période contrôlée et redressée, soit 183 MF qui comprend les cotisations salariales, ainsi que les charges patronales. Compte tenu du litige en cours, l'OPT a pris la décision de ne pas constituer de nouvelle provision.

Soldes Intermédiaires de Gestion consolidés

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	31/12/2012	% CA	31/12/2011	% CA
Ventes de marchandises	1 327	6%	1 242	5%
(-) Coût d'achat des marchandises	1 322	6%	1 577	7%
MARGE COMMERCIALE	**5**	**0%**	**-335**	**-1%**
Production vendue	21 975	94%	22 409	95%
(+) Production stockée			0	0%
(-) Destockage de production	0	0%		
(+) Production immobilisée	268	1%	543	2%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**22 242**	**95%**	**22 952**	**97%**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**23 302**	**100%**	**23 652**	**100%**
(-) Consommation en provenance des tiers	6 140	26%	6 632	28%
VALEUR AJOUTEE	**16 108**	**69%**	**15 986**	**68%**
(+) Subvention d'exploitation	3	0%		
(-) Impôts et taxes	173	1%	313	1%
(-) Charges de personnel	9 302	40%	8 649	37%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**6 635**	**28%**	**7 024**	**30%**
(+) Reprise et transferts de charges	666	3%	930	4%
(+) Autres produits	28	0%	14	0%
(-) Dotations aux amortissements et provisions	4 068	17%	4 733	20%
(-) Autres charges	861	4%	951	4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 400**	**10%**	**2 284**	**10%**
(+) Quote part opérations en commun				
(+) Produits financiers	696	3%	467	2%
(-) Quote part opérations en commun				
(-) Charges financières	480	2%	605	3%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 617**	**11%**	**2 147**	**9%**
(-) Produits exceptionnels	1 716	7%	618	3%
(-) Charges exceptionnelles	1 157	5%	434	2%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**559**	**2%**	**184**	**1%**
(-) Impôt sur les bénéfices	1 124	5%	1 105	5%
(-) Impôts différés	-3	0%	14	0%
(-) QP des entreprises mis en équivalence	54	0%	72	0%
(-) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-80	0%	-80	0%
(-) Parts des minoritaires	0	0%	0	0%
RESULTAT NET CONSOLIDE	**2 029**	**9%**	**1 204**	**5%**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDEE	**5 446**	**23%**	**5 015**	**21%**

Détail des Comptes

Bilan Actif

	N 31/12/2012	N-1 31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	114 290	283 267	-168 977	-59,7%
201 000 frais d'établissement	39 845 896	39 845 896	0	0,0%
280 100 Amort. frais d'établissement	*(39 731 606)*	*(39 562 629)*	*-168 977*	*0,4%*
Frais de recherche et de développement	35 192 867	29 219 425	5 973 442	20,4%
203 000 Frais d'étude/Recherche	372 120 126	343 444 552	28 675 574	8,3%
280 300 Amort. Frais d'étude/Recherche	*(336 927 259)*	*(314 225 127)*	*-22 702 132*	*7,2%*
Ecart d'acquisition	399 304 638	479 492 367	-80 187 729	-16,7%
208 001 Ecart d'acquisition	1 360 354 173	1 360 354 173	0	0,0%
280 001 Amort. De l'Ecart d'acquisition	*(961 049 535)*	*(880 861 806)*	-80 187 729	*9,1%*
Autres immobilisations incorporelles	8 008 297 483	5 296 739 146	2 711 558 337	51,2%
205 à 208 Autres immobilisations incorporelles	13 275 710 273	9 979 623 334	3 296 086 939	33,0%
280 800 Amort. Autres immo. Incorporelles	*(5 267 412 790)*	*(4 682 884 188)*	*-584 528 602*	*12,5%*
Avances et acomptes sur immo. incorp.	0	3 000 000 000	-3 000 000 000	-100,0%
230 000 Avances et acomptes immo. incorp.	0	3 000 000 000	-3 000 000 000	-100,0%
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 434 480 152	3 405 177 786	29 302 366	0,9%
211 000 Terrains	3 263 870 986	3 271 988 479	-8 117 493	-0,2%
212 000 Aménagements des terrains	602 634 699	560 804 618	41 830 081	7,5%
282 500 Amort. immo. Aménagements des terrains	*(372 025 533)*	*(327 615 311)*	*-44 410 222*	*13,6%*
290 000 Dépréciation des terrains	*(60 000 000)*	*(100 000 000)*	*40 000 000*	*-40,0%*
Constructions	3 934 085 399	4 157 037 149	-222 951 750	-5,4%
213 000 Constructions	10 059 794 369	9 817 458 643	242 335 726	2,5%
281 300 Amort. Construction	*(6 125 708 970)*	*(5 660 421 494)*	*-465 287 476*	*8,2%*
Inst. tech., matériel et out. industriels	17 230 956 102	17 700 725 821	-469 769 719	-2,7%
215 400 Matériels et outillages industriel	42 068 023 686	41 205 770 294	862 253 392	2,1%
215 700 Agencements et aménagements du mat	9 275 734 198	9 435 559 609	-159 825 411	-1,7%
281 500 Amort. immo. Installations techniq.	*(34 112 801 782)*	*(32 940 604 082)*	*-1 172 197 700*	*3,6%*
Autres immobilisations corporelles	1 019 101 346	1 076 413 401	-57 312 055	-5,3%
218 100 Installations générales	749 351 857	802 546 547	-53 194 690	-6,6%
218 200 Matériel de transport	641 487 347	750 083 617	-108 596 270	-14,5%
218 300 Matériel de bureau & informatique	5 481 484 947	5 452 592 923	28 892 024	0,5%
218 400 Mobilier	667 207 797	645 349 424	21 858 373	3,4%
281 800 Amort. immo. Autres immobilisations corpo.	*(6 485 582 618)*	*(6 553 518 935)*	67 936 317	*-1,0%*
290 000 Dépréciation des immobilisations corporelles	*(34 847 984)*	*(20 640 175)*	-14 207 809	*68,8%*
Immobilisations en cours	856 394 948	1 111 332 377	-254 937 429	-22,9%
231 000 Immobilisations corporelles en cours	942 660 557	1 193 381 828	-250 721 271	-21,0%
293 100 Prov. pour dépréciat. immob. Corp.	*(86 265 609)*	*(86 265 609)*	0	0,0%
238 000 Avances et acomptes immo. corp.	0	4 216 158	-4 216 158	-100,0%
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence	501 499 595	502 490 509	-990 913	-0,2%
260 000 Titres mis en équivalence	501 499 595	502 490 509	-990 913	-0,2%
Autres Titres immobilisés	6 000	17 000	-11 000	-64,7%
271 000 Autres Titres immobilisés	121 000	132 000	-11 000	-8,3%
297 100 Provisions pour dépréciation des autres Titres	(115 000)	(115 000)	0	0,0%
Prêts	2 707 572 423	2 707 582 415	-9 992	0,0%
274 000 Prêts	4 573 407 665	4 540 312 375	33 095 290	0,7%
297 400 Provisions pour dépréciation des prêts	*(1 865 835 242)*	*(1 832 729 960)*	*-33 105 282*	*1,8%*
Autres immobilisations financières	2 732 872 153	225 601 555	2 507 270 598	1111,4%
275 000 Dépôts et cautionnements versés	226 905 550	225 601 555	1 303 995	0,6%
276 000 Autres immobilisations financières	2 505 966 603	0	2 505 968 603	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 869 077 394	24 692 102 216	176 975 178	0,7%

Détail des Comptes

Bilan Actif

	N 31/12/2012	N-1 31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements	484 259 326	285 096 374	199 163 952	69,9%
320 000 Stocks d'autres approvisionnements	565 697 880	357 225 547	208 472 333	58,4%
392 000 Prov. pour dépréciation des stocks d'appr.	*(81 438 554)*	*(72 130 173)*	*-9 308 381*	12,9%
Stocks de marchandises	336 035 997	487 982 762	-151 946 765	-31,1%
370 000 Stocks de marchandises	262 530 590	510 522 387	-247 991 797	-48,6%
380 000 Stock hors magasin	113 483 177	23 985 611	89 497 566	373,1%
397 000 Prov. pour dépréciation des stocks de March.	*(39 977 770)*	*(46 525 236)*	*6 547 466*	*-14,1%*
Avances et acomptes versés sur com.	175 264 061	175 012 327	251 734	0,1%
409 000 Fournisseurs débiteurs	175 264 061	175 012 327	251 734	0,1%
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 600 747 442	3 783 469 110	-182 721 668	-4,8%
411 000 Clients et comptes rattachés	6 760 329 472	7 088 812 346	-328 482 874	-4,6%
491 000 Prov. pour dépréciation des créances	*(3 159 582 030)*	*(3 305 343 236)*	*145 761 206*	*-4,4%*
Autres créances	2 540 868 113	2 510 527 783	30 340 330	1,2%
425 000 Personnel avances et acomptes	*60 456 989*	*24 039 582*	36 417 407	151,5%
438 000 Organismes sociaux (soldes D)	*79 486 245*	*45 862 924*	33 623 321	73,3%
444 100 Impôts sur les bénéfices (solde D)	*65 263 257*	*192 654 200*	-127 390 943	-66,1%
445 620 TVA déductible s/immobilisations	*52 369 403*	*301 566 591*	-249 197 188	-82,6%
445 640 TVA déductible s/ biens et services	*242 932 084*	*275 470 596*	-32 538 512	-11,8%
445 800 TVA à régulariser (solde D)	*115 093 437*	*167 752 640*	-52 659 203	-31,4%
448 200 Etat/Pays Produits à recevoir (solde D)	*80 747 715*	*3 341 349*	77 406 366	2316,6%
462 000 Créances s/cessions d'immobilisati		*88 357 108*	-88 357 108	-100,0%
466 000 Débiteurs divers (solde D)	*1 461 113 937*	*1 305 288 416*	155 825 521	11,9%
468 700 Produits à recevoir (solde D)	*739 836 644*	*469 980 929*	269 855 715	57,4%
471 000 Compte transitoire (solde D)	197 293 882	205 671 671	-8 377 789	-4,1%
496 000 Provisions sur autres comptes débiteurs	*(553 725 480)*	*(569 458 223)*	*15 732 743*	*-2,8%*
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	2 744 650 052	25 236 872 595	-22 492 222 543	-89,1%
508 000 Valeurs mobilières de placement	2 744 650 052	25 246 274 792	-22 501 624 740	-89,1%
590 000 *Provisions pour dépréciation des VMP*	*0*	*(9 402 197)*	*9 402 197*	*-100,0%*
Disponibilités	38 837 158 362	23 571 217 565	15 265 940 797	64,8%
511 000 Valeur à l'encaissement	11 728 758	6 245 390	5 483 368	87,8%
512 000 Banques	28 768 078 008	18 335 672 681	10 432 405 327	56,9%
514 000 Chèques postaux	1 734 261 799	640 350 777	1 093 911 022	170,8%
515 000 Comptes au Trésor	7 288 486 428	3 335 552 049	3 952 934 379	118,5%
518 000 Intérêts courus	192 782 541	97 117 029	95 665 512	98,5%
540 000 Régie d'avance et avoir	861 013 846	1 160 312 611	-299 298 765	-25,8%
580 000 Virements internes	-27 857 723	-9 850 308	-18 007 415	182,8%
530 000 Caisse	8 664 705	5 817 336	2 847 369	48,9%
Charges constatées d'avance	247 616 837	219 775 166	27 841 671	12,7%
486 000 Charges constatées d'avance	247 616 837	219 775 166	27 841 671	12,7%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Impôts différés actif	199 212 555	295 704 280	-96 491 725	-32,6%
478 100 Impôts différés actif	199 212 555	295 704 280	-96 491 725	-32,6%
TOTAL ACTIF	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Détail des comptes

Bilan Passif

	Net N 31/12/2012	Net N-1 31/12/2011	Variation En valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social (1)	2 871 173 645	2 871 173 645	0	0,0%
101 000 Capital (Fonds de dotation OPT)	2 871 173 645	2 871 173 645	0	0,0%
Réserves consolidées	52 279 087 397	51 998 932 335	280 155 062	0,5%
106 900 Réserves consolidées	52 279 087 397	51 998 932 335	280 155 062	0,5%
121 000 Résultat consolidé	2 028 744 083	1 204 819 949	823 924 134	68,4%
Autres fonds propres				
Intérêts minoritaires	41 823	39 472	2 351	6,0%
125 000 Réserves hors groupe	39 472	38 678	794	2,1%
125 100 Résultat hors groupe	2 351	794	1 557	196,1%
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	1 137 647 778	1 687 265 142	-549 617 364	-32,6%
151 000 Provisions pour risques	1 137 647 778	1 687 265 142	-549 617 364	-32,6%
Provisions pour charges	54 950 796	37 299 285	17 651 511	47,3%
153 000 Provisions indemnités départ retraite	54 950 796	37 299 285	17 651 511	47,3%
DETTES				
Emprunts et dettes (Etablissements de crédit)	8 432 163 254	15 909 085 966	-7 476 922 712	-47,0%
164 000 Emprunts auprès des Ets de crédit	4 291 893 294	11 493 888 442	-7 201 995 148	-62,7%
512 900 Banques créditeurs	18 993 725	3 389 166	15 804 559	
514 900 Chèques postaux à payer	233 936 586	38 551 252	195 385 334	
519 000 Concours bancaires courants	3 887 339 649	4 373 257 106	-485 917 457	-11,1%
Emprunts et dettes financières	11 442 171 316	10 910 379 536	531 791 780	4,9%
165 000 Dépôts et cautionnements reçus	152 303 271	156 328 271	-4 025 000	-2,6%
455 000 Comptes courants d'associés				
551 000 Avoirs en dépôts	11 289 868 045	10 754 051 265	535 816 780	5,0%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	241 596 847	149 092 149	92 504 698	62,0%
419 100 Avances et acomptes reçus	241 596 847	149 092 149	92 504 698	62,0%
Dettes fournisseurs	1 795 776 271	2 020 549 654	-224 773 383	-11,1%
401 000 Fournisseurs et comptes rattachés	1 795 778 271	2 020 549 654	-224 773 383	-11,1%
Dettes fiscales et sociales	3 560 021 509	3 792 321 661	-232 300 152	-6,1%
421 000 Rémunérations dues	2 320 900	19 058 931	-16 738 031	-87,8%
428 000 Provisions pour congés à payer	1 231 543 462	957 415 184	274 128 278	28,6%
431 000 Caisse de Prévoyance Sociale	517 789 116	532 924 124	-15 135 008	-2,8%
437 000 Autres organismes sociaux	384 561 758	874 691 367	-510 129 609	-58,3%
438 000 Organismes sociaux (soldes C)	39 742 419	0	39 742 419	#DIV/0!
444 000 Impôts sur les sociétés	735 504 589	738 714 666	-3 210 077	-0,4%
445 500 TVA à décaisser	121 936 472	287 841 575	-165 905 103	-57,6%
445 700 TVA collectée	265 584 877	143 855 104	121 709 773	84,8%
445 800 TVA à régulariser (Solde C)	55 447 721	153 195 385	-97 747 664	
447 000 Autres impôts et taxes	210 958 601	65 640 717	145 317 884	221,4%
448 000 Pays, charges à payer	14 651 594	18 984 608	-4 333 014	-22,8%
Dettes sur immobilisations	593 281 496	632 764 083	-39 482 587	-6,2%
404 000 Fournisseurs d'immobilisations	593 281 496	832 764 083	-39 482 587	-6,2%
Autres dettes	1 381 007 559	639 280 073	741 727 486	116,0%
467 000 Créditeurs divers	457 336 456	386 951 996	70 384 460	18,2%
468 000 Charges à payer	897 057 634	252 328 077	644 729 557	255,5%
478 000 Compte transitoire (solde C)	26 613 469	0	26 613 469	#DIV/0!
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance	4 011 778 337	4 121 434 511	-109 656 174	-2,7%
487 000 Produits constatés d'avance	4 011 778 337	4 121 434 511	-109 656 174	-2,7%
Impôts différés passif	196 246 030	283 331 719	-87 083 689	-30,7%
478 200 Impôts différés passif	198 248 030	283 381 719	-87 083 689	-30,7%

Détail des Comptes

Compte de résultat

	Net 31/12/2012	Net N-1 31/12/2011	Variation En valeur	Variation en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffres d'affaires nets	23 301 558 434	23 651 522 476	-349 964 042	-1,48%
Ventes de marchandises	1 326 984 425	1 242 269 187	84 715 238	7%
707 000 Ventes de marchandises	1 326 984 425	1 242 269 187	84 715 238	7%
Production Vendue - Services	21 974 574 009	22 409 253 289	-434 679 280	-2%
706 000 Prestations de services	21 584 957 586	22 408 994 515	-824 036 929	-4%
708 000 Produits des activités annexes	492 684 244	354 447 585	138 236 659	39%
709 000 RRR accordés sur ventes	*(103 067 821)*	*(354 188 811)*	*251 120 990*	*-71%*
Production stockée	-325 000	325 000	-650 000	-200%
713 000 Variation des en-cours de product°	*(325 000)*	*325 000*	*-650 000*	*-200%*
Production immobilisée	267 961 927	543 139 361	-275 177 434	-51%
720 000 Production immobilisée	267 961 927	543 139 361	-275 177 434	-51%
Subventions d'exploitation	2 715 000	0	2 715 000	
740 000 Subventions d'exploitation	2 715 000	0	2 715 000	
Reprises s/ prov.et amort., transferts de charges	666 116 111	929 849 888	-263 733 777	-28%
781/791 Reprise sur prov et transfert de charges	666 118 111	929 849 888	-263 733 777	-28%
Autres produits	27 555 027	14 079 219	13 475 808	96%
750 000 Produits divers de gestion courante	27 555 027	14 079 219	13 475 808	96%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	1 333 614 195	1 425 803 001	-92 188 806	-6%
607 000 Achats de marchandises	1 233 047 589	1 332 856 450	-99 808 861	-7%
608 000 Frais accessoires d'achats	101 259 424	93 114 506	8 144 918	9%
609 000 RRR Obtenus sur achats	*(692 818)*	*(167 955)*	*-524 863*	*313%*
Variation de stocks de marchandises	(11 696 308)	151 097 715	-162 794 023	-108%
603 700 Variation de stocks de marchandises	*(11 696 308)*	*151 097 715*	*-162 794 023*	*-108%*
Achats de matières premières et autres approv.	1 260 309 506	1 083 572 452	176 737 054	16%
602/606 Achats de MP et autres appro	1 260 309 506	1 083 572 452	176 737 054	16%
Variation de stocks de matières premières et autres approv.	*(208 472 332)*	*(246 226)*	-208 226 106	84567%
603 200 Variation de stocks de MP et autres approv	*(208 472 332)*	(246 226)	-208 226 106	84567%
Autres achats et charges externes	5 087 689 181	5 548 179 366	-460 490 185	-8%
604 000 Achats d'études et prestations de service	545 817 315	652 925 689	-107 108 374	-16%
611 000 Sous traitance générale	402 726 047	522 020 035	-119 293 988	-23%
613 000 Locations	1 310 200 582	1 636 008 910	-325 808 328	-20%
614 000 Charges locatives	14 386 795	10 501 182	3 885 613	37%
615 000 Entretiens et réparations	730 690 927	692 213 229	38 477 698	6%
616 000 Primes d'assurance	142 218 938	139 044 545	3 174 393	2%
617 000 Etudes et recherches	28 128 347	29 989 998	-1 861 649	-6%
618 000 Divers	8 708 909	11 074 913	-2 366 004	-21%
621 000 Personnel extérieur	51 210 316	46 072 814	5 137 502	11%
622 000 Rémunérations d'intermédiaires	805 456 048	801 389 998	4 066 050	1%
623 000 Publicité	309 757 691	332 914 756	-23 157 065	-7%
624 000 Transports	158 983 099	161 967 430	-2 984 331	-2%
625 000 Missions et réceptions	309 821 843	269 812 452	40 009 391	15%
626 000 Frais postaux et télécom.	9 789 951	521 822	9 248 129	1772%
627 000 Services bancaires	58 831 764	57 109 011	1 722 753	3%
628 000 Divers	200 980 609	184 612 584	16 368 025	9%
Impôts, taxes et versements assimilés	173 229 423	313 072 626	-139 843 203	-45%
635/637 Impôts et taxes	173 229 423	313 072 626	-139 843 203	-45%
Salaires et traitements	7 087 206 956	6 494 657 451	592 549 505	9%
641 100 Salaires et traitements	5 201 438 181	5 135 064 636	66 373 545	1%
641 200 Congés payés	180 847 281	92 344 038	88 603 243	96%
641 300 Primes et indemnités de départ anticipé	1 572 945 883	1 149 882 736	423 063 147	37%
641 400 Indemnités et avantages divers	131 875 611	117 366 041	14 509 570	12%
Charges sociales	2 214 846 039	2 153 852 013	60 994 026	3%
645 000 Cotisations à la Caisse de Prévoyance Sociale	2 022 525 093	2 014 398 194	8 126 899	0%
647 000 Autres charges sociales	152 064 452	113 040 448	39 024 004	35%
648 000 Autres charges de personnel	40 256 494	28 413 371	13 843 123	52%

Détail des Comptes

Compte de résultat

	Net 31/12/2012	Net N-1 31/12/2011	Variation En valeur	en %
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dot. aux amort. *	3 544 458 166	4 137 066 904	-592 608 738	-14%
681 120 Dot. Aux amort. Des immob.incorporelles	607 838 606	629 408 759	-21 570 153	-3%
681 110 Dot. Aux amort. Des immob.corporelles	2 936 619 560	3 507 658 145	-571 038 585	-16%
Sur actif immobilisé : dot.aux prov. *	0	0	0	
681 600 Dotat. prov. s/immos corp. et inco	0	0	0	
Pour risques et charges : dot.aux prov. *	95 648 126	12 766 843	82 881 283	649%
681 500 Dotations aux prov. Pour risques et charges	95 648 126	12 766 843	82 881 283	649%
Sur actif circulant : dot.aux prov. *	427 687 926	583 001 255	-155 313 329	-27%
681 700 Dotations aux prov. Pour dépréciations	427 687 926	583 001 255	-155 313 329	-27%
Autres charges	860 591 588	951 114 988	-90 523 400	-10%
651 000 Redevances	605 485 256	749 396 037	-143 912 781	-19%
654 000 Pertes s/ créances irrecouvrables	177 725 237	78 036 279	99 688 958	128%
658 000 Charges diverses de gestion courante	77 381 095	123 680 672	-46 299 577	-37%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 400 469 033**	**2 284 977 556**	**115 491 477**	**5%**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	661 517	446 933	214 584	
761/763000 Revenus des autres créances	661 517	446 933	214 584	
Autres intérêts et produits assimilés	460 127 079	444 869 124	15 257 955	3%
768 000 Autres produits financiers	460 127 079	444 869 124	15 257 955	3%
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 220 286	0	40 220 286	
786 000 Reprises s/ provisions	40 220 286	0	40 220 286	
Différences positives de change	72 372 529	18 989 785	53 382 744	281%
766 000 Gains de change	72 372 529	18 969 785	53 382 744	281%
Produits nets sur cession de Valeurs mobilières de placements	123 114 340	3 064 151	120 050 189	3918%
767 000 Produits nets sur cession de VMP	123 114 340	3 064 151	120 050 189	3918%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	81 142 217	134 810 198	-53 667 981	-40%
686 600 Dotations aux provisions pour éléments financiers	81 142 217	134 810 198	-53 667 981	-40%
Intérêts et charges assimilées	312 729 394	353 836 020	-41 106 626	-12%
661 100 Intérêts des emprunts	303 844 713	351 026 697	-47 181 984	-13%
661 800 Intérêts s/ autres dettes	2 727 181	2 809 323	-82 142	-3%
668 000 Autres charges financières	6 157 500	0	6 157 500	
Différences négatives de change	85 979 397	115 966 503	-29 987 106	-26%
666 000 Pertes de change	85 979 397	115 966 503	-29 987 106	-26%
Charges nettes sur cession de Valeurs mobilières de placements	0	0	0	
667 000 Charges nettes sur cession de VMP	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	**216 644 743**	**-137 242 728**	**353 887 471**	**-258%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**2 617 113 776**	**2 147 734 828**	**469 378 948**	**22%**

Détail des Comptes

Compte de résultat

	Net 31/12/2012	Net N-1 31/12/2011	Variation En valeur	Variation en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	33 442 034	25 222 098	8 219 936	33%
771 000 Produits exceptionnels sur opération de gestion	33 442 034	25 222 098	8 219 936	33%
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	430 905 345	451 755 649	-20 850 304	-5%
775 000 Produits des éléments de cession d'actif	11 526 694	64 570 166	-53 043 472	-82%
777 000 Quote-part des subventions d'investissement	307 311 088	318 524 124	-11 213 036	-4%
778 000 Quote-part des subventions d'inves	112 067 563	68 661 359	43 406 204	
Reprises s/ provisions pour risques et charges	1 251 271 180	140 633 202	1 110 637 978	790%
787 500 Reprises s/prov. pour R & C	1 251 271 180	140 633 202	1 110 637 978	790%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	287 725 608	109 350 669	178 374 939	163%
671 000 Charges exceptionnelles	287 725 608	109 350 669	178 374 939	163%
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	142 930 709	109 354 247	33 576 462	31%
675 000 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	142 930 709	109 354 247	33 576 462	31%
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	726 227 987	215 222 268	511 005 719	237%
687 100 Charges exceptionnelles d'exploitat	159 270 418	155 642 359	3 628 059	
687 500 Dotations aux Prov. Pour risques charges excep.	566 957 569	59 579 909	507 377 660	852%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	558 734 255	183 683 765	375 050 490	204%
Impôts sur les bénéfices	1 120 589 837	1 118 686 789	1 903 048	0%
695 000 Impôts sur les bénéfices	1 120 589 837	1 118 686 789	1 903 048	0%
dont impôts différés	*(2 964 525)*	*13 512 999*	*-16 477 524*	*-122%*
BENEFICE OU PERTE	2 055 258 194	1 212 731 804	842 526 390	69%
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	53 675 969	72 276 668	-18 600 699	-26%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	80 187 729	80 187 729	0	0%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 028 746 434	1 204 820 743	823 925 691	68%
Part revenant aux intérêts minoritaires	2 351	794	1 557	196%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2 028 744 083	1 204 819 949	823 924 134	68%

S.A.R.L KPMG
Membre de KPMG International
Commissaires aux Comptes
B.P. 2143 – 98713 PAPEETE
Tél : 54.50.50
Fax : 54.50.51

Véronique MORIN

Commissaire aux Comptes
B.P. 4933 – 98713 PAPEETE
Tél : 43.86.00
Fax : 43.34.02

OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE POLYNESIE FRANCAISE

" O.P.T. "

Fonds de dotation de 2.871.173.645 FCFP

8 rue de la reine Pomare IV

PAPEETE - TAHITI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Le présent rapport comprend 3 pages ainsi que 25 annexes.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée de Polynésie française,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de l'Office des Postes et Télécommunications, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de « **l'Office des Postes et Télécommunications** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans notre rapport du 28 mars 2013 relatif à l'exercice 2011, en raison des faiblesses identifiées dans le processus de consolidation, nous avions formulé des réserves relatives à l'absence d'harmonisation des méthodes comptables et à l'impossibilité de s'assurer de l'exhaustivité des impôts différés et des réconciliations de comptes. Nos réserves portaient également sur la certification avec des réserves des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011 de l'Office des Postes et Télécommunications.

Bien que des travaux d'amélioration aient été entrepris, plus particulièrement s'agissant de la réconciliation des comptes entre les sociétés du groupe, nous renouvelons cependant nos réserves liées aux faiblesses identifiées dans le processus de consolidation.

Par ailleurs, les comptes sociaux 2012 de l'Office des Postes et Télécommunications, société mère de la consolidation, sont certifiés avec une réserve sur l'insuffisance des procédures de contrôle interne relatives au suivi des jours de congés payés qui s'élèvent à 578 M.FCP au 31 décembre 2012.

Enfin, au cours de l'exercice, les filiales de l'Office ont versé des dividendes à leur société mère pour un montant brut de 2.420 M.FCP. En raison du changement de méthode comptable utilisée dans les comptes sociaux de l'Office pour l'enregistrement les dividendes reçus, la charge d'IRCM afférente, pour un montant de 364 M.FCP est venue par erreur diminuer les réserves consolidées alors qu'elle aurait dû être constatée comme une charge du résultat consolidé de l'exercice.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

.../...

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les développements donnés dans l'annexe aux comptes :

- la note 2§2 qui rappelle l'abandon du redressement fiscal relatif à l'opération de défiscalisation « Tahaa Golf Resort » et les modalités de son traitement comptable ;
- la note 2§3 qui indique les modalités d'application du nouveau plan comptable promulgué en Polynésie française le 5 mai 2011 ;
- la note 2§4 qui rappelle le dispositif de départs volontaires mis en place et ses conséquences financières dans les comptes 2012 et 2013 ;
- la note 4§4 qui indique le traitement comptable des placements MARARA.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des normes d'exercice professionnel relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Les écarts d'acquisition inscrits au bilan selon les modalités décrites dans les notes 3.2 et 5.1 de l'annexe des comptes consolidés et dont le montant net s'établit à 399,3 M.FCP au 31 décembre 2012, sont amortis sur des durées comprises entre deux et dix ans.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités de détermination des écarts d'acquisition. Par ailleurs, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent les durées d'amortissement, et à nous assurer de leur correcte valorisation.

- Les notes 1.2 et 3.2 §1 rappellent le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation des sociétés intégrées dans les comptes de votre groupe.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux divers litiges dans lesquels il est engagé.

  Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du caractère raisonnable de l'estimation du montant global de ces provisions s'est fondée sur :
  - l'évolution des différents litiges au cours de l'exercice,
  - la comparaison des estimations indépendantes effectuées avec celles du groupe,
  - l'analyse des événements postérieurs venant corroborer les estimations.

  Nous nous sommes par ailleurs assuré que les litiges identifiés étaient décrits de façon appropriée dans les notes 2 § 1 et 5, 4 § 1 et 2, 5.11 et 7.2.

.../...

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de la mise en application de l'approche par composants des actifs immobilisés suite à l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable général au 1er janvier 2012.

  Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette méthode, son impact dans les comptes consolidés et nous nous sommes assurés que la note 2 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels consolidés.

Fait à PAPEETE, le 19 décembre 2013

Pour la S.A.R.L KPMG
Membre de KPMG International

Gilles REDON
Commissaire aux Comptes Associé

Véronique MORIN
Commissaire aux Comptes

Bilan consolidé

ACTIF

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement		40	40	0	0
Frais de recherche et de développement	3.3.3	372	337	35	29
Ecart d'acquisition	5.1	1 360	961	399	479
Autres immobilisations incorporelles	5.1	13 276	5 267	8 008	5 297
Avances et acomptes sur immo.incorp.	5.1				3 000
TOTAL immobilisations incorporelles :		15 048	6 605	8 443	8 806
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	5.1	3 867	432	3 434	3 405
Constructions	5.1	10 060	6 126	3 934	4 157
Installations tech., mat. et outillage ind.	5.1	51 344	34 113	17 231	17 701
Autres immobilisations corporelles	5.1	7 540	6 520	1 019	1 076
Immobilisations en cours	5.1	943	86	856	1 107
Avances et acomptes	5.1				4
TOTAL immobilisations corporelles :		73 752	47 277	26 475	27 451
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres mis en équivalence	5.3	501		501	502
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5.4	0	0	0	0
Prêts	5.5	4 573	1 866	2 708	2 708
Autres immobilisations financières	5.6	2 733		2 733	226
TOTAL immobilisations financières :		7 808	1 866	5 942	3 436
ACTIF IMMOBILISE		**96 608**	**55 748**	**40 860**	**39 692**
STOCKS ET EN-COURS					
Stocks de matières premières	3.3.7	566	81	484	285
Stocks d'en-cours de prod.de biens					
Stocks d'en-cours de prod.de services					
Stocks produits intermédiaires et finis					
Stocks de marchandises	3.3.7	376	40	336	488
TOTAL stocks et en-cours :		942	121	820	773
CREANCES					
Avances, acomptes versés sur comm.	5.7	175		175	175
Créances clients et comptes rattachés	5.7	6 760	3 160	3 601	3 783
Autres créances	5.7	3 095	554	2 541	2 511
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL créances :		10 030	3 713	6 317	6 469
DISPONIBILITES ET DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	5.9	2 745		2 745	25 237
Disponibilités	5.8	38 837		38 837	23 571
Charges constatées d'avance		248		248	220
TOTAL disponibilités et divers :		41 829		41 829	49 028
ACTIF CIRCULANT		**52 801**	**3 835**	**48 967**	**56 270**
Charges à répartir sur plusieurs ex.					
Impôts différés actif	5.12	199		199	296
TOTAL GENERAL		**149 609**	**59 583**	**90 026**	**96 258**

Bilan consolidé

PASSIF *En millions de francs CFP*

RUBRIQUES	Notes	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
SITUATION NETTE			
Fonds de dotation	5.10	2 871	2 871
Primes			
Réserves consolidées	5.10	52 279	51 999
Résultat consolidé de l'exercice	5.10	2 029	1 205
TOTAL situation nette :		57 179	56 075
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
CAPITAUX PROPRES	5.10	57 179	56 075
Intérêts minoritaires		0	0
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		1 138	1 687
Provisions pour charges		55	37
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.11	1 193	1 725
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.13	8 432	15 909
Emprunts et dettes financières divers	5.14	11 442	10 910
TOTAL dettes financières :		19 874	26 819
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		242	149
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 796	2 021
Dettes fiscales et sociales	5.15	3 560	3 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		593	633
Autres dettes		1 381	639
TOTAL dettes diverses :		7 330	7 085
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 012	4 121
DETTES		31 458	38 175
Impôts différés passif	5.12	196	283
TOTAL GENERAL		**90 026**	**96 258**

Compte de résultat consolidé

Première partie

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises		1 327	1 242
Production vendue de biens			
Production vendue de services		21 975	22 409
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	6.1	**23 302**	**23 652**
Production stockée		0	0
Production immobilisée		268	543
Subvention d'exploitation		3	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		666	930
Autres produits		28	14
PRODUITS D'EXPLOITATION		**24 266**	**25 139**
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (et droits de douane)		1 334	1 426
Variation de stock de marchandises		-12	151
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 260	1 084
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		-208	0
Autres achats et charges externes	6.2.2	5 088	5 548
TOTAL charges externes :		**7 461**	**8 208**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		**173**	**313**
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		7 087	6 495
Charges sociales		2 215	2 154
TOTAL charges de personnel :	6.2.1	**9 302**	**8 649**
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.2	3 544	4 137
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		428	583
Dotations aux provisions pour risques et charges		96	13
TOTAL dotations d'exploitation :		**4 068**	**4 733**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		**861**	**951**
CHARGES D'EXPLOITATION		**21 865**	**22 854**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 400**	**2 285**

Compte de résultat consolidé

Deuxième partie

En millions de francs CFP

RUBRIQUES	Notes	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 400**	**2 285**
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1	0
Autres intérêts et produits assimilés		460	445
Reprises sur provisions et transferts de charges		40	
Différences positives de change		72	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		123	3
		696	**467**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		81	135
Intérêts et charges assimilées		313	354
Différences négatives de change		86	116
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		480	**605**
RESULTAT FINANCIER		**217**	**-137**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**2 617**	**2 148**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		33	25
Produits exceptionnels sur opérations en capital		431	452
Autres produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 251	141
		1 716	**618**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		288	109
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		143	109
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		726	215
		1 157	**434**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**559**	**184**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	6.2.3	**1 121**	**1 119**
TOTAL DES PRODUITS		**26 678**	**26 224**
TOTAL DES CHARGES		**24 622**	**25 011**
BENEFICE OU PERTE		**2 055**	**1 213**
Quote-part des entreprises mises en équivalence	5.3	54	72
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5.1	80	80
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**2 029**	**1 205**
Part revenant aux intérêts minoritaires		0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**2 029**	**1 205**

Annexe aux comptes consolidés

1 – PRESENTATION DU GROUPE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'Office des postes et télécommunications (OPT) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) doté de la personnalité publique et dont l'objet est d'assurer l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information.

1.1. SOCIETES DU GROUPE

Le groupe OPT est constitué des entités suivantes par domaine d'activité :

■ ***Télécommunications et assimilés***

- Office des Postes et Télécommunications, entité tête de groupe,
- TIKIPHONE S.A.S, société spécialisée dans l'exploitation du téléphone mobile, et sa filiale VINI DISTRIBUTION spécialisée dans la distribution.
- MANA S.A.S, société spécialisée dans la gestion technique et commerciale de l'accès au réseau Internet,
- TAHITI NUI TELECOM (TNT) S.A., société chargée d'assurer la gestion et l'exploitation du service public des télécommunications extérieures de la Polynésie française et le développement de ces activités dans le Pacifique Sud en qualité d'opérateur de réseau.
- TAHITI NUI SATELLITE (TNS) S.A.S, société chargée d'assurer l'exploitation et la commercialisation du bouquet de chaînes audiovisuelles.

■ ***Informatique***

- I.S.S. S.A.S., société spécialisée dans la vente de matériel informatique, de conseil et d'expertise informatique.

■ ***Monétique bancaire et financement***

- OCEANIENNE DE SERVICES BANCAIRES S.A., premier centre monétique interbancaire territorial.
- OCEANIENNE DE FINANCEMENT S.A. (American Express).

■ ***Editique***

- OCEANIENNE D'INDUSTRIE S.A., société spécialisée dans l'édition et la personnalisation de documents sécurisés et confidentiels.

■ ***Immobilier et autres***

- Sociétés civiles immobilières FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT dont l'objet est la construction et la gestion d'immeubles à usage professionnel.
- Société civile de moyens PAA TOA ayant pour objet exclusif, de faciliter à chacun de ses membres (FARE FENUA, FARE HOTU, FARE HINOI et LE FLAMBOYANT), l'exercice de leur activité, par la mise en commun de moyens.

1.2. *PERIMETRE DE CONSOLIDATION*

Il n'y a eu aucune évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIKIPHONE S.A.S.	100	IG
VINI DISTRIBUTION	100	IG
MANA S.A.S.	100	IG
TAHITI NUI TELECOM S.A.	99,99	IG
FARE FENUA S.C.I	100	IG
FARE HOTU S.C.I	100	IG
FARE HINOI S.C.I	100	IG
PAATOA S.C.M	100	IG
LE FLAMBOYANT S.C.I	100	IG
I.S.S S.A.S.	100	IG
TAHITI NUI SATELLITE S.A.S.	100	IG
OSB S.A.	18	MEE
OFINA S.A.	24,17	MEE
ODI S.A.	43,56	MEE

IG : intégration globale
MEE : mise en équivalence

2 – *EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE*

Redressement fiscal de Tikiphone

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a notifié la société TIKIPHONE le 22 mars 2011 de l'ouverture d'un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009. Celui-ci s'est déroulé du 11 avril 2011 au 15 décembre 2011 et a porté en particulier sur les déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés, la TVA, les patentes et les impôts fonciers.

TIKIPHONE a reçu une notification de redressement à hauteur de 1 073 MF. Les observations de la société ont été présentées en Commission des Impôts qui a émis un avis largement favorable à ces observations. Nonobstant l'avis de la commission, la DICP a maintenu le redressement. La procédure suit son cours.

Sur la base d'un courrier émanant du conseil juridique de TIKIPHONE, il a été décidé de provisionner les points sur lesquels la probabilité que la société obtienne gain de cause au contentieux est inférieure ou égale à 50% ce qui représente un montant de 233 MF.

Réactivation du projet TGR et abandon du redressement fiscal par les contributions

3 entités du groupe ont participé à une opération de défiscalisation locale au sein du projet « Tahaa Golf Resort » (TGR) pour lesquelles elles ont reçues une notification de redressement provisionnée dans les comptes 2010 à hauteur de 944 MF.

La direction des impôts et des contributions publiques a, en date du 10 octobre 2012, informé les défiscalisants intéressés dans le projet TGR que l'ensemble des chefs de redressements initialement notifiés et contestés étaient abandonnés. Par conséquent, les provisions constituées dans les comptes ont été reprises au titre de l'exercice 2012.

Compte tenu des doutes qui subsistent sur la viabilité du projet réactivé sous la nouvelle dénomination « Tahiti Luxury Resort » (TLR) et portant sur la construction d'une résidence hôtelière de tourisme, le gain net fiscal de l'opération de défiscalisation a été neutralisé. La synthèse des opérations réalisées au titre de l'exercice 2012 est présentée ci-dessous :

	Reprises de provision	Impact sur le résultat de l'exercice 2012
TIKIPHONE :	665 MF	+471 MF
MANA :	28 MF	+28 MF
TNT :	167 MF	+167 MF

Soit un total de : **860 MF** de reprises et de : **+666 MF** d'impact sur le résultat de l'exercice du groupe, comptabilisé en résultat exceptionnel et qui participe, pour partie, à la progression du résultat net du groupe.

Application de la méthode dite par composants aux immobilisations du groupe

Par délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté le nouveau plan comptable général qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour la préparation des comptes, bilans et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

L'adoption du nouveau plan comptable impose l'application de la méthode de comptabilisation dite par composants aux éléments de l'actif immobilisé. Cette méthode consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle amortissable en fonction des éléments qui la composent et qui peuvent avoir des durées d'utilisation différentes. L'immobilisation principale est appelée structure ou composant principal. Les éléments d'une immobilisation sont appelés composants.

Dès lors, les différentes entités du groupe, pour se conformer à la nouvelle réglementation, ont entrepris d'analyser leurs immobilisations sous l'angle de la méthode des composants.

Pour ce faire, les différentes entités du groupe pour lesquelles des actifs susceptibles d'être décomposés ont été identifiés se sont fait accompagner dans cette démarche en vue d'appliquer la méthode dite par composants.

Le tableau suivant récapitule les modalités d'application de la méthode dite par composants au sein des entités consolidées par intégration globale et totalise l'impact global sur la dotation aux amortissements du groupe OPT :

(en MF)	Méthode utilisée	Impact sur la dotation	Contribution à l'impact global
OPT	Prospective	-371,5	**69%**
TIKIPHONE	Prospective	-151,0	**28%**
FARE FENUA	Prospective	-10,9	**2%**
FARE HOTU	Prospective	-5,5	**1%**
FARE HINOI	Prospective	0,2	**NS**
LE FLAMBOYANT	Prospective	0,1	**NS**
FARE HONO	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNT	Aucun actif identifié	NA	**NA**
VD	Aucun actif identifié	NA	**NA**
TNS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
ISS	Aucun actif identifié	NA	**NA**
MANA	Aucun actif identifié	NA	**NA**
	Impact sur la dotation	**-538,6**	**100%**

L'impact global de l'application de la méthode dite par composants est un amoindrissement, sur l'exercice 2012, de la dotation aux amortissements de 538 MF.

Départs volontaires anticipés de l'OPT

Dans le cadre des dispositions de la délibération n°18-210 du 11 juin 2010, ainsi que de la circulaire n°CI/OPT/DG/RH/12/00150 du 2 novembre 2012, relatives aux dispositifs de départs volontaires du personnel, 62 personnes ont bénéficié de la mesure sur l'exercice 2012. Parmi ces personnes, 42 sont effectivement parties et 20 ont demandé à bénéficier du dispositif avant la date de clôture. En contrepartie des départs des 42 agents, une prime individualisée dont les modalités ont été arrêtées dans l'annexe à la délibération ou au sein de la circulaire leur a été versée.

Le montant total des primes comptabilisées s'élève à 650 MF. Le montant moyen de la prime s'élève à 10 MF par agent et représente 26 mois de traitement en moyenne.

L'économie théorique (salaires et primes, majorés des cotisations patronales) résultant du départ de ces 62 personnes s'élève à 448 MF en année pleine et devrait s'élever à 296 MF en 2013. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels remplacements des agents sur les postes concernés.

Redressement fiscal de TNS

La Direction des Impôts et Contributions Publiques (DICP) a procédé à un contrôle des comptes de la société TNS pour la période du 01/01/2009 au 31/12/2011 au cours de l'exercice 2012.

Une notification de redressement a été adressée le 28/09/2012 pour un rappel total envisagé de 164 MF dont 148 MF en principal sur les impôts suivants : impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, contribution de solidarité territoriale sur l'IRCM, contribution de solidarité territoriale sur les salaires. Le montant principal du redressement provient du calcul de la retenue à la source et de sa comptabilisation.

TNS, après avis pris auprès de son conseil juridique, a adressé sa réponse à la DICP le 29/10/2012 pour contester l'intégralité du redressement à l'exception de la CST sur les avantages en nature d'un montant non significatif. La contestation porte essentiellement sur la déductibilité de la retenue à la source prise en charge par TNS sur les redevances audiovisuelles en se basant sur les dispositions contractuelles avec les distributeurs et les articles du code des impôts de la Polynésie.

L'argumentation apportée reposant sur des éléments pertinents et ayant de bonnes chances d'aboutir à une issue favorable pour TNS, il a été décidé de ne pas provisionner ce risque.

Evénements postérieurs à la clôture

TIKIPHONE a réalisé une opération de croissance externe au titre de ses activités de distribution de produits et services mobiles en procédant au rachat, en mars 2013, de la société IMPORT DISCOUNT SARL connue sous le nom commercial de TAHITI PHONE.

Par ailleurs et conformément à la délibération du conseil d'administration n°09-2013 du 28 février 2013, les filiales TIKIPHONE, TNS et MANA, ont fusionné en date du 20 avril 2013. L'opération a pris la forme d'une fusion absorption de TNS et MANA par TIKIPHONE. La nouvelle société ainsi constituée a été dénommée VINI.

3 – *PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION*

3.1. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'OPT sont établis conformément à la délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011. Ils sont établis en francs pacifiques (1 Euro = 119,3317 F.CFP), monnaie légalement utilisée en Polynésie française.

Le défaut d'application des normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) en Polynésie française ne permet pas à l'OPT de présenter ses états financiers consolidés selon ces normes.

L'exercice 2012 est le seizième exercice pour lequel l'OPT établit des comptes consolidés.

3.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- Les sociétés dans lesquelles l'OPT exerce le contrôle, c'est-à-dire dont il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

  Le contrôle est présumé exister lorsque l'OPT détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le groupe.

  Toutes les sociétés comprises dans le périmètre de l'OPT sont intégrées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception des sociétés OSB, ODI et OFINA pour lesquelles le groupe exerce une influence notable (note 1.2) et dont les titres sont mis en équivalence dans les états financiers consolidés.

  L'impact des éventuelles variations de périmètre sur les rubriques du bilan et du compte de résultat est communiqué dans chacune des notes annexes lorsqu'il est significatif.

- Les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre de chaque année.

- La différence de consolidation initiale représente la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part dans leurs capitaux propres au bilan d'ouverture du premier exercice consolidé. Pour chaque entreprise de l'ensemble consolidé, la différence de consolidation initiale est ventilée entre, d'une part un écart de première consolidation traité rétroactivement comme indiqué au paragraphe suivant, et d'autre part les réserves consolidées. La part affectée dans ces dernières représente les droits acquis depuis l'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation.

- Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part dans leurs capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Compte tenu des difficultés nées de l'absence d'éléments d'information et de l'antériorité de certaines acquisitions, les capitaux propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des titres n'ont pas été retraités.

  Ils sont affectés, le cas échéant, à des actifs identifiés et une valeur incorporelle. L'affectation aux actifs identifiés porte sur des plus-values significatives et durables. Les écarts de première consolidation dégagés sur certaines entreprises consolidées ne correspondent pas à des actifs identifiés de ces entreprises. Ils sont affectés pour leur totalité à une valeur incorporelle.

- Les écarts d'acquisition sont la partie non affectée des écarts de première consolidation.

  Les écarts d'acquisition positifs sont en principe amortis sur une durée qui peut varier de 5 à 20 ans, à moins que des circonstances permettent de justifier une durée d'amortissement inférieure ou supérieure à ce qui est communément admis.

- L'ensemble des opérations réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminées ; les plus et moins-values internes, dont les montants sont jugés significatifs, sont annulés.

3.3. *PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION*

3.3.1. Eléments reclassés en consolidation par rapport à leur présentation dans les comptes annuels

Les écarts latents de change sont reclassés en résultat de l'exercice ; Les contrats de crédit bail sont reclassés en immobilisation lorsque la valeur d'actif du bien est supérieure à 20 MF.

3.3.2. Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés. Les communications téléphoniques sont enregistrées en produit lorsque la prestation de service est rendue. Les abonnements, la location et l'entretien des terminaux, de même que les frais de mise en service et de mise à disposition des liaisons sont constatés en produits linéairement sur la durée du contrat ou lorsque la prestation de service est rendue. Le produit de la vente des terminaux est constaté lors de la livraison au client.

3.3.3. Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés à l'actif et amortis sur une durée moyenne de 10 années.

3.3.4. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement de trois mois au moins à la date d'acquisition, et qui sont évalués au coût historique qui est proche de la valeur de réalisation. Les principales disponibilités sont constituées de comptes bancaires, de comptes de chèques postaux et de comptes au trésor (note 5.7).

3.3.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision, calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non côtés.

3.3.6. Risque de crédits liés aux clients

Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances. Les provisions sont fondées sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non recouvrement.

3.3.7. Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production, qui est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

3.3.8. Immobilisations incorporelles et corporelles

A l'origine, les immobilisations ont été transférées par la Polynésie française à l'Office des postes et télécommunications en tant qu'exploitant public. Les immobilisations acquises postérieurement sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, sans capitalisation des frais financiers intercalaires encourus pendant la période de production.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les biens financés par contrats de crédit-bail, qui transfèrent au Groupe OPT les risques et avantages liés à la propriété, sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette lorsque la valeur d'actif est significative.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire en fonction des durées de vie économiques suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 15 ans
Constructions décomposées : Structure : 40 ans ; Couverture et agencements : 20 ans	
Constructions n'ayant pas fait l'objet d'une décomposition	15 à 40 ans
Aménagements des constructions	5 à 20 ans
Matériels techniques	5 à 25 ans
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 20 ans
Matériel de transport	4 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Câble sous marin pour la partie non financée par crédit bail à l'origine	25 ans

3.3.9. Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la nécessité de constituer une provision est notamment appréciée par groupes d'actifs par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs non actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction de l'Office des postes et des télécommunications. En raison de diverses incertitudes spécifiques au secteur des télécommunications, en particulier les effets de la concurrence sur la téléphonie mobile, il est possible que les hypothèses et conditions varient au cours des exercices ultérieurs et modifient, par conséquent, les prévisions de cash-flows futurs attendus.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire pour ces actifs, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la juste valeur. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés ou par référence, soit aux coûts de remplacement vétusté déduite, soit aux coûts des technologies alternatives, soit aux transactions récentes sur des activités comparables, soit aux prix de marché (immobilier).

Les actifs destinés à être cédés sont dépréciés lorsque leur valeur de marché, diminuée des frais de vente, est inférieure à la valeur nette comptable. Les dépréciations constatées sont considérées comme irréversibles.

3.3.10. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, fondée sur l'appréciation par la direction de l'Office des postes et télécommunications de la nature spécifique de chaque participation.

3.3.11. Impôts différés

Le groupe OPT constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires. Des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs sont constatées en fonction de la probabilité de récupération de ces impôts.

3.3.12. Indemnités de fin de carrière

Dans les principales filiales du groupe, les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision pour charge calculée à l'égard de l'ensemble des salariés en proportion de leur ancienneté. Les indemnités dues sont actualisées au taux de 2,24 % (OAT 10 ans). Il est tenu compte de la probabilité pour chaque salarié d'être vivant et de rester dans l'entreprise jusqu'à la retraite.

Afin de couvrir le règlement des indemnités de fin de carrière dues aux agents de l'OPT lors du départ à la retraite, celui-ci a souscrit un contrat d'assurance auprès de la compagnie ARIAL. Les primes d'assurances sont inscrites en charges.

3.3.13. Subventions d'investissement reçues

Les subventions d'investissement reçues par le groupe sont reclassées en produits à recevoir.

4 – AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Litige opposant l'OPT à la CPS

Dans les comptes de l'OPT, arrêtés au 31 décembre 2010, une provision pour rappel de cotisations de 234 MF avait été constituée en provision pour charges. Ce rappel faisait suite au contrôle effectué en 2009 et 2010 par les services de la CPS qui ont mis en évidence une absence de déclarations dans les bases soumises à cotisations des avantages en nature, notamment les cotisations de retraite complémentaire et la part des tickets repas pris en charge par l'OPT. A l'issue du contrôle, en juin 2011, la CPS a adressé à l'OPT une lettre d'observations notifiant un rappel de cotisations d'un montant de 234 MF.

L'OPT, par courriers du 12 et du 25 juillet 2011, a contesté le redressement envisagé. La CPS, par lettre du 14 septembre 2011, a rejeté les arguments développés par l'OPT et a maintenu les redressements notifiés en juin. A la clôture des comptes 2011, la provision constituée en 2010 a été maintenue dans les comptes.

La CPS a adressé une mise en demeure de payer à l'OPT en date du 26 avril 2012 pour un montant de 262 MF correspondant au rappel de cotisations initial auquel viennent s'ajouter un complément de rappel et des majorations de retard. Par lettre du 15 mai 2012, l'OPT a fait part à la CPS de son maintien de la contestation du redressement. Le 13 novembre 2012, la CPS a assigné l'OPT devant le Président du tribunal de première instance de Papeete pour paiement de la somme de 262 MF.

A la clôture des comptes de l'exercice 2012, la provision antérieurement constituée a été reprise pour son montant de 234 MF et une nouvelle provision, pour litige cette fois-ci, d'un montant de 262 MF a été constituée. L'OPT conteste la procédure initiée par la CPS et demande sa nullité.

Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM et concernant l'OPT

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'OPT et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- ✓ la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;
- ✓ le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;
- ✓ la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM ;

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365.520 €uros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'OPT, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'OPT a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 674 €uros, soit 45 MF pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012. La somme a été comptabilisée en produit au sein des comptes 2011.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM. La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'OPT et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'OPT a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009. Nonobstant cette information, l'OPT a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'OPT dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'OPT. La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'OPT en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'OPT envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'OPT puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

Activation des taxes opérateur

En contrepartie de l'autorisation d'établir et d'exploiter des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunications et de fourniture de l'accès à l'Internet, renouvelée par arrêté n° 2088 CM du 16 novembre 2009, l'OPT ainsi que TIKIPHONE avaient versé l'intégralité des droits d'accès forfaitaires en 2009 pour un montant de 3 000 MF répartis de la façon suivante :

- ✓ 840 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunication, dont le service de téléphonie fixe ;

- ✓ 1 500 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux permettant d'offrir un service de télécommunication mobile ;

- ✓ 660 MF au titre de la fourniture d'accès à l'Internet.

La Loi de Pays n°2011-29 du 21 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du livre II du code des postes et télécommunications a porté la durée des autorisations conférées à 12 années au lieu de 9 années précédemment. Par conséquent, les droits inscrits à l'actif sont amortis linéairement sur une durée de 12 années à compter du 1er octobre 2012.

Placements MARARA

Le placement inscrit à l'actif en «Autres immobilisations financières» pour un montant de 2 506 MF correspond à des fonds libres de l'OPT placés sur un produit structuré de type EMTN (Euro Medium Term Notes) dénommé «MARARA 3» auprès d'UBS France. La valorisation du produit à la clôture fait ressortir une moins value latente de 58 MF. Cette moins-value latente n'a pas fait l'objet d'une dépréciation car le produit bénéficie d'une garantie en capital à l'échéance, soit au 14 avril 2014.

Au cours de l'exercice 2012, les placements dénommés «MARARA 1 et 2» sont arrivés à échéance et ont été remboursés et les fonds correspondants ont été rapatriés en Polynésie française.

Il est à noter que pour l'exercice précédent, ces placements étaient comptabilisés en disponibilités dans les comptes alors qu'à l'origine, l'OPT avait l'intention de les conserver durablement. Il a été décidé de reclasser le dernier placement subsistant du fait de l'échéance à plus d'un an du produit.

Il est à noter que la sous rubrique « Valeurs mobilières de placement » est essentiellement représentée par un produit du même type appartenant à TIKIPHONE. Aucun reclassement n'a été effectué au sein de comptes consolidés du fait de l'échéance à moins d'un an du produit à la clôture.

5 — NOTES SUR LE BILAN (exprimées en millions de francs CFP : MF)

5.1. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition présentés au bilan sont nets de la partie imputée directement en diminution des capitaux propres.

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Ecarts d'acquisition bruts au 1er janvier	1 360,3	1 360,3
Amortissements cumulés	(880,8)	(800,7)
Ecarts d'acquisition nets au 1er janvier	**479,5**	**559,6**
Entrées de l'exercice	-	-
Diminutions de l'exercice	-	-
Amortissements de l'exercice	(80,2)	(80,2)
Ecarts d'acquisition nets au 31 décembre	**399,3**	**479,4**

Amortissements à la clôture de l'exercice

(en MF)	Durée	31/12/12	31/12/11
TIKIPHONE	10	712,5	673,0
ISS	2	39,6	39,6
OSB	10	9,8	8,2
TNT	3	4,2	4,2
LE FLAMBOYANT	10	194,9	155,9
	Totaux	**961,0**	**880,9**

Les durées d'amortissement ont été appréciées selon des modalités raisonnables relatives aux acquisitions ainsi qu'à la forte hétérogénéité existante entre ces écarts.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de l'exercice s'élève à 80,2 MF.

5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 300 MF. Elles concernent principalement les postes suivants :

		En MF
Incorporelles		
Autres immos incorporelles		153
	TOTAL	***153***

		En MF
Corporelles		
Terrains		35
Constructions, Agencements et aménagements des const.		172
Installations techniques, matériels et outillage		1 285
Autres immos corporelles		327
Avances, acomptes et immos en cours		329
	TOTAL	***2 147***
TOTAL		**2 300**

Les biens jugés significatifs financés par contrat de crédit-bail, ont été comptabilisés dans les postes suivants :

(en MF)	*Valeurs d'origine*
Logiciels et Licences	1 107
Installations techniques	4 675
Matériel de bureau et info, Mobilier	2 187
TOTAL	**7 969**

Les dotations aux amortissements ressortent globalement à 3 668,7 MF ventilées comme suit :

- Financement loi Girardin, actifs corporels :		414,5 MF
- Actifs incorporels :		607,8 MF
- Actifs corporels :		2 646,4 MF
	TOTAL	**3 668,7 MF**

- Dotation aux amortissements d'exploitation :		3 544,5 MF
- Dotation aux amortissements exceptionnelle :		124,2 MF
	TOTAL	**3 668,7 MF**

Provisions à la clôture de l'exercice

(en MF)	31/12/12	31/12/11
Terrains	60,0	100,0
Autres immos corporelles	34,8	20,6
Immos en cours	86,3	86,3
TOTAL	**181,1**	**206,9**

5.3. *TITRES MIS EN EQUIVALENCE*

(en MF)		31/12/2012	31/12/2011
Titres mis en équivalence au début de l'exercice		502,5	475,6
Variations du périmètre de consolidation		-	-
Variations des capitaux propres (quote-part)		(1,0)	26,9
Titres mis en équivalence au 31 décembre		**501,5**	**502,5**
Dont :	*OSB*	*149,4*	*154,5*
	OFINA	*216,7*	*202,6*
	ODI	*135,4*	*145,4*

La quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence se ventile comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
OSB	32,2	37,3
OFINA	14,1	17,5
ODI	7,4	17,4
Quote-part de résultat	**53,7**	**72,2**

5.4. *AUTRES TITRES IMMOBILISES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
PACIFIC HOLDING	0,1	0,1
Provisions pour dépréciation	(0,1)	(0,1)
Titres non consolidés nets au 31 décembre	**NS**	**NS**

NS : non significatif

5.5. *PRETS*

Ces opérations représentent principalement les participations à des financements de programmes d'investissements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation.

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
MANA	86,5	86,5
TNS	195,0	195,0
Tikiphone	4 212,9	4 179,8
ISS	79,0	79,0
OPT	-	-
Provisions pour dépréciations	(1 865,8)	(1 832,8)
Total	**2 707,6**	**2 707,5**

5.6. *AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Produit structuré MARARA 3	2 506,0 (1)	-
Dépôt de garantie INTELSAT	183,8	186,7
Autres dépôts de garantie	43,1	38,9
Total	**2 732,9**	**225,6**

(1) Cf. Autres événements significatifs.

5.7. *CREANCES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Clients et comptes rattachés	6 760,3	7 088,8
Provisions pour dépréciation des créances	(3 159,6)	(3 305,6)
Clients nets de provisions	**3 600,7**	**3 783,5**
Créances sociales	139,9	69,9
Créances fiscales	556,4	940,8
Dont impôt sur les sociétés :	*65,3*	*192,7*
Autres créances	2 398,2	2 069,3
Provisions sur autres créances	(553,7)	(569,5)
Total net	**6 141,6**	**6 294,0**

5.8. *EMPLOIS BANCAIRES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs à l'encaissement	11,7	6,2
Comptes bancaires	28 768,1 (1)	18 335,7
Chèques postaux	1 734,3	640,3
Comptes et placements	7 288,5	3 335,6
Intérêts courus	192,8	97,1
Caisses (y compris Agent comptable et agents secondaires)	869,7	1 166,1
Virements internes	(27,9)	(9,8)
Total	**38 837,2**	**23 571,2**

(1) Dont 6 552 MF de placement provenant d'avoirs en dépôt des titulaires des comptes CCP (note 5.14).

5.9. *VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Bons du trésor :		2 200,0
Obligataire :		2 613,8
Fonds structurés à capital garanti in fine :	2 744,7	20 286,4
OPCMV :		146,0
Provisions pour dépréciation (OPCVM) :		(9,4)
Total	**2 744,7**	**25 236,8**

Les fonds structurés sont financés par un emprunt d'un montant global de 2 104,4 MF (note 5.13).

5.10. *VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES*

(en MF)	Capital	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 1er janvier	**2 871,2**	**51 998,9**	**1 204,8**	**56 074,9**
Résultat consolidé 2011		1 204,8	(1 204,8)	
Retraitements et éliminations sur les réserves		(924,6)		(924,6)
Résultat consolidé, part du groupe			2 028,7	2 028,7
Capitaux propres au 31 décembre	**2 871,2**	**52 279,1**	**2 028,7**	**57 179,0**

5.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de départ à la retraite	55,0	37,3
Risques	1 137,6	1 687,3
Total	**1 192,6**	**1 724,6**

Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite représentent les engagements d'indemnité de fin de carrière à l'égard des salariés du groupe OPT (sociétés intégrées globalement) en proportion de leur ancienneté. Les indemnités sont actualisées au taux OAT 10 ans à la fin de l'exercice. Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités de fin de carrière dues aux agents de l'OPT lors du départ à la retraite, couvertes par un contrat d'assurance auprès de la compagnie ARIAL.

Provisions pour risques

Les risques provisionnés concernent essentiellement :

- ✓ Des litiges constatés dans les comptes de l'OPT pour un montant de 733,6 MF dont 261,8 MF au titre d'un litige opposant l'OPT à la CPS (Cf. Autres événements significatifs) ;
- ✓ Des litiges constatés dans les comptes de TIKIPHONE pour un montant de 289,3 MF dont 233,1 MF au titre d'un premier risque fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (Cf. événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice) et dont 42,2 MF au titre d'un risque fiscal portant sur la patente.

5.12. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs ressortent à 199,2 MF et correspondent aux éliminations des opérations internes pour 54,6 MF, des financements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation pour 124,3 MF, et des différences de change pour 20,3 MF.

Les impôts différés passifs ressortent à 196,2 MF et correspondent aux éliminations des opérations internes pour 32,1 MF, des financements dans le cadre des dispositifs de défiscalisation pour 143,6 MF, et des différences de change pour 20,5 MF.

5.13. RESSOURCES BANCAIRES

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Ressources à moyen et long terme	4 291,9 (1)	11 493,9
Ressources à court terme	4 140,3 (2)	4 415,2
Total	**8 432,2**	**15 909,1**

(1) dont 2 104,4 MF affectés aux placements (note 5.9)
(2) dont 3 887,3 MF correspondant à un découvert bancaire dans le cadre du projet de câble sous-marin Honotua.

5.14. *EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnement reçus	152,3	156,3
Avoirs en dépôt (Comptes CCP)	11 289,9 (1)	10 754,1
Total	**11 442,2**	**10 910,4**

(1) dont 6 552 MF affectés aux placements (note 5.8).

5.15. *DETTES FISCALES ET SOCIALES*

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Personnel	1 233,9	976,5
Organismes sociaux	922,1	1 407,6
Dettes fiscales	1 389,4	1 389,2
Dont impôt sur les sociétés	*735,5*	*738,7*
Autres dettes	14,7	19
Total net	**3 560,0**	**3 792,3**

6 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par activité s'analyse comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Services et produits postaux et financiers	2 515,8	2 464,3
Services et produits de télécommunication	17 331,8	17 639,3
dont téléphonie mobile, après éliminations	*8 241,8*	*8 718,2*
Services et produits informatiques	809,4	879,3
Services et produits audiovisuel	2 136,1	2 305,4
Distribution de téléphonie mobile *Abonnements et terminaux*	404,1	30,5
Autres services et produits	104,4	332,7
Total	**23 301,6**	**23 651,5**

Les éliminations intragroupes de l'exercice concernant les prestations de services (y compris les activités annexes) et les ventes de marchandises s'élèvent respectivement à 6 816,1 et 526,6 MF.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 23 301,6 MF, soit une diminution de 1,48% par rapport à 2011.

Evolution des abonnés Telecom

	31/12/2012	31/12/2011
Téléphonie fixe :	56 005	57 276
Téléphonie mobile : - Abonnés	105 438	106 654
- Vinicards	122 163	116 173
Multimédia (Internet)	36 866	36 444

6.2. CHARGES D'EXPLOITATION

6.2.1. Personnel

- Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en MF)	31/12/12	31/12/11
Traitements et salaires	5 201,4	5 135,1
Congés payés	180,9	92,3
Primes, indemnités, indemnités de départ anticipé et avantages divers	1 704,8	1 267,2
Charges sociales	2 214,8	2 153,9
Total	**9 302,1**	**8 648,5**

- L'effectif moyen des entreprises du groupe consolidées par intégration globale se répartit comme suit :

	31/12/12	31/12/11
Fonctionnaires	92	110
Contractuels	1 118	1 030
Temporaires	21	70
Total	**1 231**	**1 210**

- Ventilation du personnel par activité :

	31/12/12	31/12/11
Postes et télécommunications	1 166	1 142
Informatique et multimédia	65	68
Total	**1 231**	**1 210**

6.2.2. Charges externes

Les autres charges externes ressortent à 5 087,7 MF contre 5 548,2 MF en 2011, soit une baisse de 8%.

6.2.3. Impôts sur le résultat

La ventilation de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en MF)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts exigibles	1 123,6	1 105,2
Impôts différés nets de l'exercice	(3,0)	13,5
Total	**1 120,6**	**1 118,7**

7— AUTRES INFORMATIONS

7.1. *ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS*

7.1.1. Engagements donnés

Le poste de valeurs mobilières de placement d'un montant de 2 744 MF est gagé au profit de la Banque HSBC en garantie du remboursement de l'emprunt contracté pour leur acquisition.

Dans le cadre du financement du câble sous marin HONOTUA par un contrat de crédit bail mobilier, l'OPT s'est engagé, par anticipation auprès de la SAS FINPART, à lever l'option de rachat du matériel à l'issue du contrat dont l'échéance est le 30 juin 2016 pour un montant de 981 MF.

7.1.2 Engagements reçus

L'OPT a reçu une caution de la Société Générale relative à la bonne fin de travaux entre la réception des certificats de recette provisoire des systèmes sous-marin de communication à fibre optique international et domestique, dénommés Honotua, et la réception des certificats de recette de fin de garantie. Conformément aux dispositions du cahier des charges administratives (article 8), cette caution d'un montant de 3.611.991 euros correspond à 5% du prix initial du contrat conclu avec la société ASN dans le cadre de la fourniture des câbles sous-marin. En date du 27 avril 2012, la Société Générale a renouvelé sa caution jusqu'au 1er mai 2014.

En garantie du remboursement des sommes dues par la SARL CLI AMOE pour un montant de 766 MF, TIKIPHONE a obtenu le nantissement de la totalité des parts de cette société, titulaire des droits immobiliers, ainsi qu'une promesse d'hypothèque sur tous les biens et droits immobiliers dépendant de la résidence « AMOE 98 », consistant en six immeubles sis sur la commune de Mahina.

7.1.3 Contrats longue durée

Le contrat conclu par l'OPT avec Pacific Lightnet (devenue Wavecom), sur une durée de 15 ans, concernant la gestion de la station de connexion du câble d'Hawaii pour un montant de 348 MF comptabilisé en immobilisation incorporelle. La maintenance est versée trimestriellement pour un montant de 6 MF.

7.2. *PASSIFS EVENTUELS*

En complément de la note 14 sur le litige opposant l'OPT à la CPS, il est à signaler que l'OPT a fait procéder à l'évaluation du montant de cotisations qu'elle aurait à verser au titre des périodes postérieures à la période contrôlée et redressée, soit 183 MF qui comprend les cotisations salariales, ainsi que les charges patronales. Compte tenu du litige en cours, l'OPT a pris la décision de ne pas constituer de nouvelle provision.

OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS POLYNÉSIE FRANÇAISE

États Financiers au 31 décembre 2012

8, rue de la Reine POMARE IV – 98714 PAPEETE TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS POLYNÉSIE FRANÇAISE

États Financiers au 31 décembre 2012

	Pages
ACTIF	2
PASSIF	3
COMPTE DE RÉSULTAT	4 & 5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	
▪ Notes sur les comptes	6 à 38
▪ Détails des comptes	39 à 58
TABLEAUX ANNEXES	
▪ Tableau des immobilisations	59
▪ Tableau des amortissements	60
▪ Tableau des provisions	61
▪ Tableau des créances et dettes	62
▪ Soldes intermédiaires de gestion	63
▪ Calcul de la capacité d'autofinancement	64
▪ Tableau de financement budgétaire	65
▪ Tableau des emplois et ressources	66 & 67
▪ Schéma de liaison entre les documents de synthèse	68

OPT PF Période du 01/01/12 au 31/12/12

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	372 120 126	336 927 259	35 192 867	29 219 425
Concessions, brevets et droits similaires	9 272 606 167	3 001 671 420	6 270 934 747	5 200 176 388
Fonds commercial	38 000 000		38 000 000	38 000 000
Immobilisations en cours	66 880 407		66 880 407	49 008 064
Avances et acomptes				1 500 000 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 749 606 700**	**3 338 598 679**	**6 411 008 021**	**6 816 403 877**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 178 150 705	219 868 823	1 958 281 882	1 956 545 844
Constructions	8 387 664 444	5 278 825 434	3 108 839 010	3 334 467 748
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831 292 691	25 899 691 170	10 931 601 521	10 935 390 574
Autres immobilisations corporelles	4 005 429 431	3 435 690 589	569 738 842	587 928 196
Immobilisations en cours	360 268 961		360 268 961	599 961 439
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**51 762 806 232**	**34 834 076 016**	**16 928 730 216**	**17 414 293 801**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Filiales et participations	10 071 836 886	349 957 102	9 721 879 784	9 620 113 759
Créances rattachées à des participations	1 106 046 600		1 106 046 600	5 030 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 708 416 973		2 708 416 973	204 989 940
TOTAL immobilisations financières :	**13 886 300 459**	**349 957 102**	**13 536 343 357**	**9 830 133 699**
ACTIF IMMOBILISÉ	**75 398 713 391**	**38 522 631 797**	**36 876 081 594**	**34 060 831 377**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	525 676 338	82 672 131	443 004 207	248 147 676
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	177 502 902	14 343 483	163 159 419	178 057 147
TOTAL stocks et en-cours :	**703 179 240**	**97 015 614**	**606 163 626**	**426 204 823**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	60 266 649		60 266 649	38 529 487
Créances clients et comptes rattachés	7 085 160 022	1 759 447 970	5 325 712 052	7 037 021 706
Autres créances	3 968 262 040	524 113 357	3 444 148 683	3 236 243 838
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**11 113 688 711**	**2 283 561 327**	**8 830 127 384**	**10 311 795 031**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 884 076 815		24 884 076 815	24 317 380 601
Charges constatées d'avance	157 231 670		157 231 670	149 492 372
TOTAL disponibilités et divers :	**25 041 308 485**		**25 041 308 485**	**24 466 872 973**
ACTIF CIRCULANT	**36 858 176 436**	**2 380 576 941**	**34 477 599 495**	**35 204 872 827**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	67 492 911		67 492 911	67 167 168
TOTAL GÉNÉRAL	**112 324 382 738**	**40 903 208 738**	**71 421 174 000**	**69 332 871 372**

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE		
Fonds de dotation du Territoire	2 871 173 645	2 871 173 645
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 171 000 000	39 043 000 000
Report à nouveau	1 903 448 925	1 128 278 730
Résultat de l'exercice	2 669 618 685	1 903 170 196
TOTAL situation nette :	**47 615 241 255**	**44 945 622 571**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 586 758 891	1 735 184 045
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**49 202 000 146**	**46 680 806 616**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	801 121 665	540 324 249
Provisions pour charges		233 814 784
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**801 121 665**	**774 139 033**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 906 317 197	4 376 636 591
Emprunts et dettes financières divers	11 921 290 391	11 321 686 978
TOTAL dettes financières :	**15 827 607 588**	**15 698 323 569**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	11 746 665	12 014 542
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 430 340 909	1 486 146 593
Dettes fiscales et sociales	2 166 752 914	3 188 048 580
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	445 106 515	446 330 745
Autres dettes	1 189 231 418	672 865 290
TOTAL dettes diverses :	**5 231 431 756**	**5 793 391 208**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	347 266 180	368 324 848
DETTES	**21 418 052 189**	**21 872 054 167**
Ecarts de conversion passif		5 871 556
TOTAL GÉNÉRAL	**71 421 174 000**	**69 332 871 372**

Compte de Resultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises	100 440 371		100 440 371	115 854 233
Production vendue de biens				
Production vendue de services	15 896 975 072		15 896 975 072	16 433 870 309
Chiffres d'affaires nets	**15 997 415 443**		**15 997 415 443**	**16 549 724 542**
Production stockée				
Production immobilisée			227 447 237	201 502 369
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			406 360 367	556 107 777
Autres produits			32 363 165	41 820 455
PRODUITS D'EXPLOITATION			**16 663 586 212**	**17 349 155 143**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			84 133 954	104 299 802
Variation de stock de marchandises			17 514 690	10 489 431
Achats de matières premières et autres approvisionnement			694 767 407	589 129 191
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(205 145 152)	(2 035 909)
Autres achats et charges externes			5 272 541 533	5 940 418 446
TOTAL charges externes :			**5 863 812 432**	**6 642 300 961**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			95 255 173	241 514 084
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 642 802 661	5 213 437 968
Charges sociales			1 804 907 386	1 821 055 360
TOTAL charges de personnel :			**7 447 710 047**	**7 034 493 328**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 245 035 596	2 438 763 164
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			283 620 719	339 487 607
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**2 528 656 315**	**2 778 250 771**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			247 944 663	246 191 258
CHARGES D'EXPLOITATION			**16 183 378 630**	**16 942 750 402**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**480 207 582**	**406 404 741**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**480 207 582**	**406 404 741**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 056 457 785	1 209 641 784
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	305 935 361	327 672 070
Reprises sur provisions et transferts de charges	123 578 979	75 779 425
Différences positives de change	141 255	186 462
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 486 113 380	**1 613 279 741**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	21 800 587	
Intérêts et charges assimilées	17 099 628	99 031 946
Différences négatives de change	11 306 735	42 196 824
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	50 206 950	**141 228 770**
RÉSULTAT FINANCIER	**2 435 906 430**	**1 472 050 971**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 916 114 012**	**1 878 455 712**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 387 531	520 682 843
Produits exceptionnels sur opérations en capital	170 984 178	142 899 473
Reprises sur provisions et transferts de charges	354 852 660	119 460 923
	638 224 369	**783 043 239**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 934 201	112 774 497
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76 462 763	105 365 603
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	451 865 989	39 971 508
	605 262 953	**258 111 608**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**32 961 416**	**524 931 631**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	279 456 743	500 217 147
TOTAL DES PRODUITS	**19 787 923 961**	**19 745 478 123**
TOTAL DES CHARGES	**17 118 305 276**	**17 842 307 927**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 669 618 685**	**1 903 170 196**

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 7

1. Application de la méthode dite par composants aux immobilisations de l'Office 7
2. Départs volontaires anticipés 8
3. Modification des tarifications des liaisons louées 8
4. Evénements postérieurs à la clôture 9

4.1. Tarification des liaisons louées 9
4.2. Fusion des filiales TIKIPHONE, TNS et MANA. 9

REGLES ET METHODES COMPTABLES 10

5. Immobilisations incorporelles 10
6. Immobilisations corporelles 11
7. Immobilisations financières 12
8. Stocks 12
9. Créances 13

9.1. Procédure de déclassement en créances douteuses sur l'exercice 13
9.2. Règles et méthodes de dépréciation 13

10. Opérations en devises 14
11. Subventions d'investissement 14
12. Provisions pour risques et charges 14
13. Estimations et évaluations 14

13.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
13.2. Autres immobilisations financières 15
13.3. Provisions pour litiges 15

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS 16

14. Litige CPS 16
15. Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM 16
16. Litiges VITI 17
17. Activation des taxes opérateur 18
18. Placements MARARA 18
19. Dépôt de garantie INTELSAT 18
20. Reprise de provision sur les titres TNT 19
21. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les terrains 19
22. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les liaisons louées 19

NOTES SUR LE BILAN ACTIF 20

23. Immobilisations incorporelles 20

23.1. Variation en valeur brute 20
23.2. Variation des amortissements et provisions 20
23.3. Détail des immobilisations incorporelles au bilan 20
23.4. Variation en valeur nette 21

24. Immobilisations corporelles 21

24.1. Variation en valeur brute 21
24.2. Variation des amortissements et provisions 22
24.3. Détail des immobilisations corporelles au bilan 22
24.4. Variation en valeur nette 23

25. Impact de l'application du nouveau plan comptable sur la dotation aux amortissements 23
26. Immobilisations financières 24
27. Stocks 24
28. Avances et acomptes 24
29. Comptes clients 24

29.1. Provisions des créances clients et clients douteux 25
29.2. Créances jugées irrécouvrables passées en perte 25

30. Autres créances 26
31. Trésorerie 26
32. Comptes de régularisation 27

32.1. Charges constatées d'avance 27
32.2. Écarts de conversion actif 27

NOTES SUR LE BILAN PASSIF 28

33. Variation des capitaux propres 28
34. Subventions d'investissement 28
35. Provisions pour risques et charges 28
36. Dettes financières 29
37. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 29
38. Dettes diverses 29

38.1. Fournisseurs et comptes rattachés 29
38.2. Dettes fiscales 29
38.3. Dettes sociales 30
38.4. Dettes sur immobilisations 30
38.5. Autres dettes 30

39. Produits constatés d'avances 30

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 31

40. Résultat d'exploitation 31

40.1. Chiffre d'affaires sectoriel 31
40.2. Autres produits d'exploitation 31
40.3. Charges d'exploitation 32

41. Résultat financier 33

41.1. Produits financiers 33
41.2. Charges financières 33

42. Résultat exceptionnel 34

42.1. Produits exceptionnels 34
42.2. Charges exceptionnelles 34

43. Impôts sur le résultat 34

AUTRES INFORMATIONS 35

44. Informations relatives au crédit bail 35
45. Engagements hors bilan significatifs 36

45.1. Engagements donnés 36
45.2. Engagements reçus 36
45.3. Contrats longue durée 36

46. Passifs éventuels 37
47. Engagements retraite 37
48. Liste des filiales et participations 37
49. Transactions conclues entre la société et les parties liées 37
50. Information sur les postes concernant les entreprises liées 38
51. Effectif de l'Office 38

L'Office des postes et télécommunications, créé par la délibération n° 85-1023 AT du 8 mars 1985, est un établissement public territorial à caractère industriel et commercial (EPIC) et a pour mission d'assurer l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Application de la méthode dite par composants aux immobilisations de l'Office

Par délibération n°2011-13/APF du 5 mai 2011, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté le nouveau plan comptable général qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 pour la préparation des comptes, bilans et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

La méthode par composants consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle amortissable en fonction des éléments qui la composent et qui ont une utilisation différente de l'élément principal. Les éléments d'une immobilisation sont appelés composants. L'immobilisation principale est appelée structure ou composant principal.

Dès lors, l'Office, pour se conformer à la nouvelle réglementation, a entrepris d'analyser ses immobilisations sous l'angle de la méthode des composants.

Pour ce faire, l'Office a choisi de se faire accompagner par les expertises GALTIER, société internationalement reconnue dans le domaine de l'évaluation des immobilisations pour les assurances et par ailleurs fournisseur de l'application de gestion des immobilisations intitulée OPTIMMO, application acquise par l'Office en 2006.

La délibération du conseil d'administration n°47-2012 du 6 décembre 2012 relative à la mise en œuvre des nouvelles dispositions du plan comptable adopte l'application de la méthode par composants aux immobilisations de l'Office.

La méthodologie utilisée a consisté à :

- ✓ analyser et définir les natures de composants et leur durée d'utilité, en collaboration avec les équipes techniques de l'Office ;
- ✓ fournir une méthodologie de décomposition des immobilisations par composant ;
- ✓ définir des types de biens ;
- ✓ requalifier les données du fichier immobilisations afin de mettre en application ces nouveaux Principes ;
- ✓ identifier d'éventuels rebuts à pratiquer ;
- ✓ pouvoir lancer diverses simulations de calcul d'amortissement en fonction des durées définies pour les composants (méthode prospective au 01/01/2012) ;
- ✓ valider ces calculs d'amortissements dans le référentiel comptable existant une fois les principes et durées définitivement arrêtées ;
- ✓ proposer des règles d'automatisation pour la saisie des futures acquisitions respectant ces nouvelles règlementations (dès l'exercice 2012).

Le choix de l'Office s'est porté sur la méthode prospective qui consiste à conserver la valeur nette comptable des biens au 31 décembre 2011 et à amortir cette valeur nette sur la durée d'utilité restante de ces biens.

La population d'immobilisations concernées par les retraitements est la suivante :

Montants en millions de F CFP

Population	Base amortissable	VNC début d'exercice	Nombre d'immobilisations
biens retraités	25 528	15 282	10 984
Total	59 410	23 127	48 580

La mise en œuvre du nouveau plan comptable sur l'exercice 2012 entraine une diminution de la dotation aux amortissements des immobilisations existantes au 31 décembre 2011 sur l'exercice et les deux exercices suivants comme suit :

Montants en millions de F CFP	Application de la méthode dite par composants		
Exercice	Dotation **avant**	Dotation **après**	Impact sur la dotation
31/12/2012	2 490	2 119	-371
31/12/2013	2 094	1 798	-296
31/12/2014	1 698	1 484	-214

2. Départs volontaires anticipés

Dans le cadre des dispositions de la délibération n°18-210 du 11 juin 2010, ainsi que de la circulaire n°CI/OPT/DG/RH/12/00150 du 2 novembre 2012, relatives aux dispositifs de départs volontaires du personnel, 62 personnes ont bénéficié de la mesure sur l'exercice 2012. Parmi ces personnes, 42 sont effectivement parties et 20 ont demandé à bénéficier du dispositif avant la date de clôture. En contrepartie des départs des 42 agents, une prime individualisée dont les modalités ont été arrêtées dans l'annexe à la délibération ou au sein de la circulaire leur a été versée.

Le montant total des primes comptabilisées s'élève à 650 MF. Le montant moyen de la prime s'élève à 10 MF par agent et représente 26 mois de traitement en moyenne.

L'économie théorique (salaires et primes, majorés des cotisations patronales) résultant du départ de ces 62 personnes s'élève à 448 MF en année pleine et devrait s'élever à 296 MF en 2013. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels remplacements des agents sur les postes concernés.

3. Modification des tarifications des liaisons louées

L'exercice 2012 est marqué par une modification des tarifs des services de capacités des liaisons louées à destination des opérateurs de télécommunication, dont l'historique est le suivant :

			Tarification du Mb/s	
Type de liaisons louées	Date d'effet	N°Arreté et date de parution	Nouvelle tarification	Ancienne tarification
Internationales	16/02/2012	218/CM du 10 février 2012	16 232 F CFP	Contractuelle
Locales	01/11/2012	1574/CM du 22 octobre 2012	3 000 F CFP	Contractuelle
Locales *1)*	18/12/2012	1848/CM du 14 décembre 2012	12 000 F CFP	3 000 F CFP

1) Annulé par décision du tribunal administratif de Papeete cf. note 4.1

4. Evénements postérieurs à la clôture

4.1. Tarification des liaisons louées

Le tribunal administratif de la Polynésie française a rendu un jugement en date du 3 juillet 2013.

Ce jugement annule l'arrêté n°1848 CM du 14 décembre 2012 relatif à la fixation de la tarification des liaisons louées. Par conséquent, les tarifs applicables sont ceux fixés par arrêté n°1574 CM du 22 octobre 2012 (tarif du Mb/s à 3.000 CFP).

Compte tenu du fait que cet arrêté avait été suspendu avant ce jugement, le différentiel entre le chiffre d'affaires facturé aux clients à 12.000 CFP le Mb/s et le tarif des 3.000 CFP le Mb/s pour la période considérée a fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

4.2. Fusion des filiales TIKIPHONE, TNS et MANA.

Conformément à la délibération du conseil d'administration n°09-2013 du 28 février 2013, les filiales TIKIPHONE, TNS et MANA, ont fusionné en date du 20 avril 2013. L'opération a pris la forme d'une fusion absorption de TNS et MANA par TIKIPHONE. La nouvelle société ainsi constituée a été dénommée VINI.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes comptables ;
- ✓ indépendance des exercices ;

et, conformément aux principes comptables français tels qu'applicables en Polynésie française et modifiés à compter de cet exercice conformément à la délibération n°2011-13 APF du 5 mai 2011.

Le bilan présenté couvre la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, soit une durée de 12 mois.

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (ou de production) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les licences et logiciels informatiques, les droits au bail, les droits d'utilisations de capacités satellitaires et les droits d'accès forfaitaires permettant la fourniture au public du service de télécommunication fixe et d'accès à internet.

Les coûts engagés ne sont reconnus comme des actifs que lorsqu'ils sont identifiables, peuvent être évalués de manière fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront à l'Office.

Durées d'amortissement

Les immobilisations incorporelles de l'Office ont une durée d'utilité déterminée. Elles sont donc amortissables, à l'exception des droits au bail, dès que l'actif est mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- ✓ les frais de recherche et de développement sont amortis sur 3 ans ;
- ✓ le droit d'utilisation des installations sises à Hawaii relatif à l'exploitation du câble HONOTUA est amorti sur 15 ans ;
- ✓ les licences et logiciels informatiques, ainsi que les autres concessions et droits similaires sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans ;
- ✓ les droits d'utilisation de capacités satellitaires sont amortis sur 15 ans ;
- ✓ les droits d'accès forfaitaires relatifs aux autorisations d'exploitation de réseau interne permettant la fourniture au public du service de télécommunications et au titre de la fourniture de l'accès à l'Internet sont amortis sur 12 ans.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (ou de production), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut le prix, ainsi que tous les coûts directement attribuables à son acquisition ou sa création, à son transfert jusqu'à son lieu d'exploitation, et à sa mise en état pour permettre son exploitation.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est alors sorti des immobilisations.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces dépenses iront à l'entité et que le coût peut être évalué de façon fiable.

Toutes les autres dépenses ultérieures, dont les coûts d'entretien de l'immobilisation, sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont réalisées.

Durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains, dès que l'actif est mis en service, selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- ✓ les agencements des terrains sont amortis sur une durée de 15 ans ;
- ✓ les composants des bâtiments et agences immobilisés sont amortis de la façon suivante :

  Structure ..... 40 ans
  Couverture ..... 20 ans
  Agencements ..... 20 ans

- ✓ les bâtiments techniques (URAD, STATERS), en kit (agences OPT) ou les logements n'ont pas donné lieu à une décomposition compte tenu de leurs spécificités et de leur durée plus courte, leur durée d'amortissement est la suivante :

  Bâtiments techniques (URAD, STATERS) ..... 30 ans
  Agences OPT avec une structure OPH ..... 15 ans
  Logements ..... 20 ans
  Bâtiments reçus en dotation ..... 40 ans

- ✓ leurs aménagements et agencements sont amortis sur une durée de 5 à 20 ans ;
- ✓ les installations techniques, matériels et outillage industriels sont amortis selon les durées suivantes :

  - o Ouvrages d'infrastructure et installations techniques à caractère spécifique :
    Cuivre (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 15 ou 25 ans
    Fibre optique (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 15 ou 20 ans
    Génie civil (aérien ou souterrain/sous marin) ..... 20 ou 25 ans
    Matériel ..... 10 ans
  - o Câble et autres équipements HONOTUA ..... 25 ans
  - o Commutation de la boucle locale :

Réseau données internet.....5ans
Mobile..... de 8 à 12 ans
Téléphonie traditionnelle..... de 5 à 10 ans

- Réseau et transmission de la boucle locale :
  Cuivre, faisceaux hertzien et fibre optique..... de 10 à 15 ans
  Générateurs d'énergie..... de 5 à 10 ans
  Equipements de transmission vers le satellite..... de 10 à 15 ans
- Terminaux destinés à la location.....5 ans
- Appareils de mesure, outillage et surveillance :
  Appareils de mesure et outillage..... de 3 à 8 ans
  Equipements de surveillance.....8 ans
- Matériels divers..... de 5 à 8 ans
- Groupes électrogènes.....10 ans
- Energie primaire.....20 ans
- Energie secondaire.....10 ans
- Appareils de climatisation..... de 5 à 15 ans
- Matériel de sécurité et alarme..... de 5 à 15 ans

✓ les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

- Matériel de transport..... de 5 à 8 ans
- Matériel de bureau..... de 5 à 15 ans
- Matériel informatique..... de 3 à 10 ans
- Mobilier.....10 ans

7. Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés, à la clôture de l'exercice, à leur valeur d'achat déduction faite des éventuelles dépréciations constatées lorsque la valeur des titres est inférieure à la quote-part de la situation nette détenue dans la société.

Pour les titres des sociétés civiles immobilières, la situation nette tient compte des éventuelles plus ou moins values latentes sur les biens de l'actif immobilisé.

8. Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts accessoires d'achats.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Règles et méthodes de dépréciation

Les stocks sont dépréciés suivant leur niveau d'obsolescence apprécié selon l'âge du stock :

✓ 50% si l'âge du stock est compris entre 12 et 24 mois ;

✓ 75% si l'âge du stock est compris entre 24 et 36 mois ;

✓ 100% au-delà de 36 mois.

Précisions sur la valorisation des stocks de l'Office

Le stock de cartes téléphoniques prépayées *«OPTCard»,* ainsi que le stock de timbres postes, sont valorisés à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat auprès du prestataire qui réalise l'impression du support, majoré des frais accessoires d'achat.

Le stock de cartes téléphoniques prépayées «*ViniCard*» est valorisé à son coût d'acquisition auprès de la filiale TIKIPHONE, soit la valeur faciale des cartes après remise de la marge distributeur.

9. Créances

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances clients pour lesquelles des difficultés de recouvrement et/ou un litige apparaissent sont basculées en créances dites *«douteuses»*.

S'il existe une indication objective de perte de valeur ou un risque sur le recouvrement de la créance, une provision pour dépréciation est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

9.1. Procédure de déclassement en créances douteuses sur l'exercice

Les créances clients des abonnés aux lignes fixes, les créances clients des abonnés à l'Internet, ainsi que toutes les créances clients, dont la facture est générée par l'application ADONIX, font l'objet d'une procédure de déclassement et de relance via le logiciel ADONIX CONTENTIEUX. Le déclassement est effectué lorsque la solvabilité du client apparaît incertaine au terme des procédures de relance.

Depuis la mise en œuvre de l'application bancaire intitulée *«DELTA BANK»,* les titulaires des comptes chèques postaux disposant d'un compte chèque postal débiteur font l'objet, après épuisement de toutes les procédures de relances d'usage, d'un déclassement en créances douteuses dans l'application *«DELTA BANK»*.

9.2. Règles et méthodes de dépréciation

Les décisions de dépréciation des créances douteuses sont prises par la direction de l'Office en fonction des risques de non recouvrements identifiés.

Les méthodes de dépréciation des créances douteuses fixées par l'Office sont les suivantes :

- ✓ les créances déclassées il y a moins d'un an sont provisionnées à 70% ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus d'un an n'ayant fait l'objet d'aucun règlement sont provisionnées en intégralité ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus d'un an ayant fait l'objet d'un règlement partiel sur l'exercice sont provisionnées à 70% ;
- ✓ les créances déclassées il y a plus de deux ans sont provisionnées en intégralité.

Cas particuliers

Font également l'objet de provisions, des créances clients non déclassées en clients douteux, mais considérées par l'Office comme présentant un risque de non recouvrement, du fait de leur antériorité ou du fait de leur déclassement sur l'exercice suivant jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

10. Opérations en devises

La trésorerie libellée en devises est convertie en fin d'exercice aux cours de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'appréciation des autres immobilisations financières valorisées en devises, aux cours de clôture, sont inscrites en écart de conversion actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en écart de conversion passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque de change.

11. Subventions d'investissement

Conformément aux règles du Plan Comptable Général, le montant global des subventions a été comptabilisé au passif du bilan.

Les subventions d'investissements sont reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les investissements financés.

12. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation de l'Office à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel. Elle peut également découler de pratiques de l'Office ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que l'Office assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions pour risques et charges correspond à la sortie de ressources que l'Office devra probablement supporter pour éteindre son obligation.

Les passifs éventuels font l'objet d'une information en annexe et correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains et qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Office ;

- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires et administratives.

Les charges pouvant résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, et la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

13. Estimations et évaluations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction, ainsi que l'ensemble du management sont amenés à faire certaines estimations ou évaluations et à retenir des hypothèses qu'ils considèrent comme réalistes et raisonnables.

Pour limiter les incertitudes, ces évaluations ou estimations sont revues régulièrement sur la base des informations disponibles et retours d'expérience, ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques notamment. Les effets résultant de ces révisions sont alors immédiatement pris en compte.

Le contexte de ces dernières années, encore marqué par une forte volatilité de l'environnement économique et financier, rend particulièrement difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence significative sur les actifs et les passifs des états financiers sont les suivantes :

13.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les actifs les plus significatifs suivants :

Immobilisations incorporelles

- ✓ Le droit d'accès forfaitaire permettant la fourniture au public du service de télécommunication fixe inscrit à l'actif pour une valeur nette de 822 MF ;
- ✓ Le droit d'accès forfaitaire permettant la fourniture au public du service d'accès à internet inscrit à l'actif pour une valeur nette de 646 MF ;
- ✓ Le droit d'utilisation de capacités satellitaires « IS 18 » inscrit à l'actif pour une valeur nette de 4 088 MF ;

Immobilisations corporelles

- ✓ Le câble HONOTUA inscrit à l'actif pour une valeur nette de 5 916 MF.

13.2. Autres immobilisations financières

Le placement inscrit à l'actif en autres immobilisations financières pour un montant de 2 506 MF, dont les caractéristiques sont précisées dans la note 31, fait l'objet d'une «*opération de couverture*» au sens de l'article 332-7 du Plan Comptable général. En effet, ce placement bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance, aucune dépréciation de cet actif n'est à constater.

13.3. Provisions pour litiges

Ces provisions sont déterminées et mises à jour en fonction d'hypothèses émises par un groupe de travail constitué de la cellule juridique, de la Task Force pour la Certification des Comptes (TFCC) et de l'expert comptable. Ce groupe de travail statue, litige par litige, sur les passifs, dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise et pour lesquels une obligation à la date de clôture est certaine ou probable à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

14. Litige CPS

Dans les comptes de l'Office, arrêtés au 31 décembre 2010, une provision pour rappel de cotisations de 234 MF avait été constituée en provision pour charges. Ce rappel faisait suite au contrôle effectué en 2009 et 2010 par les services de la CPS qui ont mis en évidence une absence de déclarations dans les bases soumises à cotisations des avantages en nature, notamment les cotisations de retraite complémentaire et la part des tickets repas pris en charge par l'Office. A l'issue du contrôle, en juin 2011, la CPS a adressé à l'Office une lettre d'observations notifiant un rappel de cotisations d'un montant de 234 MF.

L'Office, par courriers du 12 et du 25 juillet 2011, a contesté le redressement envisagé. La CPS, par lettre du 14 septembre 2011, a rejeté les arguments développés par l'Office et a maintenu les redressements notifiés en juin. A la clôture des comptes 2011, la provision constituée en 2010 a été maintenue dans les comptes.

La CPS a adressé une mise en demeure de payer à l'Office en date du 26 avril 2012 pour un montant de 262 MF correspondant au rappel de cotisations initial auquel viennent s'ajouter un complément de rappel et des majorations de retard. Par lettre du 15 mai 2012, l'Office a fait part à la CPS de son maintien de la contestation du redressement. Le 13 novembre 2012, la CPS a assigné l'Office devant le Président du tribunal de première instance de Papeete pour paiement de la somme de 262 MF.

A la clôture des comptes de l'exercice 2012, la provision antérieurement constituée a été reprise pour son montant de 234 MF et une nouvelle provision, pour litige cette fois-ci, d'un montant de 262 MF a été constituée. L'Office conteste la procédure initiée par la CPS et demande sa nullité.

15. Litige lié au système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM

S'agissant du système d'information dénommé Te Vaipuna fourni par la société SOFRECOM, il est rappelé que, par souci de défense des intérêts de l'Office et des deniers publics engagés dans cette opération, le conseil d'administration du 5 août 2010 a décidé d'abroger la délibération n°26-2008 du 30 juin 2008 et a habilité le directeur général à obtenir par tout moyen, y compris par voie contentieuse et/ou judiciaire :

- ✓ la réparation des manquements établis et des préjudices subis dans le cadre de la réalisation du contrat relatif à l'information des télécommunications ;

- ✓ le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des prestations contractuelles payées mais non réalisées par SOFRECOM ;

- ✓ la cession gratuite des codes-sources des développements et logiciels réalisés par SOFRECOM ;

Dans ce cadre, un référé expertise et provision a été introduit en France auprès du tribunal de commerce de Paris qui a abouti à la condamnation par jugement du 26 octobre 2011 de la société SOFRECOM à verser la somme de 365.520 €uros, augmentée des intérêts au taux légal correspondant aux sommes versées par l'Office, alors que certaines prestations n'ont pas été réalisées par la société SOFRECOM. L'Office a reçu en mai 2012 le règlement de la somme de 376 674 €uros, soit 45 MF pour laquelle SOFRECOM a été condamnée en date du 27 avril 2012. La somme a été comptabilisée en produit au sein des comptes 2011.

Par le même jugement, le tribunal a nommé un expert ayant pour mission de déterminer toute responsabilité éventuelle dans l'absence de mise en service du système d'information livré par SOFRECOM. La mission de l'expert qui comporte différents volets s'est déroulée sur toute l'année 2012, son rapport devant être déposé à la fin du mois de juillet 2013. Dans ce cadre, plusieurs missions ont eu lieu en Polynésie et en France.

Parallèlement, les parties tentent de résoudre par la voie amiable le litige par un accord transactionnel entre l'Office et SOFRECOM. Cet accord porterait sur la fourniture par SOFRECOM d'une solution technique permettant de mettre en service la totalité du système d'information.

S'agissant du volet de défiscalisation, l'Office a informé à plusieurs reprises la direction générale des finances publiques (DGFIP) des difficultés concernant le système d'information Te Vaipuna : oralement, lors d'un entretien en avril 2008, puis par écrit le 27 mars 2009. Nonobstant cette information, l'Office a demandé au cabinet d'avocats SALANS et au cabinet de défiscalisation FIPROMER, d'effectuer une analyse approfondie des risques encourus par l'Office dans le cadre d'une éventuelle requalification partielle ou totale des crédits d'impôt obtenus par les investisseurs métropolitains, dont une partie a été rétrocédée à l'Office. La requalification partielle pourrait être prononcée sur la base de la prise en compte du fonctionnement d'une partie du système d'information, livrée et en service. Pour l'heure, la DGFIP n'a pas répondu au courrier adressé par l'Office en mars 2009.

Il convient de signaler que la location des biens du programme de 2005 et 2006, étant arrivée à échéance respectivement le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011, il a été nécessaire de proroger la durée de location, objet de deux avenants aux contrats. Les périodes de location ont été conclues pour une année civile et pourront être renouvelées respectivement jusqu'au 31 décembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 et ce, jusqu'à ce que les conditions de l'agrément soient remplies et que l'ensemble des fonctionnalités du système d'information soient pleinement opérationnelles.

Par ailleurs, l'Office envisage de saisir la DGFIP afin d'étudier la possibilité que l'Office puisse reprendre l'ensemble des investissements défiscalisés mis en service, à l'exception du système d'information pour lequel la location a été prorogée dans les conditions précitées.

16. Litiges VITI

L'Office est opposé à la société VITI dans une première affaire relative à la convention d'interconnexion auprès du tribunal de première instance et dans une seconde relative au non règlement de factures par cette dernière auprès du Tribunal Mixte de Commerce de PAPEETE.

Au titre de la première affaire opposant l'Office à VITI auprès du tribunal de première instance, la société VITI tente d'obtenir communication de documents contractuels entre l'Office et MANA dans le but d'essayer de se constituer des motifs susceptibles de remettre en cause la convention d'interconnexion signée entre l'Office et VITI et plus particulièrement pour la partie relative à la tarification. Justifiant de cette procédure, la société VITI s'est abstenue du règlement des factures 2012 en cours. L'Office a donc constitué une provision pour litige du solde de la créance due par VITI à la clôture 2012, soit 38 MF. La prochaine audience est attendue pour le 12 août 2013.

Considérant que la procédure en cours n'était pas un argument suffisant au non paiement de ses factures et craignant des difficultés financières de la société VITI, l'Office a traduit cette dernière devant le Tribunal Mixte de Commerce de PAPEETE afin d'obtenir le règlement de sa créance.

A ce titre, l'Office a obtenu gain de cause et s'est vu accorder par une ordonnance rectificative du 26 avril 2013 le versement d'une provision de 9 MF, à valoir sur les factures impayées de mars à octobre 2012 . Ce montant de 9 MF correspond à la somme restant due au titre du contrat opérateur à la fin du mois d'octobre 2012 sur la base du tarif de 3 000 FCP par Mb/s pour la liaison louée en référence au tarif fixé par arrêté n°1574/CM du 22 octobre 2012.

17. Activation des taxes opérateur

En contrepartie de l'autorisation d'établir et d'exploiter des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunications et de fourniture de l'accès à l'Internet, renouvelée par arrêté n° 2088 CM du 16 novembre 2009, l'Office avait versé l'intégralité des droits d'accès forfaitaires en 2009 pour un montant de 1 500 MF répartis de la façon suivante :

- ✓ 840 MF au titre de l'établissement et de l'exploitation des réseaux internes à la Polynésie française permettant la fourniture au public du service de télécommunication, dont le service de téléphonie fixe ;

- ✓ 660 MF au titre de la fourniture d'accès à l'Internet.

La Loi de Pays n°2011-29 du 21 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du livre II du code des postes et télécommunications a porté la durée des autorisations conférées à 12 années au lieu de 9 années précédemment. Par conséquent, les deux droits inscrits à l'actif sont amortis linéairement sur une durée de 12 années à compter du 1er octobre 2012.

18. Placements MARARA

Le placement inscrit à l'actif en *«Autres immobilisations financières»* pour un montant de 2 506 MF correspond à des fonds libres de l'Office placés sur un produit structuré de type EMTN (Euro Medium Term Notes) dénommé *«MARARA 3»* auprès d'UBS France. La valorisation du produit à la clôture fait ressortir une moins value latente de 58 MF. Cette moins-value latente n'a pas fait l'objet d'une dépréciation car le produit bénéficie d'une garantie en capital à l'échéance, soit au 14 avril 2014. *Cf. Note 31*

Au cours de l'exercice 2012, les placements dénommés *«MARARA 1 et 2»* sont arrivés à échéance et ont été remboursés et les fonds correspondants ont été rapatriés en Polynésie française.

Il est à noter que pour l'exercice précédent, ces placements étaient comptabilisés en disponibilités alors qu'à l'origine, l'Office avait l'intention de les conserver durablement. Il a été décidé de reclasser le dernier placement subsistant du fait de l'échéance à plus d'un an du produit.

19. Dépôt de garantie INTELSAT

Les capacités satellitaires IS18 inscrites à l'actif en immobilisations incorporelles étaient auparavant louées au consortium satellitaire INTELSAT.

Afin de garantir le paiement des loyers, INTELSAT exigeait de ses clients le versement d'un dépôt de garantie productif d'intérêts représentant 4 mois de loyers mensuels. A la clôture des comptes 2012, cette somme s'élève, intérêts compris, à 2 Millions de $ correspondant à 184 MF.

Le dépôt de garantie est inscrit dans les comptes de l'office en autres immobilisations financières depuis l'origine et fait l'objet de constatation d'écarts de conversion à chaque clôture. Au titre de 2012, l'écart de conversion s'élève à 67 MF et est intégralement provisionné en provision pour perte de change.

L'Office envisage de demander le remboursement du dépôt de garantie auprès d'INTELSAT sous déduction des sommes dues conformément à l'accord transactionnel conclu en juin 2013 et des sommes à laisser en garantie au titre des contrats commerciaux existants.

20. Reprise de provision sur les titres TNT

Compte tenu du résultat 2012 bénéficiaire de la filiale TNT, la provision pour dépréciation figurant des les comptes au 31 décembre 2011 a été entièrement reprise, soit 111 MF.

21. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les terrains

Dans le cadre de leur rapport annuel sur les comptes 2011, les commissaires aux comptes n'ont pas *«été en mesure de s'assurer de l'exhaustivité et de l'existence des terrains inscrits à l'actif de la société pour un montant de 1 956 M. FCP»*.

Le rapprochement de l'état des transcriptions issu de la Direction des Affaires Foncières (DAF) avec les livres comptables de l'Office a été réalisé au titre de l'exercice 2012. Ce rapprochement a permis de mettre en évidence des écarts non significatifs nécessitant des corrections, soit dans la comptabilité de l'Office, soit au niveau de la DAF.

Les régularisations ont été effectuées dans la comptabilité de l'Office sur l'exercice 2012. Les absences de transcription doivent être régularisées par la DAF en 2013.

22. Suivi de la réserve des commissaires aux comptes portant sur les liaisons louées

Dans le cadre de leur rapport annuel sur les comptes 2011, les commissaires aux comptes n'ont *«pas pu obtenir l'assurance sur l'existence et sur l'exhaustivité du chiffre d'affaires»* relatif au chiffre d'affaires découlant des liaisons dites *«intra-commutateurs»*.

L'inventaire desdites liaisons a été effectué dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2012 afin de s'assurer de l'existence et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires.

Les conclusions des travaux menés par les services concernés de l'Office ont abouti aux constats suivants :

- ✓ 4 liaisons actuellement en exploitation ne sont pas facturées au client Tikiphone. Trois liaisons n'ont pas donné lieu à facturation au titre de 2012 et une liaison a été résiliée en 2013. Les impacts de l'absence de facturation ne sont pas significatifs.

- ✓ pour une partie des liaisons louées à Tikiphone, l'Office n'est pas en mesure actuellement de s'assurer que les débits utilisés correspondent aux débits facturés. De ce fait, il est envisagé d'engager des actions techniques et commerciales garantissant l'adéquation des débits utilisés avec ceux facturés. Ces mesures n'entraîneront aucune régularisation sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2012, ainsi que des précédents.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

23. Immobilisations incorporelles

23.1. Variation en valeur brute

		Augmentation		Diminution		
Montants en millions de F CFP	**2011**	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et réformes	Virements de poste à poste	**2012**
Frais de recherche et développement	343	0	29	0	0	372
Concessions, brevets et droits similaires	7 676	79	1 518	-1	0	9 273
Fonds commercial	38	0	0	0	0	38
Immobilisations en cours	49	64	0	0	-47	67
Avances et acomptes	1 500	0	0	0	-1 500	0
TOTAL	**9 607**	**143**	**1 547**	**-1**	**-1 547**	**9 750**

Les acquisitions et virements de poste à poste s'élèvent à 1 690 MF et correspondent pour 1 500 MF aux droits d'accès forfaitaires versés par l'office en 2009 lui conférant l'autorisation d'exploiter les services de télécommunication fixe et d'accès à l'Internet.

Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations en cours) s'élèvent à 79 MF et correspondent principalement à des licences de logiciels informatiques pour 70 MF.

23.2. Variation des amortissements et provisions

Montants en millions de F CFP	**2011**	Augmentation	Diminution	**2012**
AMORTISSEMENTS				
Frais de recherche et développement	314	23	0	337
Concessions, brevets et droits similaires	2 476	526	-1	3 002
PROVISIONS				
TOTAL	**2 790**	**549**	**-1**	**3 339**

Les immobilisations incorporelles ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

23.3. Détail des immobilisations incorporelles au bilan

	31 décembre 2012			31 décembre 2011
Montants en millions de F CFP	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Frais de recherche et développement	372	337	35	29
Concessions, brevets et droits similaires	9 273	3 002	6 271	5 200
dont droits d'utilisation de capacités satélitaires IS 18	*4 424*	*336*	*4 088*	*4 383*
dont taxes opérateur	*1 500*	*31*	*1 469*	*0*
dont licences et logiciels informatiques	*2 679*	*2 293*	*386*	*487*
Fonds commercial	38	-	38	38
Immobilisations en cours	67	-	67	49
Avances et acomptes	-	-	-	1 500
TOTAL	**9 750**	**3 339**	**6 411**	**6 816**

23.4. Variation en valeur nette

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Solde en début de période	**6 816**	**2 397**	4 419
Immobilisations			
Acquisitions	79	4 885	-4 807
Virement de poste à poste	1 547	9	1 538
VNC des immobilisations cédées	-		
VNC des immobilisations réformées	-	-4	4
Dotation aux amortissements de l'exercice	-549	-490	-59
Dotation aux provisions	0	0	0
Immobilisations en cours			
Augmentation	64	29	35
Virement de poste à poste	-47	-9	-38
Cession	-	-1	1
Avances et acomptes			
Augmentation	-	-	-
Virement de poste à poste	-1 500	-	-1 500
Solde en fin de période	**6 411**	**6 816**	**-405**

24. Immobilisations corporelles

24.1. Variation en valeur brute

		Augmentation		Diminution		
Montants en millions de F CFP	**2011**	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et réformes	Virements de poste à poste	**2012**
Terrains	2 144	35	11	-2	-11	2 178
Constructions	8 239	134	26	-12	0	8 388
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 885	763	359	-176	0	36 831
Autres immobilisations corporelles	4 038	177	34	-244	0	4 005
Immobilisations en cours	600	247	0	-68	-419	360
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**50 907**	**1 357**	**430**	**-502**	**-430**	**51 763**

Les mises en service de l'exercice (acquisitions et virements de poste à poste) correspondent principalement à :

L'aménagement des terrains ..... 43 MF
L'aménagement des constructions ..... 150 MF
Installations spécifiques (Construction de lignes) ..... 286 MF
Commutation de la boucle locale ..... 321 MF
Réseau, transmission et énergie de la boucle locale ..... 433 MF
Outillage et appareils de mesure ..... 47 MF
Du matériel de transport ..... 38 MF
Du matériel et mobilier de bureau ..... 31 MF
Du matériel informatique ..... 140 MF

La valeur brute des immobilisations **cédées** s'élève à 140 MF. Ces cessions concernent principalement :

- ✓ la cession d'immobilisations en cours (matériel de transport) faisant l'objet d'un contrat de défiscalisation pour 68 MF ;
- ✓ du matériel de transport dont la valeur brute s'élève à 71 MF, amorti à hauteur de 70 MF et cédé pour un montant de 8 MF.

La valeur brute des immobilisations **réformées** s'élève à 362 MF. Ces réformes concernent principalement :

- ✓ des installations techniques pour 176 MF en valeur brute dont la valeur nette est inférieure à 1 MF ;
- ✓ du matériel de transport pour 70 MF en valeur brute dont la valeur nette s'élève à 1 MF ;
- ✓ du matériel informatique pour 53 MF en valeur brute dont la valeur nette est inférieure à 1 MF.

24.2. Variation des amortissements et provisions

Montants en millions de F CFP	2011	Augmentation	Diminution	2012
AMORTISSEMENTS				
Terrains	188	33	-1	220
Constructions	4 905	385	-12	5 279
Installations techniques, matériels et outillages industriels	24 949	1 126	-175	25 900
Autres immobilisations corporelles	3 450	188	-238	3 401
PROVISIONS				
Autres immobilisations corporelles	0	35	0	35
TOTAL	**33 493**	**1 766**	**-425**	**34 834**

La dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles au titre de l'exercice 2012 s'élève à 1 766 MF, dont 35 MF d'amortissement exceptionnel et 35 MF de provisions exceptionnelles. Suite aux travaux d'inventaire des immobilisations engagés par l'Office en 2011 et poursuivis jusqu'au début de l'année 2013, il a été décidé de constituer ces dotations décomposés comme suit :

- ✓ la dotation aux amortissements pour 35 MF correspond pour 19 MF à des immobilisations existantes, proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations concernées, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 19 MF représentent 94 lignes d'immobilisations ; et pour 16 MF à des immobilisations inexistantes/non retrouvées, proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 16 MF représentent 405 lignes d'immobilisations ;
- ✓ la dotation aux provisions pour 35 MF correspond à des immobilisations inexistantes/non retrouvées et non proposées à la réforme par les agents gestionnaires des immobilisations, pour lesquelles les valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012 sont supérieures à 0 FCFP. Ces 35 MF représentent 585 lignes d'immobilisations.

24.3. Détail des immobilisations corporelles au bilan

	31 décembre 2012			31 décembre 2011
Montants en millions de F CFP	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	2 178	220	1 958	1 957
Constructions	8 388	5 279	3 109	3 334
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831	25 900	10 932	10 935
dont câble Honotua	*6 462*	*612*	*5 850*	*6 112*
dont installations techniques à carractère spécifique	*11 889*	*9 307*	*2 582*	*2 485*
Autres immobilisations corporelles	4 005	3 436	570	588
dont matériels informatique	*2 396*	*2 088*	*309*	*2 344*
dont matériels et mobiliers de bureau	*845*	*728*	*117*	*124*
dont matériels de transport	*573*	*443*	*130*	*677*
Immobilisations en cours	360	-	360	600
TOTAL	**51 763**	**34 834**	**16 929**	**17 414**

24.4. Variation en valeur nette

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Solde début de période	**17 414**	**17 687**	**-272**
Immobilisations			
Acquisitions	1 110	1 238	-128
Mises en service d'immobilisations en cours	419	148	270
VNC des immobilisations cédées	-1	-	-1
VNC des immobilisations réformées	-7	-17	10
Dotation aux amortissements et provisions	-1 766	-1 949	183
dont dotation aux amortissements d'exploitation	*-1 696*	*-1 949*	*253*
dont dotation aux amortissements exceptionnelle	*-35*	-	*-35*
dont dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	*-35*	-	*-35*
Immobilisations en cours			
Augmentation	247	511	-263
Mises en service d'immobilisations en cours	-419	-148	-270
Cessions (contrats de défiscalisation)	-68	-	-68
Mises au rebut	-	-36	-36
Avances et acomptes			
Augmentation	-	-	-
Diminution	-	-20	20
Solde fin de période	**16 929**	**17 414**	**-486**

25. Impact de l'application du nouveau plan comptable sur la dotation aux amortissements

La mise en œuvre des nouvelles dispositions du plan comptable concernant l'application de la méthode par composant aux immobilisations fait ressortir une diminution nette de la dotation aux amortissements de l'exercice de 371 MF. Cet impact sur la dotation aux amortissements de l'exercice se détaille comme suit :

Montants en millions de F CFP	Montant Brut	Impact sur la dotation
Immobilisations incorporelles	**9 750**	**-115**
Frais de recherche et développement	372	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 273	-115
Fonds commercial	38	0
Immobilisations en cours	67	0
Immobilisations corporelles	**51 763**	**-257**
Terrains	2 178	0
Constructions	8 388	53
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 831	-232
Autres immobilisations	4 005	-77
Immobilisations en cours	360	0
TOTAL	**61 512**	**-371**

26. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se répartissent comme suit à la clôture de l'exercice :

Montants en millions de F CFP	**2011**	Augmentation	Diminution	**2012**
VALEURS BRUTES				
Titres de participation	10 072	0	0	10 072
Dont titres Tikiphone	*4 075*	*0*	*0*	*4 075*
Dont titres TNT	*3 101*	*0*	*0*	*3 101*
Créances rattachées à des participations	5	1 106	-5	1 106
Dont dividendes à recevoir de Tikiphone	*0*	*1 106*	*0*	*1 106*
Autres immobilisations financières	205	2 506	-3	2 708
Dont caution versée à Intelsat	*187*	*0*	*-3*	*184*
Dont Placement Marara	*0*	*2 506*	*0*	*2 506*
Total immobilisations financières brutes	**10 282**	**3 612**	**-8**	**13 886**
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Titres de participation	452	22	-124	350
Dont titres Le Flamboyant	*241*	*22*	*0*	*263*
Dont titres TNT	*111*	*0*	*-111*	*0*
Total Provisions	**452**	**22**	**-124**	**350**
VALEURS NETTES	**9 830**	**3 590**	**116**	**13 536**

Il n'y a eu aucune cession, ni acquisition de titres de participation au cours de l'exercice.

Seule l'échéance des créances rattachées à des participations (dividendes à recevoir) est à moins d'un an.

27. Stocks

Les stocks en valeur brute s'élèvent à 703 MF au 31/12/2012 et sont principalement constitués :

- du stock de matériels et fournitures techniques ..... 447 MF
- du stock de Vinicard ..... 119 MF

La provision sur stock s'élève à 97 MF à la clôture de l'exercice et concerne principalement :

- le stock de matériels et fournitures techniques ..... 75 MF
- le stock de produits postaux ..... 11 MF

28. Avances et acomptes

Les avances versées sur commandes s'élèvent au 31 décembre 2012 à 60 MF et concernent principalement des commandes en cours dont l'échéance est à moins d'un an.

29. Comptes clients

Montants en millions de F CFP	**2012**	2011	Variations
VALEUR BRUTE	7 085	8 869	-1 784
dont clients douteux	*1 755*	*1 716*	*38*
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	1 759	1 832	-73
VALEUR NETTE	**5 326**	**7 037**	**-1 711**
- part à moins d'un an	7 085	8 869	-1 784

29.1. Provisions des créances clients et clients douteux

Le montant total des provisions sur créances clients et clients douteux s'élève à 1 759 MF et se détaille comme suit :

	Créances provisionnées			Provisions			
Montants en millions de F CFP	2011 TTC	2012 TTC	2012 HT	2011	Dotation	Reprise	2012
CREANCES DECLASSEES PROVISIONNEES							
Douteux OFFICIELS TELECOM ARCHIPEL	74	0	0	74	0	74	0
Douteux TEL ADONIX (G2G)	962	976	919	893	40	25	907
Douteux TNS ADONIX	169	167	152	153	0	1	152
Douteux CCP ADONIX	292	272	272	288	6	22	272
Douteux MANUELS CCP	107	111	111	92	104	92	104
Douteux MANA ADONIX	86	92	84	68	18	5	80
Douteux Officels G2G	42	42	38	36	0	0	36
Autres créances douteuses	92	95	89	86	1	0	87
Total	**1 824**	**1 755**	**1 664**	**1 691**	**169**	**220**	**1 640**
CREANCES NON DECLASSEES PROVISIONNEES							
Clients non déclassés G2G	75	71	65	64	58	64	58
Clients non déclassés MANA		24	22	0	15	0	15
Autres créances non déclassées provisionnées	96	51	49	77	2	33	47
Total	**171**	**147**	**135**	**141**	**75**	**96**	**120**
TOTAL DES PROVISIONS				1 832	**244**	**317**	**1 759**

Les créances clients non déclassées et provisionnées car jugées par l'Office comme présentant un risque de non recouvrement sont principalement :

- ✓ des clients abonnés téléphoniques dont les créances sont antérieures à Juin 2011 et qui ont été déclassés et transférés à la cellule contentieux début 2013 ;
- ✓ des clients des services officiels (communes, établissements publics) téléphoniques ;
- ✓ des clients Internet gérés par MANA, dont le déclassement s'est effectué début 2013 ;
- ✓ des créances du pôle service réseaux et télécommunications antérieures à 2010.

29.2. Créances jugées irrécouvrables passées en perte

Les créances irrécouvrables passées en perte sur l'exercice s'élèvent à 117 MF se décomposant principalement ainsi :

- ✓ 74 MF correspondent aux créances douteuses ARCHIPEL des exercices 1998 à 2002. Ces créances étaient provisionnées en intégralité à la clôture 2011 ;
- ✓ 38 MF correspondent aux découverts CCP d'un montant unitaire inférieur à 15 000 F CFP, dont le solde est uniquement composé d'agios et commissions, couvrant les exercices 2008 à 2011. La totalité de ces créances étant couverte par une provision, une reprise de provision de même montant a été effectuée. Ces mêmes créances à moins d'un an sont, depuis 2012, déduites du chiffre d'affaires si elles ne sont pas recouvrées en fin d'année.

30. Autres créances

Les autres créances, d'un montant de 3 968 MF, sont composées principalement :

- ✓ des sommes dues par la société Yellow-On-Line, déduction faite des montants des prestations effectuées par cette société et non payées par l'Office, soit 437 MF ;
- ✓ du solde des crédits vendeurs et reliquats de TVA dus par les SNC sur opérations de défiscalisation pour 1 524 MF ;
- ✓ du solde dû par La Poste au titre des reversements des bureaux d'échanges extra territoriaux pour 199 MF ;
- ✓ de divers produits à recevoir par le pôle services postaux pour 798 MF. Ils comprennent notamment les frais de terminaux avions au titre des exercices 2011 et 2012 pour 367 MF, ainsi que les reversements dus par différents pays au titre des colis postaux pour 317 MF dont la France à hauteur de 302 MF.
- ✓ des écarts de caisse des agences pour 18 MF.

L'échéance des autres créances est à moins d'un an en dehors du solde des crédits vendeurs dont 1 368 MF sont à plus d'un an.

Les autres créances font l'objet d'une provision pour risque d'un montant de 524 MF qui concerne principalement :

✓ la créance Yellow-on-line	398 MF
✓ la créance Océane Production	20 MF
✓ les créances des comptes internationaux	24 MF
✓ les écarts de caisse des agences	18 MF

31. Trésorerie

Au 31 décembre 2012, la trésorerie figurant au bilan s'élève à 24 884 MF. En ajoutant le produit structuré Marara 3, comptabilisé dorénavant en autres immobilisations financières pour un montant de 2 506 MF, les fonds de l'Office s'élèvent à 27 390 MF.

Hormis les encaisses des agences, les comptes de liaisons et les soldes de certains comptes rapprochés en 2013, les fonds de l'Office s'élèvent à 25 879 MF et concernent :

- ✓ les avoirs des titulaires de comptes CCP pour 11 920 MF ;
- ✓ les fonds libres de l'Office pour 13 959 MF.

Une partie de ces fonds est placée selon la réglementation en vigueur :

Les fonds libres de l'Office pour 2 506 MF

Les fonds libres sont représentés par le fonds Marara 3 placés par l'intermédiaire de l'Union des Banques Suisses France.

Les fonds sont placés depuis le 14 avril 2006 (21 millions d'euros, soit 2 506 MF). Le taux de rémunération de ces fonds est garanti à 3,75% la première et la deuxième année, entre 0 et 6,25% les 6 années suivantes. La garantie en capital de ce produit n'est valable qu'à l'échéance, soit le 14 avril 2014.

En cas de cession du produit avant son échéance, l'Office ne bénéficie d'aucune garantie. Au 31 décembre 2012, ce placement fait apparaître une moins-value latente de 58 MF. Cette moins-value n'a pas fait l'objet d'une provision, car ce placement ne sera pas dénoué avant le terme des 8 années. *Cf. Note 18*

Ce placement n'a pas généré de produit financier sur 2012.

Les avoirs des particuliers aux CCP pour 6 552 MF

- ✓ Les comptes à terme à la banque Socredo pour 1 000 MF, rémunérés au taux moyen de 2,47% pour l'exercice 2012 et bloqués pour une période moyenne de 45 mois ;
- ✓ Les comptes à terme à la Banque de Polynésie pour 1 400 MF au taux de 4,05% et bloqués pour une période de 60 mois ;
- ✓ Les sommes gagées au titre du découvert mis en place pour le financement de Honotua pour 3 887 MF, rémunérées ainsi :
  - o Pour la tranche A correspondant à 50% de ce montant : au taux Euribor à 1 mois ;
  - o Pour la tranche B correspondant à 50% de ce montant : au taux fixe de 1,619% jusqu'au 27 octobre 2012 et 2,5% à compter du 29 octobre 2012 pour une durée de 24 mois ;
- ✓ Les fonds déposés en garantie auprès de « La Banque Postale » pour les paiements et les retraits des cartes visas des clients des CCP pour 265 MF ;

A noter que les intérêts courus à recevoir sur les comptes Socredo et Banque de Polynésie s'élèvent à 46 MF.

32. Comptes de régularisation

32.1. Charges constatées d'avance

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Divers contrat de location et de maintenance	95	73	22
Congés payés du personnel mis à disposition	5	17	-12
Charges afférantes à l'annuaire 2013	48	59	-11
Autres	9	0	9
TOTAL	**157**	**149**	**8**
- part à moins d'un an :	157	149	8

32.2. Écarts de conversion actif

L'écart de conversion actif concerne la créance INTELSAT libellée en dollars. Il s'élève à 67 MF à la clôture 2012 et fait l'objet d'une provision pour perte de change. *Cf. Note 35.*

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

33. Variation des capitaux propres

Montant en millions de F CFP	2011	Affectation du résultat 2010	Résultat 2012	Autres mouvements	2012
Fonds de dotation	2 871				2 871
Réserves affectées aux investissements	39 043	1 128			40 171
Report à nouveau	1	0			0
Résultat 2010	1 128	-1 128			0
Résultat 2011	1 903				1 903
Résultat de l'exercice			2 670		2 670
Subvention d'investissement	1 735			-148	1 587
TOTAL	**46 681**				**49 202**

Conformément à la délibération n° 2012-19 APF du 21 juin 2012 portant approbation des comptes annuels 2010 de l'Office des postes et télécommunications et affectation de son résultat, le résultat de l'exercice 2010 a été affecté aux *«réserves affectées aux investissements»*.

34. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, accordées dans le cadre du Fonds pour la Reconversion Économique de la Polynésie française et du projet de câble sous-marin s'élèvent à 1 587 MF en valeur nette. Ces subventions sont destinées au financement partiel des programmes d'investissement suivants :

Montant en millions de F CFP	Valeur brute	Reprises antérieures	Reprise 2012	Cumul reprise	Valeur nette 2012
Numérisation du réseau des Archipels	254	236	11	247	7
Reconfiguration des réseaux de télécommunication d'UTUROA	21	9	1	10	11
Projet METUA	934	646	75	722	212
Câble sous marin HONOTUA	1 500	82	61	143	1 357
TOTAL	**2 709**	**973**	**148**	**1 122**	**1 587**

La quote-part de subvention virée au compte de résultat en 2012 s'élève à 148 MF.

35. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 801 MF à la clôture de l'exercice et se répartissent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2011	Dotation	Reprise	2012
PROVISIONS POUR RISQUES				
Litiges	473	379	118	734
Dont litige Club édition	*286*	*0*	*0*	*286*
Dont litige CPS	*0*	*262*	*0*	*262*
Dont litige Viti	*0*	*38*	*0*	*38*
Perte de change	67	3	3	67
Dont perte de change INTELSAT	*65*	*3*	*0*	*67*
Total des provisions pour risque	**540**	**382**	**121**	**801**
PROVISIONS POUR CHARGES				
CPS	234	0	234	0
Totale des provisions pour charges	**234**	0	**234**	**0**
TOTAL DES PROVISIONS POUR R & C	774	382	355	801

36. Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 15 828 MF et se détaillent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes bancaires	3 906	4 377	-470
Dont compensation aller local	*19*	*3*	*15*
Dont convention Honotua	*3 887*	*4 373*	*-486*
Dettes diverses	11 921	11 322	600
Dont dépôts et cautions reçus	*1*	*1*	*0*
Dont avoirs des titulaires CCP	*11 920*	*11 321*	*600*
TOTAL	**15 828**	**15 698**	**129**
Dont : - part à moins d'un an	12 407	11 903	504
- de 1 à 5 ans	2 430	2 311	118
- part à plus de 5 ans	991	1 484	-493

37. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Ils s'élèvent à 12 MF et concernent principalement les acomptes versés sur commandes par les abonnés aux éditions philatéliques. Leur échéance est à moins d'un an.

38. Dettes diverses

38.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs d'exploitation s'élèvent à 1 430 MF dont 457 MF concernent des provisions pour factures non parvenues.

Montant en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes fournisseurs	1 430	1 486	-56
- part à moins d'un an	1 430	1 486	-56

38.2. Dettes fiscales

Les dettes fiscales s'élèvent à 314 MF et se répartissent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Impôt sur les sociétés et CSIS	-	631	-631
TVA	306	422	-117
Retenue à la source	5	4	1
IRCM	4	2	3
Autres dettes fiscales	-	1	-1
TOTAL	**314**	**1 059**	**-744**
- part à moins d'un an	314	1 059	-744

38.3. Dettes sociales

Les dettes sociales s'élèvent à 1 852 MF et se répartissent comme suit :

Montant en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Dettes envers le personnel	1 070	843	227
Dont prime provisionnée	*284*	*207*	*77*
Dont prime de départ volontaire	*179*	*0*	*179*
Dont congés à payer (1)	*578*	*589*	*-11*
Dont participation au résultat	*27*	*30*	*-2*
Dettes envers les organismes sociaux	782	1 286	-503
Dont caisse de Prévoyance et de sécurité	*419*	*443*	*-25*
Dont charges sur congés à payer	*202*	*218*	*-17*
Dont retraite complémentaire	*85*	*217*	*-132*
TOTAL	**1 852**	**2 129**	-277
- part à moins d'un an	1 852	2 129	-277

(1) Méthodologie de calcul des droits à congés :

Le nombre de jours de congés est déterminé, salarié par salarié, à la clôture de l'exercice par le logiciel SEDIT MARIANNE. Chaque salarié fait l'objet d'une validation de ses droits en nombre de jours par le responsable du service concerné. Ces droits sont ensuite intégrés dans un tableur Excel pour valorisation et comptabilisation de la somme globale.

38.4. Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisation s'élèvent à 445 MF à la clôture de l'exercice contre 446 MF l'exercice précédent. Elles ont une échéance à moins d'un an. Ces dettes concernent principalement des installations techniques, matériel et outillage industriel pour 208 MF et des immobilisations en cours pour 146 MF.

38.5. Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 1 189 MF à la clôture de l'exercice. Les autres dettes ont une échéance à moins d'un an. Au sein de ces autres dettes sont comprises des charges à payer du pôle services postaux à hauteur de 884 MF constitués principalement des reversements à effectuer au titre de l'activité des bureaux d'échanges extra territoriaux pour 705 MF, des frais terminaux avions des exercices 2009 à 2012 pour 145 MF, ainsi que des colis postaux des exercices 2008 à 2012 pour 2 MF.

39. Produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 347 MF à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variations
Abonnements téléphoniques	254	258	-4
Annuaire 2013	93	106	-14
Autres	1	4	-3
TOTAL	**347**	**368**	**-21**
- part à moins d'un an :	347	368	-21

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

40. Résultat d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	% du CA	2011	% du CA	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Chiffre d'affaires	15 997		16 550		-552	-3%
Autres produits d'exploitation	666		799		-133	-17%
Charges d'exploitation	16 183		16 943		-759	-4%
Résultat d'exploitation	**480**	**3%**	**406**	**2%**	**74**	**18%**

40.1. Chiffre d'affaires sectoriel

Montants en millions de F CFP	2012	% du CA	2011	% du CA	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Telecom	13 282	83%	13 979	84%	-697	-5%
Postal	1 740	11%	1 800	11%	-60	-3%
Financier	567	4%	481	3%	86	18%
Divers	408	3%	290	2%	118	41%
dont loyers immobiliers	*49*	-	*41*	-	*8*	*18%*
dont refacturation du personnel mis à disposition	*78*	-	*89*	-	*-11*	*-13%*
dont prestations informatiques	*140*	-	*189*	-	*-50*	*-26%*
Chiffre d'affaires	**15 997**		**16 550**		**-552**	**-3%**

40.2. Autres produits d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012/2011 En Valeur	En %
Production immobilisée	227	202	26	13%
Reprises sur amortissements, provisions et transfert de charges	406	556	-150	-27%
Dont reprises de provisions sur créances douteuses	*317*	*344*	*-27*	*-8%*
Dont reprises de provisions sur débiteurs divers	*46*	*149*	*-102*	*-69%*
Autres produits	32	42	-9	-23%
Autres produits d'exploitation	**666**	**799**	**-133**	**-17%**

40.3. Charges d'exploitation

Montants en millions de F CFP	2012	% du Total	2011	% du Total	Variation 2012 / 2011 En Valeur	En %
Achat de marchandises	84	64%	104	80%	-20	-19%
Variation de stocks	18	13%	10	8%	7	67%
Achats MP et autres appro	695	526%	589	454%	106	18%
Variation de stocks	-205	-155%	-2	-2%	-203	9976%
Autres achats et charges externes	5 273	3993%	5 940	4577%	-668	-11%
dont taxe telephone fixe	*270*	205%	*311*	240%	*-41*	*-13%*
dont trafic fixe vers mobile	*250*	190%	*217*	167%	*33*	*15%*
dont électricité	*490*	371%	*455*	351%	*34*	*8%*
dont sous traitance	*132*	100%	*130*	100%	*2*	*2%*
dont location immobilière	*183*	138%	*171*	132%	*11*	*7%*
dont location de lignes EDT	*123*	93%	*40*	31%	*82*	*204%*
dont location de satellites	*459*	347%	*883*	680%	*-424*	*-48%*
dont location defisc HONOTUA	*218*	165%	*225*	173%	*-7*	*-3%*
dont maintenance matériels et logiciels	*236*	179%	*266*	205%	*-30*	*-11%*
dont prestations MANA	*499*	378%	*443*	341%	*57*	*13%*
dont rémunération d'intermédiaires	*164*	124%	*165*	127%	*-1*	*-1%*
dont honoraires versés	*277*	209%	*335*	258%	*-58*	*-17%*
dont voyages, déplacements, missions	*277*	210%	*239*	184%	*38*	*16%*
dont nettoyages, entretien et gardiennage	*169*	128%	*170*	131%	*0*	*0%*
Impôts taxes et versements assimilés	95	72%	242	186%	-146	-61%
Salaires et traitements	5 643	4273%	5 213	4017%	429	8%
dont contractuels	*3 285*	*2488%*	*3 236*	2493%	*50*	*2%*
dont fonctionnaires	*588*	*446%*	*600*	462%	*-11*	*-2%*
dont occasionnels	*127*	*96%*	*169*	130%	*-41*	*-25%*
dont prime de treizième mois	*280*	*212%*	*276*	213%	*3*	*1%*
dont prime d'efficience	*160*	*121%*	*163*	126%	*-3*	*-2%*
dont prime de départ volontaire anticipé et autre	*678*	*513%*	*271*	209%	*407*	*150%*
dont primes diverses du personnel permanent	*108*	*82%*	105	81%	*4*	*4%*
Charges sociales	1 805	1367%	1 821	1403%	*-16*	-1%
dont cotisation maladie CPS du personnel permanent	*669*	*507%*	*660*	508%	*10*	*2%*
dont cotisation de retraite, pensions civiles	*207*	*157%*	*223*	172%	*-16*	*-7%*
dont cotisation de retraite, personnel permanent	*324*	*246%*	*348*	268%	*-23*	*-7%*
dont cotisation de retraite complémentaire	*372*	*282%*	*373*	288%	*-1*	*0%*
Dotations aux amortissements	2 245	1700%	2 439	1879%	-194	-8%
Dotations aux provisions	284	215%	339	262%	-56	-16%
Autres charges	248	188%	246	190%	2	1%
dont pertes sur créances irrécouvrables	*117*	*88%*	*72*	55%	*45*	*63%*
Charges d'exploitation	**16 183**	**100%**	**16 943**	**100%**	**-759**	**-4%**

41. Résultat financier

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits financiers	2 486	1 613	873	54%
Charges financières	50	141	-91	-64%
Résultat financier	**2 436**	**1 472**	**964**	**65%**

41.1. Produits financiers

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Revenus des titres de participation	2 056	1 210	847	70%
Dont dividendes Tikiphone	*1 969*	*1 015*	*954*	*94%*
Interêts et produits assimilés	306	328	-22	-7%
Dont revenus de placements des fonds libres	*123*	*132*	*-10*	*-7%*
Dont revenus des fonds CCP en dépôts	*101*	*108*	*-7*	*-6%*
Reprises sur provisions des immobilisations financières	124	76	48	63%
Dont reprise de provisions sur titres TNT	*111*	*60*	*51*	*85%*
Produits financiers	**2 486**	**1 613**	**873**	**54%**

A partir de l'exercice 2012, les dividendes sont comptabilisés nets d'IRCM en produits financiers. Les exercices précédents, les dividendes étaient comptabilisés en brut en produits financiers et l'IRCM était comptabilisé en charge d'impôt.

41.2. Charges financières

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Dotations aux provisions des immobilisations financières	22	0	22	-
Interêts et charges assimilées	17	99	-82	-83%
Pertes de change	11	42	-31	-73%
Charges financières	**50**	**141**	**-91**	**-64%**

42. Résultat exceptionnel

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits exceptionnels	638	783	-145	-18%
Charges exceptionnelles	605	258	347	134%
Résultat exceptionnel	**33**	**525**	**-492**	**-94%**

42.1. Produits exceptionnels

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112	521	-408	-78%
Dont correction d'erreur nette d'impôt	*-*	*445*	*-445*	*-*
Produits exceptionnels sur opérations en capital	171	143	28	20%
Dont quote part de subvention virée au résultat	*148*	*88*	*60*	*68%*
Dont produits de cession des immobilisations	*23*	*55*	*-32*	*-59%*
Reprises sur provisions et transfert de charges	355	119	235	197%
Dont reprises sur provisions pour risques et charges	*355*	*119*	*235*	*197%*
Produits exceptionnels	**638**	**783**	**-145**	**-18%**

42.2. Charges exceptionnelles

Montants en millions de F CFP	2012	2011	Variation 2012 / 2011 En valeur	En %
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77	113	-36	-32%
Dont charge dénouement litige salarial	*11*	*-*	*11*	*-*
Dont charge dénouement litige fraude compte CCP	*51*	*-*	*51*	*-*
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76	105	-29	-27%
Dont VNC des immobilisations sorties de l'actif	*76*	*105*	*-29*	*-27%*
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	452	40	412	1030%
Dont dotations excetptionnelles sur immobilisations	*35*	*-*	*35*	*-*
Dont dotations exceptionnelles sur immobilisations à réformer	*35*	*-*	*35*	*-*
Dont dotations aux provisions pour risques et charges	*382*	*40*	342	855%
Charges exceptionnelles	**605**	**258**	**347**	**134%**

43. Impôts sur le résultat

L'Office est assujetti à un impôt sur les bénéfices de 30% du résultat fiscal. L'impôt sur les sociétés s'élève à 198 MF après imputation de l'aide fiscale IFED pour 3 MF. La contribution supplémentaire pour l'exercice 2012 s'élève à 82 MF.

Pour la détermination du résultat fiscal, ont été réintégrées 495 MF de charges non déductibles, dont 279 MF au titre de l'impôt sur les sociétés et de la contribution exceptionnelle, et déduits 2 494 MF de produits non imposables principalement constitués de dividendes reçus.

AUTRES INFORMATIONS

44. Informations relatives au crédit bail

Approche économique

Désignation	Valeur origine HT	Amortissement théorique		VNC	Engagement Total
		Exercice	Exerc. antér.		
Télécom et SI	1 538 089 611	0	1 538 089 611	0	1 212 444 515
Télécom et SI	1 755 752 250	0	1 755 752 250	0	1 434 288 700
Equipement sécurité	13 432 447	2 686 489	10 745 958	0	9 402 710
Equipements techniques	6 858 939	1 371 788	5 487 151	0	4 801 260
Equipements techniques	34 078 615	6 815 723	27 262 892	0	23 855 030
Equipements techniques	32 450 213	6 490 042	25 960 171	0	23 323 590
Equipements techniques	31 972 444	6 394 489	25 577 955	0	22 380 710
Véhicules 2010 - lot 2	8 894 732	1 778 946	1 853 074	5 262 712	7 253 120
Véhicules 2010 - lot 3	7 662 428	1 532 486	2 171 022	3 958 920	6 248 256
Véhicules 2010 - lot 5	4 017 702	803 540	1 138 349	2 075 813	3 276 200
Véhicules 2010 - lot 6	9 725 000	1 945 000	2 755 417	5 024 583	7 930 160
Véhicules 2010 - lot 7	15 686 400	3 137 280	4 444 480	8 104 640	12 791 320
Véhicules 2010 - lot 8-9-10	12 741 984	2 548 397	3 610 229	6 583 358	10 390 320
Câble sous marin	2 945 291 772	147 264 589	196 352 785	2 601 674 398	1 479 428 517
Véhicules 2011 - lot 1	23 660 000	4 732 000	0	18 928 000	18 948 800
Véhicules 2011 - lot 2	18 201 905	3 640 381	0	14 561 524	14 577 520
Véhicules 2011 - lot 3	5 192 288	1 038 458	0	4 153 830	4 158 400
Véhicules 2012 - lot 2	2 309 998	0	0	2 309 998	1 649 280
Véhicules 2012 - lot 3	2 309 998	0	0	2 309 998	1 651 400
Véhicules 2012 - lot 4	2 309 998	0	0	2 309 998	1 651 400
Véhicules 2012 - lot 5	2 151 398	0	0	2 151 398	1 538 020
Véhicules 2012 - lot 6	7 902 065	0	0	7 902 065	5 649 120
Véhicules 2012 - lot 7	4 099 000	0	0	4 099 000	2 930 340
Véhicules 2012 - lot 8	10 519 397	0	0	10 519 397	7 520 220
Véhicules 2012 - lot 9	10 519 397	0	0	10 519 397	7 520 220
Véhicules 2012 - lot 10	10 973 712	0	0	10 973 712	7 845 000
Véhicules 2012 - lot 11	2 151 398	0	0	2 151 398	1 538 020
Véhicules 2012 - lot 12	2 307 049	0	0	2 307 049	1 649 280
Véhicules 2012 - lot 13	3 112 736	0	0	3 112 736	2 225 260
Véhicules 2012 - lot 14	2 264 898	0	0	2 264 898	1 619 160
Véhicules 2012 - lot 15	5 393 717	0	0	5 393 717	3 855 920
TOTAUX	**6 532 033 491**	**192 179 608**	**3 601 201 344**	**2 738 652 539**	**4 344 341 768**

Répartition par échéance

Désignation	Redevances payées		Redevances réstant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Des exercices antérieurs	Redevances dues à 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans	Total	
Télécom et SI	100	1 212 444 515	0	0	0	0	
Télécom et SI	200	1 434 288 700	0	0	0	0	
Equipement sécurité	1 880 542	7 522 168	0	0	0	0	
Equipements techniques	960 252	3 841 008	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 771 006	19 084 024	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 664 718	18 658 872	0	0	0	0	
Equipements techniques	4 476 142	17 904 568	0	0	0	0	
Véhicules 2010 - lot 2	1 450 624	2 081 534	1 450 624	2 270 338	0	3 720 962	
Véhicules 2010 - lot 3	1 249 648	1 793 165	1 249 648	1 955 795	0	3 205 443	
Véhicules 2010 - lot 5	655 240	940 223	655 240	1 025 497	0	1 680 737	
Véhicules 2010 - lot 6	1 586 032	2 275 841	1 586 032	2 482 255	0	4 068 287	
Véhicules 2010 - lot 7	2 558 264	3 670 917	2 558 264	4 003 875	0	6 562 139	
Véhicules 2010 - lot 8-9-10	2 078 064	2 981 860	2 078 064	3 252 332	0	5 330 396	
Câble sous-marin	218 427 107	333 531 746	211 272 748	497 769 074	0	709 041 822	981 330 146
Véhicules 2011 - lot 1	3 789 760	0	3 789 760	11 369 280	0	15 159 040	
Véhicules 2011 - lot 2	2 915 504	0	2 915 504	8 746 512	0	11 662 016	
Véhicules 2011 - lot 3	831 680	0	831 680	2 495 040	0	3 326 720	
Véhicules 2012 - lot 2	0	0	329 856	1 319 424	0	1 649 280	
Véhicules 2012 - lot 3	0	0	330 280	1 321 120	0	1 651 400	
Véhicules 2012 - lot 4	0	0	330 280	1 321 120	0	1 651 400	
Véhicules 2012 - lot 5	0	0	307 604	1 230 416	0	1 538 020	
Véhicules 2012 - lot 6	0	0	1 129 824	4 519 296	0	5 649 120	
Véhicules 2012 - lot 7	0	0	586 068	2 344 272	0	2 930 340	
Véhicules 2012 - lot 8	0	0	1 504 044	6 016 176	0	7 520 220	
Véhicules 2012 - lot 9	0	0	1 504 044	6 016 176	0	7 520 220	
Véhicules 2012 - lot 10	0	0	1 569 000	6 276 000	0	7 845 000	
Véhicules 2012 - lot 11	0	0	307 604	1 230 416	0	1 538 020	
Véhicules 2012 - lot 12	0	0	329 856	1 319 424	0	1 649 280	
Véhicules 2012 - lot 13	0	0	445 052	1 780 208	0	2 225 260	
Véhicules 2012 - lot 14	0	0	323 832	1 295 328	0	1 619 160	
Véhicules 2012 - lot 15	0	0	771 184	3 084 736	0	3 855 920	
TOTAUX	**252 294 883**	**3 061 019 141**	**238 156 092**	**574 444 110**	**0**	**812 600 202**	**981 330 146**

45. Engagements hors bilan significatifs

45.1. Engagements donnés

Dans le cadre du financement du câble sous marin HONOTUA par un contrat de crédit bail mobilier, l'Office s'est engagé, par anticipation auprès de la SAS FINPART, à lever l'option de rachat du matériel à l'issue du contrat dont l'échéance est le 30 juin 2016 pour un montant de 981 MF.

45.2. Engagements reçus

L'Office a reçu une caution de la Société Générale relative à la bonne fin de travaux entre la réception des certificats de recette provisoire des systèmes sous-marin de communication à fibre optique international et domestique, dénommés Honotua, et la réception des certificats de recette de fin de garantie. Conformément aux dispositions du cahier des charges administratives (article 8), cette caution d'un montant de 3.611.991 euros correspond à 5% du prix initial du contrat conclu avec la société ASN dans le cadre de la fourniture des câbles sous-marin. En date du 27 avril 2012, la Société Générale a renouvelé sa caution jusqu'au 1er mai 2014.

45.3. Contrats longue durée

Le contrat avec Pacific Lightnet (devenue Wavecom), sur une durée de 15 ans, concernant la gestion de la station de connexion du câble d'Hawaii pour un montant de 348 MF comptabilisé en immobilisation incorporelle. La maintenance est versée trimestriellement pour un montant de 6 MF.

46. Passifs éventuels

En complément de la note 14 sur le litige opposant l'Office à la CPS, il est à signaler que l'Office a fait procéder à l'évaluation du montant de cotisations qu'elle aurait à verser au titre des périodes postérieures à la période contrôlée et redressée, soit 183 MF qui comprend les cotisations salariales, ainsi que les charges patronales. Compte tenu du litige en cours, l'Office a pris la décision de ne pas constituer de nouvelle provision.

47. Engagements retraite

L'Office a externalisé auprès d'un assureur la gestion des indemnités de départ à la retraite et verse à ce titre des primes destinées à couvrir les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Les primes ainsi versées constituent des charges déductibles du résultat fiscal.

48. Liste des filiales et participations

L'Office, société mère du groupe, consolide les comptes de ses filiales et sociétés pour lesquelles elle détient une participation significative en appliquant les méthodes suivantes :

- ✓ L'intégration globale (IG) lorsqu'il exerce un contrôle exclusif ;
- ✓ La mise en équivalence (MEE) lorsqu'il exerce une influence notable ;

En millions de F CFP	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2012 Brute	Nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat de l'exercice 2012	Dividendes nets reçus par la société	Méthode de consolidation
FILIALES (détenues à plus de 50%)										
Tikiphone	1 301	12 089	100%	4 075	4 075	-	9 496	849	1 969	IG
TNT	3 030	257	100%	3 101	3 101	-	719	178	-	IG
Mana	50	177	100%	50	50	-	626	76	43	IG
ISS	415	236	100%	442	442	-	1 034	7	-	IG
TNS	94	547	100%	94	94	-	2 147	217	-	IG
Fare Fenua	525	164	100%	525	525	-	59	28	-	IG
Fare Hotu	185	26	100%	185	185	-	31	11	-	IG
Le Flamboyant	155	-38	100%	523	260	-	-	-3	-	IG
Fare Hinoi	947	-146	74%	702	702	-	5	-2	-	IG
Total Filiales				**9 698**	**9 435**					
PARTICIPATIONS (détenues entre 10 et 50 %)										
OSB	160	670	18%	64	64	-	1 324	179	32	MEE
ODI	74	236	40%	30	30	-	378	17	14	MEE
OFINA	507	390	22%	280	193	-	424	58	-	MEE
Total Participations				**374**	**287**					
TOTAL	**7 444**	**14 608**		**10 072**	**9 722**	**-**	**16 242**	**1 616**	**2 056**	

49. Transactions conclues entre la société et les parties liées

Les transactions conclues avec des filiales détenues en totalité ou quasi-totalité sont significatives et sont basées sur des conditions normales de marché.

Les transactions conclues avec des sociétés dans lesquelles il existe un lien de participation sont peu significatives et sont basées sur des conditions normales de marché.

50. Information sur les postes concernant les entreprises liées

Montants en millions de F CFP

FILIALES ET PARTICIPATIONS		Montant concernant les entreprises	
		Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés			
	MANA	1 238	
	TIKIPHONE	2 308	
	TNS	75	
	TNT	125	
	OSB		2
Avances et acomptes versés			
	OSB		4
Autres créances			
	TIKIPHONE	190	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	MANA	148	
	TIKIPHONE	251	
	TNS	3	
	TNT	197	
	ISS	87	
	OSB		14
	ODI		9
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés			
	OSB		3
Produits financiers			
	TIKIPHONE	1 969	
	MANA	43	
	OSB		32
	ODI		14

51. Effectif de l'Office

L'effectif de l'Office s'établit à 923 salariés présents à la clôture de l'exercice et se répartit comme suit :

PRESENT AU 31/12/2012	CDD	21
	CDI	812
	CEAPF	90
	TOTAL	**923**


Détails des comptes

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement	35 192 867	29 219 425	5 973 442	20
2031000000 FRAIS RECH ET DEVELOPPEMENT	372 120 126	343 444 552	28 675 574	8
2803100000 AM FRAIS RECH ET DEVELOPPEMENT	-336 927 259	-314 225 127	-22 702 132	7
Concession, Brevets et droits similaires	6 270 934 747	5 200 176 388	1 070 758 359	21
2051400000 LICENCES LOGICIELS AUDIO	16 943 806	16 943 806		
2051600000 LICENCES ET LOGICIELS INFOR	2 689 009 323	2 601 771 916	87 237 407	3
2051700000 LICENCES ET LOGICIELS DIVERS	12 325 066	3 656 596	8 668 470	237
2051800000 AUTRES CONCESSIONS ET DROITS	275 024 535	274 749 527	275 008	0
2051810000 CONCESSIONS ET DROITS HONOTUA	7 890 121	7 890 121		
2058110000 UTIL INSTAL HONOTUA A HAWAII	347 587 013	347 587 013		
2058120000 UTIL CAP SAT INTELSAT IS18	4 423 826 303	4 423 826 303		
2058130000 TAXE OPERATEUR	1 500 000 000		1 500 000 000	
2805140000 AM LICENCES LOGICIELS AUDIO	-16 919 259	-16 900 633	-18 626	0
2805160000 AM LICENCES ET LOGICIELS INFO.	-2 289 400 698	-2 115 858 973	-173 541 725	8
2805170000 AM LICENCES LOGICIELS DIVERS	-3 856 138	-3 012 538	-843 600	28
2805180000 AM AUTRES CONCE. ET DROITS SIM	-274 690 026	-275 015 299	325 273	-0
2805811000 AMORT UTIL INST HONUTUA HAWAII	-49 238 994	-24 251 147	-24 987 847	103
2805812000 AMORT UT CAP SAT INTELSAT IS18	-336 146 796	-41 210 304	-294 936 492	716
2805813000 AMORT TAXE OPERATEUR	-31 419 509		-31 419 509	
Fonds commercial (I)	38 000 000	38 000 000	0	
2060000000 DROIT AU BAIL	38 000 000	38 000 000		
Immobilisations en cours	66 880 407	49 008 064	17 872 343	36
2320310000 FRAIS RECH ET DEVELOPPEMENT	5 440 658	31 097 616	-25 656 958	-83
2320516000 LIC ET ACQ DE LOG INFO	61 439 749	17 910 448	43 529 301	243
Avances et acomptes sur immobilisations incorp		1 500 000 000	-1 500 000 000	-100
2371000000 AVCE ET ACPTE VERSE / IMMO INC		1 500 000 000	-1 500 000 000	-100
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 958 281 882	1 956 545 844	1 736 038	0
2111100000 TERRAINS ACQUIS	1 743 450 322	1 751 567 815	-8 117 493	-0
2111200000 TERRAINS RECUS EN DOTATIONS	14 644 150	14 644 150		
2120000000 AGENC. ET AMEN. DE TERRAINS	414 190 654	372 360 573	41 830 081	11
2121000000 AGENCMT TERRAINS HONOTUA	5 865 579	5 865 579		
2812000000 AM AGENC. AMENAG. DE TERRAINS	-219 868 823	-187 892 273	-31 976 550	17
Constructions	3 108 839 010	3 334 467 748	-225 628 738	-7
2131100000 CONSTRUCTIONS HORS LOGEMENTS	4 982 223 337	4 972 212 684	10 010 653	0
2131111000 CONST.TECH.URAD INSTAL.HONOTUA	10 489 316	10 489 316		
2131200000 CONSTRUC LOGTS ILES DU VENT	134 323 630	134 323 630		
2131300000 CONSTRUC LOGTS HORS ILES DU VE	53 792 667	53 792 667		
2132000000 BATIMENTS RECUS EN DOTATION	38 814 178	38 814 178		
2135100000 AAI CONSTRUCTION HORS LOGEMENT	1 727 516 335	1 667 918 538	59 597 797	4
2135200000 AAI CONSTRUC LOGTS ILES DU VEN	27 582 484	27 668 989	-86 505	-0
2135300000 AAI CONSTRUC LOGTS HORS ILES D	6 464 505	5 398 605	1 065 900	20
2135400000 AAI ENERGIE PRIMAIRE	404 660 412	375 801 284	28 859 128	8
2135500000 AAI ENERGIE SECONDAIRE	96 756 982	79 505 389	17 251 593	22
2135600000 AAI CLIMATISATION	309 608 583	298 455 133	11 153 450	4
2135700000 AAI MATERIEL SECURITE	333 871 785	313 551 694	20 320 091	6
2138800000 OUV INFRA DIVERS	209 075 187	209 075 187		
2145110000 AAI CONST.URAD HONOTUA	52 485 043	52 485 043		
2813110000 AM CONSTRUCTIONS HORS LOGT	-2 850 824 575	-2 592 256 885	-258 567 690	10
2813111100 CONST.TECH.URAD INSTAL.HONOTUA	-906 154	-559 813	-346 341	62
2813120000 AM CONSTRUC LOGTS ILES DU VENT	-118 380 404	-104 924 288	-13 456 116	13
2813130000 AM CONSTRUC LOGTS HORS IDV	-46 450 418	-40 600 290	-5 850 128	14
2813200000 AM IMMEUBLES RECUS EN DOTATION	-38 814 178	-38 814 178		
2813510000 AM AAI CONST. HORS LOGEMENT	-1 195 010 730	-1 153 511 289	-41 499 441	4
2813520000 AM AAI CONSTRUC LOGTS IDV	-22 758 437	-22 525 589	-232 848	1
2813530000 AM AAI CONSTRUC LOGTS HORS IDV	-5 415 061	-5 398 605	-16 456	0
2813540000 AM AAI ENERGIE PRIMAIRE	-191 142 747	-170 243 303	-20 899 444	12
2813550000 AM AAI ENERGIE SECONDAIRE	-70 929 903	-66 025 152	-4 904 751	7
2813560000 AM AAI CLIMATISATION	-247 057 352	-239 417 690	-7 639 662	3
2813570000 AM AAI MATERIEL SECURITE	-273 623 752	-256 788 666	-16 835 086	7
2813880000 AM OUV INFRA DIVERS	-209 075 187	-209 075 187		

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
2814511000 AAI CONST.URAD HONOTUA	-8 436 536	-4 883 654	-3 552 882	73
Instal. techniques, materiel et outillage indust.	10 931 601 521	10 935 390 574	-3 789 053	0
2153110000 INST. TECHN. CARACTERE SPECIFI	11 889 493 601	11 604 184 281	285 309 320	2
2153111000 HONOTUA INTERNATIONAL	4 572 265 296	4 572 265 296		
2153114000 HONOTUA TERRESTRE HORS PF	89 848 444	89 848 444		
2153115000 HONOTUA TERRESTRE EN PF	182 871 405	182 871 405		
2153116000 AUTRES EQUIPEMENTS HONOTUA	1 617 275 367	1 617 275 367		
2153180000 RESEAU DE LIGNES DIVERS	144 947 878	145 204 648	-256 770	-0
2153210000 COMMUTATION BOUCLE LOCALE	4 877 872 449	4 559 909 822	317 962 627	7
2153280000 COMMUTATION DIVERS	80 416 122	76 269 377	4 146 745	5
2153310000 RESEAU SPECIALIS BOUCLE LOCALE	7 840 308 524	7 969 843 342	-129 534 818	-2
2153380000 RESEAU SPECIALISE DIVERS	38 595 041	38 595 041		
2153410000 TRANSMISSION BOUCLE LOCALE	3 288 585 561	2 888 186 504	400 399 057	14
2153480000 TRANSMISSIONS DIVERS	193 738 529	193 840 747	-102 218	-0
2153510000 ENERGIE SECOND. BOUCLE LOCALE	698 064 741	682 126 060	15 938 681	2
2153580000 ENERGIE SECONDAIRE DIVERS	76 875 386	76 875 386		
2154110000 TELEPH. DESTINES A LA LOCATION	73 036 374	73 036 374		
2155100000 OUTIL APPAR MESURE	436 534 823	395 995 467	40 539 356	10
2156100000 DIVERS MATERIELS HORS LOGEMENT	407 625 062	420 031 354	-12 406 292	-3
2156200000 DIV MAT LGTS ILES DU VENT	3 134 809	3 482 029	-347 220	-10
2156300000 DIV MAT LGTS HORS ILES DU VENT	661 049	661 049		
2157100000 GROUPES ELECTROGENES	149 850 840	129 652 230	20 198 610	16
2157200000 ENERGIE PRIMAIRE	49 942 403	49 942 403		
2157300000 ENERGIE SECONDAIRE	12 999 889	12 999 889		
2157400000 CLIMATISATION	57 489 216	52 854 699	4 634 517	9
2158000000 SYSTEMES ET MATERIEL DE SECURI	48 859 882	48 859 882		
2815311000 AM RES LIGNES BOUCLE LOCALE	-9 307 014 696	-9 119 457 639	-187 557 057	2
2815311100 HONOTUA INTERNATIONAL	-426 889 483	-244 021 172	-182 868 311	75
2815311400 HONOTUA TERRESTRE HORS PF	-10 012 642	-2 754 399	-7 258 243	264
2815311500 HONOTUA TERRESTRE EN PF	-24 350 258	-17 225 071	-7 125 187	41
2815311600 AUTRES EQUIPEMENTS HONOTUA	-150 996 891	-86 313 765	-64 683 126	75
2815318000 AM RES LIGNES DIVERS	-113 681 546	-104 474 993	-9 206 553	9
2815321000 AM COMMUTAT BOUCLE LOCALE	-4 466 738 309	-4 309 746 267	-156 992 042	4
2815328000 AM COMMUTAT DIVERS	-73 730 607	-73 068 787	-661 820	1
2815331000 AM RES SPEC BOUCLE LOCALE	-7 748 955 722	-7 862 778 952	113 823 230	-1
2815338000 AM RES SPEC DIVERS	-38 595 041	-38 595 041		
2815341000 AM TRANSMISSIONS BOUCLE LOCALE	-1 751 041 228	-1 376 194 141	-374 847 087	27
2815348000 AM TRANSMISSIONS DIVERS	-142 960 548	-124 090 145	-18 870 403	15
2815351000 AM ENERGIE SEC BOUCLE LOCALE	-493 965 772	-458 607 141	-35 358 631	8
2815358000 AM ENERGIE SEC DIVERS	-75 081 717	-74 517 529	-564 188	1
2815411000 AM APP. TELEPH. POUR LA LOCATI	-67 702 847	-66 341 094	-1 361 753	2
2815511000 AM OUTILLAGE ET APP. DE MESUR	-359 391 774	-351 182 170	-8 209 604	2
2815610000 AM DIVERS MATE. HORS LOGEMENTS	-378 758 380	-382 959 296	4 200 916	-1
2815620000 AM DIV MAT LGTS ILES DU VENT	-2 939 280	-3 159 657	220 377	-7
2815630000 AM DIV MAT LGTS HORS ILES DU V	-569 341	-519 751	-49 590	10
2815710000 AM GROUPES ELECTROGENES	-115 322 182	-108 849 811	-6 472 371	6
2815720000 AM ENERGIE PRIMAIRE	-49 942 403	-49 911 831	-30 572	0
2815730000 AM ENERGIE SECONDAIRE	-10 053 040	-9 589 082	-463 958	5
2815740000 AM CLIMATISATION	-43 588 386	-38 354 515	-5 233 871	14
2815800000 AM SYST ET MATERIEL DE SECURIT	-47 409 077	-46 708 273	-700 804	2
Autres immobilisations corporelles	569 738 842	587 928 196	-18 189 354	-3
2181100000 AUTRES IAA AGENCES	13 654 962	25 867 994	-12 213 032	-47
2181200000 AUTRES IAA CENTRES	65 633 874	65 633 874		
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	572 777 967	676 577 922	-103 799 955	-15
2183100000 MATERIEL DE BUREAU	400 692 776	400 674 258	18 518	0
2183200000 MATERIEL INFORMATIQUE	2 396 480 412	2 310 217 283	86 263 129	4
2183300000 TERMINAUX TEL AUTOC	9 895 718	9 590 345	305 373	3
2183410000 MAT AUDIOV HORS LOCATION	38 248 159	43 499 691	-5 251 532	-12
2183420000 MAT AUDIOV DESTINES A LOCATIO	7 927 641	7 927 641		
2184100000 MOBILIER DE BUREAU	444 303 288	443 853 724	449 564	0
2184210000 MOBILIER LOGEMENT ILES DU VENT	9 695 463	9 890 996	-195 533	-2
2184220000 MOB LOGEMENT HORS ILES DU VENT	13 993 782	13 993 782		
2187100000 COLLECTIONS PHILATELIQUES	9 000 000	9 000 000		
2187200000 OEUVRES D'ART	21 804 497	20 260 833	1 543 664	8
2188000000 AUTRES IMMOB CORPORELLES	1 320 892	1 320 892		
2818110000 AM AUTRES IAA AGENCES	-13 132 455	-18 862 117	5 729 662	-30
2818120000 AM AUTRES IAA CENTRES	-52 859 450	-49 938 205	-2 921 245	6
2818200000 AMORT MATERIELS TRANSPORT	-442 788 707	-558 362 893	115 574 186	-21
2818310000 AMORT MATERIELS BUREAU	-335 292 154	-337 047 581	1 755 427	-1
2818320000 AMORT MAT INFORMATIQUE	-2 087 578 300	-2 023 019 429	-64 558 871	3
2818330000 AMORT TERMINAUX TEL AUTOC.	-7 923 418	-5 822 347	-2 101 071	36

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
2818341000 AMRT.MAT. AUDIO. HORS LOCATION	-37 399 287	-42 439 936	5 040 649	-12
2818342000 AMT.MAT. AUDIO. POUR LOCATION	-7 927 641	-7 927 641		
2818410000 AMORT MOBILIERS BUREAU	-392 627 652	-383 776 249	-8 851 403	2
2818421000 AMORT MOBILIER LOGT ILES DU VE	-9 168 452	-9 241 233	72 781	-1
2818422000 AMORT MOBILIER LOGT HORS IDV	-12 824 197	-12 622 516	-201 681	2
2818800000 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS	-1 320 892	-1 320 892		
2918000000 PROV POUR DEPRECIATION	-34 847 984		-34 847 984	
Immobilisations en cours	360 268 961	599 961 439	-239 692 478	-40
2312000000 AGENCEMENT TERRAINS	26 188 540	18 247 517	7 941 023	44
2313110000 CONST HORS LOGEMENTS	32 014 389	4 003 106	28 011 283	700
2313510000 AAI CONSHORS LOGEMENT	16 048 133	9 886 138	6 161 995	62
2313540000 AAI ENERGIE PRIMAIRE	2 324 827	13 338 064	-11 013 237	-83
2313550000 AAI ENERGIE SECONDAIRE		9 626 783	-9 626 783	-100
2315311000 INSTAL. CARACTERE SPECIFIQUE	201 061 828	265 607 921	-64 546 093	-24
2315321000 COMMUT BOUCLE LOCALE EN COURS	33 818 481	163 597 459	-129 778 978	-79
2315331000 RES SP BOUCLE LOCALE EN COURS		7 106 448	-7 106 448	-100
2315341000 TRANS BOUCLE LOCALE EN COURS	47 845 216	74 210 233	-26 365 017	-36
2315510000 OUT APP MESURES EN COURS	644 994		644 994	
2315610000 DIV MAT HORS LOGTS EN COURS	115 158		115 158	
2315710000 GROUPES ELECTROGENES		191 200	-191 200	-100
2315740000 CLIMATISATION		127 894	-127 894	-100
2318320000 MATERIEL INFORMATIQUE EN COURS	207 395	34 018 676	-33 811 281	-99
Immobilisations Financières				
Autres participations	9 721 879 784	9 620 113 759	101 766 025	1
2610000000 TITRES DE PARTICIPATIONS	10 071 836 886	10 071 849 253	-12 367	-0
2961000000 PROV. DEPR. TITRE PARTICIPAT.	-349 957 102	-451 735 494	101 778 392	-23
Créances rattachées à participations	1 106 046 600	5 030 000	1 101 016 600	21 889
2671900000 CRE RATT PART FARE HOTU		5 000 000	-5 000 000	-100
2674000000 CRE.RATT.PARTICP GROUPE	30 000	30 000		
2677100000 PART DIVIDENDE A RECEVOIR	1 106 016 600		1 106 016 600	
Autres immobilisations financières	2 708 416 973	204 989 940	2 503 427 033	1 221
2751000000 AVANCES CONSOMMATIONS EDT	12 752 043	12 745 976	6 067	0
2752000000 AUTRES DEPOTS ET AVANCES	189 688 327	192 243 964	-2 555 637	-1
2755000000 CAUTIONNEMENTS	10 000		10 000	
2760000000 AUT IMMO FINANCIERE	2 505 966 603		2 505 966 603	
TOTAL (I)	***36 876 081 594***	***34 060 831 377***	***2 815 250 217***	***8***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	443 004 207	248 147 676	194 856 531	79
3211100000 STOCK AFFRANCHISSEMENTS	46 478 902	39 350 072	7 128 830	18
3211200000 STOCK TELECARTES	3 828 583	3 954 820	-126 237	-3
3223100000 STOCK MAT. ET FOUR. TECHNIQUE	446 884 506	248 185 461	198 699 045	80
3225000000 STOCK FOURNITURES DE BUREAU	24 457 231	25 012 500	-555 269	-2
3226000000 STOCK FOURNITURES PETIT EQUIPT	856 659	591 172	265 487	45
3228000000 STOCK APPROV. DIVERS	1 736 880	2 003 584	-266 704	-13
3824200000 STOCK MAT INFORMATIQUE ABC	1 433 577	1 481 090	-47 513	-3
3921110000 PROV STOCK AFFRANCHISSEMENTS	-499 150	-499 150		
3922310000 PROV STOCK MAT ET FOURN TECHN	-74 848 891	-68 199 836	-6 649 055	10
3922500000 PROV STOCK FOURNITURES BUREAU	-5 140 285	-2 818 340	-2 321 945	82
3922600000 PROV STCK FOURN ENTR PETIT EQP	-245 024	-239 506	-5 518	2
3922800000 PROV STOCK APPROVISION. DIVERS	-505 204	-373 341	-131 863	35
3982420000 PROV STOCK TERM. ABC DIFFUS	-1 433 577	-300 850	-1 132 727	377
Marchandises	163 159 419	178 057 147	-14 897 728	-8
3711000000 ST. PRODUITS POSTAUX	22 030 524	21 447 772	582 752	3
3712000000 ST.TERM. ET ACC. TELEPH. FIXE	5 236 662	3 417 869	1 818 793	53
3713000000 ST.TERM. ET ACC. TELEPH MOBILE	25 695 247	16 959 275	8 735 972	52
3714000000 ST.TERM. ET ACC. TNS	2 822 800	2 822 800		
3715000000 ST. MARCH. INTERNET	3 097 401	3 371 473	-274 072	-8
3716000000 ST. VINICARDS + RECHARGES	118 620 268	146 950 890	-28 330 622	-19
3971100000 PROV STOCK PRODUITS POSTAUX	-10 836 425	-10 792 083	-44 342	0
3971200000 PROV STOCK TERM. ACC. TEL. FIX	-684 258	-3 298 049	2 613 791	-79
3971400000 PROV STOCK TERM. ACC TNS	-2 822 800	-2 822 800		

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
Avances et acomptes versés sur commandes	**60 266 649**	**38 529 487**	**21 737 162**	**56**
4091000000 FOURNISSEUR AVANCE ACOMPTE	60 266 649	38 529 487	21 737 162	56
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	**5 325 712 052**	**7 037 021 706**	**-1 711 309 654**	**-24**
4110000000 CLIENTS ADONIX PCA		6 540	-6 540	-100
4111010000 CLIENTS ADONIX PCA	11 678 842	3 817 306	7 861 536	206
4111020000 CLIENTS ADONIX DG	65 705 409	96 398 105	-30 692 696	-32
4111030000 CLIENTS ADONIX PSF	3 452 198	7 508 663	-4 056 465	-54
4111040000 CLIENTS ADONIX PSP	119 528 243	124 330 017	-4 801 774	-4
4111060000 CLIENTS ADONIX PITI	25 261 728	40 507 518	-15 245 790	-38
4111070000 CLIENTS ADONIX PCM		7 804 001	-7 804 001	-100
4111080000 CLIENTS ADONIX PPIT	17 070 694	14 342 513	2 728 181	19
4111090000 CLIENTS ADONIX PDV	38 010 723	33 675 248	4 335 475	13
4111100000 CLIENTS ADONIX PSRT	2 264 510 497	2 794 707 679	-530 197 182	-19
4111110000 CLIENTS ADONIX PSTF	280 441 040	422 982 688	-142 541 648	-34
4111120000 CLIENTS ANNUAIRES PSTF	63 282 814	50 271 667	13 011 147	26
4112000000 CLIENTS ARCHIPEL		185 282	-185 282	-100
4113000000 CLIENTS TELECOM. G2G / HIGHDE	1 044 956 614	1 102 950 234	-57 993 620	-5
4115100000 CLIENTS SIGMA	457 676	457 676		
4117000000 CLIENTS INTERNET MANA	1 238 331 464	1 329 223 098	-90 891 634	-7
4118000000 CLIENTS DIVERS	20 467 734	39 167 734	-18 700 000	-48
4161040000 CLIENTS DOUTEUX PSP ADONIX	2 654 627	1 771 251	883 376	50
4161070000 CLIENTS DOUTEUX PCM ADONIX	1 802 196	1 802 196		
4161110000 CLIENTS DOUTEUX PSRT ADONIX	1 580 019		1 580 019	
4161200000 CLIENTS DOUTEUX ARCHIPEL		74 051 207	-74 051 207	-100
4161310000 CLIENTS DOUTEUX TEL ADONIX	975 978 984	961 831 067	14 147 917	1
4161500000 CLIENTS DOUTEUX TNS ADONIX	167 140 711	168 671 580	-1 530 869	-1
4161600000 CLIENTS DOUTEUX CCP ADONIX	271 949 907	292 043 885	-20 093 978	-7
4161610000 CLIENTS DOUTEUX CCP DELTA	110 882 652		110 882 652	
4161700000 CLIENTS DOUTEUX MANA ADONIX	92 378 183	86 060 966	6 317 217	7
4162300000 CLIENTS DOUTEUX ANNU PSTF 2006	45 577 866	45 546 931	30 935	0
4162400000 CLIENTS DOUTEUX ANNU PSTF 2007	1 827 694	1 827 694		
4163200000 CLIENTS DOUT OFF. G2G / HIGHDE	41 572 454	41 572 454		
4164000000 CLIENTS DOUTEUX CCP	656 504	673 057	-16 553	-2
4165100000 CLIENTS, CHEQUE SANS PROVISION	8 859 314	8 754 028	105 286	1
4167000000 CLIENTS DOUTEUX OFFICIEL POSTE	6 536 935	6 566 585	-29 650	-0
4168000000 CLIENTS DOUTEUX DIVERS	8 766 700	8 798 200	-31 500	-0
4168100000 CLIENTS DTX DIVERS ANT 2006	817 226	817 226		
4169000000 CLIENTS DOUTEUX CCL	15 600 087	15 600 087		
4171000000 ENC. ARCH, FACT G2G A REGUL.	30 926		30 926	
4181000000 CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	4 006 080	469 370	3 536 710	754
4181010000 CLIENTS, FAE PCA	95 840	95 840		
4181020000 CLIENTS, FAE DG	17 307 996	26 518 370	-9 210 374	-35
4181030000 CLIENT, FAE PSF	22 012 952		22 012 952	
4181060000 CLIENTS, FAE PIT	8 855 000		8 855 000	
4181100000 CLIENTS, FAE PSR	72 691 253	134 289 849	-61 598 596	-46
4181109000 CLIENTS, FAE PDV		4 624 969	-4 624 969	-100
4181110000 CLIENTS, FAE PST	12 422 240	27 858 927	-15 436 687	-55
4189000000 CLIENTS - FACTURE A ETABLIR		890 564 260	-890 564 260	-100
4910000000 PROV. DEPREC. COMPTES CLIENTS	-1 759 447 970	-1 832 124 262	72 676 292	-4
Autres créances (3)	**3 444 148 683**	**3 236 243 838**	**207 904 845**	**6**
4098000000 FOUR. ADONIX AVOIRS NON PARVEN	17 621 290	18 990 718	-1 369 428	-7
4211000000 PERSONNEL, REMUNERATIONS DUES	37 037 986		37 037 986	
4251100000 AVANCES SUR SALAIRES	5 282 936	4 214 648	1 068 288	25
4252100000 AVANCES SUR FRAIS DE MISSION	200 000		200 000	
4253000000 PERS. AVANCES COTISATIONS ASF		456 059	-456 059	-100
4286000000 PERS. AUTRES CHARGES A PAYER		47 303	-47 303	-100
4292000000 ECARTS DE CAISSE DES RECEVEURS	17 739 082	18 017 908	-278 826	-2
4294000000 DEBETS DES RECEVEURS A REGULA		891 984	-891 984	-100
4387000000 CPS/IJ &TROP PERCUS A RECEVOIR	24 730 959	23 832 010	898 949	4
4387101000 IJ A RECEVOIR PCA	455 204	358 351	96 853	27
4387102000 IJ A RECEVOIR DG	2 176 333	1 123 143	1 053 190	94
4387103000 IJ A RECEVOIR PSF	4 757 323	2 367 245	2 390 078	101
4387104000 IJ A RECEVOIR PSP	3 151 400	1 583 553	1 567 847	99
4387106000 IJ A RECEVOIR PITI	1 220 025	61 326	1 158 699	1 889
4387108000 IJ A RECEVOIR PPIT	7 373 364	1 455 162	5 918 202	407
4387109000 IJ A RECEVOIR PDV	25 587 099	10 249 551	15 337 548	150
4387110000 IJ A RECEVOIR PSRT	4 154 794	495 635	3 659 159	738
4387111000 IJ A RECEVOIR PSTF	1 739 754	1 015 472	724 282	71

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
4441000000 TERRITOIRE IS A PAYER	36 975 600		36 975 600	
4442000000 TERRITOIRE, CONTRIB SUPPLEMENT	28 287 657		28 287 657	
4456100000 TVA DEDUCT. BIENS ET SERVICES	51 259 228	35 055 150	16 204 078	46
4456200000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOBI.	35 214 018	40 056 500	-4 842 482	-12
4456300000 TVA DED. DOUANE SUR BIENS ET S	3 681 947	475 985	3 205 962	674
4456400000 TVA DED. DOUANE SUR IMMO.	3 071 299	374 137	2 697 162	721
4458300000 TVA A REGULARISER ACTIF	35 065 849		35 065 849	
4458600000 TVA S/FNP	54 026 011	64 388 121	-10 362 110	-16
4487000000 TERRITOIRE PRODUITS A RECEVOIR	3 341 349	3 341 349		
4620000000 DEBITEUR DIVERS	2 512 807	2 512 807		
4621000000 CREANCE S/ CESSION IMMOB		14 704 564	-14 704 564	-100
4630000000 DEBITEUR OCEANE PRODUCTION	22 026 335	22 026 335		
4665000000 ECART DAB A REGULARISER	180 000		180 000	
4666000000 ECART PRODT PDV A REGULARISER		15 000	-15 000	-100
4667000000 DEBITEUR DIVERS	23 852 613	31 039 850	-7 187 237	-23
4667100000 DEBITEUR DIVERS	16 140 413	16 140 413		
4667200000 DEBITEUR DIVERS	3 173 899	3 173 899		
4667300000 DEBITEUR DIVERS	85 352	85 352		
4667400000 DEBITEUR DIVERS	99 103	99 103		
4671510000 VIRTS POSTAUX DEBITS EXTERNES		20 170	-20 170	-100
4671700000 MANDAT INTERIEUR APRES BASCULE	25 856 423		25 856 423	
4671720000 MANDAT TFX DT DOUANE DELTA	70 031		70 031	
4671800000 COMPTE DE LIAISON AGENCE		233 815	-233 815	-100
4672100000 PAIEMENT MANDATS REGIME E	8 266	712 044	-703 778	-99
4672600000 PAIEMENT DE MANDATS IFS	43 330 934	32 767 733	10 563 201	32
4672700000 CASH ADVANCE DANS AGENCES (TPE	14 149 643	7 367 477	6 782 166	92
4672800000 RETRAIT DAB D	13 753 000	17 124 722	-3 371 722	-20
4672891000 COM CB A RECOUVRER CONFRERE	2 839 188		2 839 188	
4673000000 DEBITEUR CREDITEUR DIVERS	202 784 596	16 143 761	186 640 835	1 156
4673200000 DEB/CRED DIVERS DELTA BANK	5 319 450		5 319 450	
4673300000 DEBITEUR / CREDITEUR DG	9 171 241	358 995	8 812 246	2 455
4673400000 DEB/CRED CHQ SVE PARTICULIER	85 260		85 260	
4674100000 DEBITEUR CREDITEUR TIKIPHONE	181 656 276	118 762 683	62 893 593	53
4675700000 CCM/IFS NOUMEA	846 988	8 265 391	-7 418 403	-90
4676100000 DEBITEUR TNS		61 600	-61 600	-100
4677000000 DEBITEUR YELLOW ON LINE	437 231 322	437 231 322		
4678060000 AVANCE TVA 06 PACIFIC INVEST		14 365 836	-14 365 836	-100
4678080000 CREDIT VENDEUR 07 ATRIA 9		1 880 545	-1 880 545	-100
4678090000 AVANCE TVA 07 ATRIA 9	188 055	391 179	-203 124	-52
4678120000 CREDIT VENDEUR 07 ATRIA 13		960 249	-960 249	-100
4678121000 AVANCE TVA 07 ATRIA 13	96 026	194 567	-98 541	-51
4678140000 CREDIT VENDEUR 07 ATRIA 16		4 771 007	-4 771 007	-100
4678150000 AVANCE TVA 07 ATRIA 16	477 098	1 001 906	-524 808	-52
4678170000 CREDIT VENDEUR 07 ATRIA 18		4 664 720	-4 664 720	-100
4678180000 AVANCE TVA 07 ATRIA 18	466 471	1 185 108	-718 637	-61
4678220000 CREDIT VENDEUR 07 ATRIA 22		4 476 143	-4 476 143	-100
4678230000 AVANCE TVA 07 ATRIA 22	447 615	1 051 058	-603 443	-57
4678250000 DEFISC EURL MUSCAT	3 652 355	4 839 007	-1 186 652	-25
4678260000 DEFISC EURL BREMS	3 146 341	4 168 592	-1 022 251	-25
4678270000 DEFISC EURL JPH	1 649 746	2 185 752	-536 006	-25
4678280000 DEFISC EURL PJ	3 993 276	5 290 696	-1 297 420	-25
4678290000 DEFISC EURL SAINT MARTIN	6 441 146	8 533 880	-2 092 734	-25
4678300000 DEFISC SARL TGM	5 232 113	6 932 030	-1 699 917	-25
4678310000 DEFISC SAS FINPART	1 471 992 040	1 612 181 758	-140 189 718	-9
4678320000 DEFISC SNC VBF	13 388 487	16 266 218	-2 877 731	-18
4678330000 DEFISC EURL BREMS 2011	10 299 870	12 513 740	-2 213 870	-18
4678340000 DEFISC EURL SCHMITT	2 938 140	3 569 671	-631 531	-18
4687000000 DIVERS REMUNERATION A RECEVOIR		46 341 455	-46 341 455	-100
4687104000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR PSP	797 875 485	666 716 120	131 159 365	20
4714510000 TIMBRES FISCX VENDUS	163 276 700	142 525 800	20 750 900	15
4718100000 PRODUITS FINANCIERS A REGULARI		2 565	-2 565	-100
4724610000 FRAIS PROMO, DETER TELE. FIGUR		6 600	-6 600	-100
4728300000 AVANCE EXPO. PHILA. A REGUL.	13 819	41 313	-27 494	-67
4728900000 TROP PERCU A REGULARISER	14 040 087	15 586 550	-1 546 463	-10
4731000000 RECETTES SERVICE DOUANE A REGU		3 675 354	-3 675 354	-100
4731100000 TROP VERSE SERVICE DOUANE	2 166 862		2 166 862	
4781000000 MOUVEMENTS FONDS PPT RP	17 796 414	43 833 489	-26 037 075	-59
4920000000 PROV. ECART CAISSE RECEVEURS	-18 324 130	-20 010 572	1 686 442	-8
4960000000 PROV. DEPREC. DEBITEURS DIVERS	-505 789 227	-521 502 709	15 713 482	-3
5519000000 AVOIRS DES TITULAIRES DE CCP	39 360 247	189 905 865	-150 545 618	-79
Disponibilités et divers				

Détail des Comptes

Bilan Actif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
Disponibilités	**24 884 076 815**	**24 317 380 601**	**566 696 214**	**2**
5121000000 SOCREDO COMPTE COURANT	677 019 901	1 473 106 440	-796 086 539	-54
5121100000 SOCREDO OPT OPTIMUM CHANGE	9 962 370	9 954 094	8 276	0
5121300000 SOCREDO CC CONV DEBIT HONOTUA	3 887 339 649	4 373 257 106	-485 917 457	-11
5121400000 SOCREDO MONETIQUE DAB	55 710 204	63 798 186	-8 087 982	-13
5121500000 SOCREDO PSP BOITE POSTALE		25 781	-25 781	-100
5122000000 SOCREDO DAT	1 000 000 000	700 000 000	300 000 000	43
5124000000 COMPENSATION RETOUR NATIONALE	9 310 259	6 943 134	2 367 125	34
5124100000 SOCREDO COMPTE COURANT DEVISES	169 188 672	10 479 739	158 708 933	1 514
5125000000 UBS	19 981	119 351 723	-119 331 742	-100
5126000000 UBS PLACEMENTS		10 381 861 575	-10 381 861 575	-100
5127000000 BANQUE DE TAHITI VIREMENTS URG	9 659 804	10 059 802	-399 998	-4
5127100000 BANQUE DE TAHITI CPTE COURANT	7 995 226 827		7 995 226 827	
5128000000 BANQUE DE POLYNESIE OPT	12 469		12 469	
5128100000 BANQUE POLYNESIE CAT	1 400 000 000		1 400 000 000	
5141000000 CHEQUES POSTAUX, COMPTE DE L'A		1 940 919	-1 940 919	-100
5141100000 CHEQUES POSTAUX FARE UTE		241 676	-241 676	-100
5141200000 CCP NOUMEA EX LIAISON CCP	2 098 891	2 098 891		
5142000000 CHEQUES POSTAUX PARIS	669 699 595	162 862 630	506 836 965	311
5144000000 CHEQUES POSTAUX, COMPTE OPT	-233 936 586	-38 551 252	-195 385 334	507
5144900000 CHEQUES POSTAUX, COMPTE PSP		38 958 620	-38 958 620	-100
5145100000 CHEQUES POSTAUX,PSTF ANNUAIRE		986 793	-986 793	-100
5145200000 CCP CBI PARIS	87 368 143	94 314 539	-6 946 396	-7
5145300000 CBI PARIS COMPTE DEPOT	264 634 606	178 997 613	85 636 993	48
5145400000 LBP SIT PARIS	710 460 564	202 077 104	508 383 460	252
5151000000 TRESOR SANS INTERETS	7 288 486 428	3 335 552 049	3 952 934 379	119
5158000000 BONS DU TRESOR NEGOCIABLES		2 200 000 000	-2 200 000 000	-100
5187000000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	46 247 091	14 575 433	31 671 658	217
5310000000 CAISSE SERVICE COMPTABLE		1 017 392	-1 017 392	-100
5320000000 CAISSE PCA	166 021	246 617	-80 596	-33
5410000000 RECEVEUR PRINCIPAL	821 503 599	965 643 053	-144 139 454	-15
5410000009 GERANT AP HITIAN .	-44 795		-44 795	
5431000000 REGIE D'AVANCE MAGASIN GENERAL	100 000	100 000		
5433000000 REGIE D'AVANCE CENTRE GENERAL	50 000	50 000		
5840000000 VIREMENTS INTERNES APUREMENTS	13 793 122	-9 819 915	23 613 037	-240
5850000000 VIREMENTS INTERNES DAB		49 873	-49 873	-100
5860000000 VIRT INT COMPENSATION SICCP		17 200 986	-17 200 986	-100
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance (3)	**157 231 670**	**149 492 372**	**7 739 298**	**5**
4861010000 CHARGES CONST. D'AVANCE PCA	1 619 136	1 313 733	305 403	23
4861020000 CHARGES CONST. D'AVANCE DG	3 618 355	17 173 516	-13 555 161	-79
4861030000 CHARGES CONST. D'AVANCE PSF	62 625	62 379	246	0
4861040000 CHARGES CONST. D'AVANCE PSP	2 715 238	1 134 632	1 580 606	139
4861060000 CHARGES CONST. D'AVANCE PITI	35 047 169	40 630 227	-5 583 058	-14
4861080000 CHARGES CONST. D'AVANCE PPIT	44 941 216	22 642 957	22 298 259	98
4861090000 CHARGES CONST. D'AVANCE PDV	4 264 941	1 364 680	2 900 261	213
4861100000 CHARGES CONST. D'AVANCE PSRT	16 306 014	5 894 029	10 411 985	177
4861110000 CHARGES CONST. D'AVANCE PSTF	48 656 976	59 276 219	-10 619 243	-18
TOTAL (II)	***34 477 599 495***	***35 204 872 827***	***-727 273 332***	***-2***
Ecarts de conversion actif	**67 492 911**	**67 167 168**	**325 743**	**0**
4761000000 ECART DE CONVERSION ACTIF	67 492 911	67 167 168	325 743	0
TOTAL GENERAL (I à III)	***71 421 174 000***	***69 332 871 372***	***2 088 302 628***	***3***

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Détail des Comptes

Bilan Passif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (1)	2 871 173 645	2 871 173 645	0	
1021000000 FONDS DOTATION TERRITOIRE	2 871 173 645	2 871 173 645		
Autres réserves	40 171 000 000	39 043 000 000	1 128 000 000	3
1068000000 RESERVE AFFECTEE AUX INVESTIS	40 171 000 000	39 043 000 000	1 128 000 000	3
Report à nouveau	1 903 448 925	1 128 278 730	775 170 195	69
1100000000 REPORT A NOUVEAU	278 729	750 171	-471 442	-63
1191000000 RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTA	1 903 170 196	1 127 528 559	775 641 637	69
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	*2 669 618 685*	*1 903 170 196*	*766 448 489*	*40*
Subventions d'investissement	1 586 758 891	1 735 184 045	-148 425 154	-9
1311100000 SUBV INV. ETAT NUM ARCHIPEL	253 889 899	253 889 899		
1311200000 SUBV. INV. ETAT- TRVX UTUROA	21 075 001	21 075 001		
1311300000 SUBV. INV. ETAT- TRVX TUAMOTU		280 965 045	-280 965 045	-100
1311400000 SUBV. INV. ETAT- PROJET METUA	933 564 110	933 564 110		
1311500000 SUB. INV. PAYS- PROJET HONOTUA	1 500 000 000	1 500 000 000		
1391110000 SUB INV CPTE RES. NUM. ARCHIPE	-246 990 192	-235 720 543	-11 269 649	5
1391120000 SUB INV CPTE RES. TRVX UTUROA	-9 937 452	-9 297 845	-639 607	7
1391130000 SUB INV CPTE RES. TUAM/GAMB		-280 965 046	280 965 046	-100
1391140000 SUB INV CPTE RES. PROJ METUA	-721 847 685	-646 444 737	-75 402 948	12
1391150000 SUB INV CPT RES. PROJ HONOTUA	-142 994 790	-81 881 839	-61 112 951	75
TOTAL (I)	***49 202 000 146***	***46 680 806 616***	***2 521 193 530***	***5***
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	801 121 665	540 324 249	260 797 416	48
1511000000 PROV. POUR LITIGES	733 628 754	473 157 081	260 471 673	55
1515000000 PROV. POUR PERTES DE CHANGE	67 492 911	67 167 168	325 743	0
Provisions pour charges		233 814 784	-233 814 784	-100
1542000000 PROV. POUR RISQUE FISCAL		233 814 784	-233 814 784	-100
TOTAL (III)	*801 121 665*	*774 139 033*	*26 982 632*	*3*
DETTES (5)				
Dettes financières				
Emprunts & dettes auprès établissements de crédit	3 906 317 197	4 376 636 591	-470 319 394	-11
5111000000 COMPENSATION ALLER LOCAL	18 527 580	3 359 485	15 168 095	452
5112000000 CHEQUES A ENCAISSER	449 968		449 968	
5121200000 SOCREDO CC CONV CRED HONOTUA	3 887 339 649	4 373 257 106	-485 917 457	-11
5123000000 COMPENSATION RETOUR LOCAL		20 000	-20 000	-100
Emprunts et dettes financières divers (7)	11 921 290 391	11 321 686 978	599 603 413	5
1655100000 DEPOTS ET CAUTIONS RECUS	863 271	863 271		
5510000000 AVOIRS DES TITULAIRES DE CCP	11 920 427 120	11 320 823 707	599 603 413	5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 746 665	12 014 542	-267 877	-2
4191000000 CLIENTS, AVANCE CPTE PHILATEL.		-10 508	10 508	-100
4191100000 CLIENTS, AVANCE DEBITEUR PHILA	-1 241 123	-1 822 263	581 140	-32
4191200000 CLIENT, AVANCE CREDITEUR PHILA	12 987 788	13 847 313	-859 525	-6
Dettes Diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 430 340 909	1 486 146 593	-55 805 684	-4
4010000000 FOURNISSEURS EXPLOITATION POLE	871 346 881	634 280 732	237 066 149	37
4011000000 FOURNISSEURS EXPLOITATION PC	12 287 234	19 222 266	-6 935 032	-36
4012000000 FOURNISSEUR EXPLOITATION DG	86 884 972	92 261 344	-5 376 372	-6
4017777777 FOURNISSEUR AGENCE	1 016 903	980 747	36 156	4
4020000000 FOUR. REPRESENTANTS FISCAUX	1 675 266	15 287 000	-13 611 734	-89
4088888888 FOURN. FACT. A RECEVOIR	457 129 653	724 114 504	-266 984 851	-37
Dettes fiscales et sociales	2 166 752 914	3 188 048 580	-1 021 295 666	-32

Détail des Comptes

Bilan Passif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
4211000000 PERSONNEL, REMUNERATIONS DUES		15 568 000	-15 568 000	-100
4212000000 PERSONNEL, FRAIS A REMBOURSER	608 085	81 484	526 601	646
4282101000 PROV. CONGES A PAYER PCA	16 370 506	21 174 653	-4 804 147	-23
4282102000 PROV. CONGES A PAYER DG	69 093 304	88 192 048	-19 098 744	-22
4282103000 PROV. CONGES A PAYER PSF	22 667 998	25 400 125	-2 732 127	-11
4282104000 PROV. CONGES A PAYER PSP	30 692 179	29 914 797	777 382	3
4282106000 PROV. CONGES A PAYER PITI	17 849 602	16 813 491	1 036 111	6
4282108000 PROV. CONGES A PAYER PPIT	179 923 230	142 825 660	37 097 570	26
4282109000 PROV. CONGES A PAYER PDV	205 029 814	228 014 026	-22 984 212	-10
4282110000 PROV. CONGES A PAYER PSRT	16 499 188	13 511 753	2 987 435	22
4282111000 PROV. CONGES A PAYER PSTF	20 129 607	22 920 126	-2 790 519	-12
4284000000 PROV. PARTICIP. AUX RESULTATS	27 324 417	29 548 819	-2 224 402	-8
4286000000 PERS. AUTRES CHARGES A PAYER	1 606 536		1 606 536	
4286101000 PERS. CHARGES A PAYER PCA	3 958 600	3 188 165	770 435	24
4286102000 PERS. CHARGES A PAYER DG	58 924 606	23 400 254	35 524 352	152
4286103000 PERS. CHARGES A PAYER PSF	61 474 318	8 139 571	53 334 747	655
4286104000 PERS. CHARGES A PAYER PSP	48 065 326	14 145 630	33 919 696	240
4286106000 PERS. CHARGES A PAYER PITI	5 968 729	7 422 910	-1 454 181	-20
4286108000 PERS. CHARGES A PAYER PPIT	109 789 744	47 452 849	62 336 895	131
4286109000 PERS. CHARGES A PAYER PDV	162 267 402	92 322 163	69 945 239	76
4286110000 PERS. CHARGES A PAYER PSRT	4 106 705	3 385 492	721 213	21
4286111000 PERS. CHARGES A PAYER PSTF	7 417 868	7 689 194	-271 326	-4
4291000000 ENCAISSEMENT DEBET RECEVEURS		2 373 118	-2 373 118	-100
4294100000 DEBETS DES RECEVEURS A REGULAR	245 000		245 000	
4312000000 CPS A PAYER	418 718 829	443 285 443	-24 566 614	-6
4371000000 PENSION CIVILE CEAPF		355 436 174	-355 436 174	-100
4374000000 MUTUELLE SANTE AXA		218 023	-218 023	-100
4375000000 RETRAITE COMPLT CRE	84 699 022	191 903 071	-107 204 049	-56
4376000000 RETRAITE COMPLT AGFF		25 191 036	-25 191 036	-100
4378000000 AUTRES OEUVRES SOCIALES	3 697 461	88 456	3 609 005	4 080
4382101000 PROV. CHARGES SUR CP PCA	4 558 138	6 459 244	-1 901 106	-29
4382102000 PROV. CHARGES SUR CP DG	24 362 664	34 243 845	-9 881 181	-29
4382103000 PROV. CHARGES SUR CP PSF	7 447 773	8 824 435	-1 376 662	-16
4382104000 PROV. CHARGES SUR CP PSP	10 434 439	10 667 117	-232 678	-2
4382106000 PROV. CHARGES SUR CP PITI	5 788 368	5 736 119	52 249	1
4382108000 PROV. CHARGES SUR CP PPIT	65 240 549	56 186 360	9 054 189	16
4382109000 PROV. CHARGES SUR CP PDV	71 804 426	83 563 125	-11 758 699	-14
4382110000 PROV. CHARGES SUR CP PSRT	5 335 510	4 590 165	745 345	16
4382111000 PROV. CHARGES SUR CP PSTF	6 724 196	8 155 597	-1 431 401	-18
4386000000 ORG. SOCIAUX, CHARGES A PAYER	2 732 442	2 973 928	-241 486	-8
4386101000 ORG. SOCIAUX A PAYER PCA	890 820	514 506	376 314	73
4386102000 ORG. SOCIAUX A PAYER DG	12 900 319	4 961 324	7 938 995	160
4386103000 ORG. SOCIAUX A PAYER PSF	4 847 215	2 262 009	2 585 206	114
4386104000 ORG. SOCIAUX A PAYER PSP	5 780 864	5 838 640	-57 776	-1
4386106000 ORG. SOCIAUX A PAYER PITI	1 617 989	1 814 788	-196 799	-11
4386108000 ORG. SOCIAUX A PAYER PPIT	17 468 503	8 023 513	9 444 990	118
4386109000 ORG. SOCIAUX A PAYER PDV	23 809 221	21 173 183	2 636 038	12
4386110000 ORG. SOCIAUX A PAYER PSRT	1 082 082	1 569 133	-487 051	-31
4386111000 ORG. SOCIAUX A PAYER PSTF	2 372 604	1 876 869	495 735	26
4441000000 TERRITOIRE IS A PAYER		425 034 400	-425 034 400	-100
4442000000 TERRITOIRE, CONTRIB SUPPLEMENT		205 517 173	-205 517 173	-100
4455000000 TVA A DECAISSER	56 857 335	210 239 509	-153 382 174	-73
4457100000 TVA COLLECTEE SUR VENTES	2 239 231	1 973 588	265 643	13
4457200000 TVA COL. SUR PREST. DE SERVICE	205 297 798	77 502 575	127 795 223	165
4457300000 TVA COL. OPT REPR. FISCAL VENT	6 906 365	944 527	5 961 838	631
4457400000 TVA COLL. OPT REPR. FISC SRVC	18 156 200	31 064 858	-12 908 658	-42
4457500000 TVA COL OPT REP. FISC. TAUX RE	26 651	12 049	14 602	121
4458700000 TVA S/FAE	16 327 645	100 723 202	-84 395 557	-84
4471000000 RETENUE A LA SOURCE NON RES.	4 541 376	3 907 912	633 464	16
4476000000 TAXES SUR LES RECETTES PUB.		9 503	-9 503	-100
4481000000 IRCM SUR INTERET CAT	4 074 115	1 523 853	2 550 262	167
4486000000 TERRITOIRE CHARGES A PAYER		555 000	-555 000	-100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	445 106 515	446 330 745	-1 224 230	-0
4040000000 FOURNISSEURS IMMO POLES	444 382 929	409 974 274	34 408 655	8
4041000000 FOURNISSEURS IMMO PCA	723 586	692 650	30 936	4
4084000000 FOUR. IMMO FACT. A RECEVOIR		35 663 821	-35 663 821	-100
Autres dettes	1 189 231 418	672 865 290	516 366 128	77
4114000000 CLIENTS OFFICIELS POSTE	1 320 182	1 320 182		
4171000000 ENC. ARCH, FACT G2G A REGUL.		21 064	-21 064	-100
4174000000 ENC. ARCH, BOITE POSTALE		2 943 601	-2 943 601	-100
4198000000 CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR		2 259 580	-2 259 580	-100

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Détail des Comptes

Bilan Passif

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
4199000000 CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	19 164 697	98 351 759	-79 187 062	-81
4611000000 TNT, CREDIT BT A REMBOURSER		83 521 849	-83 521 849	-100
4618000000 INT. COURUS SUR CREDIT TNT BT		699 759	-699 759	-100
4665000000 ECART DAB A REGULARISER		140 000	-140 000	-100
4671100000 EMISSION MANDATS REGIME E	29 100 726	28 428 970	671 756	2
4671200000 EMISSION MANDATS REGIME INTERI	19 118 964	10 544 380	8 574 584	81
4671300000 EMISSION MANDATS R4 FRANCE		684 121	-684 121	-100
4671600000 EMISSION DE MANDATS IFS	103 392 177	91 019 525	12 372 652	14
4671710000 MANDAT A PAYER	27 169 623		27 169 623	
4672700009 CASH ADVANCE C		208 000	-208 000	-100
4672800009 RETRAIT DAB C	57 226 000	49 449 000	7 777 000	16
4672817002 RETRAIT DAB TAMANU CBL		1 740 000	-1 740 000	-100
4672892000 REGUL AGCE MANUEL A CONSTATER	129 307		129 307	
4673200000 DEB/CRED DIVERS DELTA BANK		159 093	-159 093	-100
4675110000 INDEMNITE DE PERTE PSP	22 000		22 000	
4675130000 INDEMNITE DE PERTE AUTRES	575 270	67 285	507 985	755
4675200000 SENEGAL VRT ETRANGER	342 671	342 671		
4675800000 CCM / IFS FRANCE		48 411 454	-48 411 454	-100
4676200000 CREDITEURS FT-FCR		13 323 987	-13 323 987	-100
4678311000 FINPART INDEMNITE VARIATION IS	8 889 536		8 889 536	
4686102000 DIVERS CHARGES A PAYER DG	11 330 000		11 330 000	
4686103000 DIVERS CHARGES A PAYER PSF	679 714		679 714	
4686104000 DIVERS CHARGES A PAYER PSP	884 157 082	227 707 077	656 450 005	288
4714100000 DOUANE ENC PAR RCV A REVERSER	3 940 383	2 186 959	1 753 424	80
4714860000 STOCK EMBALLAGE	7 657 375	8 337 500	-680 125	-8
4715000000 ENCAISS. A REVERSER AU CFSR	6 455 449	588 732	5 866 717	997
4716000000 ENC. A REVERSER AU SC98	130 000	95 783	34 217	36
4718800000 RECETTES DIVERSES A REGULARISE	314 970	305 169	9 801	3
4718900000 RECETTES CCP A REGULARISER	81 921	6 108	75 813	1 241
4724320000 REMISES FIGURINES A REGULARISE	56 151		56 151	
4731000000 RECETTES SERVICE DOUANE A REGU	7 962 795		7 962 795	
4781000009 MVMTS DE FONDS C	14 425	1 682	12 743	758
Compte régularisation				
Produits constatés d'avances (5)	347 266 180	368 324 848	-21 058 668	-6
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	254 762 231	261 943 741	-7 181 510	-3
4871110000 PROD CONST AVANCES ANNUAIRES	92 503 949	106 381 107	-13 877 158	-13
TOTAL (IV)	***21 418 052 189***	***21 872 054 167***	***-454 001 978***	***-2***
Ecarts de conversion passif		5 871 556	-5 871 556	-100
4771000000 ECART DE CONVERSION PASSIF		5 871 556	-5 871 556	-100
TOTAL GENERAL (I à IV)	***71 421 174 000***	***69 332 871 372***	***2 088 302 628***	***3***

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	100 440 371	115 854 233	-15 413 862	-13
7071110010 VENTES BOITES D'EXPEDITION	3 941 415	4 075 150	-133 735	-3
7071110020 VENTES ENVELOP. MATELASSEE	1 370 470	1 436 750	-66 280	-5
7071110030 VENTES TUBES	132 350	247 700	-115 350	-47
7071110040 VENTE ENVELOPPES BRUTES	5 010	14 350	-9 340	-65
7071110050 VENTES ETIQUETTES EXPEDITION	-1 750	-1 350	-400	30
7071130010 VENTES ENVELOP. PHILATELIQUES	3 340 135	3 778 220	-438 085	-12
7071130090 VENTES DE CD-ROM PHILATELIQUES	3 500	14 000	-10 500	-75
7073110000 VENTES APPAREILS TELEPHONIQUES	1 625 384		1 625 384	
7073211000 VENTES TERMINAUX PACKS	2 112 059	8 166 800	-6 054 741	-74
7073212000 VENTES TERMINAUX MOBILE	84 555 401	96 407 930	-11 852 529	-12
7073310000 VTE MODEMS, FILTRES INTERNET	1 592 562	1 343 304	249 258	19
7073320000 VTE CLE INTERNET MOBILE	51 223	345 316	-294 093	-85
7073321000 VTE CLE USB INTERNET MOB	1 280 194		1 280 194	
7073322000 VTE CLE INTERNET MOB KIT	432 418		432 418	
7075100000 VENTE SUPPORTS MULTIMEDIA		26 063	-26 063	-100
Production Vendue Services	15 896 975 072	16 433 870 309	-536 895 237	-3
7061111010 VENT. TIMBRES H. ABO PHILA EN	257 148 417	269 850 146	-12 701 729	-5
7061111030 VENTES TIMBRES ABO PHILA EN PF	20 033 395	21 005 573	-972 178	-5
7061112010 REVENDEUR SERV. NATIONAL TP	32 141 758	49 451 037	-17 309 279	-35
7061112020 REVENDEUR DÉLÉG. POSTE ÎLE DE	2 105 238	2 523 805	-418 567	-17
7061112040 REVENDEUR AMÉRIQUE	1 092 970	1 036 270	56 700	5
7061112060 REVENDEUR OCÉANIE	-241 415	137 518	-378 933	-276
7061112080 EXPOSITIONS INTERNATIONALES	3 522 385	4 257 026	-734 641	-17
7061112090 REVENDEUR MUSEE MONTPARNASSE	378 011	308 606	69 405	22
7061113010 ENVELOPPES PRETIMBREES ILLUST.	189 215 215	182 381 770	6 833 445	4
7061113020 CARTES POSTALES PRETIMBREES	1 113 800	1 510 600	-396 800	-26
7061113030 POSTREPONSE	296 875	358 523	-61 648	-17
7061115000 CHRONOPOST	12 486 067	12 635 740	-149 673	-1
7061118010 POSTCONTACT	12 662 189	13 882 382	-1 220 193	-9
7061118020 POSTIMPACT	8 498 380	9 258 202	-759 822	-8
7061118030 JOURNAUX ET PERIODIQUES	1 250 457	1 183 601	66 856	6
7061118040 POSTREPONSE PRESTATION	39 880	50 067	-10 187	-20
7061118070 AVIS D'ARRIVÉE	3 738 209	1 458 660	2 279 549	156
7061118080 IMPRIMES ELECTORAUX	27 488 490	856 480	26 632 010	3 109
7061121010 MACHINES CLIENTS PRIVES	417 093 900	414 308 636	2 785 264	1
7061121020 MACHINES CLIENTS OFFICIELS	87 823 204	75 613 766	12 209 438	16
7061122010 MACH. A AFF. GUICHET - PUBLIC	26 861 265	20 189 614	6 671 651	33
7061122020 MACH. A AFF. GUICHET - CPTE TI	76 614 528	70 695 131	5 919 397	8
7061122030 LIBRE SERVICE AFFRANCHISSEMENT	12 210	247 294	-235 084	-95
7061200010 ABON. AUX BOITES POSTALES	131 921 570	131 618 600	302 970	0
7061200020 RÉFEC CLES BOITES POSTALES	183 950	175 900	8 050	5
7061200030 CHANG. SERRURES BOITES POST.	1 053 100	946 000	107 100	11
7061410010 SERV. COLLECTE ET REM. COURRIE	12 146 250	11 812 500	333 750	3
7061410020 PRESTATION VPC - LA REDOUTE	2 387 550	2 102 595	284 955	14
7061410030 PRESTATIONS VPC - 3 SUISSES	-454 575	906 840	-1 361 415	-150
7061410050 MAF- CPTE DE TIERS - FR GESTIO	10 718 254	9 773 264	944 990	10
7061410060 PRESENTATION EN DOUANE	11 714 860	3 487 602	8 227 258	236
7061410070 MAGASINAGE	946 600	919 915	26 685	3
7061510010 RVT FRAIS TERMINAUX AVIONS	157 041 433	234 024 745	-76 983 312	-33
7061510020 RVT FRAIS TERMINAUX BATEAUX	3 733 619	212	3 733 407	1 761 041
7061510030 RVT FRAIS TRANSIT AERIEN (BPM)	3 013 935	3 658 563	-644 628	-18
7061510040 REVERSEMENTS CHRONOPOST	26 073 751	37 090 211	-11 016 460	-30
7061510050 BUREAU D'ECHANGE EXTRA		19 217 780	-19 217 780	-100
7061610010 TAXE & QP S/COLIS POST.INTERNA	189 399 315	172 741 690	16 657 625	10
7061610020 TAXE & QP COLIS POST. INTERIE	205 895	189 300	16 595	9
7062111010 TAXE AN. TENUE DE COMPTE CCP	92 361 300	99 922 400	-7 561 100	-8
7062111020 TAXE AN. TENUE DE CPTE - ASSOC	13 500		13 500	
7062111030 RELEVES MENSUELS CCP	898 009		898 009	
7062111040 RELEVES DECADAIRES CCP	1 332 000	1 533 000	-201 000	-13
7062111050 RELEVES JOURNALIERS CCP	2 795 000	3 209 250	-414 250	-13
7062111080 COM. S/ COMPTE INACTIF >6 MOIS	8 967 000	13 261 107	-4 294 107	-32
7062112030 VRT ORDI VERS CPTE BANC. R. IN		801 986	-801 986	-100
7062112070 VRT PER. VERS CPTE BANC. REG I	2 047 800	2 347 100	-299 300	-13
7062112100 CRE / MODIF DOS. VRT REG INTER	1 903 200	2 169 600	-266 400	-12
7062112110 CREAT/MODIF/ANNUL PRELEVEMENT	4 930 900	5 525 500	-594 600	-11
7062112120 COM. ANNUELLE GEST.PREL.	23 066 000	-7 000	23 073 000	-329 614
7062112130 COM. ANNUELLE VIREMENT	3 934 000	506 000	3 428 000	677
7062113020 COM VIRT ORD.VERS CPT BANC. RE		-44 550	44 550	-100

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
7062113030 COMVRT URG SUR CCP REG EXTERIE	12 720 100	13 483 588	-763 488	-6
7062113060 COM VRT PERM VERS CPTE BANC RE	2 232 830	2 438 216	-205 386	-8
7062114010 COM S/DECOUVERT	18 566 376	33 477 093	-14 910 717	-45
7062114020 COM OPP SUR CHEQUE OU PRELEVE	165 440	197 120	-31 680	-16
7062114040 COM S/FRAIS DE DECLARATION A L	846 400	2 265 600	-1 419 200	-63
7062114050 COM IMPAYES / AUTRES MOTIFS DE	51 033 950	38 470 450	12 563 500	33
7062114060 COM CERTIFICATION DE NON PAIEM	721 600	672 000	49 600	7
7062114070 COM CONSTTUTION DE PROVISION	68 800	129 600	-60 800	-47
7062114080 COM. RELANCE DEFAUT PROV	264 000	806 000	-542 000	-67
7062114090 FRAIS INCIDENTS SUR REM DE CHQ	611		611	
7062114110 COMMISSIONS DE FORCAGE	11 208 324		11 208 324	
7062118010 COM WEB CCP	15 500	2 000	13 500	675
7062118031 ABONNEMENT SMS	746 460	834 570	-88 110	-11
7062118040 AUTRES SERVICES CONFORT CCP	3 219 334	2 296 071	923 263	40
7062118060 FRAIS GARDIENNAGE CHQ OU CB	2 350 500	577 500	1 773 000	307
7062118080 COMMISSION NPAI	7 194 097		7 194 097	
7062211010 COT ANNUELLES CARTE FENUA	28 338 900	37 337 400	-8 998 500	-24
7062211020 COM. INTERBANC. DE PAIEMENT	7 667 298	6 888 972	778 326	11
7062211030 AUT. PROD. DE LA CARTE FENUA	2 164 400	2 380 000	-215 600	-9
7062212010 CRG VERS SUR CARTE PRIVATIVE	19 976 500	21 119 000	-1 142 500	-5
7062213010 CSR VERS SUR CARTES PRIV. LOC.	23 656 700	24 507 900	-851 200	-3
7062213020 CSR VERS. SUR CART. BANC INTER	3 389 968	5 530 158	-2 140 190	-39
7062214010 COTISATIONS ANNUELLES CBI	4 333 525	4 620 112	-286 587	-6
7062214020 COMMISSIONS INTERBANCAIRES CBI	2 709 473	3 757 861	-1 048 388	-28
7062214030 AUTRES PRODUITS CBI VISA	1 151 000	1 161 000	-10 000	-1
7062311010 MANDAT - LETTRE REGIME INTERIE	5 800	7 500	-1 700	-23
7062311020 MANDAT URGENT REGIME INTERIEUR	78 058 697	74 908 862	3 149 835	4
7062311030 MANDAT REGIME INTERIEUR RETRAI	19 261 744	254 107	19 007 637	7 480
7062311050 GESTION FONDS EN DEPOT	77 786 435	28 362 044	49 424 391	174
7062312010 MANDAT ORDINAIRE REG EXTERIEUR	4 800		4 800	
7062312020 MANDAT URG REG EXTERIEUR	8 524 835	8 288 038	236 797	3
7062340010 REVST QP SUR MDT REG EXTER ORD	3 248	100 454	-97 206	-97
7062340020 REVST QP SUR MDT REG EXTER URG	1 659 790	1 268 119	391 671	31
7062710100 COMMISSIONS ENC CPTE TIERS	18 923 053	15 389 175	3 533 878	23
7062710200 ABONNEMENTS	240 000	240 000		
7062710300 RELEVES	264 000	264 000		
7062710400 FICHIERS INFORMATIQUES	15 654 856	19 664 597	-4 009 741	-20
7063111010 TELEPH ABT LIGNE DEPART	1 216 356	1 258 042	-41 686	-3
7063111020 TELEPH ABT LIGNE ARRIVEE	41 052 274	48 567 451	-7 515 177	-15
7063111030 TELEPH ABT LIGNE MIXTE	1 288 166 918	1 283 176 414	4 990 504	0
7063111040 TELEPH REGUL ABT LIGNES	-6 242 353	-7 660 287	1 417 934	-19
7063111050 TELEPH RNIS ABT ACCES	227 885 193	229 194 003	-1 308 810	-1
7063112010 TELEPH ABT NUMEROS VERTS	4 551 523	4 731 773	-180 250	-4
7063112020 TELEPH ABT FACTUR. DETAILLEE	41 623 517	45 045 195	-3 421 678	-8
7063112030 TELEPH ABT SERVICES RESTREINTS	25 586 036	27 029 455	-1 443 419	-5
7063112040 TELEPH ABT LISTE ROUGE	23 619 174	24 428 732	-809 558	-3
7063112050 TELEPH ABT FIDELIANCE	1 821 504	1 999 714	-178 210	-9
7063112060 TELEPH ABT ANALOGIQUES	5 364 067	5 671 673	-307 606	-5
7063112070 TELEPH DIVERS ABTS RNIS	44 288 749	44 436 194	-147 445	-0
7063112080 TELEPH ABT SERVICES WEB	8 890 180	9 627 003	-736 823	-8
7063112100 TELEPH ABT AUDIOTEL	2 658 394	2 759 621	-101 227	-4
7063112130 TELEPH AUTRES ABT DIVERS EQUIP	4 591 994	4 763 926	-171 932	-4
7063112160 O'VOICE ABTS POSTES TELEPHONIQ	522 504	235 200	287 304	122
7063112170 O'VOICE ABTS SERVEURS	394 440	264 000	130 440	49
7063112190 OFFRE SUR MESURE OBOX	1 008 423	990 600	17 823	2
7063112200 MAINTENANCE DES SERVICES OBOX	223 890	42 500	181 390	427
7063113010 TELEPH FRAIS MISE SERV. ANALOG	36 314 797	43 862 082	-7 547 285	-17
7063113020 TELEPH MISE SERV. RNIS	3 336 849	2 072 575	1 264 274	61
7063113030 O'VOICE FRAIS D'ACCES AU SCE	130 000	15 000	115 000	767
7063114010 TELEPH FRAIS TRANSF ANALOGIQUE	13 081 531	13 911 564	-830 033	-6
7063114020 TELEPH FRAIS TRANSF RNIS	1 770 296	1 379 111	391 185	28
7063115010 LOCATION POSTES	39 080 479	41 971 656	-2 891 177	-7
7063115020 LOCATION PUBLIPHONES	3 281 416	3 819 995	-538 579	-14
7063121110 TEL TRAFIC INT ILE AUTO CLASIQ	346 414 708	402 895 147	-56 480 439	-14
7063121111 TEL TRAFIC INT ILE AUTO TIME	7 510 521	8 821 608	-1 311 087	-15
7063121112 TEL TRAFIC INT ILE AUTO HFOR	53 219 753	58 651 000	-5 431 247	-9
7063121120 TELEPH TRAFIC INTRA ILES OPER	18 791	157 106	-138 315	-88
7063121210 TEL TRAFIC ILES AUTO CLASSIQ	147 456 642	178 683 889	-31 227 247	-17
7063121211 TEL TRAFIC ILES AUTO TIME	3 962 541	4 507 434	-544 893	-12
7063121212 TEL TRAFIC ILES AUTO HFOR	18 560 397	21 114 657	-2 554 260	-12
7063121220 TELEPH TRAFIC INTER ILES OPER	105 624	380 240	-274 616	-72
7063122100 TEL TRAFIC FIX/MOB AUTO CLASIQ	992 763 761	1 112 726 455	-119 962 694	-11
7063122110 TEL TRAFIC FIX/MOB AUTO TIME	15 740 180	17 316 007	-1 575 827	-9

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
7063122120 TEL TRAFIC FIX/MOB AUTO HFOR	102 261 017	109 145 675	-6 884 658	-6
7063123100 TEL TRAFIC INTERNL AUTO CLASIQ	151 323 598	173 717 462	-22 393 864	-13
7063123110 TEL TRAFIC INTERNL AUTO TIME	2 563 154	3 305 912	-742 758	-22
7063123120 TEL TRAFIC INTERNL AUTO HFOR	13 673 332	11 284 748	2 388 584	21
7063123200 TELEPH TRAFIC INTER VOIP	72 462 334	37 479 565	34 982 769	93
7063123300 TELEPH TRAFIC INTER OPERATRICE	9 194	66 714	-57 520	-86
7063123400 RVT QP TRAFIC INTERN FIXE	21 009 026	14 767 405	6 241 621	42
7063123500 RVST INTER QPTRAF ENTRAN MOBI	107 076 321	104 934 983	2 141 338	2
7063124100 TELEPH TRAFIC FORFAIT WEEK-END	133 307	151 243	-17 936	-12
7063124800 TEL TRAFIC FORFAIT OPTIMUM	622 454 513	648 146 780	-25 692 267	-4
7063128100 TELEPH AUT TRAFIC OPERATRICE	2 039 584	2 356 488	-316 904	-13
7063128300 TELEPHONIE RENSEIGNEMENTS	6 301 469	6 969 935	-668 466	-10
7063128400 TELEPHONIE MISE EN RELATION	12 798	147 447	-134 649	-91
7063131000 VENTES DE TELECARTES	41 182	153 534	-112 352	-73
7063132000 VENTES DE CARTES PREPAYEES	47 910 881	60 495 446	-12 584 565	-21
7063133000 VENTES DE COMPTES PREPAYES	2 277 249	2 484 522	-207 273	-8
7063141000 TELPH TRAFIC AUDIOTEL	41 276 691	51 485 755	-10 209 064	-20
7063143000 AUDIOT ABT CODES FR SERV	63 612	63 612		
7063151010 TELPH OPERATIONS TECHN	346 695	99 768	246 927	248
7063154000 POSTECLAIR	8 688 261	8 884 885	-196 624	-2
7063181110 TELEMATIQ LOC TERMINAUX MINITE	8 388	693 120	-684 732	-99
7063182000 TELEGRAPHE		37 496	-37 496	-100
7063210000 MOBILE COM SUR ABONNEMENT	10 223 400	16 483 300	-6 259 900	-38
7063220010 MOB QP TRF MOBILE - FIXE LOCAL	143 146 348	148 617 214	-5 470 866	-4
7063220020 MOB QP TRF MOBILE - INTERNAT	177 173 303	198 750 112	-21 576 809	-11
7063220030 MOB QP TRAFIC MOBILE - SER. SP	253 113 367	281 034 626	-27 921 259	-10
7063231000 VENTES VINICARDS PACKS	699 250	2 244 626	-1 545 376	-69
7063232000 VENTES CARTES PREPAYEES	15 971 327	18 427 938	-2 456 611	-13
7063233000 VENTES RECHARGES VINICARDS	393 184 929	410 717 669	-17 532 740	-4
7063311010 LIAIS LOUEES NUMER TIKIPHONE	2 878 999 033	2 975 261 354	-96 262 321	-3
7063311020 LIAIS LOUEES NUMER AUT CLIENTS	167 148 722	222 026 593	-54 877 871	-25
7063311030 LIAIS LOUEES THD (très haut dé	37 828 387	29 407 663	8 420 724	29
7063311040 LIAIS SPECIALISEES INTRANET	197 713 905	188 097 354	9 616 551	5
7063311060 LL INTERNAT ABONNEMENTS	206 199 616	153 867 306	52 332 310	34
7063311080 LIAIS SPECIALES DIVERS ABONT		478 486	-478 486	-100
7063312000 LS ANALOGIQUE ABT ET SUPPORT	93 192	6 627 244	-6 534 052	-99
7063313010 LS FRAIS MISE EN SERVICE	43 354 891	46 739 059	-3 384 168	-7
7063313020 LS AUTRES FRAIS FORFAITAIRES	3 143 879	2 827 455	316 424	11
7063321020 PROLAN ABONNEMENTS RNIS	11 865 049	7 695 941	4 169 108	54
7063321030 PROLAN ABONT LIASONS LOUEES	198 171 877	148 460 628	49 711 249	33
7063322020 PROLAN FRAIS D'ACCES RNIS	630 000	377 000	253 000	67
7063322030 PROLAN FRAIS ACCES LIAIS LOUEE	3 158 250	4 638 751	-1 480 501	-32
7063331000 TRANSPAC ABONNEMENT	1 463 483	8 723 671	-7 260 188	-83
7063332020 TRANSPAC TRAFIC HORS RTC	1 212 054	17 831 300	-16 619 246	-93
7063333010 TRANSPAC FRAIS MISE EN SERVICE	1 031 364	1 380 000	-348 636	-25
7063335010 TRANSPAC RVT QP INTERNATION.	3 003 962	16 219 659	-13 215 697	-81
7063335020 TR RVT QP FRALE RELAY LIAIS DE	86 732 568	121 614 541	-34 881 973	-29
7063411000 INTERNET ABT LIAIS LOUEE NUMER	33 132 009	141 280 408	-108 148 399	-77
7063413000 INTERNET ABT RNIS	2 670 000	3 852 000	-1 182 000	-31
7063414000 ABONNEMENTS INTERNET SECURISE	120 956 270	72 263 226	48 693 044	67
7063420010 INTERNET TRAFIC SUR ABT RTC/RN	709 296	3 198 788	-2 489 492	-78
7063420020 INTERNET TRAFIC KIOSQUE	162 196	455 401	-293 205	-64
7063430010 FRAIS INSTAL. ET MISE EN SVC A	57 958 000	74 645 000	-16 687 000	-22
7063430020 FAS OFFRE INTERNET SECURISE	7 372 000	5 600 000	1 772 000	32
7063450010 FORFAITS IP RTC/RNIS	9 532 327	15 490 013	-5 957 686	-38
7063450020 SUPPLEMENT IP RTC/RNIS (M.PASS	2 320 520	4 275 300	-1 954 780	-46
7063450030 FORFAITS IP ADSL (M. ADSL)	2 571 095 140	2 446 718 295	124 376 845	5
7063450040 VOLUME SUPPLEMENT IP ADSL	3 480 656	15 605 300	-12 124 644	-78
7063450050 INTERNET MOBILE	321 593 911	255 787 234	65 806 677	26
7063460010 INTERN. SERVICES COMPLEMENT.	54 597 282	61 252 519	-6 655 237	-11
7063470010 INTERNET MANASPOT	33 570 172	40 174 394	-6 604 222	-16
7081110010 VENTE ESPACE PUB	6 030 906	6 290 206	-259 300	-4
7083110010 VENTE ESPACE PUB SUR ANNUAIRE	105 431 381	110 494 319	-5 062 938	-5
7083110020 TELEPH VTE ANNUAIRE EXPORT	12 827	15 387	-2 560	-17
7083210010 MOBILE PRESTATIONS TECHNIQUES	149 954 085	92 687 952	57 266 133	62
7083210030 MOBILE LOCAT. LOCAUX TECHNIQUE	64 768 445	63 743 833	1 024 612	2
7088100010 COM SUR VTE DE TIMBRES FISCAU	33 706 359	29 559 704	4 146 655	14
7088100020 COM SUR VTE EQUIPEMENTS TNS	-4 634 175	4 525 430	-9 159 605	-202
7088200020 COMMISSIONS / ABONNEMENTS TNS	8 490 000	6 372 500	2 117 500	33
7088300010 LOYERS IMMOBILIERS	48 868 860	41 360 756	7 508 104	18
7088800010 REFACT PERSON MIS A DISPOSITIO	77 808 500	89 158 456	-11 349 956	-13
7088800011 REFACT LOC SATELLITE BAND KU	157 231 848	309 057 565	-151 825 717	-49
7088800012 REFAC LOC LIAIS INTERC INTERNL	48 309	3 668 728	-3 620 419	-99

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
7088800021 PRESTATIONS CAPPEL / TNS	49 104 151	29 290 000	19 814 151	68
7088800030 MOBILE PRESTAT. INFORMATIQUES	139 698 832	189 492 489	-49 793 657	-26
7088800040 TELEPH OPE ADMINISTRATIVES	1 848 525	1 899 237	-50 712	-3
7088800050 TELEPH PENALITES	54 252 437	58 759 138	-4 506 701	-8
7088800060 TELEMARKETING	1 102 680	7 804 550	-6 701 870	-86
7088800070 FRAIS DE RETARD MAF	136 000	126 000	10 000	8
7088800080 AUTRES PRODUITS ANNEXES DIVERS	76 282 565	115 359 912	-39 077 347	-34
7096310010 REMISE CLIENTS RST	-76 321	-72 893	-3 428	5
7096310020 REMISE NUMEROS PREFERES	-666 015	-748 575	82 560	-11
7096320010 REM LIAISON VIRTUELLE UNIQUE	-240 301	-3 847 847	3 607 546	-94
7096320020 REM TRANSPAC		-5 310 284	5 310 284	-100
7096320030 REM FIDELIANCE	-1 690 343	-1 457 270	-233 073	16
7096330010 REM OFFRE SUR MESURE	-25 649 081	-22 015 246	-3 633 835	17
Chiffres d'affaires nets	***15 997 415 443***	***16 549 724 542***	***-552 309 099***	***-3***
Production immobilisée	**227 447 237**	**201 502 369**	**25 944 868**	**13**
7223000000 PROD IMMOBILISEE TELECOM	220 399 422	198 742 568	21 656 854	11
7228000000 AUTRE PROD IMMOBILISEE	7 047 815	2 759 801	4 288 014	155
Reprises amort. et prov., transfert de charges	**406 360 367**	**556 107 777**	**-149 747 410**	**-27**
7817100000 REP/PROV STOCKS	2 987 378	5 722 492	-2 735 114	-48
7817200000 REP/PROV CREANCE DOUTEUSE	316 762 099	344 169 951	-27 407 852	-8
7817410000 REP/PROV DEBITEURS DIVERS	46 275 799	148 737 457	-102 461 658	-69
7911000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT POSTE	2 894 016	2 206 330	687 686	31
7912000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT SERV FI	1 342 925	2 407 375	-1 064 450	-44
7913000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT TELECOM	9 677 836	9 636 942	40 894	0
7916000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT DG	23 478 601	35 898 268	-12 419 667	-35
7917000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT PCA		174 075	-174 075	-100
7918000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT PITI	973 658	996 858	-23 200	-2
7919000000 TRANSF CHARGES EXPLOIT PDV	1 968 055	6 158 029	-4 189 974	-68
Autres Produits (I)	**32 363 165**	**41 820 455**	**-9 457 290**	**-23**
7511000000 REDEVANCES CONCES. BREV. LICEN	8 238 372	384 355	7 854 017	2 043
7531000000 JETONS DE PRESENCE	812 500	262 500	550 000	210
7538000000 AUTRES REMUNERATIONS OPT	12 750 000	30 600 000	-17 850 000	-58
7581200000 REFACT FRAIS HUISSIERS SERV FI	3 073 096	2 087 205	985 891	47
7581300000 REFACT FRAIS HUISSIERS TELECOM	1 742 425	1 491 498	250 927	17
7581400000 REFACT F HUISSIERS AUDIOVISUEL	82 908	154 302	-71 394	-46
7581600000 REFACT FRAIS HUISSIERS MANA	444 861	289 644	155 217	54
7587040000 ECART DE REGLEMENT PSP	37	31	6	19
7587060000 ECART DE REGLEMENT PITI	66	1	65	6 500
7587080000 ECART DE REGLEMENT PPIT	1	1		
7587090000 ECART DE REGLEMENT PDV		4	-4	-100
7587100000 ECART DE REGLEMENT PSRT	73	54	19	35
7587110000 ECART DE REGLEMENT PSTF	22	5	17	340
7588000000 PRODUIT DIVERS GESTION COURANT	5 218 804	6 550 855	-1 332 051	-20
Total des produits d'exploitation	***16 663 586 212***	***17 349 155 143***	***-685 568 931***	***-4***
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droit de douane	**84 133 954**	**104 299 802**	**-20 165 848**	**-19**
6071100000 ACHAT EMBALLAGES EXPE. POSTE	3 679 893	4 583 880	-903 987	-20
6073100000 ACHAT APPAREILS TELEPHONIQUES	3 542 307		3 542 307	
6073310000 ACHAT MOBILE PACKS	57 785	4 225 332	-4 167 547	-99
6073320000 ACHAT MOBILE ET ACCESSOIRES	73 699 113	93 584 506	-19 885 393	-21
6073610000 ACH MODEMS FILTRES INTERNET	1 429 468	581 284	848 184	146
6073620000 ACH CLE INTERNET MOBILE		1 324 800	-1 324 800	-100
6073622000 ACH STOCK CLE INTERNET MOB KIT	1 725 388		1 725 388	
Variations de stock (marchandises)	**17 514 690**	**10 489 431**	**7 025 259**	**67**
6037110000 VAR. STOCK MARCH. PHILATEL.	-582 752	-542 299	-40 453	7
6037310000 VAR. STOCK TERMINAUX TEL. FIXE	-1 818 793	152 975	-1 971 768	-1 289
6037330000 VAR. STOCK MOBILES+ACCESSOIRES	-8 735 972	-7 079 456	-1 656 516	23
6037350000 VAR. STOCK CARTE PREP. MOBILES	28 330 622	18 034 002	10 296 620	57
6037362000 VAR STOCK CLE USB INTERNET MOB		635 755	-635 755	-100
6037362100 VAR STOCK CLE USB INTERNET MOB	274 072		274 072	
6038000000 VAR STOCKS DIVERS	47 513	-711 546	759 059	-107
Achats de matières premières et autres approvisio	**694 767 407**	**589 129 191**	**105 638 216**	**18**
6021120000 ACHATS CARTES PREPAYEES	620 941	1 237 336	-616 395	-50
6021131000 ACHATS VINICARDS PACKS	297 470	2 175 891	-1 878 421	-86

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Varlation En valeur	En %
6021132000 ACHATS CARTES PREPAYEES	9 445 224	12 107 200	-2 661 976	-22
6021133000 ACHATS RECHARGES VINICARDS	335 454 546	360 985 645	-25 531 099	-7
6021134100 ACH STOCK SIM INTERNET MOB	245 454		245 454	
6021134200 ACH STOCK SIM INTERNET MOB KIT	721 846		721 846	
6021210000 ACHATS DE TIMBRES POSTES	28 638 487	18 475 251	10 163 236	55
6021220000 ACHATS ENVELOPPES PRETIMBREES	9 701 854	9 300 352	401 502	4
6021230000 ACH. CARTES POST. PRETIMBREES	232 675	286 512	-53 837	-19
6021300000 ACHATS DE CARTES BANCAIRES	5 408 983	8 216 898	-2 807 915	-34
6022311000 ACHAT STOCKE MATERIEL TELECOM	276 907 901	143 516 432	133 391 469	93
6022321000 ACH. STOC. PETIT OUTILLAGE TEL	1 900 104	3 795 533	-1 895 429	-50
6022510000 ACH ST. IMPRIMES ADMINISTRATIF	19 047 782	22 392 908	-3 345 126	-15
6022580000 AUTRES FOURN. ET PETIT MATERIE	6 109 281	6 580 329	-471 048	-7
6022800000 ACHAT STOCKE FOURNITURE DIVERS	34 859	58 904	-24 045	-41
Variation de stock (matières premières et appro.)	-205 145 152	2 035 909	-203 109 243	9 976
6032110000 VARIATION STOCKS TELECARTES	126 237	-1 050 748	1 176 985	-112
6032120000 VARIATION STOCKS AFFRANCHIS.	-7 128 830	-5 358 588	-1 770 242	33
6032230000 VAR. STOCK MAT FOURNIT TECHN	-198 964 532	1 563 690	-200 528 222	-12 824
6032250000 VAR. STOCK FOURNITURES BUREAU	555 269	3 581 480	-3 026 211	-84
6032280000 VAR. STOCK DIVERS APPROV.	266 704	-771 743	1 038 447	-135
Autres achats et charges externes (3)	5 272 541 535	5 940 418 446	-667 876 913	-11
6041110000 RVRT SOLDES COMPTES POSTAUX	64 887 949	77 656 367	-12 768 418	-16
6041120000 RVRT TAXES COLIS POSTAUX	6 701 200	18 014 070	-11 312 870	-63
6041130000 RVRT CHRONOPOST	3 676 130	3 469 843	206 287	6
6041140000 REVERSEMENT BEET		19 217 780	-19 217 780	-100
6041230000 REMU. MANDAT AUTRES	1 803 155	1 253 504	549 651	44
6041310100 RVRT TAXES TELEPH - TEL FIXE	270 413 018	311 393 739	-40 980 721	-13
6041350000 RVRT TAXES TRANSPAC	1 494 254	8 156 472	-6 662 218	-82
6042110000 RVRT QP TRAFIC FIXE VERS MOBIL	250 408 544	217 050 513	33 358 031	15
6042120000 RVRT QP TRAFIC INTER. VERS MOB	66 003 259	57 344 298	8 658 961	15
6042200000 RVRT SERVEURS AUDIOTELS	74 117 243	86 701 978	-12 584 735	-15
6043200000 ACHATS BOUQUETS D'INFORMATION	453 460	1 133 856	-680 396	-60
6061111000 ELECTRICITE BUREAUX PCA	7 481 143	7 332 656	148 487	2
6061111100 ELECTRICITE BUREAUX PSP	8 400 303	7 329 439	1 070 864	15
6061111300 ELECTRICITE BUREAUX PSTF	319 553	294 841	24 712	8
6061111600 ELECTRICITE BUREAUX PPIT	158 153 213	146 238 512	11 914 701	8
6061111900 ELECTRICITE BUREAUX PDV	45 991 607	43 954 161	2 037 446	5
6061112000 ELECTRICITE BUREAUX DG	2 409 537	2 995 549	-586 012	-20
6061112100 ELEC BUR. DG / CENTRALISATEUR	253 942 640	239 190 534	14 752 106	6
6061113000 ELECTRICITE CSM HORS POLY	12 695 348	7 935 990	4 759 358	60
6061121000 ELECTRICITE LOGEMENTS IDV	191 087	84 663	106 424	126
6062110000 CARBURANTS	35 180 719	35 592 920	-412 201	-1
6062110100 CARBURANT - FUTS	8 333 909	5 499 852	2 834 057	52
6062120000 LUBRIFIANTS	995 927	732 369	263 558	36
6062130000 PNEUMATIQUES	2 002 042	2 127 725	-125 683	-6
6062200000 EAU	6 026 694	5 598 822	427 872	8
6062300000 GAZ	572 818	270 593	302 225	112
6063100000 PROD ET PETIT MATERIEL ENTRETI	5 555 519	5 376 196	179 323	3
6063311000 MATERIEL TELECOM	10 955 254	10 726 677	228 577	2
6063318000 MATERIEL DIVERS	652 104	4 000	648 104	16 203
6063321000 PETIT OUTILLAGE TELECOM	1 099 211	6 175 889	-5 076 678	-82
6063328000 PETIT OUTILLAGE DIVERS	1 985 650	2 126 397	-140 747	-7
6063400000 PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	7 300 860	6 309 773	991 087	16
6063511000 FOUR ENTR PETIT EQPT VEHIC. UT	2 321 483	2 484 478	-162 995	-7
6063512000 FOUR EN. PTT EQPT VEHIC NON UT	1 679 971	1 243 469	436 502	35
6063610000 FOUR ENTR. PETIT EQUIPT BUREA	24 656 347	23 231 259	1 425 088	6
6063621000 FOURNIT.ENT PET.EQUIPT LOGT ID	339 520	452 884	-113 364	-25
6064100000 FOURNITURES DE BUREAU	24 860 881	28 227 954	-3 367 073	-12
6064200000 IMPRIMES & FOURNIT. IMPRIMERIE	294 709	481 228	-186 519	-39
6064500000 CONSOMMABLES INFORMATIQUES	21 045 375	20 200 371	845 004	4
6065000000 VETEMENTS TRAVAIL ET MAT SECU	13 095 224	11 598 512	1 496 712	13
6068800000 FOURNITURE EQUIPEMENT DIVERS	1 973 760	173 384	1 800 376	1 038
6111100000 EDITION FACT TELECOM	24 574 583	20 806 239	3 768 344	18
6111300000 AUTRE S /TRAITANCE D' IMPRESSI	116 287	290 458	-174 171	-60
6111400000 SOUS TRAITANCE CCP	26 396 243	26 867 388	-471 145	-2
6111500000 EDITION DE L'ANNUAIRE	59 670 587	62 650 561	-2 979 974	-5
6112000000 SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	63 850 568	71 158 337	-7 307 769	-10
6118100000 EXPLOITATION STATION MAITRESSE	86 721 263	85 292 440	1 428 823	2
6118200000 SOUS-TRAITANCE SITES WEB		121 920	-121 920	-100
6118800000 DIVERSES SOUS TRAITANCES	132 043 213	129 784 101	2 259 112	2
6132100000 LOCAT IMMOB BUREAUX ET CENTRES	149 837 048	135 829 918	14 007 130	10
6132300000 LOCAT IMMOB TERRAINS	25 661 086	29 243 900	-3 582 814	-12

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
6132400000 LOCAT IMMOB STOCKAGE	7 072 689	6 146 700	925 989	15
6133100000 LOCAT DE VEHICULES	5 641 045	3 619 746	2 021 299	56
6133200000 LOCAT D'AVIONS ET HELICOPTERE	2 656 934	1 657 908	999 026	60
6133300000 LOCAT D'ENGINS LOURDS	3 449 402	2 631 439	817 963	31
6133400000 LOCAT DE BATEAUX	2 956 457	2 586 104	370 353	14
6134100000 LOC RX DOMESTIQUE FO	22 722 072	20 577 737	2 144 335	10
6135100000 LOCATION APPUIS COMMUNS / EDT	122 870 856	40 407 640	82 463 216	204
6135310000 LOC. TRANSPOND. SUR SATELLITE	126 653 949	294 501 529	-167 847 580	-57
6135410000 LOC NET ET TV SAT KU BOUQUET	11 657 269	285 386 114	-273 728 845	-96
6135420000 LOC NET ET TV SAT KU AUTRES		629 456	-629 456	-100
6135430000 LOC LIAIS NET SATEL. BANDE C	145 244 194	132 423 537	12 820 657	10
6135440000 LOC LIAIS SAT INTERCON INTERNL	17 244 546	38 839 383	-21 594 837	-56
6135450000 TRANSP INTERCONNEXION IP	157 752 067	131 258 242	26 493 825	20
6135510000 LOCAT.TERM ELECT.DE PAIEMENT	2 899 212	1 960 372	938 840	48
6135520000 LOC TERM ELECTRON PAIEMENT	114 510		114 510	
6135600000 LOCATION LOI GIRARDIN 2005	100	100		
6135600001 LOCATION LOI GIRARDIN 2006	200	287 316 712	-287 316 512	-100
6135600002 LOC LOI GIRARDIN 2007 ATRIA 9	1 880 542	1 880 542		
6135600003 LOC LOI GIRARDIN 2007 ATRIA 13	960 252	960 252		
6135600004 LOC LOI GIRARDIN 2007 ATRIA 16	4 771 006	4 771 006		
6135600005 LOC LOI GIRARDIN 2007 ATRIA 18	4 664 718	4 664 718		
6135600006 LOC LOI GIRARDIN 2007 ATRIA 22	4 476 142	4 476 142		
6135600008 LOC LOI GIR 2010 MUSCAT LOT 2	1 450 624	1 208 857	241 767	20
6135600009 LOC LOI GIR 2010 BREMS LOT3	1 249 648	1 041 377	208 271	20
6135600010 LOC LOI GIR 2010 JPH LOT5	655 240	546 034	109 206	20
6135600011 LOC LOI GIR 2010 PJ LOT6	1 586 032	1 321 694	264 338	20
6135600012 LOC LOI GIR2010 MT STMART LOT7	2 558 264	2 131 887	426 377	20
6135600013 LOC LOI GIR 2010 TGM LOT8-9-10	2 078 064	1 731 720	346 344	20
6135600014 LOC LOI GIRARDIN HONOTUA	218 427 107	225 144 843	-6 717 736	-3
6135600015 LOC LOI GIR ABO-SNC VBF 2011	3 789 760		3 789 760	
6135600016 LOC LOI GIR INFRA-BREMS 2011	2 915 504		2 915 504	
6135600017 LOC LOI GIR LOG-SCHMITT 2011	831 680		831 680	
6135800000 LOCATIONS MOBILIERES DIVERSES	3 612 802	2 289 499	1 323 303	58
6142100000 CH.LOCAT BUREAUX & CENTRES	5 935 180	4 106 100	1 829 080	45
6142210000 CH.LOCATIVES LOGTS IDV	150 000	218 000	-68 000	-31
6152110000 ENT TERR DES BUR- CENT- INST.	10 465 166	11 391 116	-925 950	-8
6152122000 ENTR. TERRAINS LOGTS HORS IDV	144 250		144 250	
6152211000 CONT. MAINT. ENT. CONST. BUREA	3 121 388	4 278 110	-1 156 722	-27
6152212000 HORS CONT MAINT.ENT. CONST BUR	58 478 458	89 057 801	-30 579 343	-34
6152221200 HORS CONT. MAINT. ENT. LGT IDV	3 650 167	6 843 875	-3 193 708	-47
6152222000 CONT. MAINT. ENT. LGT HORS IDV	612 388		612 388	
6152310000 ENLEVEMENT DECHETS	5 945 839	6 689 109	-743 270	-11
6155110000 ENT. INSTALLATIONS TELECOM	62 194 275	66 825 736	-4 631 461	-7
6155201100 CM ENTR. MAT. ET OUTIL. TECHNI	34 364 571	35 394 381	-1 029 810	-3
6155202100 HCM ENT MAT.ET OUTILLAGE TECH.	13 685 861	10 309 649	3 376 212	33
6155310000 ENT MAT. DE TRANSPORT UTILITAI	18 390 285	18 018 376	371 909	2
6155320000 ENT MAT. DE TRANSP. NON UTILIT	3 694 025	6 722 072	-3 028 047	-45
6155400000 ENTR.MOBILIER & MATERIEL DE BU	7 439 773	7 089 183	350 590	5
6155510000 ENTR.MOB & MAT LOGTS IDV	54 670	67 250	-12 580	-19
6155611000 CM INFORMATIQUE DES LOGICIELS	133 880 119	146 897 581	-13 017 462	-9
6155612000 CM INFORMATIQUE DES MATERIELS	102 523 107	119 454 674	-16 931 567	-14
6155620000 ENTR. REPAR. MAT. INFORMATIQUE	1 189 625	4 125 156	-2 935 531	-71
6158000000 ENTRETIENS DIVERS		20 038	-20 038	-100
6161000000 ASS. RESPONSABILITE CIVILE	6 868 448	6 615 280	253 168	4
6162000000 ASS. DOMMAGES AUX BIENS	57 563 471	58 230 383	-666 912	-1
6163100000 ASSUR LOGTS ILES DU VENT	140 947	166 669	-25 722	-15
6163200000 ASSUR LOGTS HORS ILES DU VENT	24 871	690	24 181	3 504
6164000000 ASSURANCE MATERIEL TRANSPORT	9 812 877	7 435 346	2 377 531	32
6165000000 ASS. INDEMNIT. FIN DE CARRIERE	9 003 267	9 003 267		
6181000000 DOCUMENTATION	5 323 946	4 487 560	836 386	19
6185000000 FRAIS COLL, SEMINAIRE., CONFE	399 622	4 095 096	-3 695 474	-90
6212000000 REMU. DES INTERIMAIRES	10 264 692	30 106 860	-19 842 168	-66
6214000000 REMU. PERSONNEL A DISPOSITION	4 922 597	1 771 087	3 151 510	178
6222110000 COMM / VENT FIGURINES EN POL.	3 689 823	4 007 166	-317 343	-8
6222120000 COMM / VENT. FIGUR. HORS POL.	6 773 955	10 272 107	-3 498 152	-34
6222300000 COMM / VENTE TELECARTES	2 360 908	2 929 978	-569 070	-19
6222611000 COM. / PREST. SER. ACCES INTER	499 408 289	442 796 949	56 611 340	13
6222612000 COM. / PRESTATIONS VINI	84 285 555	84 402 536	-116 981	-0
6222700000 COMM / VENTES ESPACES PUB.	5 892 649	7 032 307	-1 139 658	-16
6223200000 REMUNERATION CCM	90 781	-394 206	484 987	-123
6223300000 REMUNERATION TNT	50 265 274	23 914 515	26 350 759	110
6223800000 REMU. INTERMED. DIVERS	163 522 672	164 818 791	-1 296 119	-1
6226400000 HONORAIRES DE RECRUTEMENT	209 100	193 040	16 060	8

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
6226700000 HONORAIRES INFORMATIQUES	18 382 503	19 870 600	-1 488 097	-7
6226810000 HONORAIRES COMPTABLES	52 831 400	50 763 424	2 067 976	4
6226880000 HONORAIRES DIVERS	205 103 301	263 714 504	-58 611 203	-22
6227800000 AUTRES FRAIS ACTES ET CONTENT.	11 909 470	10 127 906	1 781 564	18
6231100000 ANNONCES ET INSERTIONS	3 285 504	1 782 209	1 503 295	84
6232110000 PUBLICITE PRESSE	21 787 714	24 071 415	-2 283 701	-9
6232120000 PUBLICITE TELEVISION ET CINEMA	1 490 718	1 320 304	170 414	13
6232130000 PUBLICITE RADIO	349 103	442 310	-93 207	-21
6232140000 PUBLICITE WEB	90 200	253 594	-163 394	-64
6232180000 PUBLICITE DIVERSES	48 608 616	49 608 304	-999 688	-2
6233000000 FOIRES ET EXPOSITIONS	730 401	747 662	-17 261	-2
6234100000 CADEAUX A LA CLIENTELE	4 560 837	4 529 160	31 677	1
6234300000 FRAIS DE PROMOTION COMMERCIALE	387 929	1 073 164	-685 235	-64
6236100000 IMPRESSION FOUR ADMI ET DIVERS	5 980 851	5 724 909	255 942	4
6236200000 IMPRESSIONS CIRCULAIRES PHILAT	1 167 475	952 810	214 665	23
6238000000 FRAIS DE DECORATION	1 728 028	1 491 791	236 237	16
6241100000 TRANSP MAT en POLYNESIE	24 513 777	17 105 078	7 408 699	43
6241200000 TRANSPORT DE MATERIEL HORS POL	6 760 348	3 898 888	2 861 460	73
6244110000 TRANSP. COUR. CONVENT COMMUNE	12 268 260	12 073 300	194 960	2
6244121000 TRANSP DE COURRIER PAR AVION	23 341 304	25 089 697	-1 748 393	-7
6244122000 TRANSP DE COURRIER BATEAU	4 238 907	4 739 319	-500 412	-11
6244123000 TRANSP COURRIER VOIE TERRE.	16 890 643	17 105 432	-214 789	-1
6244221000 TRP COUR. EXT HORS CHRONO AVIO	64 436 727	73 486 879	-9 050 152	-12
6244222000 TRP COUR. EXT HORS CHRONO BAT.	1 640 362	1 476 779	163 583	11
6251110000 VOY. DEPL. MISS. POL. AGENT OP	37 899 081	35 379 018	2 520 063	7
6251120000 VOY. DEPL. MISS. POL. AG. HORS	598 422	519 265	79 157	15
6251210000 VOY DEPL H POL AGENTS OPT	12 952 773	11 548 907	1 403 866	12
6251220000 VOY DEPL H POL AGENTS HORS OPT	7 838 751	8 874 467	-1 035 716	-12
6251300000 VOY CONGES ADMINISTRATIF	41 650 154	21 647 527	20 002 627	92
6255000000 FRAIS DE DEMENAGEMENT	2 004 225	3 282 285	-1 278 060	-39
6256110100 MISSIONS POLYNESIE AGENTS OPT	115 680 051	99 214 910	16 465 141	17
6256110200 TOURNEES POLYNESIE AGENTS OPT	34 603 755	35 882 564	-1 278 809	-4
6256120000 MISSION TOUR. POL AGTS HORS OP	2 040 929	899 596	1 141 333	127
6256210000 MISSION TOUR. H. POL AGENTS O	8 313 288	7 105 301	1 207 987	17
6256220000 MISSION TOUR. H. POL AGTS H. O	1 694 046	3 363 417	-1 669 371	-50
6257100000 RECEPTION PERSONNEL OPT	3 194 412	7 984 967	-4 790 555	-60
6257200000 AUTRES FRAIS DE RECEPTION	7 567 030	2 566 249	5 000 781	195
6258000000 FRAIS DE REPRESENT. DU CONSAD	622 241	640 038	-17 797	-3
6261000000 FRAIS INTERNET		11 846	-11 846	-100
6262000000 FRAIS MOBILE	13 471 558	12 078 005	1 393 553	12
6263000000 FRAIS TNS	142 818	68 404	74 414	109
6264000000 FRAIS POSTAUX	14 388	5 944	8 444	142
6278110000 COMM SERVICES RETRAITS	25 068 314	30 592 030	-5 523 716	-18
6278111000 COM.SCES TPE PAIEMENT	2 084 722		2 084 722	
6278120000 FRAIS COMPENS CB HORS PLACE	605 611	709 123	-103 512	-15
6278200000 FRAIS DE BANQUE	1 169 419	1 324 091	-154 672	-12
6281000000 COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	5 329 796	5 350 970	-21 174	-0
6282000000 AUTRES TFSE	4 221 227	129 722	4 091 505	3 154
6283000000 FRAIS DE GARDIENNAGE	45 729 544	51 005 015	-5 275 471	-10
6285000000 FRAIS DE NETTOYAGE	105 148 901	101 582 868	3 566 033	4
6286000000 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	18 507 966	17 243 414	1 264 552	7
6288000000 AUTRES CHARGES EXTERNES	976 457	1 025 368	-48 911	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	95 255 173	241 514 084	-146 258 911	-61
6333000000 PART EMPLOY FORM PROF CONTINUE	22 244 548	22 180 328	64 220	0
6351100000 PATENTE	15 494 963	14 658 443	836 520	6
6351200000 TAXES FONCIERES IMPOTS LOCAUX	10 007 238	9 625 476	381 762	4
6351300000 TAXES SUR PANNEAUX PUBLICITAIR	218 225	57 000	161 225	283
6351400000 TAXES SUR VEHICULES	2 000		2 000	
6351500000 TAXES SUR ENSEIGNES	9 750	15 000	-5 250	-35
6351600000 TIMBRES FISCAUX		12 000	-12 000	-100
6351700000 TAXE AUTORISAT. D'OPERATEUR	33 464 880		33 464 880	
6351800000 IMPOTS ET TAXES DIVERS	300 701	10 535	290 166	2 754
6351900000 TAXE SUR RECETTE PUBLICITAIRE	6 286 146	6 199 627	86 519	1
6354000000 DROIT ENREGISTREMENT ET TIMBRE	1 360 095	3 062 576	-1 702 481	-56
6358100000 TAXES/CST SUR INT.CPTE A TERME	5 744 752	4 207 457	1 537 295	37
6358200000 IRCM/CST SUR DIVIDENDES	121 875	181 485 642	-181 363 767	-100
Salaires et traitements	5 642 802 661	5 213 437 968	429 364 693	8
6411110000 REMU. PERSO PERMANENT CONTRAC	3 285 348 473	3 235 729 422	49 619 051	2
6411120000 REMU. PERSO PERMANENT FONCT	588 328 468	599 680 442	-11 351 974	-2
6411200000 REMU. PERSONNEL OCCASIONNEL	127 310 990	168 794 655	-41 483 665	-25
6411510000 HEURES SUPP PERS PERM	23 453 354	22 739 345	714 009	3

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
6411520000 HEURES SUPP. PERS OCCAS	677 142	999 181	-322 039	-32
6412010000 CONGES PAYES PERS PERM	22 374 069	3 855 097	18 518 972	480
6412020000 CONGES PAYES PERS OCCAS	3 362 238	2 470 808	891 430	36
6413210000 PRIME CROISSANCE PERS PERM	36 449 861	36 386 132	63 729	0
6413220000 PRIME CROISSANCE PERS OCCAS	613 335	752 934	-139 599	-19
6413410000 PRIME INTEREST PERS PERM	5 436 940	12 282 000	-6 845 060	-56
6413511000 TREIZIEME MOIS PERS PERM	279 575 102	276 157 601	3 417 501	1
6413512000 COMPLEMENT OPT	55 529 991	54 821 337	708 654	1
6413513000 PRIME EFFICIENCE IND. CONTRACT	136 141 289	139 446 972	-3 305 683	-2
6413514000 PRIME EFFICIENCE IND. CEAPF.	23 762 167	23 459 988	302 179	1
6413515000 INDEMNITE DIFFERENTIELLE	6 146 448	8 031 620	-1 885 172	-23
6413521000 TREIZIEME MOIS PERS OCCAS	10 258 665	13 701 939	-3 443 274	-25
6413522000 PRIME EFFICIENCE IND. PERS OCC	8 080 277	2 644 460	5 435 817	206
6413523000 INDEM. PRECARITE PERS OCCAS	11 007 542	12 067 165	-1 059 623	-9
6413600000 PRIME DEP VOL RETRAITE & AUTRE	677 856 219	270 701 575	407 154 644	150
6413811000 INDEM DIFF COMPENSATRICE PERM	95 130 697	116 563 197	-21 432 500	-18
6413812000 PRIMES DIVERSES PERS PERM	108 266 210	104 554 333	3 711 877	4
6413813000 PRIMES DE FORMATEURS	5 233 887	571 500	4 662 387	816
6413821000 INDEM DIFF COMPENSATRICE OCCAS	2 818 855	7 414 511	-4 595 656	-62
6413822000 PRIMES DIVERSES PERS OCCAS	5 045 872	6 670 264	-1 624 392	-24
6414100000 INDEMN.D'ELOIGNT AGTS EXPATRI	4 252 837		4 252 837	
6414210000 INDEMN. KILOMET PERS PERM	6 974 913	6 051 653	923 260	15
6414220000 INDEMN. KILOMET PERS OCCAS	33 810	263 328	-229 518	-87
6414811000 INDEMNITES DE LOGEMENT PERM	30 676 202	29 884 536	791 666	3
6414812000 INDEMNITES VELOMOTEUR PERM	6 392 889	6 125 230	267 659	4
6414813000 INDEMNITES DE PANIER PERM	48 339 366	46 757 929	1 581 437	3
6414822000 INDEMN. DE VELOMOTEUR OCCAS	432 606	423 949	8 657	2
6414823000 INDEMNITES DE PANIER OCCAS	2 783 549	3 434 865	-651 316	-19
6481000000 INDEMNITES DE DECES	20 937 072		20 937 072	
6482000000 EAU ET FONTAINES	3 771 326		3 771 326	
Charges sociales	1 804 907 386	1 821 055 360	-16 147 974	-1
6451100000 COTISATIONS SECURITE SOCIALE	33 054 766	32 277 240	777 526	2
6451210000 COT. MALADIE CPS PERS PERM	669 472 586	659 564 463	9 908 123	2
6451220000 COT. MALADIE CPS PERS OCCAS	26 194 181	36 385 922	-10 191 741	-28
6452100000 COTISATIONS MUTUELLE	14 921 052	11 095 461	3 825 591	34
6453100000 COT. RETRAITE PENSIONS CIVILES	206 887 745	223 305 030	-16 417 285	-7
6453210000 COT. RETRAITE CPS PERS PERM	324 443 578	347 654 566	-23 210 988	-7
6453220000 COT. RETRAITE CPS PERS OCCAS	16 169 979	19 997 657	-3 827 678	-19
6454100000 COT RETRAITE COMPLEMENTAIRE	371 969 123	373 302 870	-1 333 747	-0
6454200000 PRIME SOCIALE CEAPF	2 333 283	1 967 736	365 547	19
6455000000 COT. RETR. ADDITION. FONCT.PUB	79 376	3 132 150	-3 052 774	-97
6456000000 PRESTATIONS FAMILIALES	5 724 569	6 170 641	-446 072	-7
6471000000 CONT. FRAIS FONCT. COMITE ENT	27 100 000	27 100 000		
6472000000 ACT. SOC. & SPORT. DU CE	26 900 000	26 900 000		
6474100000 FORMATION EN POLYNESIE	53 243 199	30 636 946	22 606 253	74
6474200000 FORMATION HORS POLYNESIE	5 573 228	4 273 118	1 300 110	30
6475000000 MEDECINE TRAVAIL, PHARMACIE	6 811 996	7 323 805	-511 809	-7
6478000000 AUTRES OEUVRES SOCIALES	3 609 005	-12 906 448	16 515 453	-128
6481000000 INDEMNITES DE DECES		9 521 760	-9 521 760	-100
6482000000 EAU ET FONTAINES		3 757 261	-3 757 261	-100
6488000000 DIVERS CHARGES DE PERSONNEL	10 419 720	9 595 182	824 538	9
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations - dot. aux amort.	2 245 035 596	2 438 763 164	-193 727 568	-8
6811000000 DOT AMORT IMMO CORP & INCORP.		2 438 763 164	-2 438 763 164	-100
6811100000 DOT AMT IMMO INC LOGICIELS	174 825 160		174 825 160	
6811110000 DOT AMT IMMO INC BAUX COMM	24 662 574		24 662 574	
6811120000 DOT AMT IMMO INC LICENCES	31 419 509		31 419 509	
6811130000 DOT AMT IMMO INC CAP SAT	294 936 492		294 936 492	
6811140000 DOT AMT AUTRES IMMOS INCORP	22 702 132		22 702 132	
6811200000 DOT AMORT IMMOS CORP	1 696 489 729		1 696 489 729	
Sur actif circulant - dot. aux prov.	283 620 719	339 487 607	-55 866 888	-16
6817100000 DOT PROV DEP. DES STOCKS	10 659 037	5 554 599	5 104 438	92
6817200000 DOT PROV CREANCES DOUTEUSES	244 085 807	275 071 856	-30 986 049	-11
6817300000 DOT PROV ECART CAISSE RECEVEUR	20 412 385	18 381 704	2 030 681	11
6817400000 DOT PROV DEBITEURS DIVERS	8 463 490	40 479 448	-32 015 958	-79
Autres charges	247 944 663	246 191 258	1 753 405	1
6511100000 REDEVANCES LOGICIELS VSE	60 768 257	51 985 878	8 782 379	17
6516110000 DROITS AUTEUR SUP. POSTAUX	1 397 777	1 215 840	181 937	15

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
6516120000 DROITS AUTEUR SUPPORT TELECOM	235 577	256 425	-20 848	-8
6516130000 DROITS D'AUTEUR AUDIOVISUELS	60 500		60 500	
6540000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOUV.	116 760 106	71 797 735	44 962 371	63
6584100000 PERTE SUR OPE. SERV. FINANCIER	18 421 763	18 905 066	-483 303	-3
6585100000 FRAIS ROUTAGE DES AUTORIS.	11 855 977	11 788 609	67 368	1
6585200000 FR.DE TELECOL DES TPE	32 892 726	34 087 332	-1 194 606	-4
6585300000 QUOTE PART COMMUNAUTAIRE	3 089 795	1 748 766	1 341 029	77
6586200000 PERTE SUR TLC DEFECTUEUSES	1 862	-28 371	30 233	-107
6586300000 PERTE SUR COURRIERS EGARES	608 591	435 706	172 885	40
6586800000 PERTES DIVERSES	1 700 930	807 721	893 209	111
6587010000 ECART DE REGLEMENT PCA		1 887 152	-1 887 152	-100
6587020000 ECART DE REGLEMENT DG		1 612 424	-1 612 424	-100
6587030000 ECART DE REGLEMENT PSF		100 909	-100 909	-100
6587040000 ECART DE REGLEMENT PSP	9	991 465	-991 456	-100
6587080000 ECART DE REGLEMENT PPIT		706 808	-706 808	-100
6587090000 ECART DE REGLEMENT PDV		47 270 683	-47 270 683	-100
6587100000 ECART DE REGLEMENT PSRT	1	514 104	-514 103	-100
6587110000 ECART DE REGLEMENT PSTF		107 006	-107 006	-100
6588000000 DIV. CHARGES GESTION COURANTE	150 792		150 792	
Total des charges d'exploitation	*16 183 378 630*	*16 942 750 402*	*-759 371 772*	*-4*
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	*480 207 582*	*406 404 741*	*73 802 841*	*18*
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)	2 056 457 785	1 209 641 784	846 816 001	70
7611000000 REVENUS TITRES DE PARTICIPATIO	2 056 457 785	1 209 641 784	846 816 001	70
Autres intérêts et produits assimilés (5)	305 935 361	327 672 070	-21 736 709	-7
7681100000 REVENUS FONDS EN DEPOT AUX CCP	101 083 254	107 874 482	-6 791 228	-6
7681200000 REVENUS DES FONDS DISPONIBLES	122 793 164	132 390 670	-9 597 506	-7
7688100000 PROD FINANCIERS DIVERS POSTE	4		4	
7688600000 INTERET S/ CREDIT FOUR FINPART	78 237 389	84 955 125	-6 717 736	-8
7688800000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS	3 821 550	2 451 793	1 369 757	56
Reprises sur provisions et transferts de charges	123 578 979	75 779 425	47 799 554	63
7866200000 REP PROV IMMO FINANCIERES	123 578 979	75 779 425	47 799 554	63
Différences positives de change	141 255	186 462	-45 207	-24
7661000000 GAINS DE CHANGE POSTE		257	-257	-100
7662000000 GAINS DE CHANGE SERV FINANCIER	216	13 160	-12 944	-98
7663000000 GAINS DE CHANGE TELECOM		53 921	-53 921	-100
7668000000 GAINS DE CHANGE DIVERS	141 039	119 124	21 915	18
Total des produits financiers (V)	*2 486 113 380*	*1 613 279 741*	*872 833 639*	*54*
Charges financières				
Dotations financières aux amortissement et prov.	21 800 587		21 800 587	
6866200000 DOT PROV IMMO FINANCIERES	21 800 587		21 800 587	
Intérêts et charges assimilées (6) (9)	17 099 628	99 031 946	-81 932 318	-83
6611000000 INT. SUR EMPRUNTS ET DETTES	663 926	2 438 658	-1 774 732	-73
6611600001 INTERETS / EMPRUNTS HONOTUA	16 194 319	54 301 895	-38 107 576	-70
6618000000 INTERETS DES AUTRES DETTES	240 881		240 881	
6686000000 MALIS DE FUSION	400	42 288 324	-42 287 924	-100
6688000000 ECART D'ARRONDI	102	3 069	-2 967	-97
Différences négatives de change	11 306 735	42 196 824	-30 890 089	-73
6660000000 PERTES DE CHANGE	11 306 735	42 196 824	-30 890 089	-73
Total des charges financières	*50 206 950*	*141 228 770*	*-91 021 820*	*-64*
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	*2 435 906 430*	*1 472 050 971*	*963 855 459*	*65*
3 - RESULTAT COURANT av IMPOTS (I - II + V - VI)	*2 916 114 012*	*1 878 455 712*	*1 037 658 300*	*55*

OPT PF

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Détail des Comptes

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 387 531	520 682 843	-408 295 312	-78
7711000000 PR EXC S/OPE DE GESTION	1 412 777	10 352 553	-8 939 776	-86
7721000000 PROD SUR EX ANTERIEUR		445 282 129	-445 282 129	-100
7788100000 PROD EXCEPT DIVERS	110 974 754	65 048 161	45 926 593	71
Produits exceptionnels sur opérations en capital	170 984 178	142 899 473	28 084 705	20
7752100000 PROD CESSION IMMO CORP	22 559 024	54 784 485	-32 225 461	-59
7770000000 QP SUBVENTION INVESTISSEMENT	148 425 154	88 114 988	60 310 166	68
Reprises sur provisions et transfert de charges	354 852 660	119 460 923	235 391 737	197
7875300000 REP AUT PROV EXCEPT RISQ&CHARG	354 852 660	119 460 923	235 391 737	197
Total des produits exceptionnels	*638 224 369*	*783 043 239*	*-144 818 870*	*-18*
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 934 201	112 774 497	-35 840 296	-32
6710000000 CHARGES EXCEPT. DE GESTION	519 406	10 077 613	-9 558 207	-95
6718000000 ECART DE CAISSE DES AGENCES	3 564 833	7 288 886	-3 724 053	-51
6718100000 VOL DANS LES AGENCES	4 673 593	358 205	4 315 388	1 205
6720000000 CHARGES SUR EX. ANTERIEURS		14 100 431	-14 100 431	-100
6780000000 AUTRES CHARGES EXCEPT.	67 768 189	37 964 142	29 804 047	79
6788000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	408 180	42 985 220	-42 577 040	-99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76 462 763	105 365 603	-28 902 840	-27
6752000000 VNC IMMO CORPORELLE	76 460 396	105 365 603	-28 905 207	-27
6753000000 VNC IMMOS FINANCIERE	2 367		2 367	
Dotations exceptionnelles aux amort. & prov.	451 865 989	39 971 508	411 894 481	1 030
6871000000 DOT EXCEPT IMMOS	35 182 713		35 182 713	
6875100000 DOT PROV EXCEPT IMMO A REFORME	34 847 984		34 847 984	
6875300000 DOT AUT PROV EXCEPT RISQ&CHARG	381 835 292	39 971 508	341 863 784	855
Total des charges exceptionnellles	*605 262 953*	*258 111 608*	*347 151 345*	*134*
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	*32 961 416*	*524 931 631*	*-491 970 215*	*-94*
Impôts sur les bénéfices	279 456 743	500 217 147	-220 760 404	-44
6951000000 IMPOT SUR LES BENEFICES	279 456 743	853 002 173	-573 545 430	-67
6957000000 IS SUR EXERCICES ANTERIEURS		-352 785 026	352 785 026	-100
TOTAL DES PRODUITS (I+ V + VII)	*19 787 923 961*	*19 745 478 123*	*42 445 838*	*0*
TOTAL DES CHARGES (II + VI + VIII + X)	*17 118 305 276*	*17 842 307 927*	*-724 002 651*	*-4*
5 - BENEFICE ou PERTE	*2 669 618 685*	*1 903 170 196*	*766 448 489*	*40*

Tableaux annexes

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immo. au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établ., de recherche et de dévelop. TOTAL (I)				KA	343 444 552	KB		KC	28 675 574
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL (II)				KD	9 263 433 346	KE		KF	1 661 148 090
CORPORELLES	Terrains				KG	2 144 438 117	KH		KI	46 188 588
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont composants	L9	KJ	5 418 707 662	KK		KL	10 010 653
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont composants	M1	KM	52 485 043	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Instal. gles, agenc. et am. des const.	Dont composants	M2	KP	2 768 299 632	KQ		KR	150 018 306
CORPORELLES	Inst. techniques, mat. et outil. indust.		Dont composants	M3	KS	35 884 811 096	KT		KU	1 122 372 082
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			KV	91 501 868	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Matériel de transport			KY	676 577 922	KZ		LA	37 794 177
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB	3 239 647 720	LC		LD	171 714 813
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Emballages récupérables et divers			LE	30 581 725	LF		LG	1 543 664
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	599 961 439	LI		LJ	247 375 177
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL (III)				LN	50 907 012 224	LO		LP	1 787 017 460
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des participations				IL	10 076 879 253	IM		IN	1 101 004 233
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				IT	204 989 940	IU		IV	2 503 427 033
FINANCIÈRES										
FINANCIÈRES	TOTAL (IV)				LQ	10 281 869 193	LR		LS	3 604 431 266
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	70 795 759 315	0H		0J	7 081 272 390

CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Valeur d'origine des immo. réévaluées en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établ., de rech. et de dév. TOTAL (I)			IN		LT		LU	372 120 126	1W	
INCORP.	Autres postes d'immob. incorp. TOTAL (II)			IO	1 546 586 022	LV	508 840	LW	9 377 486 574	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP	10 944 960	LX	1 531 040	LY	2 178 150 705	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 428 718 315	MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	52 485 043	MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gles, ag. & am. des constructions		IS		MG	11 856 852	MH	2 906 461 086	MI	
CORPORELLES	Inst. techniques, mat. et out. indust.			IT		MJ	175 890 487	MK	36 831 292 691	ML	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Inst. gles, agencts et aménagts divers		IU		MM	12 213 032	MN	79 288 836	MO	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Matériel de transport		IV		MP	141 594 132	MQ	572 777 967	MR	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Mat. bureau et informatique, mobilier		IW		MS	90 125 294	MT	3 321 237 239	MU	
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	32 125 389	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY	418 742 894	MZ	68 324 761	NA	360 268 961	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL (III)			IY	429 687 854	NG	501 535 598	NH	51 762 806 232	NI	
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des part.			IZ		IY		1Z	11 177 883 486	2A	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 708 416 973	2G	
FINANCIÈRES											
FINANCIÈRES	TOTAL (IV)			I3		NJ		NK	13 886 300 459	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	1 976 273 876	0K	502 044 438	0L	75 398 713 391	0M	

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Office des Postes et Telecom

Exercice N, clos le : 31/12/2012

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amort. au début de l'exercice 1		Augmentations : dotations de l'exercice 2		Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises 3		Montant des amortissements à la fin de l'exercice 4
Frais d'établ., de rech. et de dév. TOTAL (I)		PA	314 225 127	PB	22 702 132	PC		PD	336 927 259
Autres immobilisations incorp. TOTAL (II)		PE	2 476 248 894	PF	525 931 366	PG	508 840	PH	3 001 671 420
Terrains		PI	187 892 273	PJ	32 527 430	PK	550 880	PL	219 868 823
Constructions	Sur sol propre	PM	2 986 230 641	PN	278 220 275	PO		PQ	3 264 450 916
	Sur sol d'autrui	PR	4 883 654	PS	3 552 882	PT		PU	8 436 536
	Inst. gles, ag. et am. des const.	PV	1 913 910 294	PW	103 622 921	PX	11 595 233	PY	2 005 937 982
Instal. techn., matériel et outillage industriels		PZ	24 949 420 522	QA	1 125 615 081	QB	175 344 433	QC	25 899 691 170
Autres immobilisations corporelles	Inst. gles, ag. et am. div.	QD	68 800 322	QE	5 923 612	QF	8 732 029	QG	65 991 905
	Matériel de transport	QH	558 362 893	QI	23 709 500	QJ	139 283 686	QK	442 788 707
	Mat. de bur. et infor., mob.	QL	2 821 896 932	QM	158 413 110	QN	89 568 941	QO	2 890 741 101
	Emballages récup. et div.	QP	1 320 892	QR		QS		QT	1 320 892
TOTAL (III)		QU	33 492 718 423	QV	1 731 584 811	QW	425 075 202	QX	34 799 228 032
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		0N	36 283 192 444	0P	2 280 218 309	0Q	425 584 042	0R	38 137 826 711

CADRE B — VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements linéaires 1		Amortissements dégressifs 2		Amortissements exceptionnels (dont amortissements de caducité) 3	
Frais d'établ., de recherche et de dévelop. TOTAL (I)		QY	22 702 132	2J		2K		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL (II)		QZ	525 843 735	2N		2P		87 631
Terrains		RA	32 499 647	RB		RC		27 783
Constructions	Sur sol propre	RD	261 528 043	RE		RF		16 692 232
	Sur sol d'autrui	RG	3 552 882	RH		RI		
	Instal. gles, agencements et am. des constructions	RJ	98 942 104	RK		RL		4 680 817
Installations techniques, matériel et outillage industriels		RM	1 117 643 763	RN		RO		7 971 318
Autres immo. corp.	Instal. gles, agencements et aménagements divers	RP	3 776 351	RQ		RR		2 147 261
	Matériel de transport	RS	23 709 500	RT		RU		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	RV	154 837 439	RW		RX		3 575 671
	Emballages récupérables et divers	RY		RZ		SA		
TOTAL (III)		SB	1 696 489 729	SC		SD		35 095 082
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	2 245 035 596	SH		SJ		35 182 713

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice 1	Augmentations 2	Dotations de l'exercice aux amortissements 3		Montant net à la fin de l'exercice 4	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	

Soldes Intermédiaires de Gestion

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	%	Net (N-1) 31/12/2011	%
Ventes de marchandises	72 118 310	0,45	82 402 118	0,5
-Coût d'achat des marchandises	101 648 644	0,64	114 789 233	0,69
MARGE COMMERCIALE	**(29 530 334)**	**-0,95**	**(32 387 115)**	**-0,19**
Production vendue	15 925 297 133	99,55	16 467 322 424	99,5
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée	227 447 237	1,42	201 502 369	1,22
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**16 152 744 370**	**100,97**	**16 668 824 793**	**100,72**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**15 997 415 443**	**100**	**16 549 724 542**	**100**
- Consommation en provenance des tiers	5 762 163 788	36,02	6 527 511 728	39,44
VALEUR AJOUTÉE	**10 361 050 248**	**64,77**	**10 108 925 950**	**61,08**
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	95 255 173	0,6	241 514 084	1,46
- Charges de personnel	7 447 710 047	46,56	7 034 493 328	42,51
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 818 085 028**	**17,62**	**2 832 918 538**	**17,12**
+ Reprises et transferts de charges	406 360 367	2,54	556 107 777	3,36
+ Autres produits	32 363 165	0,2	41 820 455	0,25
- Dotations aux amortissements et provisions	2 528 656 315	15,81	2 778 250 771	16,79
- Autres charges	247 944 663	1,55	246 191 258	1,49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**480 207 582**	**3**	**406 404 741**	**2,46**
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	2 486 113 380	15,54	1 613 279 741	9,75
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	50 206 950	0,31	141 228 770	0,85
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 916 114 012**	**18,23**	**1 878 455 712**	**11,35**
- Produits exceptionnels	638 224 369	3,99	783 043 239	4,73
- Charges exceptionnelles	605 262 953	3,78	258 111 608	1,56
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**32 961 416**	**0,21**	**524 931 631**	**3,17**
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	279 456 743	1,75	500 217 147	3,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**2 669 618 685**	**16,69**	**1 903 170 196**	**11,5**
Produits de cession d'éléments d'actif	22 559 024	0,14	54 784 485	0,33
- Valeur comptable éléments cédés	76 462 763	0,48	105 365 603	0,64
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	**(53 903 739)**	**-0,34**	**(50 581 118)**	**-0,31**

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Résultat de l'exercice 2012	**2 669 618 685**
+ Dotations aux amortissements des immobilisations	2 245 035 596
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	244 085 807
+ Dotations aux provisions d'exploitation	39 534 912
+ Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	
- Reprise sur provisions créances douteuses	316 762 099
- Reprise sur autres provisions d'exploitation	49 263 177
+ Dotation aux provisions pour risques et charges financières	21 800 587
- Reprise sur amortissements et provisions financières	123 578 979
+ Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	451 865 989
- Reprise sur amortissements et provisions exceptionnelles	354 852 660
- Produits des cessions d'éléments d'actif	22 559 024
- Produits des cessions des immobilisations financières	
+ Valeurs comptables des immobilisations cédées	76 460 396
+ Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 367
Amortissement subvention investissement	148 425 154
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2012	**4 732 963 246**

TABLEAU DE FINANCEMENT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2012

Présentation budgétaire, remplace le tableau
EXECUTION DU BUDGET 2ème section - Opérations en capital
Tableau récapitulatif des Recettes et Dépenses

Comptes	Intitulés	Montant des emplois 2012	Montant des emplois 2011	Comptes	Intitulés	Montant des ressources 2012	Montant des ressources 2011
	Acquisitions d'immobilisations			102	Apports		
20	*Immobilisations incorporelles*	143 237 642	4 914 782 958	13	Subventions d'équipement		
21	*Immobilisations corporelles*	1 109 954 429	1 265 487 154	20 et 21	Aliénations d'immobilisations - VNC	76 460 396	105 365 603
23	*Immobilisations en cours*	247 375 177	510 750 992				
	Dont : Production d'immobilisations	*227 447 237*	*201 502 369*				
26-27	*Immobilisations financières*	1 106 032 667	216 897 613				
				26	Participations, créances rattachées	5 012 367	507 570 780
				27	et autres immobilisations financières	2 555 637	
10-11-12	Réduction des capitaux propres - Dividendes						
13	Diminution subventions d'investissement	0	132 634 955				
13	Quote-part des subventions d'investissement inscrite au compte de résultat	148 425 154	88 114 988				
				16/51	Emprunts et dettes assimilées	15 598 063	
16/51	Remboursements des emprunts	485 917 457	514 081 368	468	Dettes sur acquisition d'immobilisations (Intérêts encours fin d'exercice)		699 759
461	Rembt Crédit acquisition immeuble TNT	84 221 608	52 298 799				
46	Crédit fournisseur accordé à FINPART (câble)			46	Rembt crédit fournisseur FINPART	140 189 718	140 189 718
15	Utilisation et reprise de provisions	720 877 936	618 090 823	28	Amortissements et provisions	3 002 322 891	2 818 222 279
29	Reprise prov. dépréc de titres de participation	123 578 979	75 779 425	154			
	Total des emplois	**4 169 621 049**	**8 388 919 075**		**Total des ressources**	**3 242 139 072**	**3 572 048 139**
	Mode de réalisation de l'équilibre : Déficit de l'exercice				*Mode de réalisation de l'équilibre :*		
				120	Résultat net de l'exercice	2 669 618 685	1 903 170 196
	Accroissement du fonds de roulement	1 742 136 708			Contraction du fonds de roulement	0	2 913 700 740
	Total général	**5 911 757 757**	**8 388 919 075**		**Total général**	**5 911 757 757**	**8 388 919 075**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (I)

--==ooOoo==--

EMPLOIS	2012	2011	RESSOURCES	2012	2011
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			Capacité d'autofinancement de l'exercice	4 732 963 246	3 989 988 357
Immobilisations incorporelles (1)	143 237 642	4 914 782 958	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
			Cessions d'immobilisations :		
Immobilisations corporelles (1)	1 109 954 429	1 265 487 154	- incorporelles	0	0
			- corporelles	22 559 024	54 784 485
Immobilisations corporelles en cours (2)	247 375 177	510 750 992			
			Cessions ou réductions		
Immobilisations financières	1 106 032 667	216 897 613	d'immobilisations financières	7 565 637	507 570 780
Crédit fournisseur FINPART (câble)			Remboursement crédit fournisseur FINPART	140 189 718	140 189 718
Réduction des capitaux propres			Augmentation de capitaux propres :		
Dividendes			Augmentation de dotations		
Réduction des autres capitaux propres			Augmentation des autres capitaux propres		
Subvention d'équipement FREP & Polynésie Fr.		132 634 955	Subvention d'équipement FREP		
Remboursements de dettes financières (b)			Augmentation des dettes financières (b) (c)		
			Emprunts SOCREDO		
Emprunts SOCREDO	485 917 457	485 917 457	Dettes financières diverses	15 598 063	
Dettes sur acquisition d'immobilisations	83 521 849	52 005 717	Dettes sur acquisition d'immobilisations		
Intérêts encours fin d'ex. n-1 sur emprunt TNT	699 759	293 082	(Intérêts encours fin d'exercice)		699 759
Dettes financières diverses		28 163 911	Cautionnements reçus		
TOTAL DES EMPLOIS	**3 176 738 980**	**7 606 933 839**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**4 918 875 688**	**4 693 233 099**
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	**1 742 136 708**		**Variation du fonds de roulement net global (emploi net)**		**2 913 700 740**

(1) y.c. En cours immobilisé
(2) Variation des immobilisations en cours

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice - NON ATTRIBUÉ
(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(c) Hors primes de remboursement des obligations

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (En milliers F CFP) (II)

--==ooOoo==--

Variation du fonds de roulement net global	2012 Besoins 1	2012 Dégagement 2	2012 Solde 2 - 1	2011 Solde
VARIATION "EXPLOITATION"				
Variations des actifs d'exploitation :				
Matières premières, approvisionnements et marchandises	187 630 462			
Avances et acomptes versés sur commandes	21 737 162			
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)		1 783 985 946		
Variations des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267 877			
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	57 029 914			
Totaux	**266 665 415**	**1 783 985 946**		
A. Variation nette "Exploitation" (c)	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx	1 517 320 531	380 422 868
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variations des autres débiteurs (a) (d)	338 759 680			
Variations des autres créditeurs (b)	447 638 155			
Totaux	**786 397 835**			
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx	-786 397 835	1 637 195 868
TOTAL (A + B) :				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx	730 922 696	2 017 618 736
ou				
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx		
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variations des disponibilités	3 072 662 817			
Variations des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
Variations des avoirs en dépôt au CCP		599 603 413		
Totaux	**3 072 662 817**	**599 603 413**		
C. Variation nette "Trésorerie"(c)	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx	-2 473 059 404	896 082 004
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A + B + C) :				
Emploi net				2 913 700 740
ou				
Ressource nette			-1 742 136 708	

(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.

(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.

(c) Les montants sont assortis du signe (+) lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et signe (-) dans le cas contraire.

(d) Y compris valeurs mobilières de placement.

SCHEMA DE LIAISON ENTRE LES DOCUMENTS DE SYNTHESE DE L'EXERCICE 2012

--==ooOoo==--

	Postes de Bilan	BILAN D'OUVERTURE	VARIATION : 2012 /2011	BILAN DE CLOTURE
	Capitaux propres	46 680 806 616	2 521 193 530	49 202 000 146
+	Amortissements et provisions	39 972 048 469	1 732 281 934	41 704 330 403
	Amortissements et provisions/Immo	*36 734 927 938*	*1 787 703 859*	*38 522 631 797*
	Provisions /Actifs circulant	*2 462 981 498*	*-82 404 557*	*2 380 576 941*
	Provisions /Risques et charges	*774 139 033*	*26 982 632*	*801 121 665*
-	Actif immobilisé (1)	-70 795 759 315	-2 096 987 473	-72 892 746 788
-	Crédit fournisseur accordé à FINPART (câble Honotua)	-1 612 181 758	140 189 718	-1 471 992 040
+	Dettes financières : Dépôts reçus - Emprunts TNT et SOCREDO	4 461 721 471	-554 541 003	3 907 180 468
=	**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL**	**18 706 635 483**	**1 742 136 706 (a)**	**20 448 772 189**
	Actifs Exploitation (1)	9 423 224 233	-1 574 618 322	7 848 605 911
	Marchandises + Matières premières	*515 548 778*	*187 630 462*	*703 179 240*
	Créances clients et comptes rattachés	*8 907 675 455*	*-1 762 248 784*	*7 145 426 671*
-	Dettes Exploitation	-4 686 209 715	1 077 369 227	-3 608 840 488
	- Avances et acomptes	*-12 014 542*	*267 877*	*-11 746 665*
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*-1 486 146 593*	*55 805 684*	*-1 430 340 909*
	- Dettes fiscales et sociales	*-3 188 048 580*	*1 021 295 666*	*-2 166 752 914*
-	Régularisation (- autres créditeurs)	0	0	0
=	**BESOINS FR EXPLOITATION**	**4 737 014 518**	**-497 249 095 (a)**	**4 239 765 423**
+	Autres débiteurs	2 382 234 901	338 759 680	2 720 994 581
	Comptes transitaires- Ecart convers. actif	*67 167 168*	*325 743*	*67 492 911*
	Charges constatées d'avance	*149 492 372*	*7 739 298*	*157 231 670*
	Créances d'exploitation - Autres	*2 165 575 361*	*330 694 639*	*2 496 270 000*
-	Autres créditeurs	-1 403 299 274	-578 304 839	-1 981 604 113
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*-446 330 745*	*1 224 230*	*-445 106 515*
	- Autres dettes		*0*	
	- Produits constatés d'avance	*-368 324 848*	*21 058 668*	*-347 266 180*
	- Autres	*-588 643 681*	*-600 587 737*	*-1 189 231 418*
-	Régularisation (- autres créditeurs Hors exploitation)	-5 871 556	5 871 556	0
=	**BESOINS EN FR**	**5 710 078 589**	**-730 922 698 (a)**	**4 979 155 891**
	Disponibilités	24 317 380 601	3 072 662 817	27 390 043 418
-	Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
-	Avoirs en dépôt au CCP	-11 320 823 707	-599 603 413	-11 920 427 120
=	**TRESORERIE**			

	FRN GLOBAL	18 706 635 483	1 742 136 706	20 448 772 189
-	BESOINS EN FR	-5 710 078 589	730 922 698	-4 979 155 891
=	**TRESORERIE**			

(1) Er brute.

(a) Variation enregistrée dans le tableau II du Tableau de Financement (même montant de sens contraire)